QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 1222[illegible] – MARDI 22 MAI 1984

La guerre du Golfe

Vers un affrontement militaire entre l'Iran et l'Arabie Saoudite ?

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 19 à 23

Les grands courants de l'épargne

Les ménages économisent moins mais placent à plus long terme

Le cri de révolte de l'Amérique latine

C'est un véritable cri de révolte que viennent de lancer conjointement, samedi 19 mai, à la face du monde occidental les présidents de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Mexique, dans un document rendu public simultanément dans les quatre capitales de ces pays. « *Les aspirations de nos peuples au développement, le progrès des tendances démocratiques dans la région et la sécurité économique de notre continent sont sérieusement affectés par des faits extérieurs et hors de contrôle de nos gouvernements. Nous avons été les premiers à démontrer notre engagement à respecter nos accords financiers en des termes compatibles avec l'intérêt de la communauté internationale, mais nous n'acceptons pas d'être acculés à une situation d'insolvabilité forcée et de paralysie économique prolongée* », affirment les quatre présidents. Ils proposent l'adoption de mesures concrètes pour promouvoir des changements substantiels dans la politique financière et commerciale internationale, à savoir un accroissement des possibilités d'accès des produits latino-américains aux marchés des pays industrialisés, un allégement important et effectif du poids de la dette et une reprise des flux financiers vers les pays en développement.

Cette manifestation solennelle et inhabituelle a, sans aucun doute, été provoquée par la hausse récente des taux d'intérêt aux Etats-Unis, due à la crainte d'une accumulation des besoins du Trésor américain pour combler l'énorme déficit budgétaire et de ceux des entreprises pour reprendre leurs investissements. S'appliquant aux 240 milliards de dollars de l'endettement contracté par ces quatre pays, l'élévation de 3 % depuis janvier dernier du taux d'intérêt sur le dollar à six mois, principal instrument financier utilisé, va leur coûter plusieurs milliards de dollars.

Face à ces préoccupations, les réactions des prêteurs sont pour l'instant négatives. La semaine dernière, le président Reagan et son secrétaire au Trésor ont rejeté la possibilité d'un changement fondamental dans les calendriers de rééchelonnement de la dette des pays en voie de développement et d'un plafonnement des intérêts à verser. Sans doute les signataires de l'appel lancé le 19 mai n'ont-ils pas encore établi une stratégie commune, et personne ne semble volontaire pour déclarer la guerre le premier au système financier international.

Mais une certitude semble maintenant se faire jour : l'impossibilité de payer ne fait plus de doute pour personne. Dans ces conditions, cet appel émanant de chefs d'Etat modérés et raisonnables est peut-être la dernière chance de discussion avant la constitution d'un front des débiteurs, agitant la menace réelle, cette fois, d'une cessation de paiements.

Un entretien avec M. Luis Alberto Monge

président du Costa-Rica

« Nous méritons d'être aidés autant sinon plus que le Nicaragua »

LIRE PAGE 5

DEUX GRANDES BATAILLES POUR LE GOUVERNEMENT

Réduction du temps de travail : M. Mauroy presse les partenaires sociaux d'engager des négociations

La réduction du temps de travail revient avec éclat sur le devant de la scène. Sur le plan syndical, la CFDT n'est plus la seule à mettre en avant cette revendication. M. Bergeron, à TF1, vient d'estimer que « *c'est dans l'ordre naturel des choses* ». « *Il faut*, a-t-il dit, *aller vers les trente-cinq heures, mais en discutant de la question à froid.* » La CGT s'affirme en harmonie avec la lutte de l'IG Metall en RFA. Seules la CGC et la CFTC – qui parle de « *slogan simpliste* » – se démarquent de ce « front » syndical.

Mais, alors que le CNPF entend, comme le patronat allemand, résister à toute nouvelle offensive sur la diminution du temps de travail, M. Mauroy, rejoignant ainsi M. Bérégovoy, vient d'apporter son appui à la revendication syndicale.

M. Mauroy, *qui présidera* le 25 mai un conseil interministériel consacré à la lutte contre le chômage, qu'il n'entend pas « *laisser filer* », a souligné le 20 mai à Lille que la revendication des trente-cinq heures « *traverse toute l'Europe* » et que « *les réponses qui seront apportées devront nécessairement être les mêmes dans toute l'Europe* ». Appelant cependant les syndicats à agir « *avec détermination mais aussi avec réalisme* », le chef du gouvernement a ajouté : « *Nous devons privilégier la solidarité et donc le partage du travail* », tout en soulignant : « *On ne peut à la fois réclamer des emplois pour le plus grand nombre de travailleurs et une augmentation de pouvoir d'achat pour ceux qui bénéficient d'un travail.* »

Le premier ministre a assuré de nouveau – contredisant ainsi le CNPF – que la réduction légale à trente-neuf heures avait permis de « *sauvegarder soixante-dix mille emplois au minimum* ».

Différentes études incitent pourtant à davantage de prudence. Selon une enquête de l'INSEE, de mai 1983, la réduction de la durée du travail n'a eu que peu de conséquences sur l'emploi, les créations étant évaluées de dix mille à vingt mille dans l'industrie et de quatre mille à huit mille dans le commerce.

Dans la métallurgie, où la semaine de travail a été ramenée à trente-huit heures et demie au 1er janvier 1983 – la demi-heure supplémentaire ayant été compensée à 70 %, – comme dans la chimie, où la semaine de travail est de trente-huit heures, les fédérations patronales ont jugé les effets sur l'emploi faibles ou nuls, tout en reconnaissant que, dans certains cas, des pertes d'emploi ont été limitées. Dans certaines grandes entreprises, comme Thomson grand public, CIT-Alcatel, ou encore Gervais-Danone, des licenciements ont été évités grâce à la réduction de la durée du travail, dès lors qu'elle n'était compensée que très partiellement.

Cette analyse, M. Mauroy devait l'avoir présente à l'esprit puisqu'il a insisté sur les « *deux conditions économiques nécessaires* » : le maintien des coûts salariaux et l'utilisation « *plus efficace* » des équipements. Il renoue ainsi avec un discours qu'il avait tenu dès le 12 juin 1981 lors d'une première réunion tripartite : « *Si la compensation salariale devait être totale (...), on tromperait tout le monde.* » Mais depuis cette époque on avait constaté des variations dans la position du gouvernement.

Quelques semaines après l'ordonnance sur les trente-neuf heures, M. Mitterrand, *confronté à une* flambée de grèves de la CGT, avait tranché dans un sens contraire à son premier ministre et à la CFDT en soulignant que « *pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des trente-neuf heures* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 43 ainsi que les déclarations de M. Mauroy page 8.)

Enseignement privé : un effort d'apaisement avant l'ouverture du débat

L'examen du projet de loi sur l'enseignement privé commence lundi 21 mai à l'Assemblée nationale. Le gouvernement a annoncé son intention d'engager sa responsabilité, ce qui aura pour effet de limiter les débats au terme desquels le projet de loi sera adopté sans vote. Il s'agit pour lui de ne pas compromettre le « *point d'équilibre* » auquel prétend ce texte dont l'objectif est de rapprocher enseignement privé et enseignement public.

Le gouvernement devrait néanmoins rectifier son projet en tenant compte d'amendements socialistes. Ainsi, le principe de la titularisation des enseignants serait clairement inscrit dans la loi, l'obligation financière des communes devrait être liée au quota d'enseignants devenus fonctionnaires, enfin il ne serait pas possible de créer une école maternelle privée là où n'existe pas de maternelle publique.

A l'occasion de la réunion à Limoges de la délégation nationale de l'UNAPEL, qui a réélu M. Pierre Daniel à la présidence, le premier ministre a adressé une lettre au chanoine Guiberteau. Il tente, à travers les réponses qu'il apporte, d' « *apaiser les inquiétudes manifestées* » par le Comité national de l'enseignement catholique.

En Bretagne, ma caravane de l'opération « Vent d'ouest » organisée sur l'initiative des parents d'élèves de l'enseignement privé continue de propager le « *refus du projet de loi Savary* » de ville en ville. Elle a stationné, samedi, à Guingamp où deux mille cinq cents personnes environ ont participé au rassemblement, puis, dimanche, à Saint-Brieuc (plus de quatre mille participants au meeting). Parallèlement, une fête pour la « *défense de l'école catholique menacée* » a eu lieu, dimanche, à Challans (Vendée), en présence de trente mille personnes, selon les organisateurs. A Paris, quelque cinq cents manifestants se sont rassemblés, dimanche après-midi, devant l'école militaire avant de marcher par petits groupes autour des pelouses du champ de Mars, malgré l'interdiction du préfet de police de Paris (*le Monde* daté 20-21 mai). Mercredi entre 18 heures et 20 heures dans chacune des grandes villes de France des actions sont prévues.

Interrogés pendant le week-end à propos du recours à la procédure de l'engagement de responsabilité par le gouvernement, des leaders politiques ont fait connaître leur désaccord. M. Jacques Chirac, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* », s'est déclaré « *choqué* » par la procédure retenue : « *Le gouvernement fait la loi et l'impose au Parlement* ».

(Lire la suite page 9.)

Le mirage des trente-cinq heures

par PAUL FABRA

Ce n'est pas seulement parce que le chômage, la question la plus angoissante de l'heure, est en cause, que les conflits sociaux en cours, tant en France (usines Citroën) qu'en Allemagne (la grève déclenchée par le syndicat des métallos, IG Metall, en Bade-Wurtemberg Nord et en Hesse) sur la réduction de la durée du travail présentent un enjeu exceptionnel.

Outre qu'on peut avoir des doutes sérieux sur l'efficacité de cette mesure pour conserver les emplois existants et *a fortiori* pour en créer de nouveaux (dans la mesure en tout cas où on envisage de l'appliquer de façon systématique à une entreprise tout entière, voire à l'industrie et à l'économie dans son ensemble), elle soulève d'autres objections tout aussi fondamentales.

Il est vrai que le progrès technique a eu jusqu'à maintenant pour effet d'abréger progressivement le temps nécessaire pour accomplir de nombreuses besognes et de faire faire par des machines ce que l'homme devait demander auparavant à ses muscles et à son cerveau. Il est vrai aussi que cette évolution est loin d'être arrivée à son terme. On a même de solides raisons de penser qu'elle va s'accélérer.

Cependant, la mécanisation et l'introduction de procédés de production de plus en plus économes de main-d'œuvre ne sont qu'un des aspects du problème, et ce sera un aspect de moins en moins important au fur et à mesure que le processus de substitution se poursuivra et que les hommes seront affectés à des tâches que ne peuvent pas accomplir les machines. Si on raisonne non pas en termes de distribution du travail mais en termes de partage des responsabilités, on aboutit en effet à des conclusions sensiblement différentes.

S'il est vrai que les services tiendront une place de plus en plus grande dans nos sociétés, il convient de ne pas s'attacher uniquement au caractère matériel des fonctions à remplir en s'avisant que beaucoup d'entre elles conservent et conserveront, à moins de consentir à une intolérable baisse de qualité, un caractère de relations personnelles : les soins médicaux sont le premier exemple qui vient à l'esprit, il en est beaucoup d'autres. Encore ne s'agit-il là que d'une question d'organisation du travail. Il est, comme on le verra, une autre façon d'envisager la réduction de sa durée, qui concerne le lien entre, d'une part, les comportements et les valeurs individuels et, d'autre part, la politique économique générale. Or les changements qui sont en train de s'opérer dans ce domaine marquent peut-être plus que tout autre la période de crise que nous traversons.

En ce qui concerne le rôle que le partage du travail peut ou non jouer dans la lutte contre le chômage, il serait trop commode, sous prétexte que dans le passé il a maintes fois été utilisé par les employeurs de tous pays pour s'opposer aux conquêtes sociales les plus légitimes, de rejeter l'argument central mis en avant aujourd'hui par le patronat et le gouvernement allemands (« *Les trente-cinq heures sont une revendication stupide et absurde* », a dit M. Helmut Kohl, sans s'embarrasser de subtilités de courtoisie) comme, du reste, en France par la direction de Peugeot-Citroën. En faisant passer, dit celle-ci, de trente-huit heures et demie à trente-cinq heures, soit une réduction de 9 %, l'horaire de travail dans les usines d'Aulnay, de Levallois ou de Nanterre, on augmenterait de 12 %, compte tenu des dépenses fixes (congés payés, transport, cantine, etc.), les frais de main-d'œuvre. Quant à la fédération des employeurs allemands, elle chiffre à environ 18 % l'alourdissement des siens en cas de généralisation de la semaine de trente-cinq heures.

Réflexe de patron ou pas, il est un point qui ne souffre guère de discussion : parmi les causes du maintien et de la dégradation du chômage en Europe, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, figure en bonne place le manque de flexibilité du marché de l'emploi.

(Lire la suite page 43.)

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES PARTIELLES

Le PC conserve la mairie de Thionville

La tendance générale reste défavorable à la gauche

LIRE PAGES 6 ET 7



AU JOUR LE JOUR

Secret

Les Suisses ont refusé à une très forte majorité la levée du secret bancaire dans leur pays.

Il fallait de l'angélisme pour croire que ce peuple pousserait la vertu jusqu'à scier la branche sur laquelle il est confortablement assis. Voit-on la France renonçant à ses fromages, la Grèce à ses îles, les Etats-Unis au dollar ?

Le silence éternel des coffres helvétiques effraie ceux qui n'y possèdent rien ou n'en tirent aucun profit, même indirect : ces malheureux ne votent pas en Suisse.

BRUNO FRAPPAT.

L'INAUGURATION DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BORDEAUX

L'entrepôt des légendes

Le Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux devient musée.

Pour fêter l'événement, cette mutation d'un CAPC qui a poussé dans le bon sens, en mettant très haut la barre, en s'ouvrant au fil des années aux artistes nationaux et internationaux, sans oublier les meilleurs du cru bordelais, beaucoup de monde était sur les lieux le 18 mai.

Deux mille personnes, peut-être plus, conservateurs, critiques d'art, marchands, collectionneurs, artistes, amateurs... qui ont pu voir côte à côte le maire de Bordeaux et le ministre de la culture, le temps d'une visite à travers les expositions inaugurales des nouvelles salles, et entendre deux discours : celui de M. Jacques Chaban-Delmas *qui a* rappelé l'historique du centre créé il y a une dizaine d'années dans l'entrepôt Lainé acquis par la ville pour en faire un lieu de culture, et souligné que « *sans l'aide importante de l'Etat, nous n'aurions pu réaliser cet ensemble* ».

Celui de M. Jack Lang, qui a souligné l'originalité de ce nouveau musée « *un puits de vie à nul autre pareil, comme disait Delteil* » et s'est réjoui qu'« *au-delà des appartenances philosophiques, nous trouvions le moyen de construire ensemble des œuvres de beauté* ».

On ne devient pas comme ça du jour au lendemain l'un des tout premiers centres d'art contemporain en France, rang auquel le CAPC-musée peut désormais prétendre avec ses 2 500 mètres carrés supplémentaires, dont 1 000 de musée, une cafétéria et une bibliothèque.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 17.)

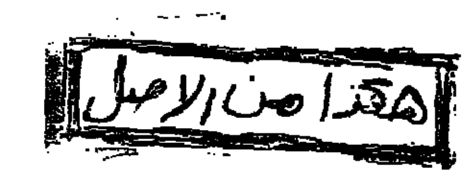
AU FESTIVAL DE CANNES

Le double pari du Canada et du Québec

Le théâtre d'ombres de Sergio Leone

Woody Allen le fou de Broadway

LIRE PAGES 14 ET 15



هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

L'AFFAIRE SAKHAROV

Le physicien n'est plus à son domicile

Les attaques contre le couple Sakharov ont repris dans la presse soviétique, en se concentrant sur Mme Elena Bonner, présentée comme l'*« officier de liaison »* entre son mari et l'Occident. Dans un article titré « Les renégats et leurs protecteurs » et publié dimanche 20 mai, les *Izvestia* traitent l'épouse d'Andreï Sakharov de *« personne mesquine, fielleuse et cupide, prête à tout vendre et trahir dans son intérêt »*.

Par la même occasion, le quotidien confirme pour la première fois, mais indirectement, que Mme Bonner *est désormais reléguée, comme son* mari, à Gorki : *« Dans ses actions antisoviétiques, Bonner est allée trop loin. Comme on sait, Sakharov a été puni pour ses activités antisociales, et maintenant les organes chargés de protéger les lois ont pris des mesures la concernant »*, écrit le journal.

Le quotidien apporte aussi des informations plutôt ambiguës sur la santé du couple Sakharov : *« On ne peut pas dire*, écrit le journal, *qu'ils rayonnent de santé : l'âge et aussi certaines habitudes, certains penchants ont laissé des traces »*, mais leur état est *« satisfaisant »*, poursuit le journal, qui en voit pour preuve le fait que M. Sakharov *« a pu obtenir il y a un an un permis de conduire après avoir subi l'examen d'une commission médicale »*.

Où se trouve exactement M. Sakharov ? Selon des sources dissidentes à Moscou – nous signale notre correspondant Dominique Dhombres. – Mme Bonner *a pu faire* savoir par télégramme aux enfants du physicien, qui résident à *Moscou*, que M. Sakharov avait été emmené de son domicile le 7 mai.

Cependant, comme l'a fait remarquer à Rome Mme Tatiana Yankelevitch, fille de Mme Bonner, ce télé*gramme a été envoyé* le 16 *mai, soit* neuf jours après le fait qu'il rapporte. D'autre part, il ne comporte aucune indication sur l'endroit où se trouverait le physicien, ce qui, selon Mme Yankelevitch, *« ne peut qu'inspirer la plus vive inquiétude »*. La fille de Mme Bonner avait été reçue auparavant par le président italien, M. Pertini, et s'était déclarée *« très touchée par l'affection de M. Pertini et par sa véritable et profonde connaissance » de l'affaire*.

A *Moscou, on indique* dans les milieux ouest-allemands, que M. Hans Dietrich Genscher est décidé à évoquer dans ses entretiens le cas des Sakharov. Samedi, l'ambassadeur de *France, M. Claude Arnaud, avait* remis, au nom des Dix, une note au ministère soviétique des affaires étrangères. Cette note exprime *« la vive préoccupation »* des Dix sur le sort des Sakharov, *mais son contenu* précis n'a pas été divulgué.

Comment l'ambassade américaine a appris la grève de la faim de l'académicien

Moscou *(AP)*. – C'est par *deux lettres laissées le 12 avril* par Mme Elena Bonner, dans la *voiture d'un de ses diplomates*, que l'ambassade des Etats-Unis, à *Moscou*, a *appris qu'Andreï* Sakharov *se préparait à* entreprendre une grève de la faim.

Un porte-parole de l'ambassade a déclaré, le 18 mai, que ces lettres, écrites par l'académicien lui-même, étaient adressées, l'une à M. Constantin Tchernenko, l'autre à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hartman. La première demandait au chef du parti soviétique de laisser Mme Bonner partir à l'étranger pour y suivre un traitement médical. L'autre informait l'ambassadeur *américain* de l'intention de M. Sakharov d'observer une *grève de la faim et* demandait que sa femme puisse bénéficier *pendant ce temps de l'asile de* l'ambassade.

Le 12 avril, a *expliqué le* porte-parole, Mme Bonner a quitté Moscou pour se rendre à Gorki où son mari est en exil, car elle avait reçu un télégramme lui annonçant qu'Andreï Sakharov devait être opéré d'urgence. Le même jour, elle avait demandé à s'entretenir avec un diplomate américain. Mme Sakharov n'étant pas autorisée à recevoir des visiteurs *étrangers* dans son appartement, la rencontre avait eu lieu sur un banc, dans un parc en bas de chez elle.

A l'issue de la conversation, le diplomate a proposé à Mme Sakharov *de l'accompagner à la* gare, où elle devait prendre le train pour Gorki. Arrivée à la gare, Mme Sakharov a expliqué au secrétaire qu'elle avait *sur elle* des documents qu'elle ne désirait pas voir tomber entre les mains des autorités soviétiques, et elle a demandé *si*, par précaution, elle ne pouvait pas les laisser dans la voiture. Le secrétaire a accepté et a découvert plus tard les deux lettres annonçant la grève de la faim qu'Andreï Sakharov mène depuis le 2 mai.

Les autorités soviétiques semblent avoir eu connaissance de *ces projets, puisque, le 4 mai*, l'agence Tass publiait une violente *attaque contre l'ambassade* des Etats-Unis qu'elle accusait de *préparer* un complot destiné à donner, à propos de *l'affaire Sakharov*, le signal d'une vaste campagne antisoviétique. L'agence Tass mentionnait, en particulier, que ce « plan » prévoyait que Mme Bonner chercherait asile à l'ambassade. L'agence ajoutait que l'« opération » avait échoué grâce à *« des mesures prises à temps par la police soviétique »*.

Arrestation à Moscou de quatre membres d'un mouvement pacifiste

Quatre membres d'un mouvement *pacifiste indépendant*, le Groupe pour l'établissement de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis, ont été arrêtés vendredi 18 mai, à Moscou, alors qu'ils re*cueillaient dans la rue des signatures* au bas d'une pétition appelant à une rencontre entre dirigeants soviétiques et américains ; les quatre pacifistes ont néanmoins réussi à recueil*lir trois cents signatures, ce qui* est tout à fait exceptionnel. Trois d'entre eux ont été relâchés après interrogatoire, le quatrième, Alexandre Rybtchenko, était toujours détenu samedi 19 mai.

D'autre part, deux jeunes dissidents juifs lettons, Tatiana Zunchein et Alexandre Balter, qui souhaitent émigrer en Israël, ont été interpellés samedi sous les yeux d'un correspondant de l'AFP avec lequel ils avaient rendez-vous dans une rue de Moscou. *Ils* ont été emmenés par six hommes en civil, tandis qu'une voiture du KGB bloquait le véhicule du journaliste. Les deux Lettons ont été relâchés après avoir été conduits dans une forêt des environs de Moscou, où ils ont, selon leurs propres dires, été menacés de violences. Le mari de Mme Zunchein a lui-même été arrêté en mars dernier après *avoir tenté de manifester* à Moscou pour le droit à l'émigration. Son procès devrait s'ouvrir prochainement.

D'autre part, nous signale notre correspondant, un traducteur-interprète d'italien, juif lui aussi, *M. Mark Bolchonok*, a essayé de faire parvenir une lettre à M. Mitterrand pour demander à émigrer en France. Sa *femme*, qui souhaite partir avec lui, a été amenée jeudi dernier dans un asile psychiatrique, après avoir avoir cherché sans succès à atteindre l'ambassade de France pour y porter son message. – *(AFP.)*

● *La situation des juifs d'URSS.* – Les dirigeants des communautés juives de dix pays européens, réunis à Paris les 17 et 18 mai, à l'initiative du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France), ont estimé que *« le durcissement actuel de la politique soviétique présage pour les juifs d'URSS l'entrée dans une zone de grands dangers »*. Selon les participants, *« tout semble confirmer l'intention des autorités soviétiques d'en finir avec le mouvement juif pour endiguer la contagion et, chemin faisant, roder des méthodes de répression face à la montée des oppositions démocratiques et nationales en URSS »*.

M. Marchais dénonce « une offensive lancée dans des buts politiques »

M. Georges Marchais, invité, le dimanche 20 mai, du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré, au sujet de la situation des époux Sakharov, que le PCF est *« pour le droit de circulation des hommes et des idées »*. M. Marchais a indiqué que, au nom du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, créé par le PCF en 1980 et qu'il préside, il s'est *« adressé au plus haut niveau de l'Union soviétique pour avoir une réponse précise, claire, à la question : quel est leur état de santé, est-ce qu'il y a danger pour la vie des époux Sakharov ? »*.

Le secrétaire général du PCF a donné lecture de la réponse qu'il avait reçue : *« L'état de santé de Sakharov, comme en témoignent les résultats médicaux obtenus à l'hôpital-clinique Semachko de la région de Gorki, où Sakharov est observé d'une manière régulière, est tout à fait satisfaisant. Quant à Helena Bonner, après l'avoir examinée, y compris à sa propre demande, des médecins hautement qualifiés ont constaté que son état de santé est tout aussi satisfaisant. Il est vrai qu'elle souffre d'une insuffisance coronnaire et qu'un infarctus local du myocarde a été décelé chez elle il y a un an. Cependant, son état de santé s'étant stabilisé, aucune aggravation ne s'est manifestée depuis. Il est vrai également qu'elle souffre d'une affection ophtalmique. Toutefois, cette dernière pourrait très bien être soignée dans une clinique ophtalmologique ordinaire. En ce sens, l'état de santé d'Helena Bonner n'exige même pas une hospitalisation, d'ailleurs, elle se trouve actuellement à son domicile de Gorki. »*

M. Marchais, incité à préciser sa position sur cette affaire, a déclaré : *« Le comité que j'ai l'honneur de présider intervient partout, en Union soviétique et ailleurs. C'est un premier point. Deuxième point : nous n'approuvons aucune atteinte aux droits de l'homme dans quelque pays que ce soit. Cela étant dit, je considère que l'offensive qui vient d'être à nouveau lancée sur cette question des époux Sakharov est lancée dans des buts politiques. »*

Interrogé sur le projet de voyage de M. François Mitterrand en Union soviétique, M. Marchais a déclaré : *« Mon opinion est qu'il devrait y aller, et cela pour une raison fondamentale. Je pense qu'il faut savoir ce que l'on veut. Nous connaissons actuellement une période de tension internationale extrêmement sérieuse (...), dangereuse. (...) Par conséquent, conformément aux engagements pris par le président de la République, conformément à l'accord conclu entre le Parti communiste et le Parti socialiste, je pense que la majorité de gauche et le gouvernement de gauche se doibent d'œuvrer en faveur de la paix, pas seulement en faveur de la paix en soi, mais de la paix et du désarmement, comme nous l'avons d'ailleurs dit dans le communiqué commun [du 23 juin 1981], de la dissolution des blocs militaires.*

(...) Le meilleur moyen de le préparer, c'est précisément de dialoguer, de discuter, quels que soient les différends, les différences, les divergences, les reproches que l'on peut faire à tel ou tel pays, à tel ou tel système. Le dialogue est absolument nécessaire, et je considère qu'il est aujourd'hui urgent. (...) Voilà la raison pour laquelle je pense qu'il serait bien que le président de la République renoue le dialogue avec les Soviétiques. »

L'art de l'ambiguïté

L'intérêt principal des informations communiquées par M. Marchais est qu'elles ne comportent aucune date, et sont rédigées en des termes qui permettent toutes sortes d'interprétations. A cet égard, la réponse reçue samedi par le secrétaire général du PCF, qui avait interrogé les autorités soviétiques « au plus haut niveau », *ressemble tout à fait à la dépêche publiée la veille, vendredi 18 mai, par l'agence Tass qui, elle aussi, évoquait les problèmes cardiaques de Mme Bonner et l'état de santé de son mari, selon un diagnostic établi « après le 24 avril ».*

De même que la dépêche de l'agence Tass, la réponse adressée à M. Marchais évite soigneusement toute allusion à la grève de la faim que le couple a entamée en début mai. Elle ne permet même pas d'affirmer que M. Sakharov est hospitalisé, puisqu'elle indique seulement qu'il est « observé d'une manière régulière » dans un hôpital de Gorki, ce qui peut être une simple allusion à la surveillance médicale dont le physicien, qui est affecté de divers troubles, fait l'objet au cours de son existence « normale » d'habitant de Gorki.

Les informations transmises par M. Marchais recèlent cependant une indication intéressante, puisqu'elles précisent que Mme Bonner « se trouve actuellement à son domicile de Gorki », *ce qui*, a contrario, *semble confirmer que M. Sakharov, lui, n'y est plus.*

*En novembre 1982, M. Marchais avait déjà communiqué, également au cours d'un « Grand jury RTL-*le Monde *», des informations sur la santé d'un autre dissident célèbre, Anatoli Chtcharansky, qui purge depuis 1978 une peine de treize ans de prison pour « espionnage ».*

Interrogé sur la valeur qu'il accordait à ces informations officielles, tant sur la santé du dissident que sur les raisons de son emprisonnement, M. Marchais avait répondu, à l'époque : « Je n'ai certes aucune raison d'y croire absolument mais, *a priori*, je n'ai aucune raison de ne pas y croire. »

DIPLOMATIE

M. Gromyko rejette la proposition française de prélèvement sur les budgets militaires au profit du développement

Dans une longue lettre adressée à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, et publiée samedi 19 mai par l'agence Tass, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, expose l'avis de son gouvernement sur *« la corrélation entre désarmement et développement »* et critique *« le refus des Etats-Unis et de leurs alliés nord-atlantiques d'accepter une compression de leurs crédits militaires »*. M. Gromyko s'en prend à cet égard, sans citer la France, aux propositions faites par M. Mitterrand à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier et reprises ce mois-ci dans un mémorandum adressé au secrétaire général (*le Monde* du 10 mai).

Après avoir rejeté comme *« foncièrement étrangère à l'Union soviétique »* les propositions visant à la *« transparence »* des dépenses militaires, car elles équivaudraient à *« substituer à la compression des budgets militaires des recherches comptables délibérément compliquées »* et des *« controverses interminables sur les chiffres »*, le ministre soviétique écrit : *« L'idée d'introduire un « impôt » sur les dépenses militaires est tout aussi dénuée de réalisme. Elle reviendrait à ne pas arrêter la course aux armements mais à obliger à verser une sorte de taxe sur sa poursuite. Cela pourrait conduire à une situation paradoxale, dans la mesure où le désir d'obtenir plus de moyens en fonction du volume des arsenaux dans d'autres Etats engendrerait dans certains pays un intérêt à voir s'accélérer la course aux armements et non son arrêt. »*

De même, l'idée d'une conférence sur le thème *« désarmement et développement »* (une autre proposition française) est rejetée par M. Gromyko. Non seulement, en effet, *« une telle conférence ne serait nullement liée à des mesures de désarmement »*, selon le ministre soviétique, mais encore elle *« pourrait être exploitée par les détracteurs du désarmement afin de camoufler leur refus d'accepter des mesures tangibles de limitation des armements »*.

M. Tchernenko réclame une « renonciation totale aux armes antisatellites »

D'autre part, M. Tchernenko, dans un message adressé à des savant américains et publié samedi 19 mai par l'agence Tass, se déclare à nouveau décidé à *« faire le maximum d'efforts pour que les sinistres projets d'extension de la course aux armements à l'espace ne deviennent pas une réalité »*. Il demande le *« strict respect »* du traité sur les antimissiles signé en 1972 entre les Etats-Unis et l'URSS, une *« renonciation solennelle à l'idée même de déploiement de systèmes antimissiles dans l'espace »*, et enfin une *« renonciation totale aux armes antisatellites, comprenant la destruction des systèmes analogues déjà existants »*.

« Il est indispensable, déclare encore le chef de l'Etat soviétique, *d'amorcer des négociations officielles, sans condition ni restriction aucune, en vue de fermer solidement toutes les voies de la militarisation de l'espace cosmique. »*

On sait que l'URSS a soumis, le 23 mars dernier, à la conférence du désarmement de Genève un projet visant à interdire la mise en place d'armes antisatellites dans l'espace. Ce texte a été rejeté le 2 avril par M. Reagan, qui considère une telle interdiction comme *« impossible à vérifier »* dans les conditions actuelles de la technique.

LA RENCONTRE DE MM. MITTERRAND ET KOHL

La France veut « verrouiller » le front des Neuf contre la Grande-Bretagne

M. Mitterrand a rencontré le chancelier Kohl, dimanche soir 20 mai à Sarrebruck, principalement pour évoquer avec lui la préparation du prochain conseil européen, convoqué les 25 et 26 juin prochain à Fontainebleau. Le chef du gouvernement ouest-allemand a réaffirmé, à l'issue de l'entretien, la volonté de son pays de participer de son mieux, économiquement et financièrement, à la construction européenne, et a appelé de ses vœux un compromis sur le problème de la contribution budgétaire britannique. M. Mitterrand, de son côté, a simplement indiqué qu'il avait surtout été question de *« problèmes pratiques »* au cours de l'entrevue et a constaté que, malgré la persistance du contentieux budgétaire avec Londres, *« l'Europe vit »*.

La brève visite que M. Mitterrand a rendue à M. Kohl illustre la volonté de la France de « verrouiller » le front – pour l'instant uni – des Neuf contre la Grande-Bretagne. Paris, qui assure la présidence du Conseil européen jusqu'au 30 juin, tient beaucoup à ce que cette affaire du budget ne tourne pas à une controverse franco-britannique. On estime, en outre, du côté français, que Mme Thatcher mise sur la désagrégation de ce front, à l'automne, du moins si rien n'est réglé d'ici là. Les « petits receveurs », comme on dit dans le jargon communautaire, c'est-à-dire les petits pays de la CEE qui perçoivent davantage qu'ils ne versent, risquent alors de reconsidérer leur opposition aux exigences britanniques si, en raison du refus de Londres, la Communauté se trouve en panne de trésorerie et ne peut leur verser aux échéances prévues les sommes qu'ils en attendent.

La France tente donc de convaincre ses partenaires que la CEE pourra, s'il le faut, faire face à ces embarras de trésorerie, quitte à vivre chichement (on parle d'économies de 800 millions d'ECU dans les dépenses), et que tout « chantage » britannique sur ce terrain doit être considéré avec sérénité. Mais c'est là une argumentation qui se heurte à la question de l'accroissement des ressources propres de la Communauté : l'augmentation de la TVA ne produira d'effet qu'à partir de 1986, et cet effet risque d'être en partie absorbé par les conséquences budgétaires de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal.

Manifestement, M. Mitterrand se garde donc deux fers au feu : il fera tout ce qui est en son pouvoir pour que Fontainebleau soit un succès, qui viendrait heureusement couronner six mois d'efforts à la présidence du conseil européen ; mais en cas de nouvel échec, les Britanniques doivent savoir que la Communauté ne se laisserait pas paralyser. D'autant moins, même, que le chef de l'Etat va sans doute proposer à ses partenaires, à Fontainebleau, une procédure de décision qui permettrait de retrouver l'« esprit de Luxembourg », autrement dit le compromis adopté par les Six en 1966, et qui réservait l'obligation de l'unanimité aux situations dans lesquelles les intérêts vitaux de l'un des Etats membres sont en jeu. M. Mitterrand souhaite que l'on en revienne à la procédure du simple vote (ce qui se pratique d'ailleurs de plus en plus à Bruxelles ces dernières semaines.

En revanche, on semble finalement écarter pour l'instant, du côté français, l'idée de « l'Europe à deux vitesses », permettant de se passer des Britanniques dans certains domaines de l'action communautaire, pour lui préférer celle d'une prochaine réunion des six pays fondateurs, destinée à *« réfléchir sur l'avenir de la CEE »*. Mais il ne déplairait pas à l'Elysée que l'initiative en revînt, officiellement, à un autre Etat membre, qui pourrait fort bien être la République fédérale...

Enfin, Paris se préoccupe de la montée d'un problème encore mal perçu des milieux européens, mais que les présidences suivantes pourraient avoir à traiter rapidement : celui de la contribution budgétaire allemande. La RFA est, elle aussi, un « contributeur net » : elle verse à la Communauté plus qu'elle n'en reçoit, et pour des raisons plus défendables que la Grande-Bretagne. Elle a fini par accepter le démantèlement, en deux temps, des montants compensatoires monétaires. Sera-t-elle aussi conciliante sur le terrain du budget ? Le prochain sommet régulier franco-allemand, la semaine prochaine à Rambouillet, devrait permettre un premier échange de vues sur le sujet.

BERNARD BRIGOULEIX.

DIPLOMATIE

Moscou a augmenté le nombre de ses sous-marins nucléaires près des côtes américaines

annonce le maréchal Oustinov

De notre correspondant

Moscou. – Confirmant un avertissement formulé par Brejnev, qui avait annoncé dès mars 1982 son intention de placer les Etats-Unis *« dans une situation analogue »* à celle que créerait pour l'URSS le déploiement des missiles américains en Europe occidentale, le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, révèle, dans des « réponses » faites à l'agence TASS et publiées dimanche 20 mai par celle-ci, que le pouvoir de destruction des sous-marins soviétiques croisant près des côtes américaines a été renforcé.

« Nous avons augmenté le nombre de nos sous-marins armés de missiles nucléaires près des côtes américaines. Leur puissance, leur précision, leur capacité à atteindre leurs cibles sur le territoire des Etat-Unis et leur temps de vol constituent un contrepoids équitable à la menace que font peser sur nous et sur nos alliés les nouveaux missiles américains en Europe », déclare le ministre soviétique de la défense. Dressant un parallèle avec le temps de vol des Pershing 2, le maréchal Oustinov suggère que ces missiles, lancés à partir de sous-marins, sont capables d'atteindre les systèmes d'armement ou les villes des Etats-Unis dans un délai de huit à dix minutes.

Le ministre soviétique indique, d'autre part, que le déploiement de *« missiles tactiques opérationnels de portée accrue »* (les SS-22 qui peuvent porter à 1 000 kilomètres) a commencé en décembre 1983 en Tchécoslovaquie et en RDA, et que l'URSS se prépare, si l'OTAN poursuit l'installation des Pershing-2, à augmenter le nombre des SS-20 pointés sur l'Europe occidentale. *« Une attaque nucléaire contre l'URSS et ses alliés conduirait inévitablement à une riposte immédiate et inévitable, à la fois contre les territoires où des missiles ont été déployés et contre ceux d'où est venu l'ordre de les lancer »*, précise le maréchal Oustinov.

Un accueil plutôt frais pour M. Genscher

On ne saurait être plus clair à l'égard de la RFA, seul pays européen où se trouvent des batteries de Pershing-2. Ce faisant, le ministre soviétique de la défense consolide l'élément essentiel de la stratégie occidentale, à savoir le « couplage » entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis. La publication de cette déclaration le jour même de l'arrivée à Moscou de M. Genscher, ministre des affaires étrangères de Bonn, montre d'autre part que le temps des ménagements à l'égard de la RFA est décidément bien terminé.

Le maréchal Oustinov sous-entend que cette visite de quarante-huit heures n'a guère d'objet, puisqu'il rejette par avance les tentatives du chef de la diplomatie ouest-allemande pour faire revenir les Soviétiques à la table des négociations sur les euromissiles et les armes stratégiques. La position soviétique – pas de dialogue tant qu'on ne retourne pas à la situation antérieure au déploiement des Pershing-2 – est connue depuis l'automne dernier, mais la réaffirmer ainsi, pratiquement à l'heure même où M. Genscher atterrit à Moscou pour proposer ses bons offices, indique le peu de considération dans lequel on tient ici désormais les éventuelles susceptibilités ouest-allemandes.

M. Genscher a été, en outre, accueilli par une campagne de presse extrêmement virulente contre *l'« esprit de revanche »* attribué à la RFA et la montée supposée du néonazisme dans ce pays. Des articles consacrés à ces sujets apparaissent préiodiquement dans les journaux soviétiques, mais ils cessent généralement à l'approche de la visite d'une personnalité ouest-allemande. Cette fois-ci, l'imminence de l'arrivée de M. Genscher les a fait redoubler.

« L'ivresse revancharde s'est emparée de certains milieux d'Allemagne occidentale (...) après l'accession au pouvoir du bloc conservateur CDU-SCU », écrit, samedi 19 mai, M. Iouri Kornilov dans le quotidien *la Vie rurale*. *« Il existe actuellement en RFA de nombreuses unions et amicales revanchardes, dont l'Union des exilés, regroupant deux millions cinq cent mille membres, est la plus importante. (...) Plus de quarante représentants de ces organisations siègent au Bundestag. Rien que cette année, plus de 40 millions de marks ont été accordés à ces groupes par le gouvernement fédéral ou par les Länder »*, poursuit-il. La télévision soviétique a diffusé, samedi soir, à la veille de l'arrivée de M. Genscher, un long reportage sur la vente d'insignes nazis en RFA.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères est donc reçu fraîchement à Moscou. Il s'entretient, ce lundi, avec son homologue soviétique, M. Gromyko, et pourrait rencontrer, mardi, M. Tchernenko. M. Genscher devait d'autre part poser, mardi, la première pierre de la nouvelle chancellerie destinée à remplacer l'ancien hôtel particulier construit au siècle dernier pour une de ses maîtresses par Morosov, un industriel sucrier, plus tard ami de Lénine et des bolcheviks, hôtel qui abrite actuellement la représentation de la RFA.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Trois Soviétiques faits prisonniers par la résistance afghane ont été libérés en Suisse

Deux restent à l'Ouest

De notre correspondant

Berne. – Trois des dix soldats soviétiques capturés par la résistance afghane et internés en Suisse ont été libérés, dimanche 20 mai, une semaine avant le terme de leur peine de deux ans de détention. Comme les autorités helvétiques l'avaient déjà laissé entendre, deux d'entre eux ont choisi de rester en Suisse, tandis que le troisième regagnait immédiatement l'URSS par le vol régulier de l'Aeroflot.

Les deux premiers on été confiés à une organisation de charité de gauche, l'Entraide sociale ouvrière. Officiellement, ils n'ont pas demandé l'asile politique. L'Entraide sociale ouvrière se chargera de leur trouver un logement et du travail ainsi que de leur enseigner une langue occidentale. Par souci de discrétion et pour prévenir des manifestations, les autorités helvétiques ont préféré avancer l'échéance de leur libération prévue, à l'origine, pour le 28 mai.

Le porte-parole du département fédéral des affaires étrangères a confirmé que le gouvernement soviétique avait élevé une protestation auprès de Berne *« non pas parce que deux des internés libérés demeurent en Suisse »*, mais pour reprocher aux autorités helvétiques d'avoir *« influencé leur décision »*.

Aux termes d'accords bilatéraux passés entre le CICR, la résistance afghane et l'URSS, onze soldats soviétiques ont jusqu'ici été transférés en Suisse. La Confédération a pour mission d'assurer leur hébergement au pénitencier militaire de Zugerberg, près de Zug, en Suisse centrale. L'un d'eux, Iuri Vachtchenko, s'est évadé en juillet dernier et a demandé l'asile politique à l'Allemagne fédérale. Dans une émission diffusée le 18 mai par la télévision romande, ce jeune Russe de vingt ans, né près de Krasnoïarsk, en Sibérie, a expliqué les raisons de son évasion : *« Je ne voulais pas rentrer dans mon pays, car je connaissais le sort réservé aux anciens prisonniers à leur retour après la deuxième guerre mondiale. Je ne voulais pas passer non plus deux ans dans cette prison où j'avais l'impression de perdre mon temps et où on m'empêchait de lire la littérature de l'émigration. »*

Des sept Soviétiques encore internés en Suisse, deux devraient être élargis le 19 août prochain. En principe, la situation de ces soldats est régie à la fois par la troisième convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre et par les accords passés avec chacune des parties intéressées. Des difficultés sont cependant apparues sur l'interprétation d'une clause prévoyant le rapatriement des détenus dès la fin des hostilités, l'URSS n'ayant jamais reconnu être en guerre en Afghanistan.

Dans un communiqué diffusé dimanche 20 mai à Genève, le CICR tient à préciser qu'*« il n'agit jamais contre la volonté des gens qu'il assiste »*. Il rappelle également *« les limites intolérables qui lui sont imposées dans son action humanitaire en Afghanistan depuis le début du conflit. En dépit des démarches répétées auprès des gouvernements afghan et soviétique, le CICR n'a pas été autorisé, sinon lors de deux brèves missions en 1980 puis en 1982, à agir à l'intérieur de l'Afghanistan »*.

J.-C. B.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

La Ligue arabe invite l'Iran à cesser ses attaques contre les bâtiments des pays non belligérants

Un conseil extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères, réuni à Tunis, a adopté, dimanche 20 mai, une résolution modérée appelant l'Iran à cesser ses attaques contre les bâtiments et les installations portuaires des Etats nonbelligérants de la région. curieusement, la résolution passe totalement sous silence les attaques plus nombreuses de l'aviation irakienne contre les bâtiments naviguant dans le Golfe. Selon des sources proches de la conférence, cette discrimination provient du fait que les attaques irakiennes ont lieu dans des zones déclarées *« de guerre »* – ce qui, en réalité, n'est pas toujours le cas, – alors que les attaques iraniennes ont eu lieu dans les eaux territoriales et internationales du Golfe et sans avertissement.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Chara, et son collègue libyen, M. Abdel Salem Triki, ont tenté, en vain, d'empêcher que l'Iran soit désigné nommément, en invoquant la règle d'unanimité de la Ligue, qui donne à chacun des vingt et un Etats membres le droit de veto. Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud El Fayçal, a déclaré avant son départ de Ryad que les Etats arabes devraient peut-être *« prendre des mesures »* pour mettre fin à la crise du Golfe, car *« l'agression iranienne est devenue si grave et si dangereuse que la Ligue arabe n'a d'autre choix que d'agir »*.

La veille, le ministre de la défense saoudien, le prince sultan Ibn Abdel Aziz, avait affirmé que les attaques perpétrées contre les pétroliers dans le Golfe *« ne devaient pas rester impunies »*, mais avait refusé de préciser si des mesures spécifiques avaient été prises en ce sens. En conséquence, le ministre saoudien des affaires étrangères, intervenant samedi à Tunis devant le conseil ministériel de la Ligue arabe, avait exigé une *« action immédiate »*, car *« il n'est plus possible de rester spectateur devant l'escalade de la guerre entre l'Iran et l'Irak »*. Le ministre saoudien avait fini cependant par demander l'adoption d'une position commune par les pays arabes *« pour éviter un élargissement du conflit à toute la région »*.

Vers un affrontement militaire irano-soudien ?

Malgré le ton modéré de la résolution de Tunis, les pays pétroliers du Golfe, et en particulier l'Arabie Saoudite, pourraient dans un proche avenir être amenés à intervenir aux côtés de l'Irak dans le conflit qui l'oppose à l'Iran. Selon la presse américaine, l'Arabie Saoudite, qui dispose de forces armées modernes et bien entraînées, pourrait bien être le premier Etat de la région à se *« frotter »* militairement à l'Iran. On rappelle à ce propos que le premier affrontement direct entre pilotes saoudiens et iraniens a failli avoir lieu le 9 mai. Alertés par des avions radar américains AWACS d'un raid aérien iranien contre le pétrolier saoudien *Al Ahood*, deux F-15 saoudiens ont décollé en catastrophe pour intercepter les attaquants mais sont apparemment arrivés trop tard pour empêcher l'attaque.

Entre-temps, les deux pays belligérants poursuivent leurs campagnes de propagande et d'explication. Le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, a affirmé dimanche que le blocus irakien des ports de l'Iran allait se resserrer davantage au cours des trois prochains mois, tandis que le président de la République iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, réaffirmait dimanche la détermination de son pays à paralyser les exportations pétrolières de la région si les siennes étaient bloquées par les attaques irakiennes.

A Londres, le *Financial Times* indique que les pétroliers ont pratiquement cessé de naviguer depuis la semaine dernière dans le Golfe, car leurs armateurs hésitent à leur faire courir le risque d'être attaqués. Le journal affirme que les primes d'assurance ont pratiquement doublé depuis l'attaque dont ont été l'objet deux pétroliers koweïtiens et un bâtiment saoudien à l'extérieur de la zone d'exclusion décrétée par les Irakiens autour du terminal iranien de l'île de Kharg. Ces risques nouveaux, poursuit le *Financial Times*, ont eu pour résultat de porter à plus de 5 millions de dollars (45 millions de francs français environ) l'assurance d'un pétrolier effectuant un transport entre Kharg et Rotterdam.

A Tokyo, on indiquait dimanche, de sources gouvernementales japonaises, que le sommet de Londres, du 7 au 9 juin, déciderait des mesures en faveur des pays dont les approvisionnements en brut sont désorganisés par l'intensification de la guerre irano-irakienne. Selon ces mêmes sources, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés du monde occidental demanderont à Téhéran et à Bagdad de cesser leurs attaques contre des pétroliers dans le Golfe et d'entamer des négociations pour mettre fin à leur conflit. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Liban

Le faux départ des « soldats de Dieu » de Baalbek

Quatre avions israéliens ont bombardé, dimanche 20 mai, un camp de miliciens pro-iraniens proche du village de Janta, situé à 5 kilomètres de la frontière syrienne et à près de 25 kilomètres de la ville de Baalbek.

***D'autre part, un soldat syrien a été blessé samedi lors d'un* incident avec des miliciens libanais pro-iraniens de la ville de Baalbek. Cet incident survient au moment où, ainsi que l'indique notre correspondant à Beyrouth, les militants d'Amal islamique, branche dissidente pro-iranienne du mouvement chiite Amal, dirigé par Hossein Moussaoui, paraissaient quitter la région de Baalbek.**

De notre correspondant

Beyrouth. – *« Les Iraniens s'en vont. »* Dans la Bekaa-Nord, sous contrôle syrien, la nouvelle qui s'était répandue, la semaine dernière déjà, a été accueillie avec soulagement, car elle a été ressentie comme l'indice d'un retour sinon à la normale – rien n'est normal nulle part au Liban – du moins au *statu quo ante* de l'ordre syrien, familier et somme toute modéré. Les *gardiens de la révolution*, venus de Téhéran durant le second semestre de 1982 à la faveur du bouleversement créé par l'invasion israélienne et qui avaient fait de Baalbek leur fief, ont fait leurs paquets.

Mais, aux dernières nouvelles, *« ils ne sont pas partis »*. Ce qui cadre avec la méthode des dirigeants syriens consistant, quand ils veulent mettre des alliés *« rivaux »* à l'écart, à procéder par touches successives, quitte à donner, si nécessaire, l'estocade finale. Le cas des Palestiniens de M. Arafat est encore dans toutes les mémoires, même s'il n'y a pas de commune mesure entre les deux affaires. La Syrie supportait assez mal, à vrai dire, ces *« soldats de Dieu »* venus il y a un an et demi empiéter sur ce qui subsistait de sa chasse gardée au Liban. Être alliés de Téhéran sur le plan régional ne signifiait guère, en effet, pour Damas, partager le pouvoir avec les hommes de l'ayatollah Khomeiny dans sa zone d'influence libanaise.

Avec la patience, qui le caractérise le régime syrien s'est d'abord accommodé, à son corps défendant, de la présence iranienne tant qu'il était en position de faiblesse et tant qu'il avait un compte à régler en priorité avec les Palestiniens. Cependant, même à cette époque, les troupes syriennes étaient intervenues pour empêcher un débordement des Iraniens hors de Baalbek. Cela s'était traduit en 1983 par quelques accrochages limités, mais efficaces.

Les gardiens de la révolution, se sont donc cantonnés à Baalbek, qu'ils ont plus ou moins transformé en « ville à l'iranienne », y prohibant les boissons alcoolisées et s'employant à y restaurer l'usage du voile, voire à y introduire le tchador pour les femmes avec, dit-on, *prime mensuelle de 300 LL* (450 F) à l'appui. La population des lieux toute chiite qu'elle soit en majorité, bien que Baalbek compte aussi des chrétiens et des sunnites, manifestait peu d'enthousiasme pour le style khomeiniste, l'acceptant sans vraiment y adhérer. De plus, les Iraniens s'appuyant à Baalbek sur des dissidents extrémistes du mouvement chiite Amal, dont le chef est M. Hussein Moussaoui, la victoire à Beyrouth de la branche principale d'Amal dirigée par M. Berri, en renforçant celle-ci, affaiblit *ipso facto* sa rivale.

Les Syriens ont profité de cette conjonction de facteurs pour, dans une première phase, *réduire le poids des gardiens de la révolution* venus d'Iran, quitte à les éliminer éventuellement par la suite. Selon des informations circulant à Beyrouth-Ouest, M. Berri aurait reçu la promesse à Damas (lorsqu'il y négociait les conditions de son acceptation du gouvernement d'union nationale, qu'il avait commencé par récuser), d'être débarrassé par la Syrie de la branche dissidente d'Amal dans la Bekaa, ce qui impliquait une mise au pas des Iraniens khomeinistes.

Les relations d'Amal avec Téhéran, sans être franchement mauvaises, sont, en pratique, plutôt lâches. M. Hussein Moussaoui a démenti les informations de presse faisant état de son départ de Baalbek. De son côté, le chargé d'affaires d'Iran à Damas a déclaré que les *gardiens de la révolution* se trouvaient toujours dans la Bekaa et y demeureraient.

Néanmoins, « quelque chose a changé » au cours des deux dernières semaines, de l'avis de la population, dans cette région du Liban.

LUCIEN GEORGE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 152 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ASIE

Inde

DANS LA RÉGION DE BOMBAY
Les heurts entre musulmans et hindous ont fait plus de cent morts

New-Dehli. – Cent morts, deux cent cinquante blessés, six mille à sept mille personnes sans abris, et mille cinq cents arrestations : tel est le bilan des émeutes religieuses qui ont éclaté, vendredi 18 mai, à Bombay et dans sa banlieue. Un bilan que les autorités et l'armée, qui semblent avoir repris le contrôle de la situation, espèrent définitif.

Imposé vendredi, le couvre-feu à Bhiwandi, Thana et le centre de Bombay, a été prolongé jusqu'à ce lundi au moins. Le premier ministre, Mme Gandhi, « *consternée* » par les événements, a visité les lieux dévastés dans la journée de lundi. Elle avait auparavant dépêché sur place son ministre de l'intérieur, M. P.C. Sethi, chargé d'établir un catalogue des mesures d'urgence à prendre pour venir en aide aux sinistrés.

La télévision nationale a montré des images de désolation. Des quartiers entiers de bidonvilles totalement détruits, des ruines fumantes, des familles et des enfants en pleurs, des rangées de cadavres et de blessés alignés dans les hôpitaux. La plupart des victimes ont été atrocement mutilées, après avoir été sauvagement lynchées à coups de bouteilles, de couteaux et de barres de fer. Certaines personnes ont été brûlées vives dans leurs abris de fortune et d'autres, une bonne douzaine selon les témoins, sont tombées sous les balles de la police, invitée dès vendredi à tirer sans sommations sur les émeutiers les plus excités.

Pauvreté et promiscuité

La presse indienne n'étant pas autorisée à publier des informations « *de nature à monter une communauté contre une autre* », il est difficile d'établir qui, des hindous ou des musulmans, a le plus souffert de ces soixante-douze

De notre correspondant

heures de furie. Une chose est sûre, à les voir hébétées avec leurs enfants en haillons, au milieu des ruines de leurs masures, les victimes ont en commun une très grande pauvreté. Le paupérisme, la promiscuité (le tiers de la population de Bombay et des environs vit dans des bidonvilles surpeuplés), la lutte quotidienne pour survivre, l'ignorance qui engendre l'intolérance, entretenue par les fanatiques des deux camps, sont à l'origine des affrontements.

Une injure, proférée par le chef d'un mouvement violemment régionaliste et hindouiste (1) à l'endroit du prophète Mohamed, outrage nié, mais largement repris et commenté par une partie de la presse ourdoue (langue des musulmans en Inde et au Pakistan), a mis, cette fois, le feu aux poudres (*le Monde* daté 20-21 mai).

En 1970, des émeutes de nature identique avaient éclaté au même endroit et provoqué la mort d'une centaine de gens. Au cours des quatorze années qui séparent ces deux grandes explosions à Bombay, des dizaines d'affrontements, certes moins meurtriers, ont eu lieu dans d'autres parties du pays entre les deux principales communautés religieuses de l'Inde.

La minorité musulmane (12 % de la population contre 83 % d'hindous), malgré les réels efforts d'équité faits par le gouvernement central, se sent mal aimée et conserve souvent une mentalité d'assiégé.

Certains de ses membres ne se font pas à l'idée d'être devenus quantité négligeable sur une terre que leurs ancêtres mogols gouvernèrent pendant cinq siècles et qui porte aujourd'hui partout les traces de la gloire musulmane passée. D'un autre côté, le chauvinisme hindou et ses porte-parole, qui accusent périodiquement les adeptes de l'islam d'être des traîtres potentiels, plus ou moins tournés vers l'adversaire pakistanais, enregistre depuis quelques années une inquiétante montée en puissance.

Certains, parmi leurs hérauts les plus bruyants, vont parfois jusqu'à réclamer la conversion des « hérétiques » à l'hindouisme, ou leur déportation pure et simple de l'autre côté de la frontière nord-ouest. Séquelles psychologiques du grand partage de 1947, qui donna naissance, dans le sang et la douleur, au Pakistan.

PATRICE CLAUDE.

(1) Ce mouvement, le Shiv Sena, qui se réclame notamment de Shivâji Bhonsle, un homme de guerre marathe du dix-septième siècle, est animé d'un esprit nationaliste marathe militant (ayant conduit à la formation de l'Etat de Bombay, le Maharasthra), ainsi que d'un hindouisme fervant animé d'un esprit de revanche à l'égard des musulmans.

Chine

● *Visite du président de Sri-Lanka.* – Le président de Sri-Lanka, M. Junius Richard Jayawardene, est arrivé dimanche 20 mai à Pékin pour une visite officielle de cinq jours. Il s'agit de la première visite en Chine d'un chef d'Etat de Sri-Lanka depuis que les deux pays ont établi des relations diplomatiques en 1957. – *(AFP.)*

EUROPE

Suisse

Les électeurs se sont prononcés à une forte majorité pour le maintien du secret bancaire

Berne. – Les Suisses ont rejeté, le dimanche 20 mai, par 73 % de non contre 27 % de oui, l'initiative populaire du Parti socialiste « *contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques* ». Le refus a été général dans tous les cantons.

A Bâle-ville, où il a fait son meilleur score, le projet n'a recueilli que 37 % des voix. Dans les cantons de langue française, l'opposition a été encore plus marquée qu'ailleurs : près de 90 % de « non » dans le Valais et 82 % à Genève.

Pour la grande majorité des Suisses, le principe du secret bancaire reste donc un tabou. Même si le projet visait à une plus grande justice sociale, les citoyens redoutaient de voir l'Etat s'immiscer davantage dans leur vie privée, en particulier dans leurs comptes bancaires. Surtout en période de récession, ils ne souhaitaient pas porter atteinte à un secteur essentiel de l'économie. Les banques ne s'étaient pas fait faute de rappeler le rôle qu'elles ont dernièrement joué pour renflouer certaines entreprises, notamment dans l'horlogerie. Elles avaient aussi mis en garde contre la concurrence d'autres places financières et contre une éventuelle fuite des capitaux en cas d'acceptation de l'initiative.

Dans la mesure où il a amené les banques à sortir de leur réserve coutumière, le débat n'aura pas été entièrement inutile. Dans le sillage du scandale qui avait éclaté en 1977 dans la filiale du Crédit suisse à Chiasso, les autorités ont décidé de réviser la loi sur les banques. En attendant, en vertu d'une convention de diligence passée avec la Banque nationale, les banques helvétiques sont tenues d'établir l'identité précise de chaque client et de ne pas favoriser l'évasion de capitaux. Elles doivent, dans certains cas, renseigner les tribunaux lorsqu'il y a procédure civile ou pénale suisse, voire étrangère. Après le rejet massif des propositions socialistes, il est cependant peu probable que la révision de la loi sur les banques aboutisse à des réformes en profondeur.

De notre correspondant

Par un score plus serré (51 % contre 49 %), les Suisses ont également repoussé une autre initiative « *contre le bradage du sol national* ». Emanant des milieux d'extrême droite et xénophobes, mais également soutenu par le parti socialiste – qui souhaitait lutter contre la spéculation foncière – et les écologistes, ce projet visait à interdire toute vente de résidences secondaires à des étrangers résidant hors de Suisse. En cas d'acceptation, cette disposition aurait surtout pénalisé les régions à vocation touristique. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été rejetée par 84 % des votants en Valais et dans l'ensemble de la Suisse romande et au Tessin, alors qu'elle était acceptée à Zurich, Berne et dans les cantons frontaliers avec l'Allemagne.

Le gouvernement avait fait campagne contre l'initiative, mais souhaite néanmoins mettre un frein à l'acquisition de biens fonciers par les étrangers. Une nouvelle loi entrera en vigueur en 1985, limitant à deux mille deux cents par an et pour l'ensemble du pays les autorisations de ventes de biens immobiliers à des personnes domiciliées à l'étranger.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFRIQUE

Les ambassadeurs africains dans la France profonde

De notre envoyée spéciale

Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse). – *Pour la deuxième année, et cette fois à l'invitation de M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, une quarantaine d'ambassadeurs africains ont pu, l'espace d'une journée, vendredi 18 mai, découvrir un peu la « France profonde » et ses richesses. Dans cette partie du Vaucluse où le vin est roi, c'est à des visites de caves qu'étaient d'abord conviés les représentants africains, qui ont pu apprécier divers crus des Côtes-du-Rhône et s'initier aux arcanes d'une bonne vinification.*

Cette rencontre informelle et détendue a aussi donné l'occasion à M. Guy Penne de rappeler « le sens et la portée » *de la politique africaine de la France, dont il a réaffirmé les principes :* « Solidarité politique, solidarité économique et solidarité dans le domaine de la sécurité, solidarité politique sans hypocrisie, ni complaisance », *a déclaré le conseiller aux affaires africaines de M. Mitterrand, qui a poursuivi :* « Nous ne cherchons à imposer aucun modèle. Nous nous réservons le droit de faire valoir dans nos relations notre conception des droits de l'homme et de nos traditions de liberté. »

Quelques heures après l'annonce de la « visite privée » *du premier ministre sud-africain en France, cette petite phrase n'est pas passée inaperçue, même si les conditions de cette visite préoccupaient plus les journalistes présents que les ambassadeurs. D'ailleurs, lui répondant au nom de ses pairs, en tant que doyen du corps diplomatique africain, M. Ben Abbes, ambassadeur du Maroc à Paris, devait déclarer :* « Nous sommes d'accord sur l'ensemble de la politique française en Afrique. »

La solidarité économique évoquée par M. Penne lui a aussi permis de rappeler quelques chiffres : 19,28 milliards d'aide publique au développement en 1983, dont plus de la moitié pour l'Afrique ; 4,7 milliards de prêts de la Caisse centrale et plus de 1 milliard de francs du Fonds d'aide et de coopération. Quant à la sécurité, le conseiller de M. Mitterrand a été ferme : « Que nos amis sachent qu'ils nous trouveront toujours à leurs côtés en cas d'intervention extérieure qui mette en péril leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale. »

Après la visite du château médiéval de Suze-la-Rousse, propriété du département de la Drôme – qui y a installé une université du vin, – les ambassadeurs ont pu assister, à Sainte-Cécile-les-Vignes, à un très bon spectacle « franco-africain ». *En effet, si des représentants africains ont été ravis de découvrir le groupe provençal Flour de Rose, les concitoyens de M. Penne ont vibré à l'orchestre de Manu di Bango et aux rythmes d'une troupe malgache. Pour perpétuer une tradition dorénavant bien établie, M. Nucci, ministre délégué à la coopération, qui assistait à cette journée, et M. Penne ont décidé l'année prochaine de convier les ambassadeurs, visiblement très heureux de ces rencontres, à un voyage de deux jours : l'un à Beaurepaire (Isère), fief du ministre, l'autre à Sainte-Cécile-les-Vignes, fief du conseiller.*

FRANCOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● DEUXIÈME QUESTION DE CONFIANCE. – Le gouvernement de M. Craxi a décidé de poser pour la deuxième fois consécutive la question de confiance au Parlement à propos du décret anti-inflation. Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 mai, le gouvernement de centre-gauche avait une première fois obtenu la confiance de la Chambre des députés par 341 voix contre 195. Ce premier vote visait la suppression de toute discussion d'amendements sur le texte. La seconde question de confiance vise à éviter d'autres manœuvres de l'opposition, notamment du PCI, pour gagner du temps : faute d'être adopté avant la date limite du 17 juin, le texte du gouvernement deviendrait en effet caduc. – *(AFP.)*

Vietnam

● VISITE DE M. FITERMAN. – M. Charles Fiterman, ministre des transports, se rendra au Vietnam du 30 mai au 2 juin, après un voyage en Birmanie du 26 au 29 mai, apprend-on à Hanoï de source française. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Costa-Rica

« Nous méritons d'être aidés autant sinon plus que le Nicaragua »

nous déclare le président Monge

De notre envoyé spécial

San-José-de-Costa-Rica. – M. Luis Alberto Monge, président social démocrate du Costa-Rica, est *préoccupé et irrité. Il doit, durant le mois de juin, visiter onze pays européens, afin d'expliquer et défendre « la neutralité »* de son pays dans les conflits d'Amérique centrale. Il a le sentiment, nous explique-t-il, *« d'être pris entre des feux croisés ».* Il juge que le petit Costa-Rica, démocratique et sans véritable force armée (les effectifs de la garde rurale et de la garde civile sont de 7 000 hommes), est *« victime de la montée des périls dans la région, et aussi des intérêts divergents qui s'exacerbent aux Etats-Unis à l'occasion de la campagne présidentielle ».*

*Il est vrai que la tension à beau*coup monté au Costa-Rica en quelques semaines. Les incidents de frontière se multiplient avec le Nicaragua. Les dernières ont provoqué, de l'avis unanime, de *« véritables mouvements de panique dans la population »*. certains groupes influents – et une partie de la presse – ont adopté un *« ton belliciste »* et parlent d'en découdre avec les sandinistes. Ces mêmes groupes reprochent au président Monge de vouloir rester en dehors des conflits et qualifient sa proposition de neutralité permanente de *« lâcheté »*.

Le climat de tension, selon le président, est entretenu par des articles publiés récemment par le *Washington Post* et le *New York Times*, faisant état *d'« un plan Reagan visant à faire entrer le Costa-Rica dans un conflit ouvert avec le Nicaragua »* et évoquant *« les liens de certains hauts fonctionnaires du Costa-Rica avec la CIA »*. Naturellement, dit M. Monge, *« ces informations sont reprises par les sandinistes et nourrissent leurs préventions à notre égard ».*

Il semble bien, en effet, que le côté « activiste » de l'ambassadeur des Etats-Unis à San-José ait contribué, ces derniers jours, à jeter de l'huile sur le feu. L'ambassadeur a laissé entendre que le Costa-Rica avait présenté une demande d'« aide militaire » à Washington à la suite des derniers incidents de frontière. M. Monge l'a convoqué, et l'ambassadeur a publié une rectification dans le journal *la Nacion* du 9 mai. *« Je ne veux pas manipuler la politique du Costa-Rica,* écrit le diplomate. *Et je n'ai jamais préconisé une course aux armements dans ce pays. Il n'y a pas de plan pour intégrer le Costa-Rica dans une « opération-sandwich », contre le Nicaragua. Le Costa Rica n'a pas d'armée, n'en veut pas et ne doit pas en avoir... »*

En fait, précise le chef de l'Etat, *« le matériel militaire que nous venons effectivement de recevoir pour renforcer les moyens de notre garde rurale était commandé depuis deux ans. Il arrive maintenant. Il y a une coïncidence avec la tension, et certains exploitent cette coïncidence. On laisse croire que le Costa Rica vient de demander des armes aux Etats-Unis. »*

« Le satellite de personne »

Alors que les nuages s'amoncellent aussi visiblement tout autour du Costa-Rica, on se demande, dans l'entourage de M. Monge, si cinq semaines d'absence ne représentent pas un pari risqué. *« J'ai dû,* nous explique-t-il, *organiser ce voyage sous la contrainte de dates précises. Il se terminera à Lisbonne par une réunion sur l'Amérique centrale de l'Internationale socialiste. C'est ce que nous avons décidé avec Mario Soares à Buenos-Aires lors de la prise de fonctions du président Alfonsin. Et je suis invité à Genève, à l'Organisation internationale du travail. Et je serai à Paris du 13 et 15 juin. »*

M. Monge fera aussi une escale au Liechtenstein, pays dont la famille princière est tombée amoureuse du Costa-Rica ! Elle finance des programmes culturels par radio. La princesse Nora, fille du prince, est souvent à San-José. En remerciement, le président Monge *« ira à la messe à Vaduz »*, capitale du Liechtenstein il *ira aussi à Bruxelles,* devant les Communautés européennes ; et il verra le pape lors de son passage à Rome.

« J'ai, déclare M. Monge, *deux objectifs principaux en Europe. D'abord, expliquer clairement notre position qui est mal connue. Nous ne sommes le satellite de personne, et d'abord pas des Etats-Unis. Nous ne sommes pas une plate-forme d'agression, et nous n'avons pas de forces armées, contrairement à ce que prétendent certains. Je voudrais ensuite dire aux pays européens que le petit Costa-Rica est réellement « démocratique » et a besoin d'être aidé. Nous le méritons autant sinon plus que le Nicaragua... »*

Le petit Costa-Rica, qui semblerait n'avoir que des amis, est, en effet, en ce moment, en situation délicate, et a bien besoin de trouver des appuis. C'est ainsi que plusieurs pays arabes, dont l'Egypte, viennent de rompre les relations diplomatiques avec San-José après que le président Monge, très lié à Israël, eut décidé de transférer l'ambassade du Costa-Rica à Jérusalem.

La position du Costa-Rica risque également d'être délicate aux Nations unies, au moment où le président Monge s'efforce de faire admettre le projet de statut de neutralité permanente de son pays.

Enfin, les relations avec le Nicaragua restent très difficiles. L'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique), dirigée par MM. Robelo et Eden Pastora, dépend de plus en plus des fonds alloués par la CIA, qui exige des actions concrètes et sérieuses contre les forces sandinistes, permettant l'installation d'un gouvernement provisoire en territoire nicaraguayen. De ce point de vue, la brève occupation par l'Arde de San-Juan-del-Norte, en avril est plutôt un échec. Mais les activités croissantes de cette organisation, qui bénéficie d'une sympathie évidente dans la population costaricienne, aggravent la tension entre San-José et Managua. Les autorités du Costa Rica, qui proclament leur neutralité, ont bien du mal à la faire respecter. Le président en est conscient.

« Deux ans pour réussir »

« Les Nicaraguayens, dit-il, *prétendent que Pastora part du Costa Rica. Ce n'est pas vrai. Il a sa base dans son bout de jungle depuis un an au Nicaragua. Il a demandé plusieurs fois à me voir. J'ai refusé. Il vaudrait mieux qu'il s'en aille, car il va nous entraîner dans le conflit. Il va nous créer des problèmes de plus en plus sérieux. Nous sommes de bonne foi et nous détenons en ce moment quatre-vingts combattants de Pastora qui ont été appréhendés. C'est d'ailleurs mal vu par notre opinion publique. Nous avons ici des fous, particulièrement dans la presse, qui voudraient nous voir en guerre avec le Nicaragua. Ils seraient d'ailleurs les premiers à se réfugier à Miami si ça devait tourner mal... »*

M. Monge a été sollicité par les États-Unis, ainsi que par plusieurs gouvernements d'Amérique centrale, pour s'aligner davantage sur Washington. Mais il est catégorique : *« Nous ne céderons pas. »*

M. Monge pense que son pays est devenu *« l'une des plate-formes de la CIA contre le Nicaragua »*, mais il espère encore que le groupe des quatre pays de Contadora obtiendra des résultats. *« Ronald Reagan a compris et admis que le Costa-Rica ne devait pas être déstabilisé. Mais cela n'exclut pas des opérations clandestines. Les États-Unis nous respectent, bien que nous refusions d'envoyer des observateurs aux manœuvres américaines au Honduras. « Contadora » a pris la décision d'envoyer les ministres des affaires étrangères des pays membres* (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama) *en délégation auprès de Reagan et de Fidel Castro. Il faut progresser vers la paix. J'ai moi-même participé activement à la prise de contacts directe entre Richard Stone (1) et les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale du Salvador. Mais nous nous heurtons à des exclusives, de part et d'autre. Pour protéger notre neutralité, nous allons de nouveau réclamer l'envoi d'observateurs civils et militaires – une vingtaine au moins – permanents le long de notre frontière avec le Nicaragua. Je souhaite que les Nicaraguayens obtiennent la même chose à leur frontière nord avec le Honduras. Si quelque chose nous échappe, les observateurs doivent pouvoir certifier que ça se passe en dehors de nous...*

– Où en est votre projet de statut de neutralité ?

– *J'ai reçu des approbations et des encouragements de l'Internationale socialiste, de François Mitterrand, de Felipe Gonzalez (2), du pape Jean-Paul II.*

« Un sondage d'opinion montre que 80 % des Costariciens sont favorables à la neutralité. Mais nous devons réviser la Constitution, et le Parlement rechigne. Certains députés d'opposition ont entamé une obstruction interminable qui paralyse les autres sujets importants que l'Assemblée doit examiner. Mais je vais relancer la question. J'ai deux ans pour réussir. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG

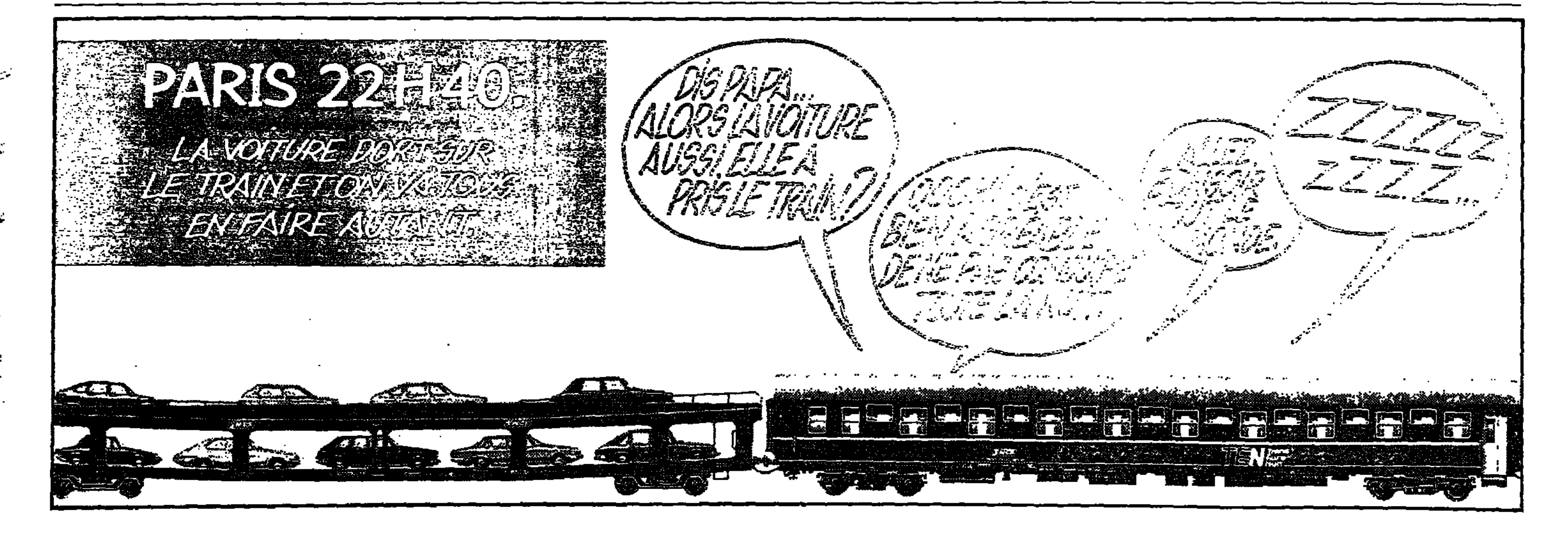
(1) M. Richard Stone était, à l'époque des contacts ici évoqués (1983), l'envoyé spécial permanent de M. Reagan pour l'Amérique centrale.

(2) Chef du gouvernement espagnol (socialiste).

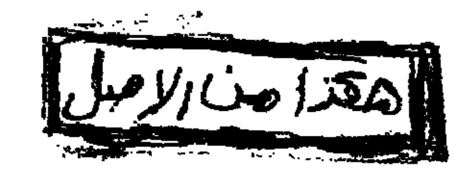










Le succès de la gauche à Thionville n'infirme pas la tendance générale, qui lui reste défavorable

La réélection de la municipalité de gauche, conduite par M. Paul Souffrin (PCF), à Thionville (Moselle), dès le premier tour du scrutin provoqué par l'annulation de celui de mars 1983, a été accueillie avec satisfaction mais sans enthousiasme excessif par M. Georges Marchais : « *Si Souffrin est élu au premier tour,* a dit M. Marchais au « Club de la presse » d'Europe 1, alors que les résultats définitifs *n'étaient pas encore connus, inutile de dire que je me félicite que nous conservions cette municipalité, d'autant plus que nous avions des raisons d'être inquiets. Nous avons un bon maire, mais il ne faut pas oublier la situation dans la sidérurgie, et Thionville est touchée par la sidérurgie. Par conséquent, je me féliciterai du résultat, mais je n'en tirerai pas la conclusion que le Parti communiste a fait, subitement, un bond en avant.* »

Le succès de M. Souffrin ne peut être considéré, en effet, comme le signe d'une inversion de la tendance défavorable au PCF et à la gauche relevée lors des précédentes élections municipales partielles. Cette victoire, psychologiquement importante dans une ville symbole de la crise sidérurgique, conforte une autre tendance, indépendante, celle-là, du rapport de force droite-gauche : lorsque l'invalidation n'est pas consécutive à une fraude caractérisée, les électeurs confirment leur choix. Avant Thionville, il en fut ainsi à Trappes (Yvelines), Etampes (Essonne), ou Ouistreham-Riva-Bella (Calvados), par exemple.

Si l'on revient au rapport des forces, la gauche enregistre un autre succès à La Tour-du-Pin, dans l'Isère. Comme à Thionville, la division de la droite a profité à la majorité. Pour le reste, le mouvement reste globalement défavorable à la gauche. Elle est menacée de perdre Houilles, où les écologistes sont en position d'arbitres et où l'opposition est en net progrès. Cette progression est largement facilitée à Dammarie-les-Lys par une abstention forte dans les bureaux de vote réputés favorables à la majorité. L'opposition a donc conservé cette municipalité dès le premier tour.

Les deux scrutins cantonaux du week-end donnent des indications analogues. Le PC conserve le canton de Conques-sur-Orbiel, dans l'Aude, mais enregistre un recul de plus de 3 points. Dans celui de Machault (Ardennes), où le candidat de l'opposition est élu dès le premier tour, le PC perd plus de 5 points par rapport au scrutin précédent.

NADINE AVELANGE.

Yvelines : Houilles (premier tour)

L'opposition en tête

Il y a ballottage à l'issue de ce premier tour de ce scrutin consécutif à l'annulation par le Conseil d'Etat de l'élection de mars 1983. Un ballottage favorable à l'opposition. La liste conduite par M. Mahiet, RPR, devance la liste de la majorité conduite par M. Seleskovitch, maire sortant communiste, de 313 voix.

La gauche enregistre un léger recul (– 2,17 pts) par rapport au scrutin du 6 mars 1983, tandis que la droite progresse, fortement, de 5,02 pts.

Ce sont les électeurs écologistes et les abstentionnistes du premier tour qui feront la différence au second. « *Beaucoup d'Ovillois ont confirmé leur option écologiste de 1983* », a souligné M. Seleskovitch. « *Je ne doute pas,* a-t-il souligné, *qu'ils apporteront leurs suffrages à notre liste au second tour contre le projet destructeur du clan Mahiet.* » Le maire communiste, convaincu que des électeurs de gauche attendent le 27 mai pour voter, a déclaré : « *Il y a une réserve de voix de notre côté et je vais faire en sorte de les mobiliser.* »

Le candidat du RPR, pour sa part, s'est déclaré « *satisfait d'avoir gagné 5 points* ». Il ne s'est pas prononcé sur une éventuelle participation des représentants de la liste des Verts à la liste d'opposition. « *Une chose est certaine,* a-t-il affirmé, *plus de 54 % des électeurs ovillois ne veulent plus de la gestion communiste.* » – N. A.

	20 MAI 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	17460		17940		17940	
Abstentions	28,35 %		22,78 %		26,50 %	
Suffrages exprimés	12349		13560		12969	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. g. (M. Seleskovitch, PC)	5645	45,71	6867	50,64	5647	43,54
Un. opp. (M. Mahiet, RPR)	5958	48,24	6693	49,35	5606	43,22
Verts	(Giroux) 746	6,04			(Coulon) 990	7,63
Div. d. (M. Dubernard)					568	4,37
Ext. g. (M. Rosenfeld)					158	1,21

NEUF ÉLECTIONS MUNICIPALES

Seine-et-Marne : Dammarie-les-Lys (premier tour)

Démobilisation massive de la gauche

La victoire de la liste d'opposition conduite par M. Jean-Claude Mignon, RPR, est acquise dès le premier tour de ce scrutin partiel consécutif à la démission de huit conseillers municipaux qui entendaient ainsi manifester leur solidarité avec leur maire invalidé pour cause d'inéligibilité par le Conseil d'Etat.

Les électeurs de Dammarie-les-Lys ont largement confirmé leur choix du 13 mars. La liste de M. Mignon avait alors devancé la liste d'union de la majorité conduite par M. Hénault, PS, de 292 voix. L'écart s'est creusé. 1953 voix séparent les deux listes en présence. La gauche, unie cette fois dès le premier tour derrière M. Fouqué (PS), a pâti d'une démobilisation massive de son électorat. Le taux des abstentions (35,79 %) constitue un record pour Dammarie. Et c'est dans les bureaux de vote des quartiers populaires, les plus favorables à la majorité traditionnellement et peut-être les plus touchés par la crise, que la participation a été la plus faible. « *Je regrette* a déclaré M. Fouqué, *que les difficultés que traverse notre pays aient interféré dans une élection dont l'enjeu est simplement l'avenir d'une ville.* » « *Une partie de la population,* a-t-il ajouté, *n'a pas compris que la rigueur actuelle est la conséquence incontournable de vingt-cinq années de dégâts passés.* »

La majorité, qui disposait de huit élus dans la municipalité sortante, sera désormais représentée par trois conseillers socialistes et deux conseillers communistes. L'opposition, pour sa part, obtient vingt-huit sièges.

N. A.

	20 MAI 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	10323		10267		10267	
Abstentions	35,79 %		26,15 %		28,43 %	
Suffrages exprimés	6491		7458		7204	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. opp. (M. Mignon, RPR)	4222	65,04	3875	51,95	3487	48,40
Un. gauche	PS (Fouqué) 2269	34,95	PS (Hénault) 3583 (1)	48,04	PS (Hénault) 1903	26,41
					PC (Pierd) 1814	25,18

(1) Les listes respectivement conduites par M. Hénault et Mme Pierd avaient fusionné pour le second tour.

ESSONNE : Lardy (2e tour).

Inscr., 2298 ; vot., 1294 ; suffr. expr., 1243. Un. pour Lardy, proche RPR (M. Chandenier), 650 voix en moyenne, 3 élus ; majorité municipale (M. Floquet), 580 voix.

[Cette élection partielle pour trois sièges était consécutive à l'invalidation par le Conseil d'Etat des trois derniers des dix-sept élus du 6 mars 1983 de la liste d'union de la majorité.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 2300 ; vot., 1320 ; suffr. expr., 1290. Majorité municipale, 458 voix en moyenne ; Un. pour Lardy, 425 voix ; Vivre à Lardy, proche UDF (Mme Belkaïd), 251 voix ; maj. proche PC (Mme Arel-Farge), 151 voix.]

ISÈRE : La Tour-du-Pin (2e tour).

Inscr., 4 089 ; vot., 2 863 ; suffr. expr., 2 765 ; Un. g. (M. Bourdier, PS), 1 403 (50,74 %), 22 ELUS ; Un. opp. (M. Mollard, UDF-CDS, m. s.), 1 362 (49,25 %), 7 ELUS.

Cette élection était consécutive à l'annulation par le Conseil d'Etat du premier et unique tour de scrutin de mars 1983. Les irrégularités commises avaient été nombreuses et l'écart des voix entre les deux listes concurrentes très faible.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été favorables à la droite puisque la liste conduite par le maire sortant, M. Mollard, et celle conduite par son premier adjoint, M. Claude Girod (div. droite, proche du



ET DEUX CANTONALES PARTIELLES

Thionville : la gauche au premier tour

La municipalité de gauche, conduite par M. Paul Souffrin (PCF), a été réélue au premier tour du scrutin provoqué à Thionville (*Moselle*), le *dimanche 20 mai*, par l'annulation des élections de mars 1983. Le Conseil d'Etat avait jugé, le 18 avril dernier, qu'une irrégularité commise pendant la campagne électorale de l'an dernier avait été de nature à influer sur les résultats.

M. Souffrin avait observé, quelques jours avant le scrutin du 20 mai, que celui-ci n'aurait valeur de « *test national* » que si la municipalité invalidée était battue. Un tel résultat aurait révélé, en effet, chez les électeurs, une volonté de sanctionner la politique de la gauche plus forte que l'approbation d'une gestion municipale qui ne soulève pas de critique notable et plus forte que la tendance, lorsque l'invalidation n'est pas due à une fraude, à *confirmer le choix remis en cause.*

Il convient toutefois d'observer, à l'inverse, que, la plus faible mobilisation de l'électorat de l'opposition aidant, M. Souffrin et la gauche, qui avaient pris position contre le plan acier, réussissent à confirmer leur implantation dans une ville considérée comme traditionnellement centriste, et alors que l'électorat de gauche le plus hostile à la politique de rigueur et à la restructuration de la sidérurgie était sollicité par la liste du Parti ouvrier européen, qui faisait campagne contre le gouvernement.

Les 277 voix obtenues par la liste de Mlle Corre ont certainement réduit la marge de M. Souffrin, mais ne l'ont pas contraint à un second tour. Il apparaît, d'autre part, que la diminution du nombre des électeurs – 485 depuis mars 1983, parmi lesquels des préretraités de la sidérurgie ayant quitté la ville – n'a pas modifié le rapport des forces.

L'opposition, qui s'était divisée après la défaite de M. André Lacroix, en mars 1983, n'est pas parvenue à mobiliser son électorat. L'ancien député (UDF-PR), M. Henri Ferretti, n'a pas réussi, en dépit d'une bonne campagne, son retour, dans la perspective législatives de 1986.

P. J.

	20 MAI 1984		6 MARS 1983	
Inscrits	24 980		25 465	
Abstentions	27,97 %		20,01 %	
Suffrages exprimés	17 655		19 862	
	VOIX	%	VOIX	%
Un. g. (M. Souffrin, PC)	8 905	50,43	10 180	51,25
Opp. (M. Lacroix, RPR)	4 925	27,89	9 682 (1)	48,74
Opp. (M. Ferretti, UDF)	3 548	20,09		
POE (Mme Corre)	277	1,56		

(1) Le 6 mars 1983, l'opposition se présentait unie derrière M. Lacroix.

RPR) totalisaient 54,81 % des suffrages. Les résultats s'établissaient comme suit : inscr., 4 089 ; vot., 2 747 ; suffr. expr., 2 676. Un. g. (M. Bourdier, PS), 1 209 (45,17 %) ; un. opp. (M. Mollard, UDF-CDS, m. s.) 781 (29,18 %) ; div.dr. (M. Girod) 686 (25,63 %).

Contre toute attente, la désunion à droite, lors de ce premier tour, a profité, au second, à la liste menée par le socialiste, M. Jean Bourbier, qui, avec 41 voix d'avance sur son adversaire, met fin à plus de trente ans de gestion municipale assurée par la droite. *« Si la discipline de vote avait tenu, nous aurions gagné ; sans l'unité, on est toujours à la défaite »*, soulignait dimanche soir le maire sortant, qui, à l'issue du premier tour, avait fait, bon gré, mal gré, liste commune avec son concurrent de droite M. Girod. Ce dernier ne s'était toutefois retrouvé qu'en troisième position sur la liste fusionnée. La gauche a semble-t-il réussi à mobiliser plus fortement que ses adversaires les abstentionnistes du premier tour. Cette victoire de la gauche à La Tour-du-Pin remettra un peu de baume au cœur des socialistes, qui avaient connu plusieurs échecs dans l'Isère lors des élections municipales de mars 1983, et notamment à Grenoble, puis lors des élections sénatoriales du mois de septembre, où les quatre sièges du département étaient allés à l'opposition.]

LANDES : Mimizan (1er tour).

Inscr., *5 186* ; vot., 4 298 ; *suff.* expr., 4 190. Div. dr., (M. Barsac) 2 520 (60,14 %), 24 ELUS ; un. g., (M. Duroure) 1 670 (39,85 %), 5 ELUS.

[*Le résultat de l'élection de* mars 1983 avait été invalidé par le Conseil d'*Etat*, à la suite d'un recours introduit par M. Jean Bourden – qui conduisait *alors la liste de la* majorité présidentielle – consécutif à la diffusion de tracts, entre les deux tours de scrutin, par certains membres de la liste d'opposition, conduite par M. Georges Cassagne. Ces tracts appelaient les électeurs à voter contre M. Cassagne, qui s'était maintenu. La liste de M. Cassagne avait ainsi perdu 60 % de sa clientèle. Le Conseil d'Etat avait jugé illégale la démarche des colistiers de M. Cassagne. Les résultats du deuxième tour de l'élection de mars 1983 avaient été les suivants :

Inscr., 5 326 ; abst., 13,71 % ; suffr. expr., 4 476. Div. dr., (M. Barsac), 2 152 (48,07 %), 22 ELUS ; un. g., (M. Bourden), 1 829 (40,86 %), 6 ELUS ; div. dr., (M. Cassagne), 495 (11,05 %), 1 ELU.

Bien que conseiller général et député, M. Roger Duroure, socialiste, n'aura pas réussi à rendre à la gauche la mairie perdue par celle-ci en mars 1983, date à laquelle le maire socialiste sortant ne s'était *pas représenté*. Au contraire, M. Barsac accentue légèrement son avance, puisque sa liste totalise, avec *60,14 %* des suffrages au premier tour, plus de voix que les deux *listes d'opposition* au deuxième tour de mars 1983 (59,12 %).]

MARTINIQUE : Trinité (1er tour).

Insr., 6 411 ; vot., 3 527 ; suffr. expr., 3 437. PS (M. Casimir Branglidor, m.s.), 1 907 voix, *23 ÉLUS.* RPR (M. Paul Drane), 1 530, *6 ÉLUS.*

[Le tribunal administratif de Fort-de-France avait annulé les résultats du scrutin de 1983 parce qu'à la suite d'une erreur de l'administration sur le nombre des habitants de Trinité le nombre des conseillers municipaux à élire avait été fixé à trente-trois alors qu'il aurait dû normalement être limité à vingt-neuf..

M. Branglidor est réélu dès le premier tour, avec *377 voix d'avance*, en recueillant 55,48 % des suffrages exprimés, alors *qu'en mars 1983* il ne l'avait été qu'au second tour avec 2 083 voix contre *1 621* à son adversaire du RPR.]

PAS-DE-CALAIS : Douvrin (1er tour).

Inscr., *3083* ; vot., *2358* ; *suffr.* expr., 2259. PC et div. g. (M. Brulé, m. s.), *821* (*36,34* %) ; *PS* (M. Valambois), 733 (32,44 %) ; un. opp. (M. Queva), 705 (31,20 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Cette élection partielle fait suite à la démission en mars dernier du maire, M. Abel Brulé, et de onze conseillers (six PC et cinq opp.). *Cette crise, qui a* éclaté à l'occasion du vote du budget de la commune, *s'était nouée un an plus* tôt, au lendemain du second tour des élections de mars *1983*. Socialistes et communistes, qui avaient alors présenté deux listes distinctes pour le premier tour, s'étaient unis pour le second, derrière M. Valambois (PS). Mais au moment de l'élection du maire et malgré le succès de sa liste, *M. Valambois* était évincé du fauteuil de premier magistrat au profit d'un autre socialiste, M. Abel Brulé, élu grâce à l'addition des voix des élus communistes, des élus de l'opposition et de deux élus socialistes.

Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2965 ; vot., 2541 ; suffr. expr., 2462. PS et div. g. (M. Valambois), 996 (40,45 %) ; PC (M. Korger), 846 (34,36 %) ; Un. opp. (M. Quéva), 620 (25,18 %). La liste de M. Valambois l'avait *emporté* au second tour avec 1481 voix (60,87 %) *et 22 ELUS*, contre 952 voix (39,12 %) *et 5 ELUS* à la liste d'opposition, pour 2433 suffrages exprimés, 2502 votants et 2965 inscrits.

La liste de M. Brulé, exclu du PS, arrive en tête du scrutin de ballottage grâce aux voix communistes. M. Valambois et ses amis apparaissent comme les perdants de ce scrutin. Victimes des querelles de tendance au sein du *PS*, ils enregistrent un recul de 8,01 points par rapport au 6 mars 1983. La division de la majorité profite à l'opposition, qui améliore son score de 8 points.]

PUY-DE-DOME : Pont-du-Château (premier tour).

Inscr., 4410 ; vot., 3341 ; suffr. expr., 3206. Un opp. (M. Cartaud), 1986 (61,94 %), *24 ELUS ;* Un. g. (M. Rambert), 1220 (38,05 %), *5 ELUS.*

[*Cette élection était consécutive à* l'invalidation par le Conseil d'Etat des *résultats de l'élection de mars 1983*, à la suite d'une réclamation de M. Guy Rambert, qui avait fait valoir que M. Michel Cartaud n'était pas électeur dans la commune au moment du scrutin. Les résultats de mars 1983 étaient *les suivants :*

Inscr., 4296 ; vot., 3474 ; suffr. expr., 3404. Un. opp. (M. Cartaud), 1721 (50,55 %), *(22 ELUS)* ; Un. g. (M. Rambert), 864 (25,38 %), *4 ELUS* ; Act. loc. (M. Barrière), 819 (24,06 %), *3 ELUS.*

Les électeurs ont nettement confirmé leur vote de mars 1983 puisque, sur les *trois sièges obtenus en mars 1983 par* la liste de M. Barrière, qui, cette fois, *ne se présentait pas, deux vont à l'oppo*sition et un seul à la majorité.]

● *Mme Halimi porte plainte pour usurpation du titre de député.* – Mme Gisèle Halimi, député (app. PS) de la quatrième circonscription de l'Isère, a déposé le vendredi 11 mai deux plaintes contre X... La première, pour faux et usage de faux, fait suite à la lettre adressée à des maires de sa circonscription qui annonçait son départ de l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 29-30 avril).

La seconde pour usurpation du titre de député concerne M. Michel Hanoun, *maire de Voreppe et candi*dat RPR aux élections législatives de *1981* dans la quatrième circonscription de l'Isère. Mme Halimi lui reproche d'avoir présentés dans un journal local sa permanence *« comme étant celle d'un député ».*

● *M. Le Pen fait le coup de poing à Orléans.* – Près de quinze cents personnes, à l'appel d'une trentaine d'organisations, ont manifesté le samedi après-midi 19 mai à Orléans, pour protester contre la venue de *M. Jean-Marie Le Pen*. Une trentaine de manifestants ont fait irruption dans un hôtel d'Olivet, proche de la ville, où le président du Front national réunissait une conférence de presse. Une échauffourée s'est produite. M. Le Pen est venu prêter main forte à son service d'ordre et a fait le coup de poing contre les manifestants. Des vitres ont été brisées, mais il n'y a pas eu de blessés.

ARDENNES : canton de *Machault* (1er tour).

Inscr., 1 675 ; vot., 1 285 ; suffr. expr., 1 245. MM. Defforges, opp., 857, *ELU* ; Renard, *s. étiq.*, 323 ; Laurent, PC, 65.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de René Tinant, UDF-CDS, sénateur, conseiller général de ce canton depuis 1949, décédé le 6 mars dernier. René Tinant avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 961 voix contre 130 au candidat communiste, M. Saintgermain, et 112 à M. Philbert, div. d., pour 1 203 suffrages exprimés et 1 207 votants.

M. Defforges, *candidat de l'opposi*tion, a été élu dès le premier tour avec 68,83 % des suffrages exprimés. *L'unique candidat de la majorité, M. Laurent, PC*, n'a recueilli pour sa part que 5,22 %. Par rapport au scrutin de mars *1979*, le *PC* enregistre une perte de 5,58 points.]

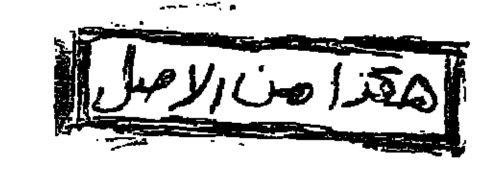
AUDE : canton de Conques-sur-Orbiel (2e tour).

Inscr., 5 920 ; vot., 3 987 ; suffr. expr., 3 677. MM. Marcaillou, PC, 2 387, *ELU* ; Follet, opp., 1 290.

[Cette élection faisait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat du scrutin partiel du 23 janvier 1983, consécutif au décès de Félix Roquefort, PC. Le conseiller élu au terme du second tour de ce scrutin partiel, M. Martzel, PC, ingénieur subdivisionnaire à la direction départementale de l'agriculture, était inéligible. Il avait obtenu 2 421 voix contre 1 106 au candidat de l'opposition, M. Follet, pour 3 527 suffrages exprimés et 3 780 votants. Il y avait 5 680 électeurs inscrits.

Le PC conserve donc le siège de Conques-sur-Orbiel, et *M. Marcaillou* obtient 64,91 % des suffrages exprimés. *Il réalise un score légèrement* plus faible que celui de M. Martzel le 23 janvier 1983 (68,64 %). *M. Marcail*lou, qui était arrivé en tête du scrutin de ballottage, ne retrouve pas le total des voix de la gauche du premier tour (2 853 voix, 73,73 % des suffrages exprimés). Le 13 mai, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 921 ; vot., 4 012 ; suffr. expr., 3 869. MM. Marcaillou, 1 612 ; *Blanc, PS*, 1 241 ; Follet, 806 ; Baquet, div. d., 210.

Alors que les deux candidats de l'opposition avaient recueilli 26,26 % des suffrages exprimés, M. Follet en obtient 35,08 %. Il améliore son score du 23 janvier 1983 de 3,73 points.]



POLITIQUE

Les trente-cinq heures doivent être la revendication majeure

déclare M. Pierre Mauroy à Lille

De notre correspondant

Lille. — M. Pierre Mauroy s'est résolument engagé, dimanche 20 mai, à Villeneuve-d'Ascq, dans la campagne pour les élections européennes, faisant de la création d'un espace social européen et particulièrement de la réduction du temps de travail le thème central du discours qu'il a prononcé à l'occasion de la Fête de la rose organisée par la fédération socialiste du Nord et à laquelle assistait M. Lionel Jospin.

« Comme premier ministre d'un gouvernement de gauche, a-t-il lancé, *je vous dis votez à gauche et rejetez la droite. Nous devons tous nous mobiliser pour épauler Lionel Jospin. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la construction européenne*, a-t-il poursuivi, *la construction d'un espace social européen. »* Le premier ministre a évoqué alors l'action menée par les métallurgistes allemands pour l'obtention de la semaine de trente-cinq heures : *« L'action engagée par les syndicalistes allemands mérite qu'on y réfléchisse (...). Chacun sait bien que, pour ma part, je pense que la réduction de la durée du travail est un élément important d'une politique de lutte contre le chômage. Les trente-cinq heures doivent être la revendication majeure pour permettre que la nouvelle société industrielle qui est en train de naître ne soit pas celle du chômage. »*

M. Mauroy a poursuivi : *« Les syndicats défendent les salariés. Ils défendent leurs emplois. Il n'y a rien là qui puisse gêner un chef de gouvernement de gauche. Mais il faut que, dans cette lutte pour l'emploi, les syndicats ne se trompent pas de cible. L'immobilisme serait une erreur. Nous devons adapter notre démarche. Nous devons privilégier la solidarité et donc le partage du travail. On ne peut à la fois réclamer des emplois pour un plus grand nombre de travailleurs et une augmentation du pouvoir d'achat de ceux qui bénéficient d'un travail. Il faut que l'ensemble des forces sociales du pays prenne davantage en charge le partage du travail, c'est une règle élémentaire de solidarité.*

» Je réunirai vendredi prochain les ministres pour que nous puissions arrêter rapidement de nouvelles mesures. Mais sans attendre, je veux inciter l'ensemble des partenaires sociaux à s'engager plus résolument dans cette voie, tout en plaidant pour que cela se fasse de façon réaliste — la réduction de la durée du travail doit être adaptée selon les entreprises, selon les branches industrielles — et en regrettant qu'aujourd'hui encore les chefs d'entreprise ne s'engagent pas résolument dans cette voie, ne se prêtent pas à des négociations sur le partage du travail ou sur le temps partiel.

» Des discussions doivent absolument s'engager dans chaque secteur, dans chaque branche. Elles sont délicates, difficiles même. L'instrument qui leur permet d'aboutir, ce sont les nouveaux contrats de solidarité sur la durée du travail. Elles peuvent permettre le maintien d'emplois qui, sinon, seraient menacés. C'est par exemple ce que fait avec constance et efficacité Pierre Bérégovoy dans le conflit Citroën. Si les travailleurs doivent, dans ces négociations, accepter une non-progression ou une moindre progression de leur pouvoir d'achat, les chefs d'entreprise doivent, pour leur part, ne pas se borner à remplacer des hommes par des machines. »

Quant à M. Jospin, il a notamment déclaré, à propos du conflit Citroën : *« Nous ne sommes pas d'accord avec ceux, notamment à gauche, qui disent que tout peut rester comme avant. Nous ne sommes pas des partisans du sur-effectif, mais nous ne sommes pas non plus des partisans du sur-licenciement. Nous n'avons pas accepté de licenciements chez Citroën. Nous sommes partisans d'une modernisation. Mais il faut la faire socialement en prenant en compte la peine des hommes et des femmes qui travaillent. »* En réponse au propos de M. Krasucki, selon lequel on serait revenu à la case départ : *« Si la case départ, c'est 1981, puis-je rappeler que les nationalisations, les droits des travailleurs, la retraite à soixante ans, les trente-neuf heures, la cinquième semaine, la Sécurité sociale rendue aux travailleurs sont toujours là. Que la peine de mort est abolie... Ces réformes, seule la droite pourrait nous les enlever. Le retour à la case départ, ce serait le retour de la droite. »*

J.-R. L.

DEVANT LE CONSEIL POUR L'AVENIR DE LA FRANCE RÉUNI A ROYAUMONT

M. Giscard d'Estaing s'inquiète du manque de « punch » des « libéraux »

De notre envoyée spéciale

Un peu plus de deux ans après sa création (en février 1982), le Conseil pour l'avenir de la France, mis en place par M. Giscard d'Estaing, fonctionne toujours. Hier, il voulait, avec *« les hommes et les femmes d'expérience »* qui le composent, *« combler le vide idéologique très grave de la pensée libérale »*. Aujourd'hui, après la parution du livre de l'ancien chef de l'Etat, *Deux Français sur trois*, et la publication, récente, de deux rapports, l'un sur l'éducation, l'autre sur la communication, il s'efforce de rechercher *« les voies de consensus »* susceptibles de rassembler les Français lorsque l'opposition reviendra au pouvoir.

Le samedi 19 mai, à l'abbaye de Royaumont, dans le Val-d'Oise, c'est un conseil élargi à quelques invités supplémentaires — en tout cent cinquante personnes — qu'a réuni M. Giscard d'Estaing pour une journée-bilan, semblable à celle qui s'était tenue un an auparavant (le 11 juin 1983) dans les mêmes lieux.

A cette occasion, l'ancien président de la République a pu se féliciter de la *« forte évolution des esprits »* qu'il croit percevoir en France ; évolution qui favorise selon lui un retour en force des idées libérales. Encore a-t-il tempéré son optimisme en exprimant la crainte de voir *« les libéraux, par manque de punch, assister en spectateurs à la victoire de leurs idées. » « S'il en était ainsi ce serait grave »*, devait remarquer M. Giscard d'Estaing, car, soulignait-il, *« qui peut mieux mettre en œuvre les idées libérales que ceux qui les ont conçues ? »*.

Devant une assistance au premier rang de laquelle se pressaient bon nombre de responsables politiques, tels que MM. Jean Lecanuet, président de l'UDF, François Léotard, secrétaire général du PR, Michel d'Ornano, député du Calvados, Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, Charles Millon, député de l'Ain ou Mme Alice Saunier-Seïté, il ajoutait : *« Face à la pugnacité des néophytes en libéralisme, il faut opposer la force d'entraînement des libéraux d'instinct. A la victoire des mots aujourd'hui, doit succéder demain la victoire des actes. »*

Pour cette journée de réflexion, trois commissions avaient été constituées. Présidée par M. Alain Cotta, économiste, assisté de M. Hervé Serieyx, la commission consacrée à l'économie et au social n'a pas fait preuve d'une grande originalité dans le propos. A peine a-t-on pu entendre qu'il *« faut utiliser de façon dynamique les lois Auroux »*. Discours banal certes, mais nouveau, devait cependant souligner M. Giscard d'Estaing : de tels discours sur l'évolution des rapports au sein de l'entreprise étaient *« impossibles à tenir il y a dix ans »*, a-t-il affirmé, citant en exemple de cette impossibilité le sort réservé au rapport Sudreau.

Rapporteur avec Mme Christine Boutin de la commission chargée du domaine éducatif et culturel, présidée par M. Yves Cannac, Me Jean-Marc Varaut a notamment insisté sur le fait que *« l'administration ne saurait se substituer aux maîtres et aux créateurs »*, mais s'est interrogé sur *« les limites de la décentralisation et de l'autonomie »*.

Au nom de la troisième commission qui analysait les « tendances nouvelles » et était présidée par M. François Léotard, M. Jean-Claude Casanova, ancien conseiller de M. Barre à Matignon, a souligné les difficultés d'une *« médiation politique »* qui permette de *« concilier les aspirations individuelles des citoyens et l'existence d'une collectivité »*, pour conclure que tant que la loi électorale de 1986 ne sera pas connue, les modalités de cette médiation ne peuvent être définies.

M. Léotard déplora que les hommes politiques soient aujourd'hui *« frappés d'insincérité »* et parla d'une certaine *« lassitude »* de l'opposition pour le discours qu'elle tient depuis trois ans et qui a trop cédé à *« l'anathème »*. *« Certains jeunes de l'opposition*, a-t-il affirmé, *sont déjà des gens usés qui n'en peuvent plus de laver une faute collective plutôt que de préparer l'avenir. »*

Insistant sur le *« déclin des idéologies »* et le *« désir des Français d'une autre approche »*, M. Giscard d'Estaing, au terme de cette journée, a souhaité que les hommes politiques ne se lancent pas *« dans une chasse aux sorcières idéologique mais dans une chasse aux incompétences »*. *« L'opposition doit apparaître comme une manière d'être ou une façon de faire, pas comme un catalogue idéologique »*, a-t-il ajouté.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

L'ERE EN TERRE RADICALE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — L'ERE (Entente radicale et écologiste) organisait le 19 mai à Blagnac, dans la banlieue de Toulouse, un rassemblement pour les élections européennes. MM. Brice Lalonde, Olivier Stirn et François Doubin, dans le berceau du radicalisme IVe République, étaient en terre amie. Cela n'a pourtant pas suffi à donner à cette fête de famille l'allure d'un véritable rassemblement populaire.

Ceux cents à trois cents personnes, un public à peine plus nombreux que les spectateurs qui assistaient sur le stade voisin à un tournoi de football entre équipes cadettes, avaient fait le déplacement. Certes, les personnalités étaient là : Mme Evelyne-Jean Baylet, PDG de *la Dépêche du Midi*, M. Jean-François Kahn, le docteur Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières, ainsi que tout l'état-major du MRG à l'exception de M. Maurice Faure, dont on nous assurait qu'il interviendrait bientôt en faveur de la liste ERE.

« Le MRG se veut le fer de lance de la liste », déclarait M. Jacques Levy, président de la Fédération Midi-Pyrénées de ce mouvement. Il est vrai qu'en dehors des foules qu'il draine habituellement, on cherchait en vain les écologistes ou les partisans de M. Olivier Stirn dans ce public dont les rondeurs bonhommes soulignaient la maturité vieillissante.

Interrogé sur l'attitude de M. Edgar Faure qui appuie la liste de Mme Simone Veil, M. Stirn a déclaré : *« Je ne suis pas surpris par sa position. Je l'ai jusqu'à maintenant suivi dans la ligne qu'il avait incarné, mais je ne suivrai pas son va et vient. »*

G. V.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. MARCHAIS : *avec le PS nous sommes dans le même bateau*

M. Georges Marchais, qui était, dimanche soir 20 mai, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré, à propos de l'audience du Parti communiste dans l'électorat : *« Oui, notre influence est affaiblie, mais je ne pense pas qu'actuellement elle continue à s'affaiblir. Au contraire. La première raison, c'est parce que ceux qui ont voté pour Georges Marchais ou pour les candidats du parti en 1981 ont toutes raisons aujourd'hui de penser qu'ils avaient fait le bon choix. Deuxième raison : parmi ceux qui nous avaient quittés pour le vote utile, nombreux sont ceux qui s'aperçoivent que, en définitive, la politique du PCF n'avait rien à voir avec celle qu'on leur avait présentée comme telle durant cette campagne électorale. Nous avons pris nos responsabilités au gouvernement pour mettre en œuvre le programme sur lequel François Mitterrand a été élu et nous travaillons efficacement, au gouvernement, au Parlement et dans le pays, pour que la gauche réussisse, pour que les engagements pris soient tenus (...) Dans ces conditions, nombre d'électeurs qui avaient pensé le contraire avec tout ce que l'on avait dit sur nous sont en train de réfléchir et nous commençons à sentir que les gens qui avaient changé leur vote communiste traditionnel en 1981 disent que cette fois, pour les européennes, ils reviendront au vote communiste. »* Le secrétaire général du PCF a ajouté, en réponse aux questions sur le bilan de l'action gouvernementale et la stratégie de son parti à l'égard des socialistes : *« Nous avons un bilan très positif à la fois du point de vue des mesures sociales et des réformes profondes qui donnent les moyens de réaliser pleinement les engagements pris en 1981, notamment sur les questions cruciales touchant à l'emploi et au pouvoir d'achat.* [Mais] *nous ne nous accommodons pas d'une politique économique dont, hélas ! le résultat montre qu'elle n'est pas bonne, puisque le nombre des chômeurs s'est accru et que le pouvoir d'achat des travailleurs s'est affaibli. Et cette politique est en œuvre depuis près de deux ans. Par conséquent, le bilan montre chez nous que ce n'est pas la bonne voie. La bonne voie, c'est la croissance. (...)*

» Tant que l'on ne s'attaquera pas au capital... Pourquoi a-t-on nationalisé le secteur bancaire et de crédit ? Pourquoi avoir donné des droits nouveaux aux travailleurs ? Pourquoi n'utilisons-nous pas tous ces moyens-là, précisément, pour nous orienter vers une politique de croissance, comme je le disais tout à l'heure ? Mais, pour le faire, naturellement, il faut s'attaquer résolument au capital, c'est-à-dire qu'il faut appliquer, sur ce plan, les engagements qui sont contenus dans le programme de François Mitterrand en 1981. Voilà le fond du problème. (...) Si vous pensez que l'intérêt du Parti communiste français c'est que la gauche ne réussisse pas, c'est que les engagements pris en 1981 ne soient pas tenus, c'est que ne soient pas résolus les graves problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, et en particulier l'emploi et le problème du pouvoir d'achat, si vous pensez que c'est là-dessus que nous spéculons pour la remontée du Parti communiste, vous vous trompez. Et si, par malheur, on vous suivait, on se tromperait avec vous parce que, avec le Parti socialiste, nous sommes, comme je l'ai dit souvent, dans le même bateau. Nous sommes engagés vis-à-vis de la majorité qui a élu François Mitterrand sur une politique. Il faut réussir cette politique-là. Et c'est au prix de la réussite de cette politique-là que la gauche pourra aborder, dans de bonnes conditions, les élections législatives de 1986, voire la présidentielle de 1988. »

AU « GRAND JURY RTL - *LE MONDE* »

M. Chirac se prononce contre « le traitement social » du chômage

Interrogé au cours du « Grand Jury RTL - *Le Monde* » sur la politique de M. Mitterrand, M. Chirac a estimé : *« Sur le fond, en dehors du discours je n'observe pas de changement. Le bilan peut se caractériser en deux mots : moins de liberté et plus de chômage. L'exaltation du profit et de l'initiative individuelle figurent, c'est vrai, dans le discours. Mais, parallèlement, on continue à augmenter les contraintes pesant sur l'ensemble des activités, notamment économiques. Les prélèvements obligatoires continuent et continueront d'augmenter, dans la mesure où la dépense publique, n'étant pas maîtrisée, s'accroît et, malgré un endettement déjà considérable, il faudra bien y faire face. Il s'agit, en réalité, dans le discours, de l'acceptation de contraintes pour essayer de mettre un petit peu de miel et un peu moins de vinaigre pour attirer les mouches, pour des raisons politiques. Mais cela ne correspond pas à une réalité politique. »*

Parlant longuement de la crise de l'automobile, M. Chirac a critiqué les 35 heures en ces termes :

« La recherche qui se fonde sur la diminution du temps de travail est à mes yeux une mauvaise recherche, une recherche idéologique, une recherche tendant à démontrer ce que les socialistes affirment depuis longtemps déjà, que l'on peut travailler moins et gagner plus ce qui, en période de crise est tout simplement absurde. De surcroît, cette recherche ne correspond pas concrètement aux besoins tels que les expriment les travailleurs dans leur immense majorité. Ceux-ci sont aujourd'hui beaucoup plus soucieux de leur niveau de vie et de leur emploi que de la durée du travail. »

Il a ajouté : *Il ne faut pas chercher un traitement social du travail. Il faut trouver d'autres solutions mais intégrées dans une politique d'ensemble qui suppose un traitement économique de l'emploi qui tende à créer des emplois, qui tende à faire travailler les gens davantage et non pas à les faire travailler moins en se redistribuant un travail qui ne bougerait pas (...) Il est vrai que l'action de la CGT a été extraordinairement nuisible pour l'industrie automobile. Mais c'est le gouvernement qui est essentiellement responsable car il donne à des organisations syndicales révolutionnaires, dont l'impact sur les travailleurs et la représentativité tendent à l'évidence à diminuer de plus en plus, un pouvoir et une importance excessifs. Pour les travailleurs, la réalité c'est l'emploi et le niveau de vie. Il faut travailler davantage pour produire davantage et par voie de conséquence créer des emplois. »*

L'Europe

A propos de la campagne électorale pour les européennes, le président du RPR précise qu'il va *« augmenter le rythme »* de ses déplacements, se réjouit du ralliement de M. Edgar Faure à Mme Veil, et s'adresse aux partisans des « petites listes » : *« Je leur dis : Attention ! Que voulez-vous ? En réalité, vous voulez que l'expérience socialiste et communiste, qui entraîne la France dans la récession, qui met en cause vos libertés s'arrête ? Eh bien ! ne faites pas le jeu de la division au sein de l'opposition ; renforcez ceux qui assument véritablement les responsabilités déterminées d'une opposition unie et forte. Par conséquent, ne votez pas pour les petites listes car, quelles que soient vos motivations, vous aidez les socialistes et les communistes en diminuant l'impact politique, qui sera perçu à l'étranger comme en France le 18 juin, du résultat de la liste unie de l'opposition.*

» Voilà ce que j'appelle voter avec son cerveau. »

Il ajoute : *« L'extrême droite a ce point commun avec l'extrême gauche qu'elle incarne l'intolérance, souvent la haine et toujours la démagogie et l'absence de programme, et que ce n'est pas avec de tels sentiments que l'on peut construire la France. »* Il poursuit : *« Ceux qui espèrent — et qui sont sans aucun doute majoritaires aujourd'hui en France — que l'expérience socialiste et communiste sera interrompue en 1986 par les élections législatives doivent savoir que leurs chances seront considérablement accrues si le pays se prononce très nettement et très clairement, par une opposition forte et déterminée. »*

Après avoir souligné qu'il y avait aujourd'hui *« une convergence à peu près complète des idées et un accord à peu près complet sur les objectifs »* dans l'opposition, il précise : *« Tous les candidats de l'opposition qui se présenteront aux élections législatives prendront un engagement ferme d'appliquer un certain nombre de réformes. Ceci exclut toute espèce de compromis avec les socialistes qu'ils soient ou non, à l'époque, alliés des communistes. Pour ce qui concerne le maintien de M. Mitterrand à* « l'Elysée, c'est son problème ».

Changement de vitesse

Face à la percée des « petites listes » — du moins selon les sondages — et face au risque de dispersion des voix de l'opposition, M. Jacques Chirac a décidé de passer la vitesse supérieure dans la campagne pour l'élection européenne du 17 juin. Le président du RPR va donc effectuer davantage de déplacements, prononcer un peu plus de discours et accompagner plus souvent Mme Simone Veil dans ses réunions-meetings. Il sera ainsi le 29 mai à Lille avant de la recevoir à Paris le 3 juin.

Il développera désormais des arguments en direction des électeurs attirés par ces *« petites listes qui se disent d'opposition »* pour les convaincre de la nécessité d'un vote utile en faveur de la liste unique de l'opposition. Le maire de Paris est donc conduit à durcir ses attaques contre l'extrême droite, en qui il dénonce *« l'intolérance, la haine, la démagogie et l'absence de programme »*.

C'est naturellement dans le but de gagner les élections législatives de 1986 que M. Chirac redouble d'activité. Il a répété, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », qu'il n'y avait *« aucun compromis possible avec les socialistes »* lors d'une éventuelle alternance, mais il s'est refusé à esquisser un quelconque « scénario ».

M. Chirac refuse de voir dans la nouvelle politique économique de M. Mitterrand un changement volontaire d'orientation. Celle-ci reste, selon lui, *« d'inspiration marxiste »*.

S'exprimant ainsi, à contre-courant de l'opinion générale, M. Chirac entend se distinguer des autres chefs de file de l'opposition. Ce souci s'explique également qu'à la différence d'autres personnalités de l'opposition (Mme Veil, M. Léotard, par exemple), il estime que les relations franco-soviétiques ne doivent pas être entravées par un cas personnel, aussi douloureux soit-il.

Cette « *différence* », qu'il cultive, n'empêche pas M. Chirac d'affirmer que, ne connaissant plus de « *divergences* », l'opposition sera prête à gouverner.

A. P.

Le Monde

société

L'OUVERTURE DU DÉBAT SCOLAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le « point d'équilibre » de M. Savary ne sera pas remis en question

Depuis le conseil des ministres qui a suivi, vendredi 18 mai, le retour du président de la République, les jeux sont faits. Non seulement le gouvernement engagera sa responsabilité à l'occasion de l'examen par les députés du projet de loi sur l'enseignement privé, qui commence ce lundi 21 mai, mais il acceptera de rectifier ce texte en tenant compte des amendements présentés par le Parti socialiste, du moins de ceux qui ne risquent pas de remettre en cause le fragile « point d'équilibre » auquel est parvenu M. Alain Savary, après deux ans et demi de consultations, de négociations officieuses et officielles, de propositions refusées tantôt par les uns, tantôt par les autres, de projets maintes fois remis sur le chantier. Même la rue, par manifestants interposés, a eu la parole.

Si les députés en sont frustrés, le débat n'a donc guère été escamoté jusqu'à ce jour. Certes, les représentants de l'enseignement catholique, comme ceux du mouvement laïque, se déclarent mécontents et haussent le ton. Les premiers ont même de la peine à maintenir leur unité et à calmer leurs « ultras ». Le gouvernement a cependant fait des pas en direction des deux bords... et, par voie de conséquence, des concessions inacceptables pour les uns comme pour les autres.

Le point d'équilibre atteint à travers le projet de loi a pour objectif de rapprocher les deux systèmes d'enseignement, privé et public, en définissant de nouveaux rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements privés subventionnés. Ces derniers sont définitivement assurés d'avoir les moyens financiers de leur liberté, ce qu'aucune loi n'avait fait jusqu'alors.

Les parents, eux, demeurent totalement libres de choisir l'école de leurs enfants en fonction de son projet éducatif et de son « genre d'éducation », c'est-à-dire de son éventuelle « dimension confessionnelle ». La liberté d'enseignement et le pluralisme – encore que l'enseignement catholique soit quasiment en situation de monopole dans le secteur privé – sont ainsi clairement affirmés.

C'est ce que les laïques appellent la consécration du dualisme scolaire. Toutefois, le « projet Savary » organise la rationalisation de la gestion des deux réseaux scolaires et met fin au régime privilégié dont bénéficiait l'enseignement privé sous contrat. Déjà tenu à un contrôle pédagogique, ce dernier sera soumis du point de vue budgétaire aux mêmes critères que l'enseignement public, notamment pour ouvrir des classes et recruter des maîtres rémunérés par l'Etat. Pour faciliter la gestion et, en particulier, la collecte et la répartition des fonds publics, des établissements d'intérêt public (EIP), sont créés par contrat, rassemblant des représentants, d'une part des collectivités territoriales qui participent au financement, d'autre part des écoles privées qu'ils regroupent.

Cette formule juridique décentralisée avait été, en décembre 1982, à l'origine de la rupture entre l'enseignement catholique et le ministère de l'éducation nationale, qui sont parvenus à un accord sur ce point au début de l'année 1984. Il a notamment été décidé que le contrat d'EIP ne se substituerait pas au contrat d'association, qui est maintenu.

Le statut des enseignants demeure un enjeu essentiel du texte gouvernemental, tant pour les laïques qui en ont fait leur cheval de bataille, que pour l'enseignement catholique, décidé à résister jusqu'à l'extrême limite à la titularisation des maîtres de l'enseignement privé.

Dans un premier temps, tous les enseignants bénéficieront d'un statut de contractuel de droit public. Dans six ans, ils pourront choisir librement de devenir fonctionnaires, selon des modalités qui seront définies par décret. Le statut et le mode de gestion des enseignants sont aussi de nature à rapprocher les deux réseaux scolaires sans pour autant les confondre. Mais plus les représentants de l'enseignement privé laissaient apparaître leurs craintes à l'égard de la liberté dont pourraient ainsi disposer les maîtres, plus les laïques étaient tentés de faire monter leurs exigences. Ils y ont en partie réussi.

Le gouvernement devrait ainsi tenir compte de l'amendement socialiste qui vise à inscrire dans la loi, et pas seulement dans son exposé des motifs, l'option « titularisation ». C'était aussi le vœu du Conseil d'Etat. Surtout, le gouvernement devrait accepter de lier la titularisation des enseignants à l'obligation faite aux communes de participer au financement des écoles primaires privées. Les élus de la majorité s'étaient opposés à cette obligation, relayés par le ministre de l'intérieur, sensible à l'augmentation des charges qu'elle entraînerait.

Le gouvernement a néanmoins maintenu son intention mais en prévoyant que l'Etat pourrait se substituer durant six années aux communes défaillantes dans la limite des cas précisés par la loi. Ce délai devait être porté à huit ans, conformément à l'esprit d'un autre amendement du Parti socialiste, le temps que plus de la moitié des enseignants optent pour la titularisation dans la fonction publique. Mais, contrairement à ce que souhaitaient les laïques, il ne saurait être question de remettre en cause, au-delà de ce délai, le financement et donc l'existenceies établissements privés.

Il est vrai qu'il restera alors peu de différences dans le fonctionnement des deux systèmes scolaires. Mais c'est à elles que tiendra la liberté d'enseignement.

CATHERINE ARDITTI.

Un effort d'apaisement

(Suite de la première page.)

M. Chirac a expliqué à propos du projet de loi : « *Je suis choqué que dans un moment difficile pour notre pays on ait divisé la France, ce qui est toujours une mauvaise action, sur un sujet où l'immense majorité des Français étaient d'accord. Je suis également choqué par la réforme elle-même, qui, en fait, sournoisement, avec quelques aménagements tendant à faire croire qu'après tout les choses pourraient être acceptées par certains, conduit à la suppression de l'école libre, ce qui est tout à fait cohérent avec la vocation des socialistes et des communistes à vouloir mettre la main sur le cerveau de nos enfants de deux ans jusqu'à la fin des études. Moi, je suis pour le pluralisme. Mais je vous dis tout de suite que je ne suis pas un ultra de l'école privée, et je n'ai pas du tout l'intention de l'être.* »

Invité, dimanche, du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Georges Marchais a indiqué que les communistes sont « *en désaccord avec la façon dont a travaillé la commission spéciale* de l'Assemblée nationale, *qui devait examiner vingt-six articles et qui n'en a examiné que six (...) et avec le recours à l'article 49-3* ». Le secrétaire général du PCF a ajouté : « *Nous ne connaissons pas d'ailleurs, dans le détail, le projet actuel. Cela dit pour mon ami Jospin, c'est un écart par rapport à la solidarité gouvernementale (...). Si le projet de loi reste ce que l'on en a dit, nous sommes en désaccord sur deux points : le financement par les collectivités locales et la titularisation des maîtres dans les conditions où elle est envisagée aujourd'hui.* »

Enfin, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré dimanche à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) : « *C'est une démarche conciliatrice qu'a choisie le gouvernement, démarche qui a exigé de nous des concessions et parfois presque des renonciations. Nous n'avons pas l'intention d'accepter qu'on nous impose une campagne scandaleuse, comme celle qu'on a voulu nous imposer il y a quelques mois. Nous ne voulons plus de ces affiches insultantes avec des mains derrière des barreaux, ni des allusions à la Pologne ou à l'Eglise primitive* ».

La quête ardue d'un « concordat »

Rechercher un compromis historique entre la gauche française parvenue au pouvoir et le monde catholique sur un sujet, l'enseignement, qui, de tout temps, les a opposés, n'était-ce pas au-dessus des forces de l'une et de l'autre ? Pourtant, des deux côtés, on l'a cru possible. Le président de la République, soucieux de rassembler, autant que possible, les Français, ne voulait pas « violer les consciences » : il a l'ambition d'être, au regard de l'histoire, celui qui aura mis fin à une guerre scolaire qui, depuis des décennies, empoisonne la vie politique française.

L'épiscopat, en obtenant de la gauche qu'elle admette le principe de l'aide publique aux écoles privées, pouvait espérer que la survie de l'enseignement catholique ne serait plus remise en cause par l'alternance politique. C'était compter sans les pesanteurs sociologiques des deux camps, sans le jeu électoral gauche-droite.

La laïcité est un des principaux ciments du noyau dur de l'électorat de gauche. Durant la longue « traversée du désert » des débuts de la Ve République, c'est le plus souvent chez les enseignants de la FEN et chez les responsables des parents d'élèves des écoles publiques que se retrouvèrent ceux qui, jamais, ne désespérèrent du socialisme. Pour eux, l'école privée est toujours une concurrente que les gouvernements précédents ont anormalement privilégiée. Ils n'entendent pas être dépossédés de ce qu'ils considèrent comme « leur » victoire. D'autant que les manifestations du 25 avril ont montré que la défense de la laïcité peut refaire l'unité du « peuple de gauche », mise à mal par la politique de rigueur. En tout cas nombreux sont ceux qui, mal à l'aise face aux choix économiques du gouvernement, tiennent à lui faire savoir qu'il y a un seuil à ne pas dépasser, dans l'atteinte à leur capital idéologique. Les communistes ont largement joué de cette sensibilité-là. Eux qui, dans un premier temps, n'avaient pas fait de ce dossier un point de désaccord avec l'action gouvernementale, se veulent aujourd'hui les meilleurs défenseurs des positions du Comité national d'action laïque, profitant ainsi de l'embarras des socialistes.

Car les socialistes sont une fois encore divisés. Non pas par le jeu traditionnel des courants internes au PS, mais plutôt en fonction de parcours personnels et de leurs situations électorales locales. Pour autant, ceux qui souhaitent avant tout parvenir, sinon à la paix scolaire, du moins à un solide armistice, n'ont pu convertir à leurs vues la majorité des députés du PS. Les « laïques » se sont fait entendre plus que les autres. Ceux pour lesquels il est déjà difficile d'admettre que les finances publiques aident les écoles privées à vivre ont fait comprendre qu'il ne fallait pas leur en demander plus. D'autant que les réactions des défenseurs de l'enseignement catholique les ont aidés à présenter ce combat comme un nouvel avatar de l'affrontement droite-gauche.

Une occasion pour la droite

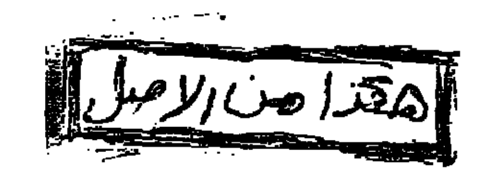
Les évêques et leurs représentants n'ont pu éviter que l'opposition tire profit de cette affaire. La droite y a vu l'occasion de se lancer dans une opération de récupération des électeurs catholiques qu'elle avait perdus en 1981. Elle y a aussi trouvé une des pièces maîtresses de l'argumentaire qu'elle développe pour présenter les socialistes comme « liberticides ».

Les chefs de file de l'opposition auraient souhaité une alliance plus étroite avec les porte-parole officiels de l'enseignement catholique. Ils ont donc fait le nécessaire pour encourager les parents d'élèves de l'enseignement privé qui critiquent la modération de leurs représentants. Au point qu'ils ne désespèrent pas de parvenir à leurs fins : l'organisation d'une grande manifestation nationale, avant les élections européennes, qui serait aussi 9 un point fort de la campagne de la liste conduite par Mme Simone Veil.

Pour tenter de les en empêcher, le gouvernement ne doit pas trop décevoir les responsables catholiques qui veulent passer une sorte de « concordat » avec la gauche et mettre fin officiellement à l'alliance traditionnelle de l'Eglise avec la droite. On comprend que la droite politique veuille tout faire pour éviter le « concordat ». A gauche, les plus laïques contribuent objectivement au même combat.

THIERRY BRÉHIER.





ÉDUCATION

LE DÉBAT SCOLAIRE

A la délégation nationale de Limoges l'UNAPEL a préservé son unité

Il n'est plus temps d'empêcher le vote de la loi sur l'enseignement privé en première lecture à l'Assemblée nationale. Si des amendements « aggravent » le texte aux yeux des défenseurs de la liberté scolaire, une grande manifestation nationale à Paris sera décidée samedi prochain ainsi que d'autres actions pour faire modifier le texte avant le vote au Sénat, puis définitif à l'Assemblée nationale. Telle est la stratégie adoptée par la délégation nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), réunies les 19 et 20 mai à Limoges.

Les trois cents présidents académiques, départementaux et délégués ont réélu M. Pierre Daniel président du mouvement par 76,60 % des voix (219 votants, 167 pour, 31 contre, 20 abstentions, 1 nul).

Des « opposants », originaires notamment de l'Ouest, de Paris et de la région parisienne, du Nord, préconisaient une ligne plus dure pour tenter de rejeter le texte, jugé inacceptable même en son état actuel, avant tout amendement réclamé par les laïques. Certains ont décidé d'envoyer sans attendre des manifestants en nombre limité à Paris, venant de Loire-Atlantique ce lundi 21 mai, du Finistère le lendemain. Mercredi, l'opération « alerte » lancée par le chanoine Guiberteau (*le Monde* du 19 mai) mobilisera des partisans de l'enseignement catholique dans toutes les villes de France sous des formes diverses : marche « escargot », rassemblement, etc.

Limoges. — Quand M. Pierre Daniel entre dans la salle où la direction nationale va commencer ses travaux, samedi matin, une ovation jaillit. Une heure plus tard, au milieu des applaudissements qui ponctuent son discours, des cris s'élèvent lorsqu'il annonce que M. François Mitterrand le recevra à la fin de cette semaine : *« Trop tard ! Trop tard ! »* Le ton est donné. Les cadres et les délégués de l'UNAPEL sont partagés. Au moment où *« un péril majeur »* menace l'enseignement privé, selon le mot du président de Limoges, deux positions s'affrontent. Lorsque, après avoir été réélu à la tête du mouvement, M. Daniel louera la *« diversité des approches »* qui auront *« enrichi le débat »*, il les définira par ces formules : *« Il y a ceux qui bouillonnent d'impatience et veulent monter à l'assaut quoi qu'il arrive »* et les autres, *« des tempéraments moins fougueux, qui attendent les ordres de leurs responsables »*. Pour ajouter : *« Mais qui sont tous aussi disponibles. »*

Il serait en effet illusoire de croire que tous ne sont pas décidés à s'opposer à la mise en œuvre des projets gouvernementaux *« mortels pour la liberté scolaire »*. Seule diffère l'appréciation de la gravité du péril et de la stratégie de « résistance ».

De notre envoyé spécial

Pour les tenants de la ligne dure, le projet de loi est inacceptable. Ainsi, Mme Marie-France Levilland, présidente des APEL de l'académie de Nantes, pense-t-elle que l'enseignement catholique fait face à des hommes, aujourd'hui au pouvoir, qui *« depuis trente ans ont réfléchi aux moyens de faire disparaître l'école privée et n'ont rien oublié de cet objectif »*. De Paris, de Versailles, du Nord, de Nantes, de Rennes, ces responsables et militants réclament depuis plusieurs mois une *« grande manifestation nationale »* qui jetterait *« plusieurs millions de personnes dans les rues de la capitale »*. Les Parisiens sont plus politiques, parfois intégristes. Les Bretons, plus traditionnellement portés à la fronde contre le pouvoir central. Malgré le renfort des « militants de la base » venus spécialement de Paris pour convaincre la délégation nationale que la *« position de l'UNAPEL n'est plus comprise »*, que *« M. Daniel n'est plus crédible »*, qu'il faut créer une *« direction de crise »* et un *« comité de légitime défense de l'enseignement libre »*, ils n'ont pas osé franchir le Rubicon, susciter un candidat déclaré contre le président sortant et prendre la responsabilité d'un éclatement.

M. Daniel et son équipe, qui l'ont emporté, ne font pas la même analyse de la situation. Selon eux, grâce à deux années de discussions, *« le pire a été évité »*. Peut encore être évité, *« car le combat n'est pas terminé »*. Mais ils estiment que, sauf à créer un climat insurrectionnel — *« ce à quoi je me refuse absolument »*, — le vote de la loi en première lecture ne peut plus être empêché : *« Ceux qui prétendent que c'est possible sont des irresponsables qui mentent. »* La décision d'une manifestation de masse à Paris est encore suspendue.

Quel espoir leur reste-t-il ? Que des amendements n'aggravent pas le texte. Que le gouvernement comprenne que *« la coupe est pleine à ras bord, au point que quelques gouttes supplémentaires la feraient déborder »*. Pierre Daniel a déclaré avec solennité : *« Notre pays court le risque d'une grande déchirure nationale dont chacun peut imaginer les conséquences. »* Il a prévenu le président de la République, qui le recevra en fin de semaine, que *« si le gouvernement n'entend pas la voix de la raison »*, le moment sera venu pour les parents de l'enseignement privé de *« descendre sur Paris »*.

Les responsables de l'UNAPEL se sont donc ralliés à cet ultime et bref répit en réélisant M. Pierre Daniel, qu'ils entourent d'une évidente admiration. Ils ont admis avec lui que *« la responsabilité de déstabiliser un pouvoir élu démocratiquement ne se prend pas à la légère »*. Ils ont aussi choisi de sauver l'unité de l'enseignement catholique.

Mgr Jean Honoré, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, et le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, les y ont fortement engagés. L'archevêque de Tours a exhorté la délégation nationale — où il ne voulait pas voir une *« cour de justice »* — à mesurer combien les responsables de l'UNAPEL ont lutté *« pied à pied »* et réussi à empêcher que *« le projet de loi ne fasse du programme commun de la gauche la charte scolaire de notre pays »*.

Mgr Honoré considère que *« cette histoire ne s'achèvera pas avec le vote des députés »* et qu'*« une manifestation nationale ne manquera pas de venir »*. Quant au père Guiberteau, très acclamé, il pense que le texte de loi est *« pernicieux dans ses effets à terme, déséquilibré, entaché d'idéologie »*.

Mais il est venu rappeler aussi que ce qui unit tous les militants dans l'enseignement catholique *« est plus profond que ce qui les divise »*. Et la leçon a été comprise.

Encore que l'effervescence ne se soit pas totalement dissipée au sein de l'UNAPEL. Si la cote personnelle de Pierre Daniel, le souci d'innover, la maturité d'un grand nombre de présidents académiques et départementaux ont écarté l'adoption d'une ligne plus dure, le mouvement, qui rassemble 856 143 familles, n'a pas quitté la zone de turbulences où les projets du gouvernement l'ont entraîné. Les responsables académiques de Nantes et de Rennes maintiennent leur envoi de manifestants délégués dans la capitale en ce début de semaine.

Dimanche après-midi, ceux qui se sont rassemblés à Paris, sans l'autorisation de la préfecture de police, n'ont pas été désavoués par leurs instances dirigeantes...

CHARLES VIAL.

Les réponses de M. Mauroy aux responsables catholiques

M. Pierre Mauroy a adressé au chanoine Guiberteau, le 18 mai, un télex contenant les réponses aux cinq questions posées par les dirigeants de l'enseignement catholique lorsqu'ils avaient été reçus à Matignon trois jours plus tôt. Le premier ministre écrit : *« Je souhaite que ces précisions (...) continuent à apaiser les inquiétudes manifestées par les membres de votre comité national. »* Commentant ces réponses, le chanoine Guiberteau a déclaré samedi, à Limoges où il se trouvait à l'occasion de la délégation nationale de l'UNAPEL, que le texte de M. Mauroy lui *« donnait satisfaction à 50 % »*.

Voici les réponses du premier ministre :

● **Le projet éducatif.** — *« Un amendement du gouvernement, reprenant ce qui est déjà indiqué dans l'exposé des motifs, précisera que le projet éducatif respecte les principes généraux inscrits dans la Constitution, qui s'imposent au service public d'enseignement, et en particulier les principes d'égalité de tous devant l'éducation et de respect des consciences. »*

● **Le financement des collèges et des lycées.** — *« Le problème n'est pas le même. Les contrats d'association du second degré sont actuellement financés par l'Etat, et non par les communes. L'article 12 prévoit d'en transférer la charge aux départements et aux régions, conformément aux nouvelles dispositions relatives à la décentralisation en matière d'éducation. Il est prévu au deuxième alinéa que les charges nouvelles résultant de ce transfert pour les départements et pour les régions feront l'objet d'une compensation par l'Etat.*

» Les départements et les régions seront donc tenus de financer les contrats d'association du second degré en vigueur avant la promulgation de la nouvelle loi. »

● **Le contrôle public.** — *« Il ne s'agit pas du contrôle financier tel qu'il est défini dans le droit des finances publiques (visa préalable des engagements de dépenses, contrôle* a posteriori *des comptes des établissements), il s'agit du droit de regard que possède tout bailleur de fonds sur l'utilisation des moyens qu'il accorde : pour préparer les budgets futurs, il est nécessaire de disposer de toutes les données disponibles sur l'exécution des budgets précédents.*

» En ce qui concerne le contrôle financier des établissements sous contrat, l'article 6 — deuxième alinéa prévoit qu'ils sont soumis au contrôle administratif et financier de l'Etat.

» En tout état de cause, ces contrôle ne portent atteinte en aucune façon à l'autonomie de gestion des établissements sur les plans éducatif, administratif et financier, autonomie dont le principe est établi par l'article 18. »

● **Les maternelles.** — *« L'intention du gouvernement est que, plus tard au terme d'un délai de six ans à compter de la promulgation de la loi, les contrats simples existants concernant les écoles maternelles soient transformés en contrat d'association.*

» Mais les écoles maternelles ne faisant pas partie de l'enseignement obligatoire, il est exclu d'instituer à leur profit une obligation de financement pour les communes.

» Un amendement à l'article 23 précisera, pour la transformation des contrats simples concernant les classes des écoles maternelles, que ces classes seront sous contrat d'association, l'Etat assurant la rémunération des enseignants, la commune pouvant verser une contribution financière mais n'étant pas tenue de le faire. »

● **La formation des maîtres.** — *« La première phrase du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi de 1959 modifiée qui établit le droit à la formation des maîtres de l'enseignement privé et pose le principe du financement de cette formation par l'Etat n'est pas abrogée.*

» Un décret d'application de la nouvelle loi définira les conditions de formation des maîtres de l'enseignement privé et de son financement par l'Etat. Ce texte devra tenir compte des nouvelles règles de la décentralisation, ainsi que du rapprochement nécessaire des formations initiales et continues des maîtres de l'enseignement privé et des maîtres de l'enseignement public. Dans cette perspective, des formations communes à tous les maîtres pourront être organisées, mais la possibilité pour les maîtres de l'enseignement privé de recevoir, en plus de ces formations communes, un formation spécifique au genre d'éducation auquel se réfère l'établissement où ils enseignent n'est en aucune manière remise en question. »

SPORTS

AVIRON

La revanche des malingres

Vichy. — Les régates internationales de France d'aviron se sont disputées samedi 19 et dimanche 20 mai sur le bassin de Vichy, en l'absence des rameurs des pays de l'Est, excepté les Hongrois. Les Etats-Unis ont manifesté une puissance impressionnante grâce à leur quatre et leur huit avec barreur. Ils ont ainsi montré leurs ambitions, à deux mois et demi des Jeux de Los Angeles.

Chez les Français, bilan en demi-teinte. Le directeur technique national, Bernard Bourandy, n'est pas déçu pour autant. Il prend en compte le manque de compétition de ses rameurs. C'est le cas notamment de plusieurs éléments du bateau roi de la discipline, le huit avec barreur, ce dernier poste étant occupé par l'inamovible Jean Huguet-Balent.

De notre envoyé spécial

Les apparences portent à croire que Jean Huguet-Balent est *de trop à la pointe du bateau* qui déploie harmonieusement ses rames au fil de l'Allier. Il se fait encore *plus petit* qu'il n'est, au fond de la coque oblongue, immobile vigie à la tête chafouine postée au ras de l'eau. Alors que les *huit autres passagers sans* bagages tirent comme des damnés sur leur pelle de 3,85 mètres pour propulser à 23 kilomètres/heure cette quenouille de 16 mètres, il pelotonne son corps ascétique, les mains *autour* d'une petite boîte ronde.

Profession de ce navigateur : barreur. Et son outil de travail, qui est venu remplacer, au début des années 60, le porte-voix métallique vieux *comme* l'aviron, est tout simplement un amplificateur miniature doté d'un écran à affichage *digital* où s'inscrivent le chronométrage, et le nombre de coups/minute donnés par les rames dans l'eau. Au-delà de *cette évidence*, que le barreur tient la barre et pilote le bateau, il est aussi le radio de bord et même davantage puisque, avant *de transmettre* les ordres à l'équipage par les petits haut-parleurs installés à hauteur de chaque siège, il analyse instantanément le *comportement* de chaque équipier comme celui de chaque adversaire à babord et tribord.

Cet homme de fausse inaction cultive toute une série de *paradoxes, à commencer par sa morphologie* qui l'oppose spectaculairement aux huit galériens, des malabars dont la moyenne de taille et de poids est de 1,88 mètre et 90 kilos. Ce singulier décalage est un effet du règlement inventé — Jean Huguet-Balent *ne sait par qui* — pour jouer avec les kilos du barreur.

Minimum autorisé : un demi-quintal. *« Aujourd'hui je faisais 51 kilos*, expliquait-il samedi avant l'épreuve dominée par la Américaine. *Je n'ai pas pu perdre un kilo de plus mais cela n'est pas une surcharge gênante pour mes partenaires. Il est sûr qu'à 54 ou 55 kilos je me ferais virer du bateau ! »* Jean s'amuse de cette hypothèse hautement improbable car c'est plutôt le contraire qui se produit. L'an dernier, aux championnats du monde de Duisbourg, la bascule affichait 49,5 kilos au moment de la pesée officielle. On plaça 500 *grammes* de cailloux sous les pieds du Petit Poucet forcé à d'épouvantables régimes jockey.

Souffre-douleur

A Vichy, il venait de perdre 5 kilos dans la semaine. Six jours *sans manger, en dehors* d'un bol de lait matinal. Sauna et footing ont rythmé son forcing contre la faim qui l'a porté *sur* les cimes d'agressivité contre laquelle il a eu aussi à lutter. *« Je ne vous dis rien de ce que je vais avaler, dimanche soir, après les courses »*, traduisait-il de son évidente impatience. Ses partenaires *mesurent au creux de ses joues la* portée de son sacrifice. *« C'est en partie pourquoi ils me respectent »*, ajoute-t-il du haut de ses *160 centimètres*. *Jean-Pierre* Drivet, l'entraîneur national, explique que le barreur peut être, parfois, souffre-douleur : *« Que voulez-vous, c'est un poids mort que l'on traîne. Alors il faut qu'il se rende utile... »*

Ce n'est pas le cas à ce niveau de compétition où le barreur devient, sur l'eau, l'honorable supplétif de l'entraîneur, dont il faut effectuer les exercices au *cours des séances de préparation*. D'autre part, ses compagnons reconnaissent à Jean Huguet-Balent une sensibilité exacerbée de la *navigation*, une *vision* aiguë de la vie du bateau en course. Ils exécutent à la lettre ses ordres d'attaque *ou* ses exigences de correction technique. Il mène le huit français depuis dix ans maintenant, et tant d'expérience accumulée lui vaut une confiance presque aveugle de la part des rameurs. *« Jean est un sportif de haut niveau*, soutient Jean-Pierre Drivet. *Un fin technicien qui connaît bien son équipage. »*

C'est un peu la même histoire que celle de Jacques Fouroux et du pack du XV de France à l'époque *du grand chelem* : le « *petit* » jouissait de la confiance aveugle des « gros ». En somme, la revanche des malingres.

LLIBERT TARRAGO.

GOLF

Les professeurs français sont-ils surmenés ?

Décidément, le golf est un jeu diabolique. Les quelque cinq mille spectateurs de l'Open de France, tenus en haleine jusqu'au dernier *put* du dernier trou, en ont eu la confirmation.

D'une régularité de métronome, pendant quatre jours (67 - 69 - 68 - 67) sur le parcours très vallonné de Saint-Cloud, le petit Espagnol José Rivero, professionnel depuis quelques semaines seulement, qui avait caracolé en tête pendant trois jours, regarda, dimanche 20 mai, sur le coup de dix-sept heures, sa balle contourner malicieusement le dix-huitième trou, donnant ainsi la victoire à l'Allemand Bernhart Langer.

Considéré comme l'un des vingt meilleurs mondiaux, celui-ci avait deux coups de retard en prenant le départ du quatrième et dernier parcours. Il exerça alors une pression extraordinaire sur les adversaires, réussissant un *birdie* au no 1 et un *eagle* au no 3 à l'aller, puis, au retour, cinq *birdies*, dont deux monstrueux de sang-froid aux nos 17 et 18, après avoir visité les *bunkers*. Vainqueur, il rendait une carte de 64, la meilleure de l'open, et terminait à 18 sous le *par*, grâce à cet ultime retour mené à une cadence infernale.

C'est là précisément que la confiance fit défaut au tenant du titre : l'Anglais Nick Faldo, qui abordait les neuf derniers trous à 14 sous le *par*, concédait alors aux nos 11 et 12, un double *bogey* qui épongea le bénéfice de trois autres *birdies*. Avec 273 trous au total, « lord » Faldo devait se contenter de la troisième place, devant l'Ecossais Sandy Lyle et l'Anglais Carl Mason, avec 276 coups.

Le Soixante-huitième Open de France, qui a été disputé sur les *fairways* vallonnés de Saint-Cloud, était le premier des cinq événements du circuit professionnel européen qui doivent avoir lieu dans l'Hexagone. Avec les tournois de Biarritz, du 14 au 17 juin, de Monte-Carlo, du 21 au 24 juin, le trophée de Saint-Nom-la-Bretèche, du 4 au 7 octobre, et le tournoi de Mougins, du 19 au 22 octobre, quelque cinq millions de francs au total sont offerts aux joueurs, la plus forte somme mise en jeu sur le vieux continent.

On aurait pu penser que cela aurait aiguisé l'appétit des « pros » nationaux. Ce n'est pas le cas. L'an dernier, dix Français avaient passé le *« cut »* du deuxième tour de l'Open de France disputé à La Boulie, à côté de Versailles. Cette année, le parcours de Saint-Cloud n'en vit que cinq finir les deux derniers parcours, et encore y avait-il parmi eux un amateur, Patrick Caussin, qui fut le moins mauvais, sinon le meilleur, pendant 54 trous.

Finalement, ce fut Bernard Pascassio, quarante-cinquième à dix-huit coups du vainqueur, qui prit la tête du classement des Français, grâce à une excellente carte de 70 rendue dimanche, alors que les parties des candidats à la victoire, l'Allemand Langer, l'Espagnol Rivero et l'Anglais Faldo, n'avaient pas encore commencé. Un résultat peu encourageant pour l'avenir. Le Basque, qui délivre avec application son grand *drive* depuis plus de dix ans dans les rangs professionnels, n'appartient plus à la catégorie espoirs. Or, le niveau européen est en progression constante sous la poussée notamment des Espagnols et des Anglais, qui ont réussi à se faire un nom sur le très huppé circuit américain, comme Severiano Ballesteros et Nick Faldo.

En revanche, le plus prometteur des Français, Jerry Watine, n'arrive pas à confirmer. *« Même à moyen terme, on ne voit aucun joueur capable de se distinguer au niveau international »*, reconnaît Claude Cartier, le président de la Fédération de golf (FFG). Paradoxalement, cette situation serait un effet pervers des efforts déployés par la FFG pour la promotion du jeu des princes et des bergers. Avec quelque soixante mille amateurs, qui rêvent d'améliorer leur handicap, les professeurs ont rempli leur carnet de leçons. *« A 75 F la demi-heure de cours, ils travaillent huit heures par jours, sept jours par semaine. Résultat : ils vivent bien et ils n'ont plus le temps de s'entraîner, donc de faire des performances dans les tournois »*, remarque Lionel Provost, le directeur de l'Association des joueurs professionnels (APGF). Créée en 1980, alors que les instances sportives, attachées à un amateurisme désuet, freinaient encore le développement du professionnalisme, cette association, en liaison avec la Fédération, a contribué à mettre en place, sous sa forme actuelle, le circuit qui était jusqu'alors laissé aux initiatives privées.

12 millions de chiffre d'affaires

« En quatre ans, notre chiffre d'affaires est passé de 0,5 à 12 millions de francs », note Lionel Provost, qui s'est employé à trouver de nouveaux commanditaires, pouvant donner comme Peugeot, qui a financé l'Open de France, une image moins mondaine du golf. Afin de mieux gérer encore les affaires des professionnels, l'APGF doit devenir, en septembre prochain, une société anonyme. *« Pour faire un parallèle avec le tennis, il nous manque maintenant un grand champion, qui nous permettrait de passer à la vitesse supérieure »*, estime le directeur de l'APGF. Malheureusement, en golf, pas plus que dans les autres sports, il n'y a de génération spontanée de champions. *« Pour progresser, il faudrait que nos joueurs acceptent de prendre des risques et aillent disputer des tournois à l'étranger pour s'aguerrir, à l'instar des Espagnols »*, affirme Lionel Provost. *« Or ils se satisfont de la rente que constituent leurs leçons et demandent de meilleures dotations dans les tournois avant de s'entraîner plus. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Les commenditaires nationaux n'investiront pas beaucoup plus, tant qu'il n'y aura pas de vedettes pour faire augmenter l'audience du golf, notamment les heures de retransmissions télévisées. »*

La situation paraît d'autant plus bloquée que le jeune Marc Pendaries, qui a été l'officieux champion du monde junior en 1982, ne semble pas intéressé par une carrière professionnelle. La France, qui a pris de l'avance dans l'organisation du jeu de la petite balle blanche, risque donc d'être irrémédiablement dépassée dans le jeu lui-même. *« Le golf n'est pas le tennis »*, répond le président Cartier, quand on évoque les structures mises en place par son homologue Philippe Chatrier, lorsque les mêmes problèmes étaient apparus sur les courts. Pourtant, certaines fédérations étrangères se sont, d'ores et déjà, engagées dans cette voie. José Rivero, la révélation de Saint-Cloud, qui tint *tête* à l'Allemand Bernhart Langer jusqu'au dernier trou, est soutenu financièrement par la Fédération espagnole et n'a plus besoin de donner de leçons pour vivre.

Les Suédois se sont attaqués au problème en créant une petite équipe de cinq joueurs, qui tourne en Europe sous la houlette d'un entraîneur journaliste. L'un d'entre eux, Ove Selleberg, a terminé les quatre jours à treize coups du vainqueur. Bref, après s'être donné une structure juridique et commerciale efficace, les « pros » français doivent trouver une organisation sportive pour résister à la concurrence étrangère, de plus en plus féroce.

ALAIN GIRAUDO.

LE GRAND PRIX DE FRANCE AUTOMOBILE

McLaren gagne, Renault réagit

Dijon. – L'Autrichien Niki Lauda, sur McLaren a remporté, dimanche 20 mai, sur le circuit de Dijon-Prénois le Grand Prix de France. Le pilote autrichien, qui avait déjà gagné le Grand Prix d'Afrique du Sud, a devancé Patrick Tambay, sur Renault, de sept secondes et le Britannique Nigel Mansell, sur Lotus-Renault, de vingt-trois secondes. Coéquipier du vainqueur, Alain Prost s'est classé à la septième place après avoir été contraint de s'arrêter deux fois pour changer de pneumatiques et régler un problème qui affectait le système de freinage de la roue avant gauche de sa monoplace.

Le Grand Prix de France a été marqué cependant par l'écrasante supériorité des McLaren, qui ont obtenu leur quatrième victoire sur les cinq premiers Grands Prix. Renault, dont les voitures ont été affectées plusieurs fois depuis le début de la saison par des pannes d'essence, a mieux maîtrisé le rapport puissance-consommation. Gérard Larrousse, directeur général de Renault Sport, avait néanmoins affirmé, récemment, que l'écurie française envisageait d'interrompre provisoirement sa saison pour rattraper un important retard technique sur ses rivales.

De notre envoyé spécial

Renault a-t-il l'intention de renoncer à participer aux championnats du monde de Formule 1 si ses prochains résultats ne lui donnent pas satisfaction ? La déclaration faite au journal *l'Equipe* par Gérard Larrousse n'a cependant pas fait l'effet *d'une bombe dans le cercle fermé* du championnat du monde, qui en a vu d'autres.

Après avoir perdu le titre mondial en 1983 à Johannesburg et subi des échecs répétés au début de cette saison aux Grands Prix du Brésil, *d'Afrique du Sud, de Belgique et de* Saint-Marin, l'écurie française met aujourd'hui en cause la nouvelle réglementation qui limite la capacité des réservoirs d'essence des monoplaces à 220 litres. Le moteur turbocompressé fabriqué par Renault se révèle à l'expérience plus gourmand que celui de l'écurie britannique McLaren, fabriqué par Porsche.

Patrick Tambay a été ainsi la première victime de cette réglementation en tombant en panne sèche à Rio-de-Janeiro et à Johannesburg. Son coéquipier, le Britannique Derek Warwick, a « levé le pied » dans le Grand Prix d'Imola pour éviter la même mésaventure, mais il a perdu le bénéfice d'une troisième *place qui lui paraissait acquise* derrière Alain Prost et René Arnoux.

Gérard Larrousse estime qu'il ne peut quand même pas demander à ses pilotes de ralentir pour être en mesure de rallier la ligne d'arrivée alors qu'ils disputent une course de vitesse...

Pourtant, l'équipe française a accepté, en 1983, comme toutes les autres écuries, les nouvelles règles du jeu. En fait, elle s'aperçoit tardivement qu'elle n'est pas en mesure de résoudre les difficultés posées par l'augmentation de la puissance de son moteur. Les Renault consomment une quinzaine de litres d'essence de plus que les McLaren, *équipées de moteurs Porsche.*

L'exemple de Matra

La déclaration de Gérard Lar*rousse apparaît, dès lors, soit comme* un ballon d'essai pour faire pression sur la Fédération internationale du sport automobile afin d'en revenir à la réglementation précédente, soit comme un avertissement qui pourrait déboucher, à moyen terme, sur un retrait définitif de la formule 1 de l'écurie française. L'exemple de Matra, qui en 1971 n'avait pas participé au Grand Prix d'Autriche pour rattraper également un retard technique, avant d'abandonner définitivement la formule 1 en 1974 pour des raisons financières, est là pour rappeler *que cette hypothèse n'est* pas dénuée de fondement.

La régie Renault, qui participe aux championnats du monde de formule 1 depuis 1977, avait parallèlement porté ses efforts sur les Vingt-Quatre Heures du Mans, faisant coïncider sa démarche sportive avec ses intérêts commerciaux. Après sa victoire en 1978 dans la course d'endurance, Renault, ayant prouvé qu'il était l'égal des meilleurs, décidait de ne plus participer à cette compétition. La Régie, plus que jamais soucieuse d'améliorer son image de marque auprès de ses clients, choisissait, dès lors, la formule 1 en développant son moteur turbocompressé.

Vainqueur de son premier Grand Prix en 1979 à Dijon, Renault n'a jamais caché, depuis, qu'il avait atteint en partie son objectif. A l'exception de Tyrell, toutes les écuries utilisent, désormais, le moteur turbocompressé y compris les Britanniques qui avaient vu avec inquiétude l'arrivée du constructeur *français.* Après plus de six années d'activité, Renault court cependant *encore après un titre mondial.*

Le retrait – fût-il provisoire – hypothèquerait cependant les chances de l'écurie française, d'imposer enfin l'un de ses pilotes. *De ce point de vue, la performance* des monoplaces jaune et noir à Dijon est plutôt encourageante. Si Derek Warwick a terminé la course dans les grillages, avec pour seul dommage une légère blessure à un pied, en revanche, Patrick Tambay, à défaut d'un succès, a néanmoins mis un coup d'arrêt à la noire malchance qui a affecté sa saison depuis le Grand Prix du Brésil. Le pilote français, qui a été le plus rapide aux essais, a démontré que ses précédents échecs étaient dus essentiellement à la surconsommation de son *moteur. Le pétrolier ELF a fait,* à tout le moins, diligence pour mettre au point un carburant qui a permis, selon les responsables de l'entreprise, une économie de l'ordre de 10 à 12 %.

Bien lui en a pris ! La monoplace de Patrick Tambay a terminé l'épreuve avec 21 litres d'essence, et sept secondes de retard sur Niki Lauda, qui avait encore 24 litres dans son réservoir. Serait-ce néanmoins le commencement d'un réveil qui éviterait à M. Bernard Hanon, président de la régie Renault, de devoir un jour demander des comptes à son équipe sportive ?

GILLES MARTINEAU.

FOOTBALL

Le Racing vingt ans après

Deux clubs de la capitale opèreront, la saison prochaine, en première division. Le Paris-Saint-Germain a en effet été rejoint, le 19 mai au terme des matches de barrage, par le Racing-Club de Paris, qui l'a emporté (2-0) en match retour sur l'A.S. Saint-Etienne.

Les « Verts », une des équipes les plus prestigieuses de ces dix dernières années, ont cédé leur place parmi l'élite aux « Ciel et Blanc », qui avaient été relégués en deuxième division en 1964, après avoir gagné une fois le championnat de France (1936) et cinq fois la Coupe de France (1936, 1939, 1940, 1945, 1949). Disparu en 1967 après une tentative de fusion avec Sedan, le club réapparaissait en 1982 sous le nom de Racing-Paris-1, grâce au regroupement du Paris-FC et du RC-Paris amateurs. Avec, à sa tête, M. Jean-Luc Lagardère, président de Hachette, commandité par Matra et entraîné par Alain de Martigny, le Racing-Paris-1 terminait quatrième du groupe A de la deuxième division en 1982-1983 et devenait le RC-Paris au début de cette saison.

Sérieusement renforcés, les Parisiens, qui allaient néanmoins connaître une série d'échecs sur leur terrain de Colombes, revenaient à 1 point de Tours à la fin du championnat et pouvaient disputer les cinq matches de barrage contre Lyon, Nice et Saint-Etienne, qui allaient consacrer leur « résurrection » en même temps que la « descente au purgatoire » des « Verts ».

Les « Verts » au purgatoire

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. – Quelque quarante mille spectateurs qui avaient passé leur panoplie « verte » ont assisté, impuissants, samedi 19 mai, *au dernier avatar* de l'AS Saint-Etienne : battu par les tirs des Parisiens Oekland (dix-huitième minute) et Ekéké (soixante-cinquième minute), le club français le plus prodigieux de ces dix dernières années ne pouvait sauver sa place en première division en match retour des barrages.

C'est la deuxième fois que l'ASSE descend en deuxième division. La première fois, c'était en 1962. Mais, cette année-là, le club remportait la Coupe de France et il regagnait aussitôt l'élite, la saison suivante. Entre 1957 et 1984, les « Verts » avaient accumulé un palmarès impressionnant : dix titres de champion et six Coupes de France dont quatre « doublés ».

C'est dans les compétitions européennes que se forgera la légende des « Verts », inséparable de l'ambiance du « chaudron » de Geoffroy-Guichard. Le public et les *téléspectateurs se souviennent* des exploits accomplis contre Kiev, Chorzow, Split ou Eindhoven. Après une demi-finale de la Coupe des champions, la popularité du Club fut à son apogée à l'occasion... d'une défaite en finale de la Coupe d'Europe contre le Bayern de Munich en 1976, à Glasgow.

La politique de prestige qui succéda à l'épreuve des « joueurs formés au club » ne fit que retarder de quelques saisons un déclin inscrit dans des budgets démesurés. Pour faire face, le président Roger Rocher entraîna ce club, toujours cité en exemple, dans l'illégalité : « *caisse noire* » et dessous-de-table. Le scandale éclata pendant l'été 1982 : au moins 20 millions de francs auraient été dissimulés au *fisc. Un procès retentissant est* attendu à Lyon l'automne prochain.

Hémorragie

C'est dans cette ambiance peu favorable qu'une équipe trop peu aguerrie – vingt-trois ans de moyenne d'âge – avait pour mission impossible de rester en première division. Et c'est à cause de ce climat que l'avenir de l'ASSE s'annonce difficile. Certes, le président du club, M. André Laurent, a « *assuré la paye des salariés toutes les fins de mois* », mais au prix *d'une réduction drastique* des dépenses, qui ont été ramenées de plus de 40 à 21 millions de francs. Si bien que les dirigeants du club ont dû renoncer à engager, la saison prochaine, comme entraîneur l'Argentin Oswaldo Piazza, qui s'était illustré sous le maillot vert. Et l'hémorragie de joueurs va continuer. Cela ne facilitera pas la tâche de l'équipe, qui sera attendue « *comme un ancien vice-champion d'Europe* » sur toutes les pelouses des « sans grade ». Sans compter que le groupe sud de deuxième division sera particulièrement relevé avec Nîmes-Olympique, autre victime de la fin de saison, l'OGC-Nice, *qui a raté la montée* dans des conditions discutées face au Racing et *l'Olympique lyonnais. Le grand* rival régional négocie actuellement le transfert de deux anciens « Verts », Jean-François Larios et Félix Lacuesta.

« *Les grands clubs ne meurent jamais* », voulait se convaincre le dernier carré de supporters samedi soir. L'Olympique de Marseille a mis cinq ans pour retrouver l'élite. Le grand Stade de Reims n'est pas sur le point de revenir. Les « Ciel et Blanc » du Racing auront attendu... vingt ans !

Dans leurs vestiaires, M. Jean-Luc Lagardère (RCP), se donnait une marge – importante – de dix ans pour « *voir le Racing succéder à l'AS Saint-Etienne dans le cœur des Français* ». Pour atteindre cet objectif, il compte « *sur ses propres forces* » – c'est-à-dire celles de Matra – et ne veut pas jouer le « *tireur de sonnette* » auprès de la mairie de Paris. La chute des « Verts » lui inspire une règle de conduite : « *Le Racing restera un club propre. Chez nous, tout sera dit clairement et publiquement. Il n'y aura jamais de caisse parallèle.* »

CLAUDE RÉGENT.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

DU NOUVEAU DANS LES VÉHICULES DE LOISIRS

« L'Espace » de Renault



Un nouveau modèle – original – sera distribué par Renault à partir de la mi-juin. Il s'agit d'un véhicule de loisirs de sept places, baptisé Espace, un peu comparable à la Prairie de Nissan (*le Monde* du 25 février) L'Espace est fabriqué actuellement par Matra à Romorantin, d'où sortaient voici quelques mois encore les Talbot Matra Rancho produit depuis 1977, selon des accords signés alors avec Chrysler France.

Le nouveau véhicule Renault – monocorps comme un break – comporte un certain nombre d'éléments qui en font une automobile de loisirs certes, mais rapide : CX (coefficient de pénétration dans l'air) de 0,32, moteur de 2 litres à essence donnant 110 chevaux au maximum des tours (175 km/h), couple (effort de traction) à 16,6 mkg à 3 000 tours. Des versions à moteur Diesel turbo compressé sont à venir.

Avec une longueur réduite (4,25 m) et néanmoins sept places disponibles, avec de nombreux aménagements intérieurs, ce nouveau véhicule Renault compte s'attaquer à une classe de véhicules jusqu'ici essentiellement produits par des marques étrangères, et notamment les Japonais. Les prix avoisineront les 100 000 F.

C.L.

CONDUITE ÉCONOMIQUE. – Du 31 mai au 11 juin, Nancy deviendra la capitale française de la conduite économique. En effet, durant cette période, les visiteurs qui se rendront à la Foire internationale de Nancy pourront participer au Mobil Economie Test, concours de conduite économique organisé par la marque en collaboration avec l'Automobile Claub lorrain, sous le patronage de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

TRANSPORTS

OU FAIRE PASSER LE TGV-ATLANTIQUE

Heurts entre gendarmes et viticulteurs à Vouvray, en Indre-et-Loire

De notre correspondant

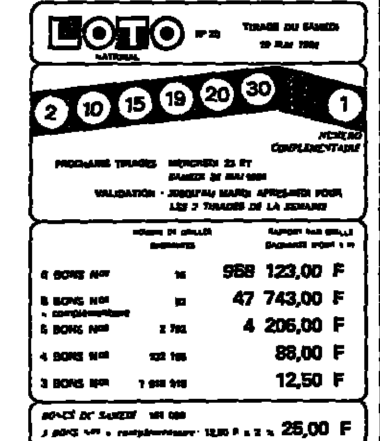
Tours. – Des heurts se sont produits, jeudi 17 mai, à Vouvray (Indre-et-Loire), entre des gendarmes mobiles et des viticulteurs venus empêcher des géomètres d'opérer sur le tracé du futur TGV-Atlantique. Il y a eu quatre blessés : deux manifestants qui ont été conduits à l'hôpital et deux gendarmes.

Depuis quelques semaines déjà la fièvre montait à Vouvray. En effet, les viticulteurs ne s'étaient pas satisfaits du projet de tunnel qui était avancé par la SNCF pour épargner les riches vignobles de la région. On parlait en particulier des vibrations qui risquaient de porter un coup à la bonne maturation du vin dans les nombreuses caves du voisinage. Et, même si la SNCF affirmait sa volonté de dialogue, les inquiètudes s'accroissaient dans l'attente de la déclaration d'utilité publique, que l'on savait de plus en plus proche.

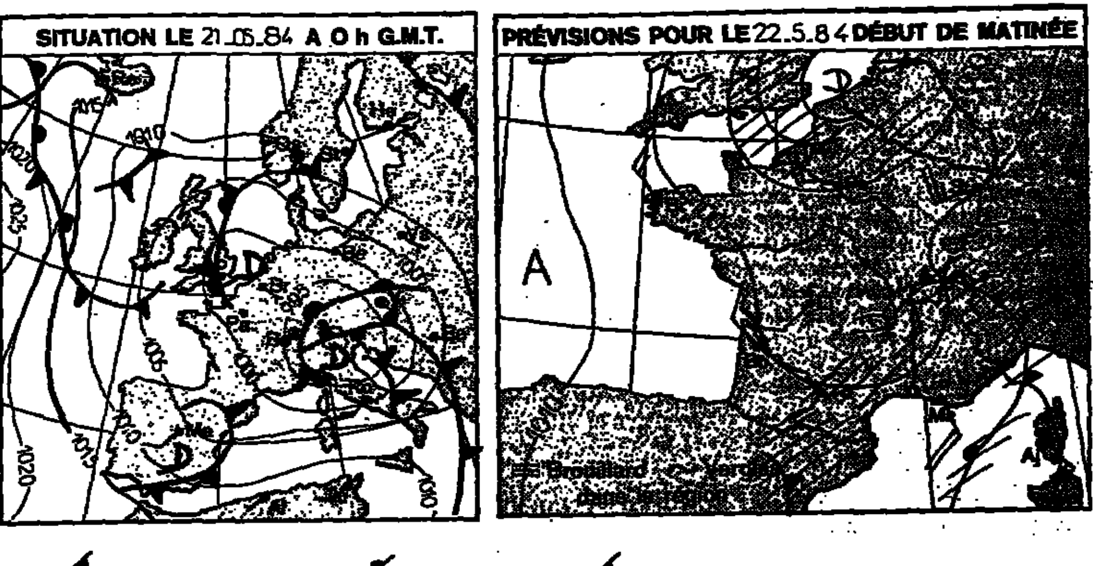
L'arrivée des géomètres avait encore accentué le malaise. Ici comme ailleurs, plus au nord, les habitants de la commune les avaient empêchés d'accomplir leur tâche, malgré la venue de gendarmes.

Jeudi, les géomètres sont revenus. Cette fois, les viticulteurs – une quarantaine – avaient décidé de faire appel à un huissier pour appuyer leur intervention. Mais quatre-vingts gendarmes mobiles venus de Dreux étaient également sur les lieux. Comme ils s'opposaient au passage de l'officier ministériel, le ton a vite monté. Des gendarmes ont même été arrosés par un produit destiné à traiter les vignes. En début d'après-midi, une brève échauffourée éclatait. Un manifestant eut un poignet cassé, tandis qu'un autre, Philippe Brisbane, vingt-trois ans, était conduit à la gendarmerie de Vouvray. Le parquet ayant refusé de le libérer – il le fut dans la soirée, – les viticulteurs, qui avaient reçu du renfort, ont barré la route nationale 152, plusieurs d'entre eux se couchant sur la chaussée. Les gendarmes ont chargé. Deux adjoints au maire de Vouvray ont été molestés. Une démission collective du conseil municipal a été envisagée.

PIERRE MAILLARD.



MÉTÉOROLOGIE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre *le lundi 21 mai à 0 heure et le* mardi 22 mai à 24 heures.

L'Europe occidentale restera dans une zone de basses pressions, la France sera le carrefour des zones pluvieuses qui remontent de Méditerranée et de celles qui descendent de mer du Nord.

Mardi : temps maussade mais relativement doux en toutes régions. Les températures seront normales pour la saison. Le matin, 8 à 9 degrés près de l'Atlantique, au nord de la Loire et dans le Nord, 11 à 12 degrés de la Méditerranée à l'Alsace, et seulement 6 à 7 degrés sur le Massif Central. L'après-midi, les températures seront comprises entre 14 et 15 degrés dans le Nord, et 19 et 20 degrés dans le Midi.

Le ciel restera très nuageux ou couvert au nord, de Nantes-Nancy, il y aura de petites pluies. A l'est du Rhône et de la Saône et sur le Languedoc, temps lourd et orageux avec violentes averses. Entre la Loire et les Pyrénées, après des brumes et des brouillards au lever du jour, les nuages resteront abondants et les éclaircies seront rares.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 mai à 8 heures, de 998,2 mb, soit 748,7 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 mai) : Ajaccio, 19 et 13; Biarritz, 15 et 9; Bordeaux, 15 et 8; Bourges, 14 et 7; Brest, 14 et 9; Caen, 10 et 6; Cherbourg, 10 et 7; Clermont-Ferrand, 17 et 7; Dijon, 14 et 10; Grenoble-S.-M.-H., 13 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 10; Lille, 14 et 8; Lyon, 16 et 10; Marseille-Marignane, 14 et 10; Nancy, 18 et 8; Nantes, 12 et 9; Nice-Côte d'Azur, 20 et 12; Paris-Montsouris, 18 et 8; Paris-Orly, 18 et 9; Pau, 15 et 8; Perpignan, 18 et 11; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 17 et 11; Tours, 14 et 6; Toulouse, 15 et 8; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 10 degrés; Amsterdam, 15 et 5; Athènes, 24 et 20; Berlin, 22 et 15; Bonn, 20 et 9; Bruxelles, 15 et 8; Le Caire, 34 et 17; Iles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 21 et 10; Dakar, 23 et 23; Djerba, 31 et 18; Genève, 12 et 8; Jérusalem, 26 et 14; Lisbonne, 16 et 8; Londres, 12 et 7; Luxembourg, 16 et 9; Madrid, 14 et 6; Moscou, 26 et 15; Nairobi, 12 (mini) ; New-York, 25 et 13; Palma-de-Majorque, 19 et 13; Rome, 30 et 15; Stockholm, 21 et 10; Tozeur, 25 et 17; Tunis, 26 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 mai :

UN DÉCRET

● Portant publication : 1) de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation des personnes, signé à Paris le 31 août 1983 ; 2) de l'accord en forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc relatif à la circulation des personnes, signé à Paris le 10 novembre 1983 ; 3) de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Républiqe tunisienne relatif à la circulation des personnes, signé à Paris le 31 août 1983.

UN ARRÊTÉ

● Accordant la garantie de l'Etat à un emprunt de la Caisse centrale des banques populaires.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au transfert de compétence en matière de transports scolaires.

UNE LISTE

● D'admissibilité aux concours pour le recrutement de conseillers de tribunal administratif de 1re et 2e classe.

PARIS EN VISITES

Mercredi 23 mai

« Notre-Dame-de-Paris », 15 heures, façade ouest, portail central, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Guillier.

« Rue du Bac », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Arts et curiosités de Paris).

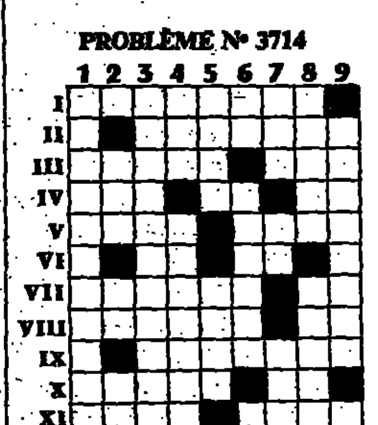
« Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Arts et curiosités de Paris).

« Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3714



HORIZONTALEMENT

I. On y trouve des individus de bas étage. – II. Apparaît dans une importante séquence. – III. A la peau dure quand il est de mer. Un point. – IV. Département. Préposition. Est souvent sur la planche. – V. Sont toujours plats. Un vrai gouffre. – VI. Souvent désigné sous un autre nom. Pas couvert. – VII. Font sortir. Sous sol. – VIII. Fut capitale dans une île. Vieille fille. – IX. Un gros pépin. – X. Un livre éducatif. Pronom. – XI. On peut l'attraper en courant. Est facilement emporté.

VERTICALEMENT

1. Des vols sans aucune visibilité. – 2. Nom pour désigner une dame. Fin de bail. Mis en action. – 3. Magasin où l'on va chercher des pièces détachées. – 4. Peut fournir des scènes pittoresques. Qui ne sera donc jamais pleine. – 5. On y trouve de belles statues romanes. Nom donné à un gros noyau. – 6. Possessif. N'est pas de l'essence ordinaire. – 7. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. Aperçu. Rendue quand on arrive à la fin. – 8. Peut être touchée par la grâce quand elle est civile. Court dans une ronde. – 9. Nom donné à un pavillon.

Solution du problème n° 3713

Horizontalement

I. Spectateur. Bru. – II. Ruisselant. Rais. – III. Ail. Il. Roussi. – IV. Néo-criticisme. – V. Nid. Et. Se. – VI. Un. Mal. Roulure. – VII. Notes. Ré. Lurons. – VIII. Etat. Peste. Site. – IX. Etines. Sic. – X. Généalogiste. – XI. Rien. Toilier. – XII. Enlèvent. Ur. Nô. – XIII. Ro. Se. Eu. Sac. Tu. – XIV. Réa. Tores. Grise. – XV. Elider. Semeur.

Verticalement

1. Rancune. Guerre. – 2. Suie. Notée. Noël. – 3. Pilon. Tarn. Al. – 4. Es. Cimetières. – 5. Csardas. Naïveté. – 6. Té. Pelée. Or. – 7. Alité. Résonner. – 8. Talitres. Tues. – 9. En. Toit. Se. – 10. Utricule. Sous. – 11. Os. Lu. Etirage. – 12. Rumeurs. El. Cru. – 13. Base. Rois. Ir. – 14. Ris. Sentiments. – 15. Usité. Sec. Roues.

GUY BROUTY.

STAGES

ÉBÉNISTERIE. – Le Centre d'initiation à la connaissance des meubles anciens (CICMA) organise un stage en atelier du 4 au 15 juin prochain : ébénisterie d'art, restauration, marqueterie, vernis au tampon, dépistage des faux. Un autre stage comportant un historique du mobilier et des visites commentées dans les musées est prévu du 2 au 13 juillet avec le concours de Jean Bedel.

★ CICMA, 12, rue Desaix, 75015 Paris. Tél. : 273-02-05 ; 783-71-14.

(Publicité)

Les auteurs et artistes français de toutes catégories

– notamment les auteurs et compositeurs de musique, auteurs dramatiques, littéraires, cinématographiques, télévisuels, réalisateurs, chorégraphes, auteurs des arts graphiques, plastiques et photographiques ; les artistes, chefs d'orchestre, interprètes et musiciens – témoins des initiatives prises récemment par le Gouvernement pour réglementer en France les techniques nouvelles de communication (câble, satellites, radios locales privées...),

Déplorent que leurs droits n'aient pas été adaptés à ces techniques actuelles de diffusion sonore et visuelle, ainsi qu'à l'exploitation de leurs œuvres par la reproduction privée,

Constatent néanmoins que le Gouvernement a préparé un projet de loi pour sauvegarder dans ces domaines les droits d'auteur et les droits des artistes,

Après avoir estimé qu'il était essentiel que ce projet soit d'urgence examiné par le Parlement,

Ont, ce 10 mai 1984, décidé de créer une union de leurs organismes professionnels et syndicaux pour veiller à leurs intérêts et à la promulgation rapide de cette législation et ont désigné M. Claude Santelli pour présider cette union.

L'UNION NATIONALE DES AUTEURS ET ARTISTES

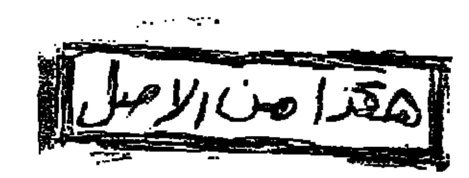
L'Union est constituée par les trente-deux organisations suivantes :

- Société des Gens de Lettres de France (S.G.D.L.)
- Société Civile des Auteurs Multimedia (S.C.A.M.)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (S.A.C.D.)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.)
- Société pour l'Administration du Droit de Reproduction Mécanique (S.D.R.M.)
- Société de la Propriété Artistique des Dessins et Modèles (S.P.A.D.E.M.)
- Association pour la Diffusion des Arts Graphiques et Plastiques (A.D.A.G.P.)
- Société des Réalisateurs de Films (S.R.F.)
- Syndicat National des Auteurs Compositeurs (S.N.A.C.)
- Union Nationale des Auteurs Compositeurs (U.N.A.C.)
- Société pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes (A.D.A.M.I.)
- Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Musiciens Interprètes et Exécutants (S.PE.DI.D.A.M.)
- Syndicat Français des Artistes Interprètes (S.F.A.)
- Association Professionnelle des Réalisateurs d'Œuvres Audiovisuelles de Commande (A.P.R.A.C.)
- Syndicat National des Chefs d'Orchestre Professionnels de Variétés et Arrangeurs (S.N.A.C.O.P.V.A.)
- Syndicat National des Chefs d'Orchestre Solistes et Cadres de la Musique (S.N.A.C.O.C.A.M.)
- Syndicat National des Artistes Musiciens de France (S.N.A.M.)
- Syndicat National Libre des Acteurs F.O., branche « Musique », de la Fédération F.O. des Syndicats de Spectacles, de la Presse et de l'Audiovisuel
- Syndicat Français des Réalisateurs de Télévision (S.F.R.T.-C.G.T.)
- Association Française des Photographes Professionnels Indépendants (A.F.P.I.)
- Association Nationale des Journalistes Reporters Photographes et Cinéastes (A.N.J.R.P.C.)
- Association Nationale des Photographes de Publicité et de Mode (A.N.P.P.M.)
- Organisation des Photographes d'Edition et de Publicité (O.P.E.P.)
- Syndicat National des Artistes Plasticiens (S.N.A.P.)
- Syndicat National des Créateurs pour le Textile et l'Impression (S.N.C.T.I.)
- Syndicat National des Graphistes (S.N.G.)
- Syndicat National des Peintres Graveurs Sculpteurs (S.N.P.G.S.-F.O.)
- Syndicat National des Peintres Illustrateurs (S.N.P.I.).
- Syndicat National des Sculpteurs et Statuaires Professionnels Créateurs (S.N.S.S.P.C.).
- Syndicat National des Professions Artistiques et Culturelles - section des réalisateurs (SY.NA.P.A.C.).
- Syndicat des Artistes du Spectacle (SY.D.A.S.-C.F.D.T.).
- Syndicat des Journalistes Français - section des dessinateurs de presse et de bandes dessinées (S.J.F.).

Se sont d'ores et déjà associés à cet appel :

Pierre ABRAMOVICI, Lucien ADES, Philippe ADLER, Daniel ADSIL, Sophie AGACINSKI, Philippe AGOSTINI, AIMABLE, Jean-Gabriel ALBICOCCO, Maurice ALLARD, Pierre ALLEMAND, Paul ALMASY, Louis AMADE, Marcel AMONT, Pierre AMOYAL, Gilbert AMY, ANDREOLI, Michèle ANGOT, Louis ARBESSIER, ARMANDINO, Michel ARNAUD, Claude ARRIEU, Pierre-Yves ARTAUD, Isabelle AUBRET, Cécile AUBRY, Jacques AUDOIR, Jean AURENCHE, Jacques AURIAC, Pascal AURIAT, Claude AUTANT-LARA, Claude AVELINE, Jean-Christophe AVERTY, Philippe AVRON, Marcel AZZOLA, Pierre BADEL, Augusto BALDI, Claude BALLIF, Didier BARBELIVIEN, Claude BARMA, Henry BARRAUD, Georges BARRIER, Alain BARRIERE, Pierre BARILLET, Geneviève BASTID, Jean-François BAVRET, Guy BEART, Gilbert BECAUD, André BEILLARD, Marie-Paule BELLE, Pierre BELLEMARE, Loleh BELLON, Roger BENAMOU, Georges BENDRIHEM, Jean-Christophe BENOIT, Luc BERAUD, Michel BERGER, Gérard BERLINER, Jean BERNARD-LUC, Edouard BERNE, Michel BEROFF, Henri BETTI, François BILLETDOUX, Raphaële BILLETDOUX, Jean-Louis BLOCH-LAINE, André BLOT, Christian BOE, Pierre BOILEAU, Michel BOISROND, Raymond BOISSERIE, Claude BOLLING, Denise BONAL, Paul BONNEAU, Guy BONTEMPELLI, Jean BOUCHAUD, André BOUCOURECHLIEV, Alphonse BOUDARD, Jacques BOULAS, Michel BOUQUET, Gérard BOURGEOIS, Jean-Pierre BOURTAYRE, Gérard BRACH, Robert BRESSON, Jean BRISVILLE, André BROCOLETTI, Claude BRULE, Pierrette BRUNO, Jean-Louis BURESI, Nicolas CAHEN, Jean-Claude CAILLAVET, Louis CALAFERTE, Gérard CALVI, Louis CANE, CARAVELLI, Roger CAREL, Marcel CARNE, Richard CARON, Christine CARREL, Jean-Claude CARRIERE, Henri CARTIER-BRESSON, Jean CASSOU, Luigi CASTIGLIONI, Jean-Roger CAUSSIMON, Mario CAVALLERO, André CAYATTE, Jean CAYROL, CESAR, André CHANTE, Jean CHAPOT, Les CHARLOTS, Jacques CHARPENTIER, Charles CHARRAS, François CHAUMETTE, Jean-Louis CHAUTEMPS, Jean-François CHIAPPE, Elisabeth CHOJNACKA, Roman CIESLEWICZ, Jean CLAUDRIC, René CLOEREC, Adrienne CLOSTRE, Jean-Marie CODEFY, François COHEN-SEAT, Stéphane COLLARO, Serge COLLOT, Henri COLPI, François COMTAT, Claude CONFORTES, Marius CONSTANT, Henri CONTET, Louis CORCHIA, Primo CORCHIA, Alain CORNEAU, André CORTINES-CLAVERO, Edgar COSMA, Vladimir COSMA, Jean COSMOS, Olivier COSTA de BEAUREGARD, COSTA-GAVRAS, Claude COUDERC, Georges COULONGES, Yves COURRIERES, Régine CRESPIN, Hervé CRISTIANI, CUARTETO CEDRON, Jean-Loup DABADIE, Bernard DA COSTA, DANIEL-LESUR, Ivan DAUTIN, Michel DEBOST, Jean-Jacques DEBOUT, Didier DECOIN, Jean-Michel DEFAYE, France DELAHALLE, Jean DELANNOY, Pierre DELANOE, Georges DELERUE, Michel DELPECH, Jacques DEMARNY, Eric DEMARSAN, Jacques DEMY, René DENONCIN, Michel DENS, Jacques DERAY, Régine DESFORGES, Raymond DEVOS, Jean-Claude DEWOLS, Bernard DHERAN, Sylvain DHOME, Don DIEGO, Jean DIEUZAIDE, Jack DIEVAL, Robert DOISNEAU, Alice DONA, Désiré DONDEYNE, Françoise DORIN, Pierre DOUKAN, Michel DRACH, Jean DREJAC, Jean DREVILLE, Joseph DRIMAL, Jean-Marie DROT, Geneviève DROUET, Noël DROUZY, Louis DUCREUX, Hughes DUFOURT, Antoine DUHAMEL, Edouard DULEU, Augustin DUMAY, Françoise DUMAYET, Pierre DUMAYET, Charles DUMONT, Françoise DUPUY, Maurice DURUFLE, Jacques DUSSERE, Yves DUTEIL, Henri DUTILLEUX, Jean DUTOURD, Jacques DUTRONC, Daniel EDINGER, Jacques EMMANUEL, Jacques ERTAUD, Robert ESCARPIT, Lény ESCUDERO, Jacques FAIZANT, Maurice FAILEVIC, Michel FANO, Jean FERRAT, Léo FERRE, Véra FEYDER, Pierre FIX-MASSEAU, Suzanne FLON, Jean-Michel FOLON, Renaud FONTANAROSA, Philippe FORE, Suzel FOREST, André FRANÇOIS, Giselle FREUND, Renaud GAGNEUX, Serge GAINSBOURG, Raymond GALLOIS-MONTBRUN, Serge GANZL, Marc GARANGER, Henri GARCIN, Pierre GASPARD-HUIT, Maurice GENDRON, Philippe GENTIL, Alain GERBER, Bernard GESPERT, Raymond GIDE, Bernard GIRAUDEAU, Alain GODARD, Daniel GOLDENBERG, Richard GOTAINER, Maurice GOUTU, Chantal GOYA, Pierre GRANIER-DEFERRE, Juliette GRECO, François GRENDEL, Pierre GROSZ, Francis GROSJEAN, Jean GRUAULT, Georges GUETARY, Paul GUTH, Victor HAIM, Bernard HALLER, Johnny HALLYDAY, Roger HANIN, Françoise HARDY, Murray HEAD, Claude HELFFER, Jacques HELIAN, Laurent HEYNEMANN, Jacques HIGELIN, Yvette HORNER, Franck HORVAT, Daniel HUMAIR, Paco IBANEZ, Lazare IGLESIS, Jean IMAGE, Eugène IONESCO, IPOUSTEGUY, Abder ISKER, Hubert ITHIER, Christian IVALDI, Marcel JACNO, Pierre JALLAUD, Pierre JANSEN, Jean-Michel JARRE, Alain JESSUA, Betsy JOLAS, Alex JOFFE, Bertrand de JOUVENEL, Georges JOUVIN, Geneviève JOY, Odette JOYEUX, Lucien JUANICO, Marcel JULLIAN, Eric KAHANE, Roger KAHANE, Jean-Jacques KANTOROW, Nelly KAPLAN, Pierre KAST, Gilles KATZ, Serge KAUFMANN, Jean KERCHBRON, William KLEIN, Peter KNAPP, René KŒRING, Léo KOUPER, Jacques KRIER, Milan KUNDERA, Philippe LABRO, Jacques de LACRETELLE, Guy LAFARGE, Marc LAFERRIERE, Gilbert LAFFAILLE, Valérie LAGRANGE, Francis LAI, Michel LANDI, Marcel LANDOWSKI, Maurice LARCANGE, Roger LARCANGE, Christian LARDE, Georges LARRIAGA, Jacques-Henri LARTIGUE, Lily LASKINE, Jean LATTES, Bernard LAVILLIERS, Jean-Paul LE CHANOIS, Michel LECLERC, Louis LEDRICH, Noël LEE, Jacques LE GOFF, Loulou LEGRAND, Michel LEGRAND, Jacques LEGRAS, Jacques LEGRIS, Jean-Pierre LELOIR, Patrick LEMAITRE, Henry LEMARCHAND, Francis LEMARQUE, Claude LEMESLE, Gérard LENORMAN, Daniel LEQUETTE, Serge LEROY, Michaël LEVINAS, Albert LEVY, Bernard LION, André LIVERNO, Frédéric LODEON, Jean LONJARRET, Bruno LORENZONI, Bernard LORJOU, Jacques LOUSSIER, Micheline LUCCIONI, Claude LUTER, Jean MACII, Michel MAGNE, Colette MAGNY, Norman MAINE, Charles MAITRE, Claude MAKOWSKI, Ivo MALEC, Michel MALLORY, Jean MARBOEUF, Jean-Pierre MARCHAND, Jacques MAREUIL, Jacques MARIN, Alain MARION, Guy MARLY, Eddy MARNAY, Jacques MARTINEZ, Cesaré MASSARENTI, Colette MASSON, Thierry MAULNIER, René MAZOYER, Jacques MEDINGER, Albert MEMMI, Marthe MERCADIER, Mady MESPLE, Olivier MESSIAEN, Alex METAYER, Jacques METEHEN, Mick MICHEYL, Claude MILLER, Paul MISRAKI, Marcel MITHOIS, Michel MITRANI, Sarah MOON, Raymond MORETTI, Armand MOTTA, Marcel MOULOUDJI, Marcel MOUSSY, Georges MOUSTAKI, Jo MOUTET, Thomas NARCEJAC, NICOLETTA, Janine NIEPCE, Pierre NIVOLLET, Jacky NOGUEZ, Marc OGERET, Maurice OHANA, François PARROT, Marc PAVAUX, Jérôme PEIGNOT, François PERIER, Pierre PEROUSE, Georges PESSIS, Jean-Claude PETIT, Claude-Jean PHILIPPE, M. PHILIPPE-GERARD, Roger PIC, Michel PICCOLI, Claude PIEPLU, Jean PIGNOL, Claude PINOTEAU, Paul PIOT, Michel PLASSON, Guy PLAZANET, Jean POIRET, André POPP, Pierre PORTE, Frédéric POTTECHER, Gérard POULET, Didier POURCEL, Roger PRADINES, Pierre PRAQUIN, Jean PRAT, Paul PREBOIST, Jo PRIVAT, Jean PRODROMIDES, Suzanne PROU, Pol QUENTIN, Bob QUIBEL, Albert RAISNER, Jean-Pierre RAMPAL, Jean-Michel RANKOVITCH, Jean-Pierre RAPPENEAU, François RAUBER, Jacques REDA, Serge REGGIANI, Guy REIBEL, François REICHENBACH, RENAUD, Line RENAUD, Yves et Ada RENY, Jacques REVAUX, Jean-Michel RIBES, Jean RIBIERE, Marc RIBOUD, Alexandre RIVEMALE, Michel RIVGAUCHE, Jacques ROBERT, Emmanuel ROBLES, Etienne RODA-GIL, Anny ROMAND, Jean-Louis RONCORONI, Willy RONIS, Manuel ROSENTHAL, Raoul ROSSI, Hubert ROSTAING, Jean ROUCH, Pierre ROUDY, Jean ROUSSELOT, Catherine ROUVEL, Jacques ROUVIER, Jean-Paul ROUX, Michel ROUX, Jacques ROUXEL, Jules ROY, Eve RUGGIERI, Robert SABATIER, SACHA, Pierre SAKA, Henri SALVADOR, Raoul SANGLA, Claude SANTELLI, Pierre SANTINI, Régis SANTON, Michel SARDOU, Nathalie SARRAUTE, Jean-Paul SASSY, Maxime SAURY, Claude SAUTET, Jacques SAUVAIRE, Pierre SCHAEFFER, Marcel SCHNEIDER, Jean SCHULTHEIS, Pierre SEGHERS, Guy SELIGMANN, Coline SERREAU, Pascal SEVRAN, Mort SHUMAN, Jean-Loup SIEFF, Hans SILVESTER, Alec SINIAVINE, Raymond SIOZADE, Anne et Jacques SIX, Martial SOLAL, Jean-Pierre SPIERO, Daniel STIRN, Guy SUIGNARD, Anne SYLVESTRE, Jean-Jacques TACCHELLA, Alexandre TARTA, Bertrand TAVERNIER, Pierre TCHERNIA, TELEPHONE, Jean-Marc THIBAULT, Maurice de THOU, Jérôme TISNE, Maurice TOESCA, Georges TOURDJMAN, Michel TOURNIER, Guy TREJAN, Pierre-Yves TREMOIS, Charles TRENET, Frédérick TRISTAN, Henri TROYAT, Henri de TURENNE, Jean VALMY, Bertrand VAN EFFENTERRE, Jean-Claude VANNIER, Simone VANNIER, Agnès VARDA, Claude VARIERAS, Jean-Jacques VAROUJEAN, Victor VASARELY, Pierre VASSILIU, Jean VAUTHIER, Daniel VERDIER, Henri VERNEUIL, André VERSCHUREN, Henri VIARD, Jacques VIGOUREUX, Bernard VILLEMOT, Claude VILLERS, Claude VINCI, Henri VIRLOJEUX, Maurice VITTENET, Michel VOCORET, Jean-Pierre WALLEZ, Gilles WALUSINSKI, Alain WEBER, Walter WEIDELI, Eric WESTPHAL, Claudie WHITE, Daniel WHITE, Jean WIDMER, Elisabeth WIENER, Pierre WILLEMIN, Michel WYN, Iannis XENAKIS, Gabriel YARED, YOURI, Rika ZARAI.

Union Nationale des Auteurs et Artistes, 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. : 747-56-50



INTÉRIEUR NUIT

Wim Wenders rentre chez lui

ATMOSPHÈRE de nuit dans la cafétéria réservée au personnel du Palais du Festival, deux étages au-dessous de la mer. Les derniers clients, des gardiens de la paix, des ouvriers, parlent à voix basse comme si la montagne de béton risquait de leur tomber sur la tête. Leur fatigue a cette apparence de légère hébétude qu'on imagine aux sous-mariniers. Un univers en plongée, un bistro de soutiers sous la plage.

Wim Wenders assis à une table du fond mêle ses songes aux hallucinations de la salle. On lui a dit une heure plus tôt que la presse avait salué d'une longue ovation la première projection mondiale de *Paris, Texas*. Mais il est resté sans réaction, l'esprit hésitant comme celui d'un passager en transit dans un aéroport. « *Je me rend bien compte*, dit-il, *que je ne suis pas vraiment disponible. Il m'aurait fallu un peu plus de temps pour m'habituer.* » Il « habite » toujours son film, son mixage achevé quelques jours plus tôt à Berlin. Il rêve de « *scènes qui n'ont jamais été tournées* », se réveille la nuit pour prendre des notes qui ne peuvent plus servir. Dans la cafétéria souterraine, Wim Wenders livre un combat avec l'idée de détachement. « *Je n'arrive pas à comprendre que c'est fini. Que je ne peux plus intervenir.* »

Il en sera ainsi durant tout le week-end, malgré l'écho très favorable et pour une fois très explicite de la Croisette ; malgré aussi le plaisir assez rare depuis dix jours des spectateurs de Paris-Texas à évoquer, à prolonger les scènes du film.

Même devant les caméras, ou lors de sa conférence de presse, Wim Wenders donna l'impression de poursuivre un monologue entamé, d'être en retard sur sa propre actualité. Quelque part entre Paris-Texas, Los Angeles et Berlin.

Ainsi, il discute encore pour lui-même la durée de son film. « *La première version déjà montée était de trois heures. J'en étais satisfait, malgré le désir de Sam Shepard d'une œuvre encore plus longue.* » Puis, à la demande des producteurs et des distributeurs, Wim Wenders a allégé ses scènes, gagné – ou perdu ? – une demi-heure. « *Pour moi, il n'y a plus rien à enlever* », se persuade-t-il. Crainte préventive de nouvelles exigences de coupes, pour satisfaire le marché américain, ou plus largement un public programmé pour des spectacles de deux heures et demie ? Sans doute. Mais Wim Wenders introduit aussi lui-même une notion d'élasticité dans un festival qui, par excellence, fixe les œuvres cinématographiques, en les estampillant pour la postérité ou l'oubli.

Wenders met en partage, aux voix presque, sa propre « distance » de cinéaste. Il brouille, remet en cause ses films précédents. « *En lui retirant une demi-heure, mon film* Au fil du temps *aurait gagné de la force.* et Alice dans les villes *se serait modifié par une zone soustraite et une autre ajoutée* ». Incroyable ! Comment un « fana » de Wenders pourrait-il supporter cela ? *Alice dans les villes*, *Au fil du temps*, nos films de chevet !...

Étrange aventure tout de même, que la relativité d'une œuvre. Et l'année pour Wenders de tous les dangers, puisque Cannes 1984 et *Paris-Texas* bouclent son long périple américain et qu'il vient un peu demander ici confirmation de la justesse de sa longue absence.

C'est cette honnêteté qui fait sans doute le charme de la présence à Cannes de Wim Wenders. Cette sorte d'introspection, de confession, à laquelle il se livre sur le divan du Festival. Il parle d'une voix monocorde, mais à cœur ouvert, alors que tant d'autres cinéastes nous ont vite et médiocrement servi une bouillie enrichie pour fast food médiatiques. Cannes, bien sûr, n'a pas son pareil pour banaliser en quelques heures à force de répétitions très minutées des réflexions intéressantes. Wim Wenders, comme ses confrères, a un emploi du temps de prostituée à l'abattage, mais il donne plus que tous l'impression d'un déballage généreux, de lire à haute voix, d'interview en interview, son journal de vie et de voyage. Il prend Cannes, il prend la presse très au sérieux.

Il faudrait, en particulier, l'écouter plus longuement, retrouver les étapes de son errance volontaire outre-Atlantique, puisque cette expérience à l'évidence peut avoir valeur d'exemple pour le cinéma européen en crise ou à la recherche d'une nouvelle identité. Le Festival, cette année encore, distille son vieux débat sur les mérites respectifs de deux genres : le cinéma américain et « *sa capacité*, dit Wenders, *à raconter une véritable histoire* », et l'esthétisme européen. « *Plutôt que de répéter le conflit déjà vécu par la nouvelle vague, j'ai préféré aller voir par moi-même et me mettre physiquement et cinématographiquement en situation et à l'épreuve..., de me soumettre à ma fascination pour les États-Unis.* »

Les désenchantements de Wenders déjà illustrés dans *l'État des choses*, ses différends avec Francis Ford Coppola et les studios américains sont connus. Etape indispensable, l'Amérique, ce mirage, a pourtant, a surtout, permis au cinéaste allemand de comprendre qu'il était européen.

Après les déceptions, « *la solitude, l'inquiétude de ne plus avoir de position* », Wim Wenders, à l'image de Trevis, le héros de *Paris-Texas*, s'est « *reconstitué* ». Il voulait apprendre l'art du récit selon la méthode US. Il a trouvé la complicité de Sam Shepard. *Paris-Texas* est une synthèse. Le mariage de l'origine européenne et de l'expérience américaine.

Il peut donc revenir après son « exorcisme californien ». « Rentrer calmement en Allemagne et y faire un nouveau film. » En Allemagne et non en France, en Australie ou en Grande-Bretagne où il est certain de pouvoir travailler. « *Je dois participer à la résistance des cinéastes allemands qui ne peuvent plus faire de films de qualité puisque le gouvernement conservateur s'est mis à prétendre qu'il connaissait les goûts du public.* » Un ministre fédéral soutient désormais le bon gros cinéma et les séries bâclées, au détriment des structures mises en place voici quinze ans par la génération de jeunes réalisateurs. « *Il faut que je rentre* ». Wim Wenders répète la phrase plusieurs fois.

PHILIPPE BOGGIO.

Le double pari du Canada et du Québec

Le Festival de Cannes aura joué un rôle considérable dans la révélation puis dans la consolidation de cinématographies qui, sans lui, auraient dû attendre bien plus longtemps pour avoir accès à la gloire : la Hongrie d'après 1956, bien sûr, le Brésil du *cinema novo*, mais plus encore le cinéma canadien, comme on le nommait dans les années 60, avant la reconnaissance de la personnalité québécoise.

La Semaine de la critique, créée en 1962, prend la relève de la compétition officielle, fait connaître les deux autres volets de la trilogie de Perrault, *le Règne du jour* et *les Voitures d'eau*, mais aussi Gilles Groulx (*le Chat dans le sac*). Elle rate la naissance de Jean-Pierre Lefebvre, ce chef-d'œuvre absolu qu'est devenu avec la patine du temps *le Révolutionnaire*. La Quinzaine des réalisateurs, à partir de 1969, jouera un rôle essentiel dans la découverte de Jean-Pierre Lefebvre, de Jean-Claude Labrecque, de Gilles Carle, le Festival lui-même à l'occasion s'ouvrira à des films québécois ou canadiens-anglais.

Nous n'avons pas cité Claude Jutra qui, en 1963, frappe les trois coups du renouveau canadien (en même temps que *Pour la suite du monde*) avec *A tout prendre*, portrait-confession dédié à ses deux mentors, Norman MacLaren et Jean Rouch. Nous ne verrons guère davantage, vers la même époque, les films canadiens anglais de Don Owen, *Nobody Waved Goodbye* et *The Ernie Game*, produits à Montréal, grâce à l'ONF. A Toronto, Don Shobib tourne une première œuvre au titre symbolique, *Down the Road*, hommage feutré à Jack Kerouac. Soudain fleurit, parallèlement au cinéma canadien-français (*ou québécois*), un cinéma d'expression anglaise. On s'agite, à Toronto certes, avec David Cronenberg, passionné de science-fiction et de films d'horreur, et qui seul a réussi ces derniers temps un décollage international, à Vancouver et à Toronto, avec Jack Darcus et Sylvia Spring. Au début des années 70, le Canada projette à Cannes jusqu'à trente films inédits, la plupart anglais, qui ne connaîtront presque jamais une suite en salle.

L'échec des Anglais vient pour une bonne part du désintérêt presque total de leur public naturel. Le Canada n'est séparé que par une frontière invisible du voisin américain, dont les films inondent grand et petit écran. La menace plane toujours, malgré les efforts d'Ottawa, siège du gouvernement fédéral.

Une mesure malencontreuse, parce que mal appliquée et surtout mal conçue, le *tax shelter* (le dégrèvement fiscal), au milieu des années 70, est censée ouvrir les frontières à de l'argent frais susceptible de lancer une production nationale, anglophone principalement. C'est une catastrophe.

Claude Daigneault est depuis le 3 janvier 1984 le directeur de la communication de Téléfilm-Canada, le nouvel organisme d'Etat mis en place fin 1983 pour promouvoir simultanément le cinéma et la télévision nationales. Journaliste pendant seize ans au plus grand quotidien de Québec, *le Soleil*, il a, de 1979 à 1983, dirigé l'aide à la « scénarisation » *(sic)* de l'Institut québécois du cinéma. Il a choisi le fédéral contre le provincial, Ottawa contre Montréal, en connaissance de cause. « *Nous ne pouvons ignorer notre immense voisin*, explique-t-il. *Chercher à les vaincre, jouer les David canadiens contre les Goliath américains, est stupide. Le gouvernement veut aider la collaboration avec les Etats-Unis. La chaîne câblée HBO (Home Box Office) a besoin de trois cents longs métrages cette année. L'industrie américaine n'en produit qu'une centaine. Ils viennent chez nous en acheter, ou en font produire. Ce peut être un film, une mini-série télévisée, ou les deux.* »

Coexister avec les Etats-Unis

Un plan quinquennal a été mis en place par le gouvernement canadien, 254 millions de dollars canadiens (inférieurs de 20 % au dollar américain, environ 6,50 F l'unité) « *pour encourager et promouvoir l'industrie canadienne du long métrage* ». L'aide est accordée, jusqu'à concurrence de 25 %, et jamais au-delà de 200000 dollars, à des projets déjà avancés et prêts à être tournés. La collaboration avec des tiers étrangers est expressément encouragée. Des accords de coproduction existent avec la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne fédérale, Israël. Pour les Etats-Unis, l'accord se fait entre le gouvernement canadien (ses représentants cinématographiques) et tel ou tel particulier, puisque le gouvernement des Etats-Unis n'intervient jamais en tant que tel sur son marché national. L'aide de Téléfilm-Canada permet d'amorcer la partie canadienne d'une coproduction, avec ensuite d'autres apports canadiens, télévisions privées ou publiques, sociétés de production cinématographique. Le projet peut alors rebondir au niveau international.

Un des récents exemples de mise en pratique de ces méthodes, la coproduction triangulaire *The Blood of Others* (en France *le Sang des autres*), de Claude Chabrol, à la fois film et mini-série télévisée, n'a convaincu personne. Mais, dans le plus récent rapport de Téléfilm, cette politique est jugée un succès : « *Les buts du Fonds de développement ont été atteints au-delà de toute prévision.* » Une « *stratégie de marketing* » a été mise en place.

On reconnaît, dans ce mouvement vers les grosses productions, l'impulsion de son nouveau directeur-général, André Lamy, précédemment commissaire à la Cinématographie nationale (il conseillait le gouvernement sur le cinéma). Le fameux rapport sur l'état du cinéma canadien de mars 1982 (dit rapport Applebaum-Hébert), qui préconise en partie le démantèlement de l'ONF et la restructuration de l'industrie pour un maximum d'efficacité commerciale, lui doit beaucoup. Le 29 mai, Francis Fox, ministre des communications, publiera un gros document de cent vingt pages, *The Policy of Cinema*, qui fixera le destin du cinéma canadien pour plusieurs années. La présence simultanée à Cannes des deux grands films produits au Québec, *les Années de rêves* de Jean-Claude Labrecque et *le Jour « S... »* de Jean-Pierre Lefebvre, a plus que valeur de symbole : volonté de survie, d'affirmation d'une spécificité québécoise. Ottawa a été très peu coopératif : « *L'expression poétique des années 60 n'est plus possible*, déclare Jean-Pierre Lefebvre. *Aujourd'hui, on me refuserait en haut lieu le scénario de* Il ne faut pas mourir pour ça (1967). *La SDICC (Société de développement de l'industrie cinématographique canadiene, qui précéda immédiatement Téléfilm-Canada) m'a refusé le scénario des* Dernière fiançailles (1973). *C'était le début du changement, on trouvait mon histoire pas assez « commerciale », trop mince : deux vieux... Et pourtant des gens commencent à faire des films comme il y a quinze ans : je pense à Bill Mac Gillivray à Halifax, en Nouvelle-Ecosse, avec Aerial et Stations* ». Tourner autrement, par tous les moyens possibles, avec l'aide des branches locales de l'ONF (jusqu'à *quand ?*) ou du Conseil des arts. Jean-Pierre Lefebvre survit grâce à des rétrospectives à travers le Canada, à des ateliers de cinéma qu'il dirige un peu partout. Peut-être, avec la prolifération des cassettes à travers le pays, même ses films deviendront-ils populaires...

Jean-Claude Labrecque a pu produire *les Années de rêves* (budget 1 million de dollars, pour 315 000 avec Jean-Pierre Lefebvre) grâce à l'aide massive de la Société générale de cinéma du Québec (SGC), qui vient de succéder à l'Institut québécois du cinéma. Face à l'organisation avancée du gouvernement fédéral, celui de la province de Québec met en place sa propre politique cinématographique. Une loi a été promulguée le 14 décembre 1983 pour aider et promouvoir le cinéma. 10 millions de dollars ont été débloqués. Nicole Boisvert, le nouveau PDG de la SGC, nous précise que la SGC peut investir de vingt à quarante pour cent, voire jusqu'à soixante pour cent du budget d'un film. *Les Années de rêves* ont été prises en charge jusqu'aux quatre cinquièmes du coût de production. « *L'accent est mis sur la rentabilité culturelle et économique*, ajoute Nicole Boisvert, *sur la qualité des textes, le développement des projets.* » L'exemple reste la France, et sa politique du cinéma, admirée sans réserve. Outre l'aide à la création, on développera l'aide aux laboratoires, plus tard on améliorera les salles.

Le nouveau budget cinéma du Québec a été adopté à l'unanimité de la Chambre, tous partis politiques confondus, ce qui constitue une garantie de stabilité. L'avenir dira si cette politique encore embryonnaire équilibrera les tendances très nettes d'Ottawa vers la commercialisation à outrance, si la création sera vraiment stimulée, si les jeunes auront leur mot à dire, les Lefebvre, les Groulx, les Perrault, les Labrecque de demain. « *De toute façon*, insiste Nicole Boisvert, *notre cinéma ne sera jamais un cinéma d'Etat.* »

LOUIS MARCORELLES.

UN CERTAIN REGARD

« LE JOUR S... » de Jean-Pierre Lefebvre

Rire avec les choses de la vie

Lorsqu'un homme, abordant la quarantaine, trace le bilan de son existence, se pose des questions sur sa place dans la société et ses relations avec les femmes, cela donne, généralement, un drame psychologique : un film de Claude Sautet, avec Michel Piccoli, par exemple.

Le cinéaste québécois Jean-Pierre Lefebvre a repris dans *le Jour S* le personnage de Jean-Baptiste Beauregard, apparu en 1966 dans *Patricia et Jean-Baptiste*. Celui-ci a donc vingt ans de plus. Il attend le retour de sa compagne du moment, Claire Renault, et, comme il n'a rien d'autre à faire, il s'offre un peu d'introspection. Mais, au lieu de se laisser aller à la morosité, aux doutes, il prend les choses de sa vie avec ironie.

Jean-Baptiste, auquel l'acteur Pierre Curzi prête des allures d'hurluberlu, attire les incidents du hasard. Son *Jour S* fait resurgir, comme un jeu, l'enfance, l'adolescence, et tout ce qui s'ensuivit. Le film, que Jean-Pierre Lefebvre appelle une *fable sentimentale*, est aussi une comédie à gags sur les souvenirs, les sentiments, la sexualité. Si Jean-Baptiste se retrouve dans le lit de sa première femme, il peut rire des rancunes du divorce, mais, côté sexe, c'est un beau fiasco. D'où cette recherche d'un nouveau sous-vêtement masculin qui devrait lui permettre de récupérer sa virilité.

La mise en scène est un enchaînement d'épisodes cocasses ou saugrenus, l'humour québécois existe, à moins que ce ne soit une disposition d'esprit propre à Jean-Pierre Lefebvre. Disons que les deux s'additionnent, se complètent, pour un film pétillant de vivacité, de drôlerie, traitant au fond de choses sérieuses que le rire – et l'on rit beaucoup – tient à distance pour que l'on n'en soit pas encombré.

On peut toujours y réfléchir après, si l'on y tient. Il faut d'abord se divertir, et cela marche. Détail piquant : Marie Tifo interprète tous les rôles de femmes comme s'il y avait plusieurs actrices.

J. S.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« LES ANNÉES DE RÊVES » de Jean-Claude Labrecque

Le parfum d'une époque enfuie

Jean-Claude Labrecque, quarante-cinq ans, présent depuis une vingtaine d'années sur le front du cinéma canadien puis québécois, tourne carré et direct, sans fioritures, il va droit à son public. De sa formation de caméraman et d'une expérience toujours renouvelée dans le documentaire, il garde le goût de la précision, s'imprègne comme par perfusion du milieu et des personnages décrits. Il ne fait ni de l'art ni de la pseudo-objectivité, il filme avec, jamais contre : comme si le Québec respirait naturellement cinéma, avec son épaisseur, ses bonnes grosses blagues, un quotidien qui, nous Français, peut parfois nous dérouter si nous le prenons au pied de la lettre. Car la langue reste la nôtre mais les gestes, les accents, sont amplifiés, détournés ailleurs, à l'échelle américaine.

Les Années de rêves reprend neuf ans plus tard les personnages des *Vautours*, du même cinéaste. Louis Pelletier et sa femme Claudette, aussitôt mariés, quittent Québec pour Montréal et une autre vie. L'époque bénie du début des années 60 est celle de la révolution tranquille, de la belle province sortant de son cocon, découvrant la politique, la liberté des mœurs, affirmant sa personnalité bien distincte, « française ». L'originalité du scénario de Robert Gurik et Jean-Claude Labrecque est de refléter, derrière la bonhomie québécoise, l'intrusion progressive des événements des années 60 : naissance de la *flower generation*, apparition des jeunes déserteurs américains qui refusent le Vietnam, radicalisation d'une minorité de militants qui passent à la violence.

L'expo 67 et la visite du général de Gaulle, avec la phrase historique prononcée du haut du balcon de l'hôtel de ville de Québec, « *Vive le Québec libre* », marquent l'apogée des « *années de rêves* ». Jean-Claude Labrecque a ressorti une partie du matériel qu'il tourna à l'occasion, il est, lui-même, le héros actif de cette saga, sachant sans effort placer sa caméra au niveau exact. Le bonheur s'installe, et l'angoisse un peu plus tard, quand à de Gaulle vont succéder l'action politique, la clandestinité, que Claudette devine que Louis a d'autres activités.

Canaille, drôle avec la visite des parents envahissants, grave discrètement, *les Années de rêves* touchera un large public dans son pays. Le film a le parfum d'une époque déjà enfuie où l'on a cru que c'était arrivé. Film au premier degré, tendre et brusque, qui va aussi révéler au monde un Québec où l'on vit très ordinairement des événements extraordinaires.

L. M.

FESTIVAL DU FILM

SÉLECTION OFFICIELLE

« IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE », de Sergio Leone

Une vision de théâtre d'ombres

Il était une fois en Amérique une histoire qui ne pouvait se passer que là-bas. Sous le pont de Brooklyn, des mômes du quartier juif zonent, grapillent, connaissent tout de suite la violence, très tôt la sexualité. A l'âge où les enfants bourgeois rêvassent sur les bancs de l'école, *cinq* mini-mousquetaires forment une bande. Le plus jeune est abattu. L'adolescent que l'on appelle Noodles, de rage, poignarde le meurtrier, plus un flic. Il est enfermé à Sing-Sing. Quand il en sort, c'est Robert de Niro. Son grand copain Max (James Woods) vient le chercher, l'emmène au *speakeasy* de leur vieux pote Fat Moe (Larry Rapp), quartier général de la bande, très à l'aise grâce à la prohibition. Tous pour un, un pour tous, une mentalité de scouts plus le fric, l'alcool, l'opium, plus la violence, le sang, la corruption, la trahison...

New-York n'a pas l'exclusivité des malfrats sanguinaires et puérils, *mais cette histoire vient de là-bas.* Sergio Leone s'est servi d'un livre, *A main armée,* autobiographie d'un authentique gangster : *« Parti de rien, après une calvacade sauvage à travers l'Amérique, moitié pays des merveilles et moitié musée des horreurs, il avait fini sans rien... Il n'avait rien eu de l'Amérique, seulement une condamnation à vie, les plaisanteries de mauvais goût des guichetiers, et en général beaucoup de crachats à la figure... Il n'y avait pas eu d'Homère du pauvre pour chanter son geste et son poème. Parce qu'il en voulait un, il l'a écrit (1)... »*

Il a écrit. Il a trouvé en Sergio Leone son Homère fasciné, et en Robert de Niro un interprète époustouflant. Comment dire encore à quel point ce comédien est plus vrai que nature, à quel point il impose sa *vérité, et elle va tellement plus loin* que la transformation physique. La vérité est, Robert de Niro-Noodles existe, c'est tout.

Cette histoire ne pouvait se passer que là-bas. Nulle part ailleurs Sergio Leone n'aurait pu trouver des acteurs comme Robert de Niro, comme James Woods et les deux autres mousquetaires James Hayden, William Forsythe, et tous, du moindre *flic au vendeur* de journaux, du vieillard chinois aux gosses *de Brooklyn, tous,* ils possèdent *cette* étincelle de folie qui faite croire dur comme fer aux aventures les plus affreuses et les plus débiles, aux mélos les plus désarmants.

L'évidence brute

Vraiment, Sergio Leone avait besoin de telles personnalités. Il a *compté sur ses acteurs pour nous* plonger dans la réalité de son Amérique irréelle, ou plutôt réinventée sur ses souvenirs de cinéma : sagas de l'Ouest et de Chicago, cow-boys, gangsters, comédies musicales, chorus girls, blondes idiotes se vendant pour quelques dollars de plus, pour un diamant ou un vison, garces allumeuses, ambitieuses, se préservant pour devenir riches et célèbres... L'Amérique des clichés, mais justement, la force du cinéma et des feuilletons américains est de ne pas en avoir peur, de ne pas les mépriser, ni les détourner. De présenter telle quelle l'évidence brute des vérités premières, et universelles.

Ce n'est pas pour rebuter Sergio Leone, qui ne pratique pas précisément la subtilité du second degré. Seulement, il est européen, ce qui lui donne du recul, une sorte de second degré obligé, *une vision de* théâtre d'ombres. Il plante des *décors fastueux où il fait grouiller* des foules. Ainsi, le quartier juif des *années 10, les maisons de brique,* les calèches, les vieilles autos, le marché pittoresque, les boutiques de brocante : le même décor imaginé par cet autre Européen, Milos Forman, pour *Ragtime,* qui retraçait également une étape de la vie américaine. Tout au long du film de Sergio Leone, on voyage en pays connu, plage de Floride, façade d'hôtel rose, terrasse où boivent et dansent Scott et Zelda, fumerie hantée par l'ombre de Charlie Chan, rencart *meurtrier près du port, règlements* de comptes, à l'hémoglobine, sonori*sation exacerbée des coups, cada*vres défigurés sous une pluie battante, passage à tabac dans une usine en grève, interview télévisée d'un syndicaliste, mitraillage express des gêneurs... *Le Parrain* et tous les films de mafia.


Gravure sur bois de MAZUEL.

Brutalité des relations entre hommes et femmes. *Les scènes* sexuelles interviennent régulière*ment – comme dans les romans* à clefs truquées, où il s'agit de faire *croire qu'on va entrer dans* les alcôves des grands de ce monde... Mais ce ne sont pas des scènes de détente. Elles frôlent le sordide. Les femmes ne sont jamais gâtées dans les films de Sergio Leone. Ici, elles sont littéralement maltraitées. Tues*day Wild et Elisabeth McGovern* – dont le front, en plus, est couvert de boutons – n'ont pas grand-chose à faire. Entre James Woods et Robert de Niro, l'amitié virile, habituelle à Sergio Leone, touche aux limites du raisonnable. (Est-il encore possible de trouver un seul film sans la moindre référence à l'homosexualité ?) Tout le charisme des deux comédiens n'est pas de trop pour éviter le ridicule. *Mais ils l'évitent. Ils* redeviennent des enfants perdus sans *rien d'autre que leur amitié pour* survivre. Ils émeuvent.

Sergio Leone revendique son voyage dans l'histoire du cinéma américain, ses personnages d'éternels délinquants juvéniles. Ainsi il pose lui-même les limites du film, par ailleurs mal bâti, bien qu'il soit signé par six scénaristes. On a parlé des différends avec la production, du montage plusieurs fois recommencé. Toujours est-il que Sergio Leone ne parvient pas à tenir la tension dramatique pendant trois heures quarante. Pourtant, on ne s'ennuie pas, ou si peu. Exactement comme avec les grands feuilletons *Dallas* ou *Dynasty,* quand il ne se passe rien, c'est le suspens. On *attend qu'il se passe quelque chose,* on sait que quelque chose va se passer, on sait ce que c'est, et on est là, attentifs comme des enfants qui redemandent pour la centième fois *le Petit Poucet...* Efficacité de la mythologie hollywoodienne, et d'abord et surtout, miracle des comédiens.

COLETTE GODARD.

(1) Extrait de la préface de Sergio *Leone, pour la réédition de A main armée.*



Woody Allen le fou de Broadway

Les « levers de torchon », les attractions au rabais pour galas de bienfaisance, hôpitaux de grabataires, noëls du troisième âge, les cachetonneurs illuminés d'un indéracinable espoir, on les voit battant le pavé aux portes des agences miséreuses, dans toutes les capitales du monde, et Broadway est la capitale de toutes *les capitales. Ils boivent* des bières dans des cafés où ils *sont connus, ils attendent, ils se* racontent des histoires, des his*toires de métiers,* sinistres et marrantes. Des histoires vraies.

L'histoire de Danny Rose, le petit juif de Broadway, imprésario des ringards après avoir raté sa carrière de ringard. Il n'en tire pas un cent, il serait plutôt leur bienfaiteur, il vit comme ça parce que c'est sa vie, et ses poulains le quittent dès qu'ils ont une chance de s'en sortir. *Mais sa foi* ne le quitte pas, ni sa passion *enthousiaste.*

Danny Rose vend du ventriloque bègue, du xylophoniste aveugle, du dresseur de serins... Et un crooner des années 50, gonflé d'alcool, amoureux fou d'une décoratrice , séduite par sa virtuosité à faire passer son micro d'une main dans l'autre, et liée par son premier mariage à la mafia *du béton.*

Un *jour,* dans la rue, Danny Rose rencontre Milton Burles – le Guy Lux des années 60 aux États-Unis. L'histoire se passe dans ces années-là, au début de la mode rétro. Il le persuade d'aller écouter son chanteur à qui il a obtenu une soirée au Waldorf. Tout irait bien si le crooner ne tenait *absolument à ce que sa* décoratrice soit présente. Mais *comme il est marié, il demande à* Danny de lui servir de couverture – Musset dirait « chandelier ». De plus, quand Danny arrive chez la belle, elle est folle de rage, parce qu'elle a entendu dire que son bien-aimé la trompait. Après une visite à une voyante alitée, elle s'en va, suivie de Danny, rejoindre son ex-belle famille.

Une irrésistible parodie

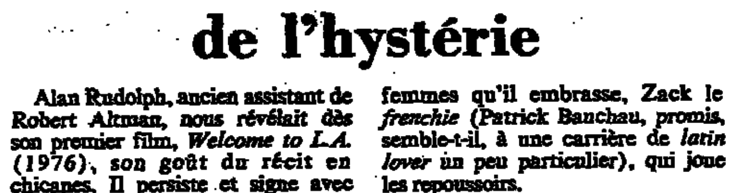
D'où une irrésistible parodie de la garden-party dans *le Parrain,* d'où une suite de mésaven*tures (du grand burlesque américain),* de dialogues, d'aphorismes (du grand Woody Allen). Il a laissé de côté ses fantasmes narcissiques et ses ambitions bergmaniennes, il s'est complètement engagé dans ce personnage tellement émouvant sans le moindre pathos. Woody Allen est un grand comédien, et les figures qui l'entourent, les *gueules des cachetonneurs, sont* épatantes.

Finalement, tout va bien pour le crooner, rien ne va pour Danny, parce que la décoratrice avait fait venir un autre imprésario, mieux placé – y compris dans la Mafia... Mais voilà : *Danny lui a passé le virus de la* culpabilité...

Broadway Danny Rose est une histoire juive sur le monde fantastique du théâtre, plein de naïveté et de folie, écrite par un clown sublime qui n'a rien oublié.

C. G.

« CHOOSE ME », d'Alan Rudolph



Les chassés-croisés de l'hystérie

Alan Rudolph, ancien assistant de Robert Altman, *nous révélait dès* son premier film, *Welcome to L.A. (1976),* son goût du récit en chicanes. Il persiste et signe avec son dernier-né, *Choose Me,* le film surprise de la sélection officielle. Dès l'ouverture, il sait recréer cette élégance et cette minceur des sentiments qui caractérisaient l'Hollywood d'antan. Brusquement, il monte deux tons plus haut, saisit ses amoureux en train de déraper, de se perdre ou de se retrouver très arbitrairement.

Elle, Nancy (Geneviève Bujold), la confidente des cœurs en détresse dans une station de radio. Elle, Eve (Lesley Ann *Warren), qui débloque* en permanence. Eux, Mickey (Keith Carradine, superbe de goujaterie), qui veut épouser toutes les femmes qu'il embrasse, Zack le *frenchie* (Patrick Banchau, *promis,* semble-t-il, à une carrière de *latin lover* un peu particulier), qui joue les repoussoirs.

Quadrille, ou plus exactement trio. L'astuce consiste à jouer le rapport Eve-Nancy *sur deux niveaux* parallèles – elles partagent un moment le même appartement, mais échangent des confidences très intimes, sans se reconnaître, dans un courrier du cœur radiophonique (la ficelle est un peu grosse). Mickey fausse le jeu, blouse l'une et l'autre, malgré un *happy end* apparent.

Il manque à Alan Rudolph la sincérité, le petit déclic, qui, derrière les grimaces à haute tension, authentifie les attitudes et les comportements. – L. M.

Rencontre entre M. Jack Lang et M. Jack Valenti

Intérêts français et américains

Malgré leurs différences, de taille *et de moyens, les industries* cinématographiques française et américaines se heurtent de plus en plus souvent aux mêmes obstacles – comme celui de la piraterie. Ainsi M. Jack Lang, ministre délégué de la culture, et M. Jack Valenti, président de l'Association professionnelle du cinéma américain (MPAA), ont-ils constaté, lors d'une rencontre de travail qui les a réunis à Cannes le 20 *mai, leurs convergences de vue* sur l'urgence d'un certain nombre d'actions communes.

Pour les Américains, le problème numéro 1 est incontestablement la piraterie audiovisuelle. M. Valenti la qualifie de « *cancer* » véritable, auquel est imputable chaque année une perte de 1 million de dollars américains. Aussi s'est-il réjoui de la volonté française de se joindre à eux pour agir contre la piraterie au niveau international. Une conférence sera organisée à Paris cet automne avec la direction générale d'Interpol, M. Lang devant également *soumettre des propositions* d'actions antipiraterie aux ministres de la *Communauté européenne* qui se réuniront à Luxembourg le 22 juin prochain.

Un accord sur « *les principes qui doivent guider la diffusion des films de cinéma* » a également été trouvé. Les deux parties ont en effet convenu que, « *les films devant être diffusés prioritairement dans les salles, il est indispensable que des dispositions, établies en accord avec les professionnels, permettent dans chaque pays d'aménager l'exploitation entre cette première diffusion et le passage ultérieur des films successivement sur les autres médias* ». Un point essentiel aux yeux des Français.

M. Lang s'est d'ailleurs félicité des résultats « *positifs* » de la coopération franco-américaine engagée depuis deux ans et demi, répétant une fois encore que « *l'Europe cinématographique n'est pas du tout une arme de guerre contre les Etats-Unis, mais au contraire une arme de vie* ».



PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

Portraits de femmes

Elles sont jeunes, elles sont belles et, *connues ou pas, elles* sont venues à Cannes pleines d'espoir. Elles *n'aspirent pas ou pas encore à la* consécration réservée aux stars. *Gagner quelques* places au *box office* de la notoriété leur suffirait. Adieu les soucis de *carrière* et, *pour certaines,* les bas de génériques. En haut des marches du succès les attendent, si la chance sourit, les producteurs qui comptent et les metteurs en scène qui font d'une comédienne estimée une vedette incontestée.

Le maelström cannois est dur, même aux premiers rôles. Que diront de celles qui y défendent des films qualifiés d'auteur avec condescendance ou un respect ennuyé ? Pourtant, l'exploration de ces chemins de traverse est parfois récompensée. Elles sont quatre, Eva Roelens, Christine Boisson, Catherine Rétoré et Victorial Abril, à donner envie de les rencontrer en se disant : *« A suivre. »*

∴

Eva Roelens n'a pas un physique à la Marilyn Monroe. Sinon, plaisante-t-elle, les *réalisateurs* l'auraient remarqué. Peut-être qu'à Cannes...

Elle y était *arrivée* sans beaucoup d'illusions mais elle est amère. Au bureau des comédiens, où elle s'est fait enregistrer, elle n'est qu'un numéro. Roelens Eva, née le 19 septembre 1956 à Angoulême. Vedette d' *Eva,* le premier long métrage d'un réalisateur inconnu, Emmanuel Ciepka. Une comédienne de plus. Un film *qu'on verra peut-être ce soir,* après le Skolimonski, le Huston et un *autre, si l'on n'a pas la tête qui* bourdonne...

Elle est *là,* toute *menue, encore* sous le choc de son premier festival. A la *séance du Miramar, il n'y* avait que cinquante personnes et la projection était de mauvaise qualité. Le lendemain, la salle Bazin, trois cents places, était pleine. Mais, au bout de cinq minutes, des spectateurs sont sortis, *de peur de manquer* ailleurs «le» film de la journée. Cinq minutes pour convaincre, voilà le crédit accordé à ce film beau et *déroutant.* Qui sait pourtant si parmi les anonymes dont elle *guettait, anxieuse,* les réactions à la sortie, quelqu'un de *la profession ne l'a pas remarquée.*

Venue au théâtre par vocation *précoce, elle ne jure que par le* cinéma. *Eva,* le film, raconte la non-*histoire d'une secrétaire qui vit en* solitaire dans la banlieue parisienne. *Eva, la comédienne,* est animée d'une rare vie intérieure. Malgré cela elle aimerait tenir des rôles primesautiers, sous la direction de François Truffaut, sa grande référence. *M. Truffaut, si vous lisez ces lignes...*

∴

Christine Boisson a obtenu, cette année, le prix Romy-Schneider pour, dit-elle, *« l'ensemble de mon œuvre ».* L'expression l'amuse mais elle y tient. Elle n'a pas été seulement récompensée pour *Rue Barbare,* son dernier rôle au cinéma, *mais pour sa déjà longue carrière,* qui l'a conduite d'*Emmanuelle* à Garrel, *deux pôles extrêmes du cinéma français.*

Si on lui avoue qu'on ne l'a pas oubliée dans le film de Just Jockin, *elle grimace.* Et si on *lui assure* qu'elle est remarquable dans *Liberté la nuit,* de Philippe Garrel, présenté la semaine dernière à Cannes, elle exulte. Elle a une excuse pour *Emmanuelle : « J'étais encore gamine. J'ai fait cela sans réfléchir »,* et confie pour Garrel : *« C'est vrai, je me trouve bonne. »*

Ce n'est pas de la forfanterie. Elle a simplement le sentiment d'avoir franchi une étape. *« Lorsque je suis sortie de la salle de montage* d'Extérieur nuit, raconte-t-elle, *j'ai marché dans la rue en répétant : « J'ai tout » raté, j'ai tout raté. »* Elle y était excellente, comme elle le fut dans *Identification d'une femme,* d'Antonioni, mais elle ne le savait pas. Aujourd'hui, *elle* confesse avoir atteint une sorte de plénitude. Elle est comédienne jusqu'au bout des ongles. Il faut l'avoir vue, loufoque, mimer en plein restaurant le décollage d'une soucoupe volante, avec bruitages...

Comme si elle débutait, elle s'acharne à progresser et rêve de rôles à la Lauren Bacall : *« Bien sûr,* commente-t-elle, *je ne suis pas aussi belle qu'elle, mais je le deviendrai. »* Et le plus fort c'est qu'on y croit.

∴

Catherine Rétoré jouait une seule scène dans *la Guerre des polices* et sera Jeanne d'Arc dans le prochain film de Denis Llorca, un rôle qui paraît fait pour elle. Avec ses cheveux presque en brosse et sa fri*mousse délicate, on l'imagine* davantage en sainte inspirée que jouant les *utilités dans un film policier.* Et de fait, devant son Perrier-menthe au bar du Carlton, elle préfère parler de philosophie Zen que s'attarder sur les futilités cannoises.

Dans *L'orage en colère brise la voix de la cascade,* dû aussi à Denis Llorca, elle est Berthe de Joux, la fille du garde-chasse épousée puis séquestrée dans un cachot par un seigneur comtois. Elle parle du personnage *comme si c'était elle et, en* l'écoutant, on se dit que cette his*toire de chevalier où elle reste* lumineuse jusque dans la malédiction lui va bien.

Elle vient du théâtre, y est née et *n'avait fait jusqu'ici qu'une vraie* incursion dans le cinéma avec *Messidor,* d'Alain Tanner. Fille de Guy Rétoré, le directeur du Théâtre de l'Est parisien, elle a suivi Denis Llorca lorsque celui-ci a pris la direction du centre dramatique de Besançon, et participe à tous ses projets, loin des turbulences parisiennes.

Dans le bar du Carlton, deux photographes amateurs se sont approchés timidement : *« Vous êtes mademoiselle Rétoré ? »* Avec un gentil sourire, elle s'est tournée vers eux et le temps de la pose elle a ressemblé à Berthe en son château de Joux.

∴

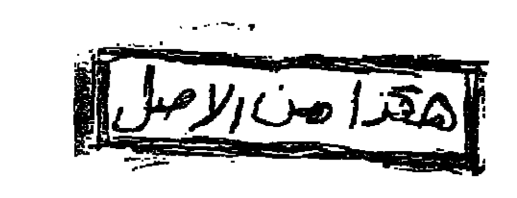
Victoria Abril donne le tournis. Ses mains virevoltent, les phrases se bousculent, et si on lui demande de parler de ses projets, elle se lance dans le récit passionné du scénario *qu'elle s'apprête à tourner en Espagne* avec Luis Garcia Berlonga. Elle *mime les personnages. Elle prend la* pose, elle rit, elle pleure et se met en *colère. Impossible* – et surtout pas envie – de l'arrêter.

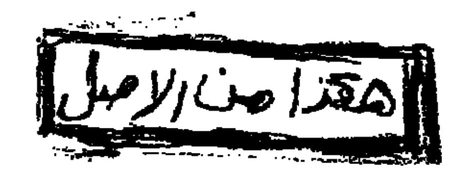
Dans le film de Michel Andrieu, le Voyage, sélectionné par Perspectives, elle est Véronique, une marginale qui convoie d'Europe en Egypte une voiture bourrée d'explosifs avec son amie. Ça ressemble à un *thriller,* mais aussi à *A bout de soufle,* et le rôle lui va comme un gant.

C'est son vingt-huitième film, prétend le dossier de presse. Elle croit se rappeler qu'elle en a tourné d'autres, mais ne sait plus lesquels. Elle cherche, elle ne trouve pas, tout va à deux cents à l'heure depuis son adolescence. Espagnole. Danseuse à *quinze ans. Remarquée par Richard* Lester. Enrôlée ensuite par quantité *de metteurs en scène espagnols.* Cinq disques. Des tournées. La télévision. La notoriété. Le ras-le-bol du vedettariat et l'envie de souffler.

La voilà réfugiée à Paris, où elle peut se promener dans la rue sans être harcelée. Mais pour combien de temps ? Choisie par Beineix, elle échappe au naufrage de *la Lune dans le caniveau.* Les propositions affluent. Elle tourne dans *J'ai épousé une ombre,* puis, dans *l'Addition.* On la verra bientôt dans *On the line,* de José-Luis Borou. Elle ne s'arrêtera pas.

BERTRAND LE GENDRE.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN – *Bouffes du Nord* (239-34-50) 20 h 30.

MONET OU LA PASSION DE LA RÉALITÉ – Cartoucherie Théâtre *de la Tempête (328-36-36) 20 h 30.*

GERTRUDE MORTE CET APRÈS-MIDI (reprise) – Poche (548-92-97) 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Spectacle Courteline.

BEAUBOURG (277-12-33) *Débats/Conférences-musées : 18 h 30 :* Autour des expositions temporaires : 16 h et 19 h : Nouveaux films BPI. Concerts-animation : *20 h 30 :* L'art brut et sa musique.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), *21 h : Reviens dormir à l'Elysée.*

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Bonsoir Prévert.*

LUCERNAIRE (544-57-34), *I. 18 h 30 :* Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kouriliski. II. *18 h 30 :* la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), *21 h :* Salomé.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse : 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones *Loulou* : 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon : 21 h 30 : Last Lunch, *Dernier Service* ; *22 h 30 : Limite !*

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours : *II. 20 h 15 : Ils avaient les foies* dans l'Ouest : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux : 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés : 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), *20 h 30 : Peru Andino.*

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.

Le music-hall

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 20 h 30 : Théophile, D. Vachée, D. Borano.

FORUM (297-53-47), 21 h : les Etoiles, A. Dequech Quartet.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : R. Bahr, chansons populaires juives.

PORTE DE PANTIN (sous chapiteau) (387-71-31), 21 h : Clown Kompanie.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), *19 h :* Al Zuharat ou Phèdre au tombeau de Thesee-le-Medium.

Les concerts

Eglise américaine, 16 h : Cercle d'orchestre de chambre, dir. C. Theuveny.

St-George's Anglican church, 20 h 30 : Peace College Choir de Raleigh.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : J. Rouet, d'Huart, J.-P. Santos (Haydn, Debussy, Bizet...).

Salle Gaveau, *20 h 30 :* M. Scharapan (Bach, Beethoven, Schubert.

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : K. Ebersolt (Mozart, Berg, Schumann).

Lucernaire, 21 h : Trio d'Aix-en-Provence (Chostakovitch, Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach, Telemann).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Marion, P. Roge (Mozart, Schubert, Schumann).

Théâtre de la Madeleine, 21 h : A. Courmont (Bach).

Théâtre La Bruyère 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Schubert, Spohr).

Salle Cortot, 20 h 45 : Orchestre de chambre *J.-F. Paillard (Mendelssohn, Haydn,* Britten).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Les nouveaux solistes.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, *18 h 30,* 21 h : Ensemble vocal V. Fortunat.

Théâtre Edouard-VII, 20 h 30 : E. Davoust (Beethoven, Prokofiev).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22) 20 h : Paco de Lucia.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : Manigua.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Miss Kong.

ELDORADO (208-23-50) 20 h 30 : Killing Joke.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Quintette de Paris.

En région parisienne

BLANC-MESNIL, Louis-Daquin (865-44-58), 20 h 30 : La voix.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

IVRY, Th. des Quartiers, (672-37-43), *20 h 30 :* la Surprise de l'amour. **Théâtre** (670-15-71), 20 h, Fugitive Detail.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Chapelle du Château (973-92-92), 21 h : M. Geliot, S. Kudo (Bach, Mozart, Fauré...).

VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-81-16), 21 h ; le Repoussoir.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 21 mai

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
17 h, l'Ambitieuse, de Y. Allégret ; Cinéma israélien, 19 h : Oded le fugitif, de N. Axelrod ; le Manteau en peau de mouton, de S. Ohana.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : *UGC Opéra, 2e* (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; *UGC Biarritz, 8e (723-69-23)* ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Publicis Matignon, 8e *(359-31-97) ; – V.f. :* Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Montparnos, 14e (327-52-37).*

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS *(Fr.) : Epée de Bois, 5e* (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; *Studio 43, 9e (770-63-40).*

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, *15e (554-46-85).*

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Bastille, 12e (307-54-40)* ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE *(A., v.o.) : Forum, 1er* (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; *UGC Boulevard, 9e* (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : *Paramount Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99).*

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont *Halles, 1er* (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ;* Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, *15e* (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO *(Brit., v.o.) :* Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS *(Brit., v.o.) :* Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e *(359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e* (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e *(359-41-18).* – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e *(246-49-07) ; Bastille, 12e* (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11). – *V.f. :* Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : *Movies, 1er (260-43-99).*

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de *Bois, 5e (337-57-47).*

RETOUR VERS L'ENFER (A., *v.o.*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de *Bois, 5e (337-57-47).*

RUSTY JAMES *(A., v.o.)* ; Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e *(359-41-18).* – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SANG DES AUTRES *(Fr.)* : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la *Guerre des étoiles* ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *UGC Convention, 15e* (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic *Balzac,* 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *George-V, 8e (562-41-46). – V. f. :* Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC *Normandie*, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36) ; UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – *V.f. : UGC Boulevard, 9e* (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : *Forum, 1er (297-53-74) : Impérial, 2e* (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e *(236-83-93) ; UGC Danton, 6e* (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Lumières, 9e* (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount *Orléans, 14e* (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, *6e* (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGENE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

Les festivals

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; la Quatrième Dimension ; Dead Zone ; l'Ascenseur (*).

CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : Personne ne voulait mourir ; 18 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; 22 h : la Forêt de roseaux.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Pink Floyd the wall.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Un jour aux courses.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Calypso, 17e (380.30.11) : Ça commence à Vera-Cruz ; les Indomptables ; Un si doux visage ; Pendez-moi haut et court.

FESTIVAL CARLOS SAURA (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Cria Cuervos ; Noces de sang.

FESTIVAL MGM (v.o.), Elysées-Lincoln (359-36-14) : Chantons sous la pluie.

LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (545-35-38) : la Valse des pantins.

MARGUERITE DURAS Denfert, 14e (321-41-01) : le Camion.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : le Faux Coupable.

JOHN HUSTON *(v.o.), Olympic, petite* salle, 14e (545-35-38) : Lettre du Kremlin.

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.

Les séances spéciales

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

COUP DE CŒUR (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h 20.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) Boîte à films, 17e, (622-44-21) 16 h 10.

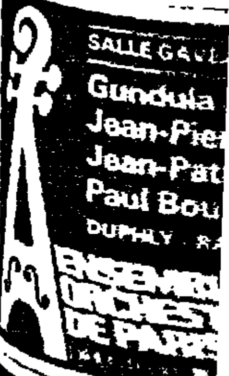
MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (IT., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SATYRICON (*) : (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.



Le Monde

culture

MUSIQUE

CRÉATION A L'ITINÉRAIRE

« Alto septuor », de Gérard Masson

Quoi qu'on en ait dit, il n'est pas indifférent d'écouter les *réactions* du public et de les prendre en compte lorsqu'il s'agit de porter une appréciation sur des œuvres nouvelles. Sans doute faut-il savoir s'en détacher, *dans la mesure où l'on considère* que la tendance naturelle du public le porte à préférer ce qui ne dérange pas ses habitudes, donc le connu, sinon le déjà entendu.

Des trois œuvres présentées le *18 mai au Centre Georges-*Pompidou par l'Ensemble de l'itinéraire, placé sous la direction de Peter Burwick, la plus longue était *Im Januar am Nil*, de Clarence Barlow, la plus constamment maintenue dans la nuance *fortissimo* était *Spectres parisiens*, de Tod Machover, et la plus applaudie, *Alto septuor*, de Gérard Masson. C'est ainsi, et on ne s'en étonnera pas : il y a des compositeurs qui aiment faire long ou frapper fort, qui n'ont pas peur d'aligner des milliers de notes pour la beauté du geste, par fidélité à une idée qu'ils ont eue, avec une logique et une détermination inébranlables ; il faut les admirer lorsqu'ils mènent leurs armées de notes à la victoire, *quitte à les traiter de simples suborneurs* de sons lorsque leur projet s'écroule tel un château de cartes.

Clarence Barlow et Tod Machover ont réussi leurs tentatives respectives jusqu'à un certain point, celui où l'on se demande avec impatience *si cela* va encore continuer longtemps ainsi. Le premier proposait une mélodie en expansion qui s'enrichit *peu à peu, jusqu'à se dissoudre*, et le second un triple concerto pour flûte, cors et violoncelle avec transformation électronique, bande magnétique et ensemble instrumental évoluant au sein d'une échelle harmonique mouvante.

La démarche de Gérard Masson est beaucoup moins autoritaire ; il se laisse guider par les notes plus qu'il ne cherche à les *faire entrer dans* des structures décidées *a priori* ; en d'autres termes, l'inspiration semble occuper dans sa démarche une place privilégiée. Ce véritable concerto *pour alto et divers instruments ou* groupes instrumentaux qu'il intitule *Alto septuor* – dont Gérard Caussé a donné en première audition une exécution si parfaite, à l'évidence, qu'on peut être certain qu'elle rendait justice à la partition – n'est pas de ces œuvres qui s'imposent immédiatement : le début est un peu vague et les liaisons entre les différentes sections, par le biais d'une bande magnétique, ne deviennent convaincantes qu'à la longue.

Enfin, le langage semble se chercher, *hésiter* entre le tonal et l'atonal ; pourtant il se construit peu à peu et, avec la montée d'un souffle lyrique de plus en plus puissant, s'épanouit dans un climat harmonique allié à une densité polyphonique qui font penser au concerto de Berg.

La fin, où se mêlent des voix parlées ou enregistrées, ajoute une note d'étrangeté à cette partition qui, après d'autres, vient rappeler que la musique de Gérard Masson n'est pas de celles qui pourraient avoir été écrites par un autre que lui, et qu'elle a son secret.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« COURTES MAIS... », AU THÉATRE OUVERT

Les points de suspension

L'une, *la Waldstein*, de Jacques-Pierre Amette, dure vingt minutes, montre en main. L'autre, *les Orphelins*, de Jean-Luc Lagarce, n'est pas si brève, *mais* le temps passe également très vite. Ces indications de durée pour préciser que les deux pièces *présentées* dans la *même* soirée, d'un étage à l'autre du Théâtre ouvert, ont pour point commun d'être « courtes mais... ». Au spectateur d'ajouter éventuellement « bonnes » *in petto*. Après les *Gueuloirs, Mises en voix, Gros plan* et autres *Ecritures/Lectures*, l'équipe *de Lucien* Attoun *inaugure* cette nouvelle formule. Les *Courtes mais...*, mini-spectacles juxtaposés ne sont *« pas pour autant du théâtre au rabais » : « Comme si la nouvelle était un genre moins noble que le roman, comme s'il fallait se retrouver dans le même fourbi qu'au cinéma où seuls les longs métrages... »*, etc. Le volubile Attoun vous le dira.

Pour *les Orphelins*, il a *passé* commande à Lagarce qui a monté *la Leçon de musique*, d'Agnès Célérier, la plus convaincante, émouvante, des trois mises en espace proposées *en mars dernier*. Lagarce a vingt-sept ans. Il a déjà eu les honneurs du Petit Odéon, et ceux de France-Culture. A Besançon, il anime le Théâtre de la Roulotte. Attoun croit en Lagarce, même si *les Orphelins* sont d'un accès un peu ardu.
Nous aussi y avons cru, *malgré* tout, à cette histoire de quatre hommes face à une femme, ni tout à fait la sœur, ni tout à fait épouse, peut-être maîtresse ou ancienne compagne de jeux...

Un conte pour personnages démunis de noms, absents-présents, une fable autour d'un héritage peut-être... Lagarce aime le mot « peut-être », chérit les points de suspension – syncopes à la Nathalie Sarraute quand la respiration s'arrête avant le rien ou l'improbable. Toute adoration avouée pour la musique de Schubert, *l'auteur* avance mesure à mesure, vers une fin imaginée d'avance, et de mélancolie presque *cruelle*.

Le décorateur Nicky Rieti a donné à cette tristesse d'après la mort du père une couleur ocre. Dans un grenier irréel en tôle ondulée, à moins qu'il ne s'agisse d'une cabane désertée des enfants, la femme a le *visage énigmatique et lointain* d'Anne Wiazemski, sa voix particulière chaude et sourde à la fois. Christiane Cohendy a *mis en scène*. C'est là, fragile un peu, tantôt statique, tantôt mouvementé, hybride. D'une sincère incertitude.

Le travail de l'autre metteur en scène, Alain Françon, sur *la Waldstein* est à l'inverse d'une trempe archi-masculine. C'est nickel, contrôlé, sans hésitation, comme le décor blanc et beau de Nicolas Sire, cette salle à manger *high tech* où un pianiste content de lui retrouve, ou *plutôt ne retrouve pas, un ancien* copain à l'amertume alcoolisée. Le dialogue, prévisible, contient ce qu'il faut d'humour *et* ce qu'il faut de dérision. Jacques-Pierre Amette connaît son Beckett. Il pratique, façon Pinter l'art de la réitération, la musique le turlupine lui aussi. (Déjà dans *les Sables mouvants* venait le nom d'Arthur Schnabel). Il est un peu question ici de Beethoven, mais il y a surtout à voir deux acteurs formidables, An dré Marcon ressembalnt à Depardieu et Jean-Claude Durand qui creuse en virtuose son sillon de spécialiste des rôles antipathiques.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Jardin d'hiver, 21 heures.

L'INAUGURATION DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BORDEAUX

L'entrepôt des légendes

(Suite de la première page.)

Cela s'est fait progressivement, étape par étape, à partir de peu, mais en bénéficiant de plusieurs atouts : la réputation déjà établie de la ville en matière de culture avec le Mai musical et l'exposition annuelle de la galerie des Beaux-Arts ; le soutien *et la confiance de M. Chaban-*Delmas malgré les réticences de ses électeurs à l'égard de ces formes étranges qui paraissent si peu sérieusement faites par les artistes d'aujourd'hui. Et bien entendu la passion, la sensibilité et l'ambition de Jean-Louis Froment, le responsable du CAPC qui l'a fait ce qu'il est devenu, avec une toute petite équipe. Le CAPC, c'était au départ un bureau dans l'entrepôt Lainé et la possibilité de disposer occasionnellement *des espaces piranesiens*, superbes, mais nullement équipés pour recevoir des expositions. C'est seulement en 1979 qu'une première tranche de travaux a permis de disposer d'un *lieu fixe* d'expositions correctement aménagé dans l'aile ouest. Mais comme pour forcer le *destin, on n'avait pas attendu ce moment* pour concevoir des manifestations de qualité : citons « Pour mémoires » en 1974 qui est allée après à La Rochelle, à Paris, et à Rennes, et « Identité - identifications ». Ni attendu pour prendre à la base le problème de l'initiation aux choses de la *création contemporaine qui faisait* comme partout défaut : en envoyant un « artbus » sur la route des écoles, en *développant* une cellule pédagogique, en y associant des jeunes artistes de la région.

La disposition d'espaces *nouveaux* à partir de 1979 dans l'entrepôt rénové et respecté dans sa structure a permis alors de développer des activités plus régulières, de proposer parallèlement plusieurs types d'expositions, de viser différents publics : des expositions pédagogiques, thé*matiques sur l'art depuis les an*nées 60 : le *Colorfield, Arte Povera*; des expositions monographiques sur Viallat, Hantaï, Stella, Long, Lewitt, installées dans la grande nef, et pour lesquelles J.-L. Froment a demandé chaque fois aux artistes de réaliser des œuvres monumentales.

Autre étape décisive : 1982, date à laquelle la direction des musées de France intervient. Convaincue par son corps de jeunes conservateurs, et peut-être aussi par la prise en considération de l'« expérience de Bordeaux » hors des frontières – le CAPC a été invité à la Biennale de Venise *en 1980*, – la DMF *donc* accepte de participer à l'aménagement d'un musée dans les parties hautes de l'entrepôt (1) où sera installée la collection, qui n'est pas bien grosse, qui en *fait* comporte environ cent vingt pièces glanées à l'occasion des expositions.

Et voici aujourd'hui ces nouveaux espaces qui font oublier un peu plus encore les odeurs d'épices des den*rées coloniales engrangées* là au dix-neuvième siècle au profit de l'odeur de peinture, mais sans tuer l'ordonnance du bâtiment industriel, de pierre, de brique, de bois.

Pour inaugurer le musée au deuxième étage, Jean-Louis Froment, qui juge sa collection trop incohérente pour la présenter maintenant, et compte à la fois sur le Fonds régional d'achat d'art moderne (FRAM) et le *mécénat pour* l'enrichir, a préféré proposer une exposition d'œuvres empruntées, et qui *constitue un peu son musée idéal* du moment. L'exposition s'intitule « *Légendes* » et est dédiée à Montaigne, ce grand Bordelais universel et singulier, dont un exemplaire des *Essais*, dit exemplaire de Bordeaux (1588), annoté de la main de l'écrivain qui le conserva juqu'à sa *mort, a été prêté par la Bibliothèque* municipale.

Dans ces « Légendes » sont mélangés jeunes et anciens du vingtième siècle, vivants et morts ; y sont multipliés les angles de vision, proposées *des correspondances* et des dissonances, des affinités et des rapprochements inédits. Ils sortent les *artistes des catégories historiques ou* géographiques, et suscitent des lectures nouvelles à plusieurs niveaux, en jouant beaucoup sur les rapports des couleurs d'un tableau à l'autre, le même rose, *le* même jaune, *le* même rouge, ou le blanc et le noir. Ou sur le thème du déracinement, *sur celui du portrait, ou encore* de l'écriture dans la peinture ; sur l'intelligence conceptuelle, sur la mémoire du passé...

Bien qu'on puisse ne pas être d'accord avec l'ensemble des propositions, et que certains rapprochements ne semblent pas évidents du tout, ou franchement tirés par les cheveux, ce parti restitue la complexité de la création, son mystère, *son épaisseur. Et cela dans* un bel endroit où l'architecture reste très présente, mais dans un rapport juste entre les éléments de l'ancienne structure (arcs et travées), et les ci*maises blanches (architectes* Jean Pistre et Denis Valode, auteurs déjà de la tranche des travaux de 1979). Et cela avec des œuvres triées sur le volet.

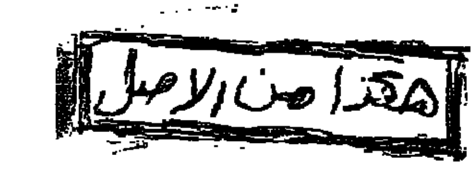
On a là l'image d'un musée d'ici et maintenant, qui a été fait avec sa part de subjectivité, mais aussi de *connaissances*, de compétence, de professionnalisme. Un lieu hypersensible aux mouvements des idées et des formes, aux murmures comme aux coups de cymbales qui font la chair de l'art vivant ; qui devra bien évidemment être repensée au fil des années.

Pour le moment *nous* sommes invités à regarder Robert Combas, un jeune loup de la « Figuration libre », *entre* Chaissac *et* Viallat – *entre art* brut et couleur. A voir en vis-à-vis les têtes d'*Otages* de Fautrier et les figures sculptées dans des troncs d'arbre de Baselitz. A rapprocher Pagès et Schnabel. A *lire* un portrait de Picasso entre les portraits de juifs de Warhol et au-delà du portrait à *trouver un lien – celui de la fracture* chez des artistes tous vivant hors de leur pays d'origine. A rapprocher encore les peintures de Giacometti sur les murs de son atelier et les figures géométriques de Sol Lewitt, *qui* ont le même rose...

Mais les manifestations inaugurales ne s'arrêtent pas là. Restent deux grandes expositions individuelles : l'une est consacrée aux œu*vres de Cy Twombly*, *un artiste américain* fixé à Rome depuis plus de vingt ans, l'autre aux plus récentes peintures de l'Allemand Anselm Kiefer, dont l'ARC à Paris présente actuellement une exposition rétrospective. Sur l'un et sur l'autre – le jour et la nuit, – nous reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Six mois de travaux, coût 13 millions de francs, participation de la ville à 60 % ; de l'Etat à 40 %. Jusque-là seule la ville subventionnait le CAPC.



COMMUNICATION

POLÉMIQUES AUTOUR DU PROJET DE LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR

Une bataille d'intérêts

A peine sorti du Conseil d'Etat, le projet de loi sur les droits d'auteurs, rédigé par le ministère de la culture, doit être soumis à de nouveaux arbitrages. Le gouvernement doit tenir compte des exigences des créateurs sans négliger les contraintes financières qui pèsent aujourd'hui sur les médias. au centre du débat, l'équilibre économique fragile des industries culturelles.

Ce printemps 1984 est décidément bien mouvementé pour l'audiovisuel français. A peine a-t-on fini d'arbitrer les choix sur les technologies d'avenir que la rigueur budgétaire nous replonge dans le présent et les difficultés du service public. On a tout juste le temps d'ébaucher le débat politique sur l'avenir de la radiotélévision que déjà le petit monde de la communication trouve un autre sujet d'inquiétudes et de polémiques. Depuis quelques jours, chaînes de télévision, producteurs de cinéma, sociétés d'auteurs, syndicats et autres groupes de pression mobilisent, font le siège des cabinets ministériels ou rassemblent des signatures pour des pétitions. Objet de cette agitation, un texte de quelques pages, un projet de loi sur les droits d'auteurs et les droits voisins, rédigé par le ministère de la culture et qui devrait être présenté au conseil des ministres à la fin du mois.

Il s'agit de rajeunir la déjà vieille loi de 1957 sur la propriété intellectuelle et artistique, de l'adapter au bouleversement des nouvelles technologies. A la fin des années 50, le législateur avait, dans un effort louable, codifié les rapports des créateurs, tant avec les pratiques traditionnelles de l'édition qu'avec celles naissantes des médias de masse : cinéma, radio, disque et télévision. Mais l'état de fait a rapidement bousculé l'état de droit. Aujourd'hui, les cassettes permettent de recopier et de faire circuler les disques comme les programmes de radio, les films comme les émissions de télévision. Le satellite se propose de diffuser tout cela largement au-delà de nos frontières et le câble récupère ces ondes vagabondes pour d'autres exploitations. Devant cette explosion de la diffusion, comment repérer la métamorphose des œuvres et des différents partenaires commerciaux, comment codifier les droits et les rémunérations de chacun ?

Une redevance sur la cassette

La réflexion, entamée sous l'ancien septennat, s'est poursuivie dès 1982. Deux ans de négociations ont abouti à une adaptation des textes juridiques : statut de l'œuvre audiovisuelle englobant tous les supports, définition du producteur pour lutter plus efficacement contre le piratage. Mais le texte de M. Jack Lang, ministre délégué, comporte aussi un arsenal de mesures financières destinées à rémunérer les artistes-interprètes et les créateurs : une redevance sur les supports magnétiques (cassettes audio et vidéo) qui permettent la copie privée, des droits nouveaux pour les créateurs sur toute exploitation secondaire des œuvres (diffusion des disques par radio ou dans des discothèques, exploitation des programmes audiovisuels sur cassettes, par câble ou par satellite).

C'est là que le bât blesse. Comment faire accepter de nouvelles taxes à des industries aussi pénalisées que la vidéo ? Comment imposer une redevance au moment même où le gouvernement fait la chasse à la hausse des prélèvements obligatoires ? Les sociétés publiques de radio-télévison, dont l'épiderme est singulièrement fragile en ce moment, n'ont pas tardé à s'insurger contre de nouvelles contraintes. Les producteurs de cinéma s'inquiètent des charges bureaucratiques et financières que feraient peser les nouveaux droits des interprètes sur une rentabilité déjà fragile. Les responsables des nouveaux réseaux, des radios privées estiment qu'on étrangle ainsi leur développement naissant. Les médias, en France comme partout, ont l'oreille du pouvoir, et le concert de protestations bien orchestré fait réfléchir le gouvernement. Le texte de M. Lang, à peine sorti du Conseil d'Etat, doit se soumettre, cette semaine, à de nouveaux arbitrages.

Une épreuve de vérité

Mais, devant la menace, l'autre camp se mobilise. Fait historique, vingt-huit organismes professionnels et syndicaux acceptent de dépasser leurs corporatismes, pourtant marqués dans ce milieu, pour créer une Union nationale des auteurs et artistes et demander aux pouvoirs publics de sauvegarder leurs intérêts. Une liste impressionnante de comédiens, réalisateurs, musiciens, chanteurs, auteurs dramatiques se prononce pour la réglementation des nouveaux marchés audiovisuels. *« Entend-on vraiment faire fonctionner les nouveaux réseaux de communication sans créateurs*, interroge M. Jean-Loup Tournier, président de la SACEM, *et pense-t-on vraiment mobiliser la création sans la rémunérer ? »*. Chiffres à l'appui, il trace un paysage plutôt inquiétant. La rémunération des créateurs par le spectacle vivant stagne : + 9,75 % de 1982 à 1983, une progression à peine supérieure à l'inflation. Et chacun sait qu'il n'y a pas beaucoup d'espoirs de reprises : le théâtre, les variétés, la danse, le cinéma sont des secteurs peu rentables et largement subventionnés par l'Etat. Le disque va mal, avec une crise qui affecte surtout le 33 tours (– 8,2 % sur les ventes) et la production de nouveautés (– 22 %). La radiotélévision assure encore des recettes en progression pour les créateurs, mais celles-ci sont perçues forfaitairement sur les recettes du service public, alors que la part réelle de création dans les chaînes diminue dramatiquement.

Et pourtant, la consommation des Français, elle, ne fait qu'augmenter. Le président de la SACEM n'en veut pour preuve que les chiffres recueillis sur la copie sonore privée : *« Il y a en France 247 millions de bandes et de cassettes qui servent à recopier principalement des disques et des cassettes. En sept ans, l'équipement des foyers en magnétophone est passé de 26 % à 62 %. 17 % de ces enregistrements sont prêtés en moyenne trois fois à des personnes extérieures aux foyers. Les mêmes pratiques se développent avec la vidéo. Il est hors de question de s'opposer à ce phénomène de consommation. Il faut seulement adapter la loi et la rémunération des créateurs à l'évolution des pratiques, compenser le manque à gagner et prévoir l'avenir. »*

La bataille n'est pas facile. L'opinion publique a tendance à considérer que musiciens, comédiens, artistes vivent bien. Pour quelques stars dont le luxe s'étale dans les magazines, elle oublie les milliers d'artisans qui travaillent plus modestement à son plaisir quotidien. Sur 22 583 ayants droit répertoriés à la SAGEM, 15 785 ont reçu moins de 4 000 francs en 1983. A l'incompréhension de l'opinion, s'ajoute celle des responsables des médias, pris dans leur logique industrielle, considérant les droits d'auteur comme un frein à leur développement, une sorte de résurgence archaïque, mais qui, pour autant, ne paie pas davantage scénaristes ou musiciens.

L'Allemagne, la Suède, l'Autriche ont déjà adopté des taxes sur la copie privée. Les Etats-Unis, secoués par deux grandes grèves des comédiens, y prêtent attention : la Cour suprême, qui n'a pas voulu se prononcer sur le fond des problèmes soulevés par le magnétoscope, a renvoyé la question devant le Congrès. En France, le débat s'ouvre au plus mauvais moment, mais on ne peut pas demander aux mutations technologiques d'attendre la fin de la crise. On ne peut suspecter M. Jack Lang d'un désintérêt pour les industries culturelles : son ministère a tout fait pour les promouvoir, en s'associant de manière volontariste à la politique de développement des réseaux de communication. Mais le ministre de la culture a sans cesse rappelé que, dans ce domaine, la logique de la création devait l'emporter sur celle de la diffusion (*le Monde* du 20 mars).

Le projet de loi sur les droits d'auteur peut être considéré comme une sorte d'épreuve de vérité pour le gouvernement. Si l'on prend au sérieux les industries culturelles, il faut en déduire que les enjeux de la communication ne sont pas seulement industriels ou politiques. Il faut songer aux 30 milliards de francs de produits dérivés induits par la création musicale ou aux 200 millions de francs de droits d'auteur gagnés par la SACEM à l'exportation. Alors, les milliards engagés dans le plan câble, le satellite ou la régionalisation de la télévision doivent s'accompagner d'un effort vis-à-vis des créateurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable « Société des rédacteurs du *Monde* » sont convoqués le mercredi 6 juin, à 15 h 15, 87, rue de Richelieu, à Paris (2e), pour deux assemblées générales, l'une extraordinaire et l'autre ordinaire, en vue de préparer l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL *le Monde* du 7 juin.

L'assemblée générale annuelle ordinaire de la Société des rédacteurs du *Monde* aura lieu, elle, le vendredi 8 juin, à 15 h 15, au siège du journal, 5, rue des Italiens, à Paris (9e).

Ordre du jour :

– approbation du rapport financier ;

– approbation du rapport moral ;

– élection pour le remplacement des administrateurs sortants ;

– questions diverses.

LETTRES

MORT DU POÈTE ANGLAIS SIR JOHN BETJEMAN

Sir John Betjeman, un des poètes anglais les plus populaires dans son pays (le plus populaire depuis Kipling, titre à la une l'*Observer*), mais à peu près inconnu en France, est mort samedi 19 mai dans sa maison de Cornouailles. Il était âgé de soixante dix-sept ans.

Né le 29 août 1906 à Londres, Sir John Betjeman s'était rendu célèbre dès l'avant-guerre, non seulement pour sa poésie, mais aussi pour sa défense à la radio de l'architecture religieuse victorienne et pour ses campagnes contre la destruction des bâtiments civils menacés.

Ses recueils de poèmes, publiés depuis 1932, rencontrèrent un immense succès – plus de 500 000 exemplaires – et furent rassemblés en 1958 dans ses *Œuvres complètes*. Sir John Betjeman pratiquait une poésie simple qui racontait en vers le changement de style de la vie britannique du point de vue d'un pieux Anglican.

Il avait été anobli en 1969 et avait reçu de très nombreux prix.

● *L'architecture sous la Coupole.* – Le Grand Prix d'architecture de l'académie des beaux-arts a été décerné à Pierre-Alain Uniack, étudiant à l'unité pédagogique nº 4 à Paris. Le second prix revient à Christophe Maurel, de Bordeaux, et le troisième à Denis Muet, de l'UP nº 4.

Créé en 1975 pour remplacer le Grand Prix de Rome supprimé en 1968, ce prix est attribué par les architectes académiciens Guillaume Gillet, Henry Bernard, Marc Saltet, Jacques Couelle, Christian Langlois, Maurice Novarina, André Rémondet, Bernard Zehrfuss, Roger Taillibert.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Que la bête meure.
Film français de C. Chabrol (1969), avec M. Duchaussoy, J. Yanne, C. Cellier, A. Ferjac, M. di Napoli (rediffusion).
Un automobiliste écrase un petit garçon et prend la fuite. Le père de la victime, retrouve le chauffard, et se fait introduire chez lui, avec l'intention de le tuer. Drame de la haine et de la vengeance, étude psychologique et sociale typiquement chabrolienne.
22 h 25 Etoiles et toiles.
Magazine de cinéma de M. Jouando et F. Mitterrand.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
Emission spéciale consacrée aux enjeux de l'élection européenne du 17 juin. Avec Mme Simone Veil, membre du Parlement européen, et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.
22 h Le petit théâtre : l'Ecole des veuves.
De J. Cocteau, avec T. Marshall, P. de Boysson, J. Jehanneuf, L. Florian.
22 h 25 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier.
23 h Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Un homme et une femme.
Film français de C. Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant, P. Barouh, V. Lagrange, S. Amidou (rediffusion).
Une jeune veuve et un homme dont la femme s'est suicidée se rencontrent à Deauville en visitant leurs enfants respectifs, pensionnaires du même institut. Ils tombent amoureux l'un de l'autre mais hésitent à refaire leur vie. Coup d'éclat de Lelouch.
22 h 30 Journal.
22 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
En direct de Cannes : la mer et le cinéma.
23 h 25 Un, deux... ou trois.
Jeu cinéma.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Hommage à Jean Wiener et J. Kosma.
0 h Les nuits du cinéma.
En direct du Festival de Cannes.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Un regard s'arrête.
17 h 35 Repères.
18 h 5 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Pénélope ou la fileuse des nuits d'absence.
21 h 50 Musique : Cabinet des estampes (estampes tchécoslovaques ; le Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale).
22 h 30 Nuits Magnétiques : en direct de Cannes ; les jeunes cinéphiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Sonate nº 10 en si bémol majeur*, de Mozart ; *Variations sur « la Belle Meunière »*, de Schubert ; *Trois romances*, de Schumann ; *les Quatre Joueurs de flûte*, de Roussel ; *Cinq incantations pour flûte seule*, de Jolivet ; *Sonate en la majeur*, de Prokofiev, par A. Marion, flûte, P. Rogé, piano.
23 h 10 Les soirées de France-Musique.

Mardi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Magazine des handicapés de Bénédicte Laplace.
14 h Série : Le secret des Flamands.
14 h 55 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Diffusé le 18 mai.
15 h 50 Santé sans nuages.
17 h Histoires naturelles.
De E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Saumon de minuit, au nord de la Finlande.
17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Une plage au soleil ; le Hérisson ; Georges le rouge-gorge ; Phyl, phol et phollet.
17 h 45 Série : Cher inspecteur.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Hip-hop.
Magazine du smurf diffusé le 20 mai.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Les Mardis de l'information.
Magazine de la rédaction.
Au sommaire : Des Persans à Paris ; Apprendre à vivre ; Les Sikhs du Temple d'or ; Voulez-vous changer de look ? ; Miami, autopsie d'une ville.
21 h 50 La légende de Count Basie.
Réalisation John Jeremy et Angus Trowbridge.
Les grands moments du grand chef d'orchestre pianiste de jazz, Count Basie.
22 h 40 Du côté de la jeune danse française.
Emission de Maximilien Roussin.
Avec le groupe Emile Dubois, la compagnie Régine Chopinot, le ballet-théâtre de l'Arche, Jean-Claude Ramseyer.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (*et à 12 h 45*).
12 h 10 L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Idées en marche.
14 h 55 Série : Vegas
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
Aux Etats-Unis (dif. le 20 mai).
16 h 50 Entre vous.
De L. Bériot.
L'Acadie ; la maison solaire.
17 h 45 Récré A 2.
Yakari, la disparition du tilleul ; le petit écho de la forêt ; Emilie ; Sido et Rémi ; c'est chouette...
18 h 30 C'est la vie.
Comment vit-on en Europe ? Aujourd'hui l'Allemagne.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC)
20 h 40 Cinéma : Monsieur Vincent.
Film français de M. Cloche (1947), avec P. Fresnay, A. Clariond, P. Dux, J. Debucourt, L. Delamare, Y. Gaudeau (N. rediffusion).
Au XVIIe siècle, l'abbé Vincent de Paul assure la charge d'une paroisse déshéritée, est nommé aumônier des galères royales, puis va vivre avec les pauvres et crée l'ordre des Filles de la charité. Magistrale composition de Pierre Fresnay.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Ludmila Tchérina.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : l'Arbre aux sabots.
Film italien d'E. Olmi (1977), avec L. Ornaghi, F. Moriggi, A. Ferrari, O. Brignoli, T. Brescianini (rediffusion).
A la fin du XIXe siècle, dans la région de Bergame. La vie de cinq familles de métayers, dans une grande ferme appartenant à un riche propriétaire dont ils sont les « sujets ». Chronique intimiste et lyrique d'une réalité sociale reconstituée par Olmi d'après les souvenirs de ses grands-parents.
23 h 45 Journal.
0 h 5 Un, deux... ou trois.
Jeu cinéma.
0 h 15 Prélude à la nuit.
0 h 20 Les nuits du cinéma.
En direct du Festival de Cannes.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Cycle policier : la Métamorphose des cloportes.
Film de P. Granier-Deferre.
18 h 50 Court-métrage.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Présence des arts : réflexion sur le film d'art.
14 h 10 Un livre, des voix : « Il neige sur Kyoto », de Philippe Lutz.
14 h 50 Musique : le monde selon Schaeffer (ésotérisme-astrologie).
16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (Paul Morand) ; 16 h 35, Mardiscophilie ; 16 h 50, Moteur ; 17 h 15, L'autre rive (les Peuls de Montargis) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18 h 10 Le cri du [illegible]
18 h 30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : histoire des origines (de l'inerte à l'animé, avec le professeur R. Buvet).
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Dialogues : 1984, de la difficulté d'être.
21 h 45 Lectures.
21 h 50 Musique : à coups de dés... histoires de jeux.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : (Journées Brahms de Baden-Baden 1983) : œuvres de Brahms par le duo de pianos Elif et Bedii Aran.
13 h 32 Repères contemporains : Michel Merlet.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : cinq semaines en ballon.
15 h Musiciens à l'œuvre : musique ancienne aujourd'hui.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis.
20 h Premières loges : œuvres de Mozart par Ljuba Velitsch, soprano.
20 h 30 Concert *Trio pour cor, piano et violon*, de Pfluger ; *Feuersturz pour piano*, de Klebe ; *Trema pour violon solo*, de Holliger ; *Trio pour cor, piano et violon*, de Ligeti par le Trio Baumann.
22 h 34 Les soirées de France-Musique.

Le Monde

ECONOMIE

La Lorraine ne souffre pas seulement de la sidérurgie

DEPUIS l'annonce, le 29 mars 1984, du nouveau « plan acier », parler de la Lorraine équivaut presque exclusivement à évoquer la crise de la sidérurgie. Certes, cette façon de présenter les choses n'est pas sans danger. Le risque est grand de marginaliser les difficultés de l'industrie de l'acier *en sous-entendant* que tout le reste va bien.

Lors des deux récents voyages en Lorraine, à Metz et à Nancy, le ministre de l'industrie a, au contraire, souligné l'idée de la nécessaire reconversion de la Lorraine. La nomination de M. Jacques Chérèque aux fonctions de préfet-délégué chargé du redéploiement industriel va dans le même sens. Comment cette mutation promise depuis plus de cinq ans *va-t-elle pouvoir s'opérer ? L'examen* de la situation actuelle du tissu économique de la région permet de mesurer l'ampleur du défi.

Si l'industrie lorraine ne se limite *pas à la seule sidérurgie, la crise que* connaît cette région ne s'arrête pas non plus aux portes des hauts fourneaux ou des laminoirs, même si tout n'est pas noir. La transformation des métaux, la sous-traitance, le bâtiment, le textile et l'ameublement connaissent de grosses difficultés. *« Toute la région est concernée. »* Ce slogan servant de thème de bataille pour la mobilisation syndicale reflète un sentiment souvent partagé tant par les milieux socio-économiques que par les responsables politiques. Sans sidérurgie, on n'a plus besoin de minerai de fer, les enlèvements de coke sont réduits et les débouchés du charbon diminués.

Avec plus de 92 000 demandes d'emplois non satisfaites, un chiffre en progression de 11,3 % en un an (du même ordre que la moyenne nationale), la *Lorraine voit s'accroître* les tensions sur le marché du travail. Pour 1 offre, on recense plus de 37 demandes. Cette moyenne, évoluant défavorablement depuis l'automne 1983, masque cependant des situations inégales. Ainsi, dans le *bassin de Longwy où quelque* 4 000 personnes sont inscrites à l'ANPE, dont 63 % de jeunes de vingt-cinq ans, le rapport est de 1 offre pour 80 demandes.

L'accentuation des difficultés de l'industrie lorraine se traduit également au niveau des défaillances d'entreprises. Les deux premiers mois de cette année ont été marqués par un accroissement sensible de leur nombre (+ 25 % par rapport à la *période correspondante* de 1983), la progression la plus forte (+ 53 %, étant enregistrée dans le secteur de l'industrie, un peu plus forte que dans la France tout entière + 45 % environ).

Beaucoup moins d'enfants

La Lorraine traverse une crise d'identité sans précédent. Alors que l'*accroissement considérable* de sa population entre 1946 et 1962, soutenu par l'essor des industries minières et sidérurgiques pouvait laisser espérer un chiffre de 3,1 millions d'habitants en 1985, en l'espace de vingt ans, cette prospérité s'est progressivement *effritée*. Avec 2,3 millions d'habitants, la Lorraine a le triste privilège d'avoir vu non seulement sa population totale décroître entre 1975 et 1982, mais aussi *sa population active (moins* 10 000 jeunes). Plus grave peut-être sa « surfécondité » traditionnelle s'est amoindrie au fil des années. En 1982 et 1983, c'est en Lorraine que la natalité a le plus chuté (– 11 %).

L'évolution de la démographie et principalement l'existence d'un solde migratoire négatif (– 13 000 personnes par an) sont le *résultat direct de la situation économique*. Au cours des huit dernières années, l'industrie et le bâtiment ont perdu plus de 60 000 emplois.

JEAN-LOUIS THIS.

(Lire la suite page 23.)

EN PARTANT DES TECHNIQUES AMÉRICAINES

Le Japon se lance dans le commerce du ciel

DEPUIS *le début de l'année*, le Japon a fait état, à diverses occasions, d'ambitions accrues dans les domaines industriels et commerciaux de l'aviation civile et de l'espace : deux domaines où ses partenaires et *concurrents américains* et *ouest-européens* pouvaient encore se féliciter de son retard, sinon de sa quasi-absence. Il faudra désormais envisager là aussi son active présence. Il y avait le Japon grand producteur-exportateur d'automobiles, de navires, de télévisions, de semi-conducteurs, etc. Mais, au moins, ce *Japon-là restait sur terre*, ou sur mer, laissant à d'autres le commerce du ciel.

Aujourd'hui, le Japon veut des ailes, des fuselages et des fusées *made in Japan*. Et, comme souvent, les Japonais voient loin, et voient grand. Comme souvent aussi, ils vont faire appel au partenaire américain, pour apprendre, partager les *risques et limiter les frais. Rien* de plus logique d'ailleurs : dans ces domaines, l'essentiel de leurs techniques et de leurs filières, civiles et militaires, sont américaines ou dérivées de *procédés américains* et, comme telles, compatibles. Ce choix est aussi question d'*alliance militaire*, d'intérêts et de marchés.

Un concurrent du futur Airbus

Dans le domaine aéronautique, les Japonais viennent de signer avec Boeing un protocole d'accord en vue *de développer, de réaliser et de commercialiser* conjointement dans les années 90 un biréacteur commercial de cent cinquante places. Ce n'est évidemment pas par hasard que l'annonce de cette entente nippo-américaine est intervenue en mars, moins d'une semaine après la décision des Européens de l'Ouest de construire l'Airbus A-320 de cent *cinquante places également*. Ce n'est pas non plus un hasard si, du côté japonais, l'entente avec le constructeur américain est coordonnée par le ministère de l'industrie et du commerce (MITI), promoteur et maître d'œuvre de la politique in*dustrielle du Japon* depuis des décennies. On répartira ultérieurement *les tâches* entre *les grands* groupes privés.

Les raisons de l'entente avec les Américains

Dans cette affaire, la part du *consortium japonais*, *composé* de Mitsubishi, Kawasaki, Fuji Heavy Industries et de la Japan Aircraft Development Corporation, serait d'au moins 25 %, contre, au moins, 51 % à Boeing. L'élément le plus nouveau est que les Japonais participeraient *à la commercialisation*, contrairement à ce qui s'était passé pour le Boeing-767, à la fabrication duquel les Japonais avaient déjà contribué, mais seulement à concurrence de 15 %.

Le nouvel appareil disposerait d'un nouveau moteur développé conjointement par Rolls Royce et Pratt et Whitney avec une participation *internationale*, et *notamment* japonaise. Outre l'apparition d'une alliance aéronautique nippo-américaine mutuellement bénéfique face au consortium Airbus, surtout sur les marchés de l'Asie et du Pacifique, on peut distinguer plusieurs raisons, côté japonais, à cette entente.

D'abord, le Japon a bien tenté, de*puis des années*, de *développer seul* son aviation civile, mais avec un succès mitigé : le YS-11, un appareil de soixante places, est apparemment une réussite technique, mais c'est un échec commercial.

Ensuite, les Japonais, même en supposant résolus une quantité de problèmes techniques, *ce qui resterait à prouver*, estiment que dévelop*per seuls un nouvel* avion et des moteurs serait d'un coût excessif. Enfin, les grandes compagnies aéronautiques nippones, qui font 80 % de leurs chiffres d'affaires dans les commandes d'*appareils* militaires – mais qui ne peuvent pas en exporter.– *veulent* augmenter leur pourcentage civil. Aussi font-elles pression pour entrer sur le marché international. Ces compagnies, placées sous la protection du MITI, et espérant ses subventions dans cette nouvelle coproduction (comme ce fut le cas pour *leur participation* au 767), vont donc participer au projet à moindres risques, à peu de frais et pour le maximum d'avantages.

Une fusée de lancement plus performante

Dans le domaine spatial, les ambitions du Japon n'apparaissent pas moindres aujourd'hui. Le programme de l'Agence nationale de développement spatial (NASDA) *vient d'être révisé en hausse : il envisage* pour 1990 la fin de la dépendance technologique vis-à-vis des Américains et la mise au point d'une fusée de lancement de forte capacité *capable de rivaliser* avec les lanceurs américains et avec la fusée européenne Ariane pour la mise en orbite de satellites.

Le *tempo* du développement de fusées plus *puissantes* que celles dont le Japon dispose maintenant, et qui sont capables de lancer 350 kilos, vient d'être fortement accéléré. La génération des lanceurs de *type H-LB, qui devait suivre celle* des H-1 qui sont actuellement développés, et qui devaient emporter des satellites de 850 kilos, a été abandonnée au profit de celle des fusées H-2, capables de mettre des satellites de 2 tonnes sur orbite géostationnaire. *La génération des H-2 de*vrait être entièrement *made in Japan*, indépendante de l'assistance et des technologies américaines, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Cette politique, qui s'est accompagnée de mesures pour protéger le marché en attendant *que l'industrie* nippone soit à la hauteur, a ajouté aux tensions commerciales déjà nombreuses avec les Etats-Unis.

Par ailleurs, dans certains milieux de l'opposition, cette accélération du programme des gros lanceurs a suscité certaines appréhensions : de tels engins pourraient évidemment, le cas échéant, être utilisés à des fins militaires. *Des politiciens conservateurs* se sont d'ailleurs prononcés récemment pour la mise en orbite par le Japon de « satellites de reconnaissance » à des fins défensives.

Enfin, le gouvernement et les milieux d'affaires nippons se sont montrés intéressés par l'idée d'une participation japonaise au projet de base spatiale de la NASA. Au début de *l'année, le président Reagan avait* invité les nations alliées de l'Amérique à participer à ce projet de station modulaire de 36 tonnes dont la mise en orbite est prévue pour 1992.

De l'avion aux fusées, et bien *qu'il* lui reste pas mal de retard à combler, il n'est plus question aujourd'hui pour le Japon de rater les « trains » de l'espace.

R.-P. PARINGAUX.

Plus grave que le Mexique et le Brésil

A ne considérer que les chiffres, l'opération de sauvetage, de la banque Continental Illinois, montée d'abord conjointement *par l'Institut d'émission à travers* la banque fédérale de réserve de Chicago et seize puis vingt-quatre banques commerciales, dont les plus importantes des Etat-Unis, ensuite, lorsque cette imposante équipe de secours se *révéla* encore insuffisante, par l'Etat américain lui-même, repré*senté en l'occurrence par* l'agence fédérale d'assurance des dépôts (Federal Deposit Insurance Corp. connue sous ses initiales FDIC), a mobilisé des ressources financières plus considérables que celles qu'il fallut *réunir en leur temps pour empê*cher le Mexique (été 1982) et le Brésil (automne de la même année) de faire faillite et de provoquer par leur chute financière un krach bancaire aux dimensions de la planète, pays capitalistes et *socialistes confondus*.

Qu'il suffise ici de rappeler que la FDIC a déjà engagé dans l'affaire le dixième de ses actifs, offrant sa garantie aux titulaires *de dépôts supérieurs à* 100 000 dollars, ce qu'elle n'est pas obligée de faire et ce qu'elle n'avait jamais fait, mais qu'elle a dû se résigner à faire pour es*sayer de stopper les retraits* massifs des pétroliers du Proche-Orient. *Outre les prêts totalisant* plus de 6 milliards de dollars qu'elle a reçus de diverses sources, la Continental Illinois s'est encore vue contrainte, pour *éviter un effondrement* aux dimensions de la communauté bancaire américaine, d'emprunter 4 milliards de dollars *par jour* depuis le 11 mai auprès de l'institut d'émission de son ressort.

La voie de sortie normale se*rait de fusionner* avec *une autre* banque, mais ce qui n'est même plus toujours possible pour un petit établissement – qu'on se souvienne de la déconfiture, il y a deux ans, de la Penn Square – l'est encore moins pour la *dixième banque des Etats-Unis* qui s'est laissé prendre à bien des mirages dont celui de la hausse indéfinie du prix du pétrole.

Le plus grave est que la mésaventure pourrait se reproduire, *« Le système financier des Etats-Unis est un immense quitte ou double fondé sur une chose aussi aléatoire que la confiance »*, disait récemment un banquier *américain. Malgré ses succès*, l'expérience Reagan n'a rien changé en profondeur des pratiques financières qui ont déjà conduit successivement à deux récessions majeures (1974-1975 et 1980-1982). Le dernier *jeu en vogue est, on le sait, le « renflouement par effet de levier » (leverage buying out)*, qui consiste à financer à crédit le rachat d'une entreprise qui bat de l'aile et à se rembourser sur les bénéfices futurs de la société *après « restructuration » de* celle-ci. Une combinaison de facteurs *explosive* au cas (probable) où les taux d'intérêt continueraient de monter et où les profits ne resteraient pas à leur niveau actuellement très confortable.

PAUL FABRA.

POINT DE VUE

Non, le FMI n'est pas une puissance coloniale

Le congrès des économistes de langue française qui se réunit à Clermont-Ferrand du 24 au 26 mai prochains aura cette année pour thème le fameux dialogue Nord-Sud, jamais vraiment engagé, mais jamais tout à fait rompu. On ne manquera pas à cette occasion d'examiner à nouveau le rôle du Fonds monétaire, accusé souvent de subordonner l'octroi de ses prêts à des conditions très dures. L'auteur de l'article ci-dessous s'attache à montrer que, contrairement à l'apparence, les programmes d'ajustement inspirés par l'institution que dirige M. Jacques de Larosière favorisent non seulement les intérêts des paysanneries locales (par relèvement du prix des denrées), mais aussi, à plus long terme, ceux des prolétariats urbains qui, pourtant, se révoltent contre l'austérité imposée de l'extérieur.

Par GEORGES MOLINS-YSAL (*)

UN *article paru récemment* dans ce journal (1) instruisait, à propos du Maroc, le procès du FMI : la diminution des subventions versées par la caisse de compensation afin de réduire les prix des denrées alimentaires essen*tielles avait naturellement* entraîné un fort renchérissement des prix de ces denrées. *La responsabilité* des émeutes sanglantes consécutives à ces hausses de prix était attribuée à cet organisme, lequel se voyait plus généralement accusé d'*« enfoncer le tiers-monde dans le chaos économique et financier »*.

Le FMI serait donc la *« nouvelle puissance coloniale de cette fin de vingtième siècle »* (on observera que les métropoles ont davantage tenté de tirer profit de leurs colonies que de les installer dans le chaos). Ce sentiment, bien que largement par*tagé, mérite certainement* d'être nuancé. Plus percutante est la thèse soutenue par *l'auteur : le FMI serait* pris en flagrant délit de contradiction logique. Ses recommandations tenant à la vérité des prix mettraient en péril le succès de la stratégie de développement qu'il préconise.

La hausse des prix des biens de consommation *salariale menacerait* la compétitivité extérieure des produits marocains dans la mesure où elle serait suivie d'un réajustement à la hausse des salaires nominaux. Le premier pilier de la stratégie prônée par le FMI, à savoir la mise en œuvre d'un modèle d'accumulation acceptant le jeu de la spécialisation *internationale*, serait fortement ébranlé. Cette hausse compromet*tait par ailleurs le « consensus* social » à l'abri duquel une minorité s'enrichit tandis que la majorité végète : le modèle de répartition visant à favoriser les classes ayant une forte propension à épargner serait irréalisable sans un tel consensus.

FMI ou Banque mondiale ?

Une première remarque s'impose : l'objet du FMI n'est pas de proposer des stratégies de développement. Il consiste à assurer la surveillance du système de taux de change (fixes à l'origine, puis largement flottants) et à fournir une assistance financière à court terme aux pays membres aux prises avec des difficultés de balance des paiements. Un pays faisant appel, de manière substantielle, aux facilités de crédit du FMI devra élaborer, en accord avec celui-ci, un programme de stabilisation où la réalisation de certains objectifs (fiscaux et monétaires) *conditionnera* le *déblocage* des tranches de crédit à venir.

Certes, les difficultés rencontrées par le pays considéré peuvent résulter, entre autres, de la stratégie de développement qu'il a adoptée ; de même, le programme accepté par le *FMI ne sera pas sans effet sur cette* stratégie de développement. Mais, en tant que *telle*, la *définition* d'une stratégie de développement est étrangère au domaine d'action du FMI : elle ressortit au champ d'intervention d'un autre organisme *international*, la Banque mondiale.

La vérité des prix

Le FMI est appelé à intervenir *lorsque se manifeste* un déséquilibre sérieux de la balance des paiements. Celui-ci s'accompagne en général d'un déséquilibre des finances publiques, d'une inflation plus ou moins accentuée... sans parler du chômage endémique qui caractérise la plupart des PVD. Le diagnostic du FMI sera le suivant : excès de la demande globale interne. *Le remède : compression de la demande interne au* moyen de mesures fiscales (diminution des dépenses publiques, hausse des recettes fiscales) et monétaires (infléchissement du taux de croissance de l'offre de monnaie). Le caractère *« déflationniste »* des interventions du Fonds est évident ; il peut s'avérer *dangereux si un nombre* élevé de pays pratiquent simultanément une telle politique. Que l'on songe cependant à la responsabilité des experts du FMI en qualité de gestionnaires d'un fonds nécessairement réduit face aux besoins immenses de certains pays membres...

Mais il est un « biais » plus fondamental encore : le FMI croit à l'efficience de l'économie du marché. Il est dès lors hostile à toute forme d'intervention qui fausserait le mécanisme des prix relatifs, qu'il s'agisse des prix des biens et services, *du taux de salaire, du taux* d'intérêt ou du taux de change. *Ainsi favorisera-t-il* une dévaluation s'il juge que le taux de change en monnaie nationale est artificiellement sous-évalué et qu'un taux plus élevé a des chances de rééquilibrer la balance des paiements.

En ce qui concerne les produits *alimentaires essentiels, la diminu*tion (ou la suppression) des subventions, et, par voie de conséquence, la hausse sensible du prix de ces produits se situent au confluent de deux préoccupations majeures : assainir les finances publiques et restaurer la *« vérité » des prix.*

Il est vrai que ces hausses de prix peuvent s'accompagner d'une hausse des coûts salariaux, d'une moindre compétitivité des produits d'exportation et d'une compétitivité accrue des produits d'importation. Il est vrai aussi que le consensus social sera gravement menacé, quelle que *soit l'efficacité de la répression* éventuelle. Mais on observera qu'un taux de change *réaliste* atténuerait le premier problème, tandis que les hausses de salaires consécutives aux hausses des prix des produits alimentaires devraient contribuer à restaurer le consensus social.

Il convient, même si l'on se limite *au seul problème des prix des denrées alimentaires*, de ne pas demeurer à la surface des choses. Ainsi, comment expliquer l'action du FMI visant à lutter contre l'inflation en favorisant dans l'immédiat la hausse du prix du panier de la ménagère ? Apparente contradiction, bien connue dans les pays industrialisés : *la lutte véritable contre l'inflation* doit supprimer ses causes profondes, au premier rang desquelles le déséquilibre des finances publiques et le financement *inflationniste* du déficit, même si, temporairement, la structure des prix relatifs doit se modifier dans un sens favorable à l'inflation.

Le problème considéré a pris de l'ampleur durant les années 70. La forte croissance démographique de nombreux pays en développement et l'inélasticité de l'offre de leurs cultures vivrières, d'une part, l'existence de mauvaises récoltes dans les *pays excédentaires, d'autre part, ont* fait exploser les prix en dollars des denrées alimentaires importées. Lorsqu'un répit a été enregistré, la hausse du dollar a pris le relais pour entretenir le phénomène. Les pays confrontés à la nécessité de procéder à de tels achats ont *« déconnecté »* les prix internes des prix à l'importation au moyen de *subventions*. L'ampleur des hausses de prix et l'énormité des besoins à couvrir se sont conjuguées pour faire atteindre à ces subventions des pourcentages très élevés des dépenses budgétaires.

Le remède en action

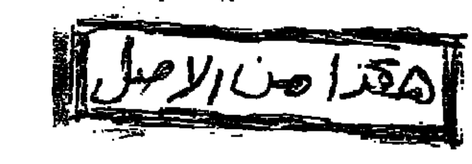
Aucun programme de stabilisation ne peut ignorer l'existence de ce problème, tant du point de vue des *finances publiques* et de *la demande* globale que de celui du commerce extérieur. Ainsi peut-on imaginer que la hausse des prix internes des produits concernés allège le volume des importations. Ce serait prêter aux experts du FMI un machiavélisme *qu'ils ne sauraient avoir* : qui peut raisonnablement s'accommoder de l'aggravation de *l'état nutritionnel* déjà précaire de nombreuses populations ? Et, d'ailleurs, l'élasticité-prix de la demande de ces produits n'est pas suffisamment élevée pour entraîner une variation appréciable des quantités consom*mées*.

Comment le remède agit-il ? Il diminue à coup sûr le déficit des finances publiques s'il ne s'accompagne pas d'un relâchement fiscal ; en cela, il tarit une source évidente d'inflation. Mais la hausse non *moins évidente des prix des denrées* alimentaires sera suivie d'effets *cumulatifs*.

(Lire la suite page 23.)

(*) Professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse.

(1) « Les illusions d'une politique de vérité des prix au Maroc », par Najib Akesbi, *le Monde* du 20 mars, p. 23.



Le comportement de l'épargne française est en train de changer de manière spectaculaire, et ses structures se modifient en profondeur, au prix des transferts les plus importants qu'il ait été donné d'observer depuis la seconde guerre mondiale. Trois phénomènes retiennent l'attention. Le premier, commun à la majeure partie des économies occidentales, est la baisse du taux d'épargne global des ménages, sous l'impact de la crise et de la stagnation, voire les diminutions du pouvoir d'achat. Le second est la progression extrêmement rapide de l'épargne dite « investie », à moyen et long terme, aux dépens de l'épargne dite « liquide », à court terme : grâce à la hausse des rendements et aux avantages fiscaux, la part des placements « longs » dans l'épargne purement financière des ménages (hors immobilier) est passée de 17,7 % en 1977 à 42,7 % en 1983. Le troisième est la profonde modification des structures de l'épargne « courte », en raison de l'apparition de nouveaux produits privilégiés, tels que le livret d'épargne populaire et les CODEVI, qui ont immédiatement drainé près de 100 milliards de francs en très peu de mois.

Un autre phénomène, l'énorme transfert de liquidités (près de 150 milliards de francs) en direction des fonds communs et des « Sicav à court terme » placées en obligations, ne manque pas de poser des problèmes d'ordre monétaire aux autorités de tutelle. En favorisant le « boom » des émissions d'obligations, il a créé une situation absolument nouvelle sur le marché financier français. Relevons, enfin, un dernier phénomène tout à fait significatif, celui d'un retour à la thésaurisation des billets de banque, réponse des ménages aux restrictions sévères sur l'anonymat des placements (or et bons de caisse) et conséquence probablement du développement du travail noir.

La plupart des données chiffrées sur l'évolution de l'épargne des ménages et les tableaux statistiques sont tirés d'une analyse récente du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), réalisée par son directeur des études, M. Maurice Bensilho, et d'un article de Mme Dominique Marie Duverger, chargée d'études à la Confédération nationale du Crédit mutuel, parue dans le numéro de mai 1984 de la revue *Eurépargne*.

FRANÇOIS RENARD.

Les ménages économisent moins mais placent

LE taux d'épargne annuel des ménages ne cesse de décliner après avoir atteint en 1975, âge d'or de l'épargne au lendemain du premier choc pétrolier, le sommet historique de 18,6 %. Mais son déclin s'est accéléré récemment, ce taux *tombant en* dessous de 15 % exactement, d'après les statistiques, à 14,9 % en 1983. Les prévisions pour 1984 le situent encore plus bas, aux alentours de *14,5 %. Certes, en 1980, comme l'indique* le tableau ci-dessous, il était brutalement revenu de 16,2 % à 14,7 % : c'était l'année du deuxième choc pétrolier, avec une légère diminution du revenu disponible des ménages en valeur *réelle. Depuis, toutefois, après une* remontée à 15,6 % en 1981, la tendance s'est nettement orientée à la baisse. L'explication est facile : en 1983, par suite de la crise et de la mise en application du plan de rigueur, avec *son prélèvement forcé* de 13 milliards de francs sous forme d'emprunt obligatoire, le revenu disponible *des ménages a fléchi de* 0,7 %, la plus forte diminution enregistrée depuis quarante ans. Les ménages ont éprouvé quelques difficultés, semble-t-il, à adapter *rapidement leurs dépenses* à la contraction de leurs revenus, comme l'indique le maintien d'une légère progression du volume de la consommation en 1983 (0,8 % en moyenne *annuelle, contre* 3,3 % en *1982 et* 2,3 % en 1981). Ils ont en conséquence moins épargné.

La pierre a moins d'attrait

En revanche, le taux d'épargne financière, c'est-à-dire la fraction du revenu disponible consacrée aux placements financiers hors immobilier, s'est maintenu en 1983 après la lente montée des années précédentes, atteignant 6,1 % contre 6,3 % en 1982 et seulement *4,4 % en 1980.* Cette montée, puis cette stabilisation relative en dépit de la contraction du revenu disponible l'année passée, ont été rendues possibles par une *baisse assez nette des investissements* dans l'immobilier. L'épargne destinée au financement du logement, qui représentait 6,7 % de ce revenu disponible en 1982, est tombée à 6,3 % *en 1983. En volume,* le fléchissement est de 2,4 % en moyenne annuelle, après une diminution de 7,4 % en 1982. Ce phénomène est bien connu et ses causes principales faciles à identifier. Le coût élevé du crédit et de la construction a découragé les Français dans leurs efforts pour se loger. Par ailleurs, les retombées psychologiques de la loi Quilliot et l'alourdissement de la fiscalité *pesant sur* les ménages à revenu élevé (impôt sur le revenu et sur la fortune) ont pesé sur les placements dans l'immobilier, qui avaient contribué à soutenir ce *secteur dans le passé.*

En conséquence, l'abandon ou l'ajournement de *nombreux projets* d'acquisition de logements a mis en disponibilité d'importants avoirs accumulés. Si une partie de ces avoirs a alimenté la consommation (l'automobile notamment, jusqu'au début de 1984), l'autre partie s'est dirigée vers les placements financiers.

Un deuxième phénomène a pu être observé alors : des modifications fondamentales se sont produites dans la répartition de ces *placements financiers* entre les différents supports possibles, au profit de l'épargne dite « investie » et aux dépens des disponibilités à vue d'abord, de l'épargne liquide ensuite.

La part de l'épargne investie *dans le total des « placements financiers » des ménages a plus que doublé*

(Hors monnaie et comptes chèques.)
(En milliards de francs.)

	1976		1983	
Livrets, épargne logement, bons, caisses d'épargne (Ecureuil)	35,1	26 %	53,7	19 %
Livrets, épargne logement, bons, caisses d'épargne PTT	17	13 %	27	9,5 %
Livrets, épargne logement, bons, comptes à terme, banques et réseaux mutualistes	50,4	37 %	69,9	24,7 %
Trésor	5,4	4 %	–	–
Epargne « investie » (actions, SICAV, obligations, assurance-vie, SICAV court terme	27,5	20 %	132,4	46,8 %
	135,4	100 %	283	100 %

Source : CENCEP.

Les parts de marché des différents réseaux dans l'épargne liquide et les comptes de dépôts des ménages

	1982		1983	
	Milliards de francs	%	Milliards de francs	%
Caisses d'épargne Ecureuil	*59,9*	*31,4*	*56,3*	*31,8*
CNE + CCP	38,8	20,3	33,6	19,0
Banques inscrites	35,8	18,7	33,0	18,6
Banques populaires	6,8	3,6	4,8	2,7
Crédit mutuel	12,6	6,6	18,9	10,7
Crédit agricole	38,7	20,3	32,2	18,2
Trésor	–1,8	–0,9	–1,7	–1,0
ENSEMBLE	190,8	100	177,1	100

Source : CENCEP.

Le « boom » de l'épargne longue

Ce phénomène a été d'une grande ampleur. L'épargne financière dite « investie » ou « longue » (emprunts obligataires, actions, fonds communs de placement, SICAV, assurance-vie), par opposition à l'épargne dite « liquide » (livrets, épargne-logement, bons, comptes à terme) a *progressé de façon spectaculaire.* Son pourcentage dans le total de l'épargne financière des ménages est passé de 17,9 % en 1977 à 42,7 % en 1983, année qui a enregistré un véritable bond, puisque le *pourcentage de 1982 n'était que de* 33,7 % (voir le tableau ci-contre). Toujours en 1983, les placements nets des ménages en valeurs mobilières ont augmenté de 50 %, passant de 61 milliards de francs à 92 *milliards de francs.*

Ce véritable « boom » accélère une évolution perceptible depuis 1978 et, surtout, 1979 : la proportion des ménages français détenant des valeurs mobilières (obligations et actions) est passée de *7 %* en 1977 à 17 % en *1982*, avec une *clientèle* nouvelle composée essentiellement de salariés actifs. Très rapide a été, on le sait, le développement du marché obligataire, où les émissions ont triplé en quatre ans, passant de *65 milliards de francs en 1979* à près de 200 milliards en 1983, dont 72 milliards de francs environ ont été souscrits par les particuliers. Quant aux actions, on sait quel a été le *succès des SICAV Monory* d'abord, puis des comptes d'épargne en actions (CEA) et des fonds communs de placement.

Les explications sont nombreuses. Tout d'abord, et dès 1978, les pouvoirs publics ont voulu stimuler l'épargne investie au détriment de l'épargne *liquide, afin de favoriser* l'investissement industriel ou économique et lutter contre l'inflation en réduisant les disponibilités des ménages. A cet effet, ils ont rendu les *produits « longs » plus attrayants* par des avantages fiscaux ou des taux élevés. C'est au printemps 1979, par exemple, que M. Raymond Barre commença à faire monter le taux de *rendement* des obligations à l'émission afin de conférer à ce placement un revenu « réel », c'est-à-dire supérieur au taux d'inflation. M. Jacques Delors l'a suivi *dans cette voie, de sorte qu'au*jourd'hui les obligations rapportent, à l'émission, entre 13,70 % et 14 %, après une pointe à 17 %-18 % au second semestre 1981. Ce phénomène a largement *contribué à réorienter* vers ce type de placement des épargnants qui, dans le passé, avaient pu se considérer comme honteusement spoliés, le rendement réel des obligations s'avérant négatif, puisque leur *taux à l'émission était inférieur* à celui de l'inflation. Ajoutons que le maintien de l'avantage fiscal procuré par le prélèvement forfaitaire de 25 % sur le coupon et le relèvement *de l'abattement à la base sur le* produit du coupon, porté à 5 000 F, ont entretenu, dans le public, la bonne image de marque des obligations « nouvelle manière ».

L'or en disgrâce

Pour les actions, les avantages fiscaux accordés successivement par les pouvoirs publics (loi Monory en 1978 et le CEA en 1982) ont contribué à alimenter un flux continu d'achats en Bourse, directement ou par le *canal des SICAV (5,6 milliards* de francs en 1980, 5,8 milliards de francs en 1981, plus de 4 milliards de francs en 1982 et en 1983). Ajoutons que le « boom » de la Bourse en *1983 (50 % de hausse moyenne,* avec des progressions plus spectaculaires sur certains titres, 100 %, voire 200 %) a attiré encore davantage les épargnants.

En outre, la désaffection qui a frappé la détention d'or, en raison de la levée de l'anonymat des achats et des ventes fin 1981 et de la stagnation des cours, n'a pas encouragé les particuliers à se tourner vers ce placement traditionnel. Enfin, le marasme de l'immobilier a incité les ménages, non seulement à investir moins ou pas du tout dans ce secteur, mais encore à désinvestir et à *employer en valeurs mobilières* les produits de leurs ventes d'appartements ou de terrains. N'oublions pas, sur un plan conjoncturel, la baisse des taux à long terme depuis le début de *1982*, qui a entraîné une *augmentation des rendements réels* des valeurs mobilières, essentiellement les obligations, et une hausse des cours de Bourse, qui se sont *élevés* au-dessus du cours d'émission, consolation tardive pour les *souscripteurs, qui n'avaient pas vu* cela, disons depuis un demi-siècle.









DE L'ÉPARGNE

à plus long terme

Un troisième phénomène s'est produit récemment au sein même de l'épargne liquide, où l'apparition de nouveaux produits plus attrayants a provoqué les déplacements et les transferts de liquidités les plus spectaculaires qu'on ait observé de mémoire de financier pendant les vingt dernières années.

Un bouleversement spectaculaire

Depuis sa création, en janvier 1982, le livret d'épargne populaire (LEP), au revenu exonéré d'impôt et indexé sur le taux d'inflation a drainé près de 35 milliards de francs, tandis que les CODEVI, au revenu également exonéré d'impôt, drainaient près de 60 milliards de francs depuis leur lancement à l'automne 1983 : un véritable record.

Ce drainage s'est effectué aux dépens de deux postes : les comptes chèques, dont le montant a chuté de près de 40 % en 1983, un véritable effondrement ; les livrets, essentiellement ceux des banques, dont les clients ont souscrit massivement aux CODEVI que leur vantaient la publicité massive de leurs propres établissements. On a noté, également, une chute des bons à cinq ans, notamment les bons de caisse anonymes que des mesures fiscales dissuasives ont rendu moins attrayants. Le phénomène apparaît très nettement dans le tableau sur l'évolution de la répartition des placements financiers des ménages, où l'on voit la part des livrets, comptes et plans d'épargne-logement, bons, comptes à terme, revenir de 37 % en 1976 à 24,7 % en 1983.

Une interrogation subsiste enfin, sur un phénomène subsidiaire, celui du développement absolument vertigineux des fonds communs de placement et des SICAV court terme, autrement dit « de trésorerie ».

Un beau débat !

Créés il y a un peu plus de deux ans, au lendemain de l'arrêté du 4 septembre 1981 qui limitait sévèrement la rémunération des comptes à terme, auparavant indexée sur le taux du marché monétaire entre banques, ces instruments permettent d'investir de l'épargne à court terme, mobilisable instantanément, dans des placements à moyen et long terme, obligations à taux fixe et variable pour la plus grande partie. A l'heure actuelle, ils drainent près de 150 milliards de francs, partagés à moitié, semble-t-il, entre les ménages et les entreprises, qui les utilisent comme emploi de trésorerie. Leur nature exacte – placement à long ou à court terme – ne manque pas de poser un problème : que se passerait-il si les rendements remontaient et si les cours des obligations baissaient, ce qui pourrait entraîner des retraits massifs de la part des entreprises ? La Caisse des dépôts s'estimerait hors d'état de régulariser le marché en rachetant le papier, comme elle le fait actuellement, s'il y a lieu. Quant à la Banque de France, le phénomène la rend perplexe et même soucieuse dans la mesure où ce nouveau produit, considéré comme épargne à long terme, dégonfle automatiquepent la masse monétaire M2, qui comprend l'épargne à court terme. Ce dégonflement peut paraître artificiel, puisque cette épargne nouvelle, mobilisable instantanément, est considérée par ses détracteurs comme un placement de trésorerie, et que, selon de bons experts, elle garde la nature d'épargne liquide. Un beau débat !

F. R.

Évolution de l'épargne des ménages

(en milliards de francs)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Progression du revenu disponible en valeur réelle	+ 3,4 %	+ 5,3 %	+ 1,6 %	– 0,3 %	+ 2,7 %	+ 2,2 %	– 0,7 %
Taux d'épargne	16,6 %	17,5 %	16,2 %	14,7 %	15,6 %	15,5 %	14,9 %
Flux nets vers les comptes de dépôts	26 15,4 %	35,4 17,3 %	40 17,8 %	26,6 11,8 %	42,9 17,3 %	46,8 16,3 %	26,5 8,6 %
Flux nets sur épargne liquide et à court terme	112,7 66,6 %	124,4 60,9 %	136,4 60,6 %	115,3 51,1 %	110,7 44,7 %	144 50 %	150,6 48,7 %
Flux nets en épargne investie	30,2 17,9 %	44,4 21,8 %	48,7 21,6 %	83,8 37,1 %	94,1 38 %	97,2 33,7 %	132,4 42,7 %
TOTAL ÉPARGNE	168,9 100 %	204,2 100 %	225,1 100 %	225,7 100 %	247,7 100 %	288 100 %	309,5 100 %

Source : CENCEP.

Placements de l'épargne des ménages

(En flux annuel)

(millions de francs courants)

	1973	1980	1981	1982	1983 (1)
1. – FBCF des entrepreneurs individuels (investissements)	30 383	60 584	65 478	72 876	76 428
2. – Remboursements de prêts (épargne contractuelle)	28 153	84 678	93 837	95 000	99 000
3. – Placements immobiliers	67 493	155 313	170 851	178 493	188 944
dont apports personnels	24 243	32 850	69 693	44 866	76 100
– valeurs mobilières (placements nets)	14 983	57 604	61 545	61 483	92 300
– assurance-vie	7 795	25 549	31 533	36 768	40 100
– épargne monétaire	19 700	31 130	59 730	62 930	39 710
dont billets et monnaies	5 430	4 530	16 790	15 960	13 210
dont comptes chèques	14 270	26 600	42 940	46 970	26 500
– épargne liquide	62 280	113 790	111 510	142 750	149 350
dont (placements dans les banques)					
comptes sur livrets	9 720	5 830	32 300	31 730	11 770
dépôts à terme	2 200	21 490	– 1 290	7 270	9 600
bons de la CNCA	4 390	3 670	2 430	1 410	1 830
bons de caisse et bons d'épargne	13 790	9 300	9 360	1 130	– 11 600
épargne-logement	7 830	7 830	10 320	12 920	17 200
livrets d'épargne des travailleurs manuels	–	100	70	– 60	–
livrets d'épargne populaire	–	–	–	3 950	9 750
CODEVI	–	–	–	–	33 500
Placements dans les caisses d'épargne	23 570	61 690	76 210	85 770	80 730
Bons du Trésor. Bons d'épargne PTT. Bons CNE	780	3 880	830	– 1 370	– 3 430
Total placements des particuliers	172 251	384 441	435 084	482 724	510 404
4. – Autres emplois	9 024	17 517	30 915	25 937	19 000
dont prêts consentis	5 589	9 634	10 539	10 000	9 000
dont divers transferts de capital	3 508	7 883	11 930	10 963	10 000
dont devises (ventes)	– 73	–	8 446	4 974	–
Total des placements	239 811	544 220	625 314	676 537	704 832

(1) Estimation pour 1983.
Source : Comptes de la nation et Conseil national du crédit.

Retour à la thésaurisation des billets

UN curieux phénomène peut être observé depuis 1981 : la masse des billets de banque en circulation dans l'économie croît plus vite que le rythme de hausse des prix. En 1983, alors que les dépôts sur comptes-chèques chutaient brutalement, cette masse s'est peu contractée. Il semble que de nombreux ménages conservent leurs économies en espèces à leur domicile ou, à la rigueur, dans des coffres de banque. Ce retour à la thésaurisation des billets, forme la plus discrète qui soit, peut avoir plusieurs explications. La première est, depuis 1982, la disparition progressive des possibilités de placements anonymes. L'anonymat sur l'or a été levé à l'automne 1981 et la taxation des bons de caisse anonymes a été considérablement alourdie, et même rendue dissuasive en ce qui concerne les intérêts, le capital étant automatiquement soumis à l'impôt sur la fortune au taux le plus élevé, ce qui finit par leur conférer un rendement négatif. Ce phénomène est confirmé par le baromètre du CREP, qui constate, lui aussi, que le souci de l'anonymat reste très vif et que la conservation de billets, placement rétrograde s'il en fut, retrouve une faveur certaine pour des raisons de discrétion.

Une seconde explication est donnée par le développement du travail noir et des règlements sans factures ou hors TVA, avec la complicité commune du fournisseur et du client, unis par le même intérêt. Là encore, l'usage du billet se trouve réhabilité aux dépens du chèque, qui laisse des traces et donne prise au fisc. Aux Etats-Unis, le même phénomène a été constaté, ce qui prouve que, même dans les économies les plus développées, le comportement des individus continue d'obéir à des lois aussi anciennes que les sociétés humaines : la dissimulation des ressources et la fuite devant l'impôt...



A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Les Etats-Unis restent les plus riches

par DANIEL VITRY (*)

SUIS-JE lu ? C'est la question que se posent tout auteur et tout rédacteur en chef d'une revue d'économie. S.J. Liebowitz et J.P. Palmer ont cherché à mesurer l'impact des revues d'économie politique dans une étude parue dans le *Journal of Economic Literature* (1). L'unité de mesure de l'impact d'une revue est le nombre de fois où un article publié est cité ailleurs ; le décompte des citations est fait en dépouillant quatre mille trois cents journaux couvrant l'ensemble des sciences sociales. C'est naturellement l'*American Economic Review* qui arrive en tête, sans grande surprise. Cependant, les auteurs ont cherché à tenir compte du fait que beaucoup de revues ont été créées depuis quelques années seulement et qu'elles ne peuvent donc avoir été citées aussi souvent que leurs illustres anciennes. Ils ne comptent alors que les articles publiés après 1975. De plus, ils ne prennent en considération que les articles d'économie, alors que beaucoup de revues anglo-saxonnes sont pluridisciplinaires. Ils tiennent comptent aussi du nombre de pages de la revue. C'est alors le *Journal of Political Economy* qui arrive en tête ; si on lui donne la note 100, il est suivi par le *Journal of Financial Economics*, qui obtient 99, puis l'*American Economic Review* avec 76, le *Journal of Monetary Economics* avec 61, le *Journal of Finance* avec 60 et le *Journal of Economic Literature*, où cette étude est parue, avec 55. Pour les revues comme pour les auteurs, ce genre de classement n'est pas innocent, car il faut savoir qu'aux Etats-Unis les carrières dépendent des publications et de leur renommée estimée par cette méthode.

La comparaison internationale des revenus n'est pas une préoccupation nouvelle. En 1688, Gerory King, héraut du duché de Lancastre (Angleterre) et secrétaire de la commission de la comptabilité publique, s'était livré à la comparaison du revenu par tête en Angleterre, aux Pays-Bas et en France ; il estimait que ce revenu était à peu près le même en Angleterre et aux Pays-Bas, mais qu'il était d'un quart plus faible en France. Depuis les comparaisons ont été nombreuses. Dans un article publié par le *Journal of Economic Literature*, Irving Kravis soulève quelques problèmes méthodologiques et livre des résultats importants d'une étude qu'il a faite pour l'ONU (2).

La première difficulté dans les comparaisons internationales provient de ce que les taux de change ne reflètent pas les pouvoirs d'achat relatifs des monnaies. Qu'on en juge : lorsqu'on utilise le taux de change pour comparer le produit par tête au Japon et en Grande-Bretagne, on constate que l'écart de 47 % calculé en 1978 tombe à 5 % en 1980. Il est manifestement impossible que les revenus relatifs se soient modifiés à ce point en deux ans. Cela va à l'encontre de la thèse de la parité des pouvoirs d'achat : selon cette thèse, il existe un taux de change entre deux monnaies qui donne le même pouvoir d'achat à ces deux monnaies dans les pays concernés. Le taux de change permet donc d'établir la parité entre le pouvoir d'achat interne et le pouvoir d'achat externe d'une monnaie.

Le revenu des pays pauvres sous-estimé

La méthode suivie dans l'étude de l'ONU repose sur l'utilisation d'un prix moyen mondial pour chaque produit final ; ce prix mondial est le résultat d'un calcul et n'a rien à voir avec le prix des marchés mondiaux. Malheureusement, il n'est pas possible de calculer directement la moyenne des prix des différents pays pour déterminer un prix mondial, puisque les prix sont évalués en monnaie nationale. Il faut déterminer une parité mondiale de la monnaie nationale, que l'on peut définir comme le rapport du produit national évalué en monnaie nationale au produit national évalué avec les prix mondiaux. Le raisonnement n'est pas circulaire, parce que Kravis détermine simultanément la parité mondiale d'une monnaie et les prix mondiaux. La méthode permet ainsi de calculer le produit intérieur des différents pays, évalué de façon homogène en dollars. Il apparaît clairement que le taux de change officiel sous-estime systématiquement le revenu par tête des pays les moins riches par rapport aux autres.

La comparaison internationale porte sur le produit intérieur brut de trente-quatre pays, ainsi que sur les composantes de ce produit : consommation privée, formation de capital et dépenses gouvernementales. L'ensemble des trente-quatre pays est divisé en six groupes sur la base du revenu par tête : le premier groupe n'est constitué que par les Etats-Unis ; le deuxième groupe comprend huit pays européens, dont la France, et le Japon, pour lesquels le produit national par tête est compris entre 60 et 90 % du revenu par tête américain ; le troisième groupe comprend la Hongrie, la Pologne, l'Espagne et le Portugal (de 45 à 60 % du revenu par tête américain) ; le quatrième groupe comprend des pays comme le Mexique : le cinquième groupe des pays comme la Corée et le Brésil ; et le dernier des pays comme l'Inde, dont le produit par tête est inférieur à 15 % du produit par tête américain. Les données utilisées sont celles de 1975.

Tous les résultats qui vont suivre sont des quantités par tête en moyenne pour un groupe. La consommation des pays européens est égale à 70 % de celle des Etats-Unis, et celle des pays les plus pauvres à 10 % seulement de celle des Etats-Unis, mais, lorsque l'on prend en compte les taux de change au lieu de suivre la méthode de Kravis, la consommation des pays les plus pauvres ne représente que 2,5 % de celle des Etats-Unis. L'investissement des pays européens est égal à celui des Etats-Unis ; celui des pays les plus pauvres à 6 % seulement de celui des Etats-Unis. Enfin, lorsque le gouvernement américain dépense 100, les gouvernements européens dépensent 61 et ceux des pays pauvres 0,12 (mais, si l'on s'en tient aux taux de change, les pays les plus pauvres ne dépensent que 0,02 !).

Le très grand écart entre les évaluations faites en suivant la méthode de Kravis et celles faites en utilisant les taux de change provient de ce que la structure des prix relatifs est très différente d'un pays à l'autre. Lorsque l'on s'en tient aux taux de change, les pays les moins riches semblent consacrer 16 % de leur revenu national à l'investissement, c'est-à-dire la même proportion que les Etats-Unis ; mais, lorsqu'on utilise le système des prix mondiaux de Kravis, les Etats-Unis consacrent 20 % de leur revenu national à l'investissement, et les pays les moins riches 14 % seulement. Ainsi les comparaisons internationales changent sensiblement d'allure selon le système de prix utilisé.

C'est à un autre type de comparaison internationale que s'est livré Gary Fields dans un article paru dans l'*Economic Journal*, « *Emploi, répartition du revenu et croissance dans sept petites économies ouvertes* » (3). Il s'agit de quatre pays asiatiques : Hongkong, Singapour, Taïwan et la Corée ; de trois îles des Caraïbes : Trinidad, Barbade, et de la Jamaïque. Pendant les années 60 et 70, le taux de croissance annuel de ces pays asiatiques a été de 7 %, à l'inverse, les îles des Caraïbes ont régressé de 1,2 % par an. La Jamaïque a continué à régresser, alors que les trois îles ont connu une reprise à la fin des années 70.

Le rôle déterminant du salaire sur l'emploi

La situation de l'emploi n'est pas du tout la même dans ces sept pays. Le chômage est égal à 4,3 % de la population active à Hongkong et est encore plus faible dans les trois autres économies asiatiques. Au contraire, dans les îles caraïbes, il est supérieur à 12 % et il atteint 30 % à la Jamaïque. Le marché de l'emploi est organisé de façon très différente ; dans les pays de l'est de l'Asie, il s'agit d'un véritable marché traditionnel, où le salaire est déterminé par l'égalisation de l'offre et de la demande de travail. En outre, les taux de salaire ne sont pas très différents d'un secteur à l'autre ; dans les quatre pays asiatiques cités, l'écart entre le salaire dans l'industrie et celui dans l'agriculture n'est que de 20 %. Ailleurs, au contraire, le salaire est supérieur à celui qui équilibrerait le marché du travail, et l'écart entre le salaire dans l'agriculture et celui dans l'industrie est très grand. Toutes ces économies sont très ouvertes sur l'extérieur et orientées vers l'opposition. Dans ce contexte, ce sont donc les pays qui ont laissé fonctionner le marché de l'emploi de façon libre qui ont eu, à la fois, la meilleure croissance, le moins de chômage, une hausse des salaires réels et n'ont pas connu une aggravation des inégalités de revenus.

Deux types de « monétarisme »

Passons à des questions plus abstraites. Dans le *Journal of Economic Literature*, Kevin Hoover s'est interrogé sur les « deux types de monétarisme » (4). Il s'agit de préciser les positions relatives du monétarisme traditionnel, personnalisé par Milton Friedman, et de la nouvelle économie classique, que l'on identifie souvent avec l'une de ses branches, l'école des anticipations rationnelles. Les nouveaux classiques ont trois principes fondamentaux : les agents ne raisonnent qu'en termes réels et non en termes nominaux ; compte tenu de leur information, les agents savent toujours trouver la position optimale ; enfin, ils ne font pas d'erreurs systématiques qui se reproduiraient de période en période, leurs anticipations étant rationnelles.

Ces positions ne sont pas très éloignées de celle de Milton Friedman, mais celui-ci ne va pas jusqu'au bout du raisonnement des nouveaux classiques. Friedman avait repris la distinction entre les termes réels et nominaux lorsqu'il réhabilita la théorie quantitative de la monnaie en 1956. Le niveau général des prix a pour fonction d'égaliser l'offre de monnaie du système bancaire à la demande réelle des agents économiques. Il s'ensuit que les politiques de stimulation de la demande par des facilités monétaires peuvent produire des effets favorables à court terme, mais qu'à long terme une émission de monnaie trop abondante se traduit par une hausse du niveau général des prix ; la monnaie est donc neutre à long terme. Les nouveaux classiques ne reprennent pas l'intégralité de ce raisonnement : la monnaie est neutre dès le court terme. En effet, puisque les agents sont de parfaits théoriciens, ils connaissent tous les effets d'une émission monétaire accrue qu'ils anticipent parfaitement. Seuls des changements réels ont un effet ; au contraire, les variations purement nominales, pourvu qu'elles puissent être anticipées, n'en ont pas, même à court terme. Friedman tire de ses raisonnements que les autorités monétaires doivent faire croître la masse monétaire au taux de croissance à long terme de la production. Pour les nouveaux classiques, c'est le côté systématique de la règle de Friedman qui fait qu'elle n'a pas d'effets réels. Ainsi monétaristes et nouveaux classiques se retrouvent sur des positions pratiques communes, en prenant des chemins théoriques différents. Tobin ne s'y était pas trompé lorsqu'il donnait aux nouveaux classiques le surnom de monétaristes du second type.

Les nouveaux classiques et Friedman divergent également sur l'analyse dynamique. Friedman reprend la distinction d'Alfred Marshall entre la courte et la longue période et fait porter ses efforts sur les relations de longue période, qui seraient stables, plutôt que sur les relations de courte période qui ne le seraient pas nécessairement. Au contraire, les nouveaux classiques ne reprennent pas cette distinction ; mais d'où proviennent alors les cycles de l'activité économique ? Les nouveaux classiques les expliquent par les perturbations inattendues, et donc non prévisibles.

Déficit budgétaire et financement par émission d'obligations

L'un des nouveaux classiques les plus célèbres, Bennett McCallum, s'est posé, dans le *Journal of Political Economy*, la question du caractère inflationniste des déficits gouvernementaux financés par émission d'obligations (5). Il s'agit là d'une vieille controverse entre les monétaristes et les keynésiens, les monétaristes affirmant qu'un déficit du budget peut être maintenu à condition d'être financé par émission d'obligations et non par émission monétaire ; il n'a alors pas d'effet sur le niveau général des prix ou sur le volume de la production. L'intérêt du modèle présenté est de montrer que l'inclusion dans le déficit budgétaire du montant du service de la dette publique est une question cruciale.

L'auteur construit un modèle dans lequel il suppose que la satisfaction des agents économiques dépend à chaque instant de leur consommation et de la valeur réelle de leurs encaisses monétaires de la période et de toutes les périodes à venir. Il suppose, en outre, que les agents cherchent à maximiser leur satisfaction ; naturellement, les agents supportent l'impôt et peuvent acheter des obligations d'Etat. Dans ces conditions, on peut montrer que la position monétariste tient, à supposer que les intérêts de la dette soient considérés comme faisant partie du déficit budgétaire. Dans le cas contraire, l'économie connaîtra l'inflation. le volume des obligations peut s'accroître mais en rencontrant une limite pour le taux de croissance, qui ne peut pas être supérieur au taux auquel les agents escomptent le futur.

(1) S. J. Liebowitz et J.-P. Palmer : « Assessing the Relative Impacts of Economics Journals », *Journal of Economic Literature*, mars 1984.

(2) Irving B. Kravis : « Comparative Studies of National Incomes and Prices », *Journal of Economic Literature*, mars 1984. Dans le même numéro, Robin Marris s'est livré à une critique très technique du projet de comparaison internationale des revenus.

(3) Gary S. Fields « Employment, Income Distribution and Economic Growth in Seven Small Open Economies », *The Economic Journal*, mars 1984.

(4) Kevin D. Hoover : « Two Types of Monetarism », *Journal of Economic Literature*, mars 1984.

(5) Bennett T. McCallum : « Are Bond-Financed Deficits Inflationary ? A Ricardian Analysis », *Journal of Political Economy*, 1984, vol. 12, n° 11.

(*) Professeur à l'université Paris-II.

LES AUTEURS

– Stan J. Liebowitz est à l'université de Rochester aux Etats-Unis ;

– John P. Palmer est assistant à l'université de l'Ontario, au Canada ;

– Irving B. Kravis est professeur à l'université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis. C'est l'un des meilleurs spécialistes des comparaisons internationales de revenus ;

– Gary S. Fields est assistant à l'université Cornell aux Etats-Unis ;

– Kevin D. Hoover est au collège Nuffield de l'université d'Oxford en Grande-Bretagne ;

– Bennett T. McCallum est professeur à l'université Carnegie-Mellon aux Etats-Unis.

La Lorraine ne souffre pas seulement de la sidérurgie

(Suite de la page 19.)

Les suppressions de postes dans la sidérurgie ont fait boule de neige, étant donnée l'extrême interdépendance d'une large fraction du tissu économique, conséquence de l'histoire de l'industrialisation régionale et de la domination des grands secteurs traditionnels qu'elle a léguée. Cette double caractéristique s'estompe cependant moins vite que ne décroît le poids relatif de l'industrie lourde dans l'économie lorraine.

Pour le charbon, les effets induits du nouveau « plan acier » menacent directement les cokeries, qui ne fonctionnent actuellement qu'à 60 % de leur capacité. Ils risquent d'entraîner une accélération de la baisse de la production des houillères *(25 000 salariés)* fixée à 10,2 millions de tonnes cette année contre 10,5 millions en 1983. De même, le secteur de la chimie (9 500 salariés) ne paraît pas totalement sorti de la zone rouge, même si actuellement ses marchés ont plutôt tendance à se redresser, notamment pour les engrais. *Les deux vapocraqueurs de la* plate-forme de CDF-Chimie à Carling (Moselle), véritables pièces maîtresses de cette industrie en Lorraine, ont des taux de marche de *85 %* depuis le début de cette année. Le résultat est encourageant, d'autant que des menaces pesaient il y a *quelques mois encore* sur le maintien en activité de l'un de ces deux équipements.

Des paris dans les Vosges

Le textile (13 000 salariés, principalement dans les Vosges), en crise depuis vingt ans, a bénéficié au cours des deux dernières années, au *travers des contrats « emplois-investissements »*, d'un ballon d'oxygène (1). D'une part, les investissements ont fait un bond spectaculaire ; d'autre part, l'érosion du nombre des emplois a été atténuée. Ainsi, au lieu de voir ses effectifs fondre de 2 500 emplois par an, ce secteur n'en perd plus que de 500 à 1 000. Des chefs d'entreprise ont *risqué* de gros paris sur l'avenir. Certains ont investi de 10 à 12 % de leurs chiffres d'affaires annuels pour *moderniser* l'outil de *production*. La situation de cette industrie demeure fragile du fait de l'existence de *« sureffectifs »*. Les Vosges *connaissent* aussi d'importantes difficultés dans le domaine de l'ameublement, et plus particulièrement du meuble de style, où l'emploi de 4 000 salariés dans le bassin de Vittel-Neufchâteau est directement menacé. La Manufacture vosgienne de meubles (1 000 personnes), implantée à Hymont-Mattaincourt, vient de supprimer 160 postes de travail et annonce de nouvelles suppressions d'emplois.

En outre, le bâtiment et les travaux publics (57 000 salariés) voient leurs effectifs fondre dans les quatre départements lorrains. Face à l'absence de nouveaux grands chantiers et à la restriction des disponibilités financières, de nombreuses collectivités locales, les professionnels de ce secteur redoutent une nouvelle dégradation de la conjoncture. C'est la raison pour laquelle ils réclament 450 millions de francs au titre de la troisième tranche du Fonds spécial des grands travaux afin de financer *« des dossiers déjà prêts »*.

Hormis ces secteurs d'activité traditionnels de l'industrie lorraine, l'automobile, présentée en *1979* comme la planche de salut pour la diversification industrielle, n'a pas tenu ses promesses. Sur les 13 500 emplois annoncés pour 1983, 4 000 seulement sont créés. Globalement, ce secteur emploie dans la région 15 000 personnes. Etant donné le contexte national marqué par une baisse des immatriculations, l'activité en Lorraine est relativement *bien orientée. Néanmoins*, de nombreuses entreprises travaillant en sous-traitance craignent le contrecoup du recul des ventes.

La greffe électronique prend mal

Autre voie de la diversification, la *greffe de l'électronique dans le* Pays-Haut (Longwy-Briey) prend difficilement. La mise en règlement judiciaire, en décembre 1983, de la société ELEM (Entreprise lorraine *d'électricité et de mécanique*) – 97 salariés – implantée à Longwy, traduit les difficultés que rencontre ce bassin pour se diversifier. La fermeture de l'Atelier de fabrication d'ordinateurs de Darlay (56 emplois) ainsi que celle de la STAE (Sous-traitants associés de l'électronique – 127 emplois) illustrent le même phénomène.

En fait, ces problèmes mettent en lumière un point particulièrement épineux, celui de la formation dans une région à laquelle le défi lancé est de *« sauter une génération industrielle »*, selon l'expression d'un économiste régional. APPLE, qui a décidé d'installer à Metz son centre français de recherche en logiciel, amène sur place une partie de son personnel, faute d'avoir pu le recruter sur le marché régional. Cet exemple illustre le dilemme de la diversification en Lorraine : nombre important d'emplois à créer, temps relativement long pour « ancrer » une nouvelle tradition industrielle.

Or l'économie lorraine n'a plus le temps d'attendre.

JEAN-LOUIS THIS.

(1) Les entreprises qui font des investissements et créent (ou maintiennent) des emplois bénéficient d'allégements fiscaux.

Non, le FMI n'est pas une puissance coloniale

(Suite de la page 19.)

L'augmentation du coût de la vie pour les consommateurs (les plus pauvres en particulier) se traduira, *en volume*, par une baisse de leur consommation alimentaire moins forte, en proportion, que la hausse des prix de ces denrées (en admettant une faible élasticité-prix de la *demande*). *La baisse du revenu réel* enregistrée par les consommateurs se répercutera (si l'élasticité-revenu de cette même demande est à son tour peu élevée) sur la demande de produits *non agricoles*, *généralisant* ainsi le phénomène de contraction de l'activité.

Il se produira normalement une baisse de l'épargne privée et de l'épargne extérieure, et une augmentation de l'épargne publique. Au total, l'effet de contraction sera cer*tain. Il s'accompagnera d'une amé*lioration de la balance des paiements (résultant essentiellement de la baisse des importations de produits non alimentaires) et des finances *publiques (baisse des* dépenses non compensée par la baisse des recettes). L'inflation sera vraisemblablement accélérée à court terme (cela dépendra de la variation des prix des produits non alimentaires) dans l'attente d'un ralentissement ultérieur.

Le développement rural

Si la pression sur les salaires s'avère trop forte dans les villes, une manière de rétablir un certain *consensus est de les augmenter*. L'amorce d'une spirale prix-salaires menacerait gravement le retour à l'équilibre de la balance des paiements ; il est vrai que l'inflation accrue s'accompagnerait *alors* dans un premier temps d'une contraction moins prononcée. Tout aussi péril*leuse serait la relance de la demande* globale par l'investissement : le déséquilibre de la balance des paiements serait aggravé et la répartition se modifierait en défaveur des campagnes, ce qui appellerait éventuellement une nouvelle vague de hausses des produits agricoles...

Le remède s'avère efficace. On peut simplement se demander s'il est adapté aux économies en développe*ment* : la *mise* en léthargie peut être trop coûteuse en termes de croissance et d'emploi. Qu'en est-il à plus long terme ? On raisonnera dans le cadre d'une économie à deux secteurs : *agriculture* et *industrie*, l'agriculture produisant une partie de l'offre de denrées de première nécessité.

Les agriculteurs souhaitent des prix élevés pour leurs produits ; les consommateurs urbains (et leurs alliés naturels, les planificateurs) *des prix peu élevés*. Libérer les prix agricoles apparaît, en première analyse, comme favorable aux campagnes et défavorable aux villes. L'intervention du FMI serait heureuse, en modifiant favorablement pour l'agriculture le rapport des prix relatifs agriculture-industrie.

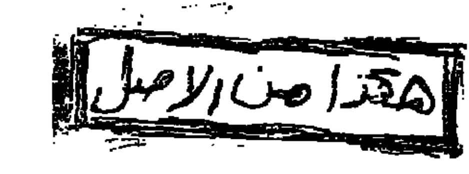
Les effets-revenu devraient renforcer les effets-prix. Le revenu réel des travailleurs industriels devrait baisser en raison de la contraction, mais la demande en volume de pro*duits alimentaires devrait* demeurer stable. Le débouché réel des productions des campagnes devrait se maintenir malgré des prix relatifs plus élevés. Le revenu réel des agriculteurs devrait augmenter, *la* hausse des prix l'emportant sur la baisse négligeable des quantités.

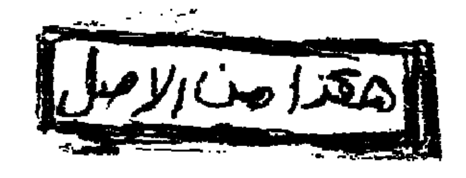
La *profitabilité augmenterait* dans l'agriculture, le prix du produit final « output » l'emportant relativement aux prix des semences, engrais, main-d'œuvre (« inputs »). *Or le comportement des agriculteurs* s'avère « rationnel » : ils répondent aux incitations de prix en augmentant les productions : à long terme, la production et le revenu réel devraient augmenter *dans l'agriculture*.

Une conséquence importante s'ensuivrait. L'hypothèse de base sur laquelle est fondée depuis des décennies l'économie du développement ne serait plus nécessairement véri*fiée : la constance du salaire réel de* subsistance, condition *sine qua non* de l'absorption à coût constant par le secteur *moderne* de la main-d'œuvre libérée par le secteur traditionnel. La « malédiction » de la constance du salaire réel serait levée : les travailleurs n'accepte*raient de quitter les campagnes qu'*à un salaire réel accru. La répartition dans le secteur moderne ne serait plus biaisée en défaveur des travailleurs.

Curieux résultat, qui verrait le FMI apparaître comme le défenseur des intérêts à long terme de la paysannerie et des travailleurs des villes... Il est vrai que les feux de l'actualité se braquent *aisément* sur les émeutes qui ensanglantent les villes à la suite des hausses de prix trop brutales. Provoquer des tueries parmi les déshérités des villes n'est *sûrement pas la meilleure méthode* pour améliorer le sort des paysans ! Mais que l'on songe aussi aux masses silencieuses des campagnes. Ce sont elles les grandes sacrifiées de la *plupart des expériences* d'industrialisation à outrance. Ces planificateurs pressés feraient bien de méditer sur la sagesse des premiers théoriciens de la croissance, *les physiocrates. Un pays ne saurait* connaître un développement fort et harmonieux sans une agriculture riche et prospère.

GEORGES MOLINS-YSAL.



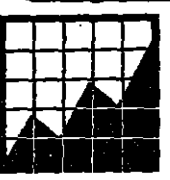


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Jeune Directeur Financier

250 000 environ et voiture de fonction

Prendre la responsabilité financière et administrative de notre filiale commerciale française (30 millions de F. rattachée à un groupe de renom anglo-saxon) et opérant sur un marché porteur dans la distribution de produits de marque, c'est ce que nous proposons à un gestionnaire dynamique, aspirant à la Direction Financière d'une PME.

Désireux de nous structurer pour faire face à une croissance accrue, vous devrez appréhendez l'ensemble d'une fonction qui s'étend de la gestion comptable (générale et client), du reporting, de la trésorerie jusqu'à l'administration des ventes et la gestion de nos stocks. Nous comptons sur vous pour engager des actions, tout particulièrement dans les domaines de la comptabilité clients et la révision de toute la chaîne commandes, facturation, stocks, à l'aide de l'informatique. Vous serez appelé à superviser une équipe de 9 personnes.

Doté d'une formation supérieure Grandes Ecoles de Gestion et après 4/5 ans d'expérience dans une fonction d'audit ou au sein de la Direction Financière pratiquant les méthodes anglo-saxonnes, vous voulez assumer aujourd'hui un rôle impliquant une responsabilité véritablement opérationnelle mais aussi, au sens large, organisationnelle : responsabilité pouvant justifier une rémunération de 250 000 F en fonction de l'expérience. La maîtrise de l'anglais est très souhaitable. Le poste est basé en proche banlieue Nord.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 31405 à Rudolph von Raesfeldt - TEG - 18 place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management — division de SYSTEMA — DESSEIN

AUDIO - HI-FI - TV ...

Directeur des Ventes France

300 000 +

Groupe international mondialement réputé dans le domaine de l'audio et de la vidéo, nous sommes présents dans 130 pays et possédons une dizaine de filiales étrangères.
A la suite de la restructuration de notre branche Audio, nous créons le poste de Directeur des Ventes France.

Au sein de cette nouvelle structure, nous allons vous demander d'être un commercial, mais aussi un organisateur et un gestionnaire.
Responsable du développement des ventes France, vous assurez la coordination des relations avec nos distributeurs exclusifs et conduisez les négociations. Mais nous comptons aussi sur vous pour élaborer une stratégie commerciale et nous proposer un plan de réorganisation de notre réseau de distribution. Vous disposez pour vous soutenir dans votre action d'une infrastructure légère, efficace ainsi que de l'appui de notre groupe.

Bilingue anglais, votre expérience de «Sales Manager» dans le domaine audio, acquise de préférence au sein d'une société internationale, votre maîtrise des négociations de haut niveau font que nous souhaitons vivement vous rencontrer. Sachez d'ores et déjà que votre dynamisme et votre goût de la réussite donneront toute leur dimension à ce poste.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. 31305 M à Nicole Le Breuilly TEG - 18 place Henri Bergson 75008 Paris.

The Executive Group (France) Management — division de SYSTEMA — DESSEIN

DIRECTEUR de la LOGISTIQUE

C'est un poste réputé difficile, dit « de crise ». Dans notre Société, c'est un poste clé auquel notre DIRECTEUR GENERAL veut donner tous les moyens nécessaires pour contribuer efficacement à sa performance. Le contexte est clair. Nous fabriquons, dans nos usines (dont 2 à l'étranger), des matériels médicaux à usage unique, en très grandes séries. Et nous les commercialisons en FRANCE, en EUROPE, au MOYEN ORIENT et en AFRIQUE. La compétition internationale autour des appels d'offres nous conduit à une maîtrise toujours plus grande des coûts de PRODUCTION (plusieurs gammes de produits).

INGENIEUR de formation, vous avez occupé des responsabilités successives en milieu industriel, essentiellement orientées sur la gestion de Production. Homme de terrain, vous avez connu des problèmes d'un ordonnancement complexe. Rompu aux budgets, vous avez pratiqué la gestion des stocks vous révélant un utilisateur confirmé des logiciels informatiques. A la rigueur, vous alliez des qualités de dialogue indispensables dans ce poste, interface des services commerciaux et de nos usines. Nous vous confierons en plus les Achats et services Expéditions. Basé au siège de la Société à 2 heures de Paris (Ouest), vous aurez là une place de choix, au sein d'une équipe de Direction jeune, menant une stratégie commerciale agressive. Excellente opportunité pour affirmer vos qualités de gestionnaire, ce poste constituera aussi votre entrée dans un Groupe Industriel Français de premier plan, dont notre Société est la filiale.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à **OCS** notre Conseil sous la réf. 2740 M

OCS — 29, cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX
91, rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS

Moulinex

Au sein d'une division disposant des équipements les plus modernes :

Chef de Service Technique Composants Electroniques

Important groupe français, nous fondons nos résultats régulièrement bénéficiaires sur un outil de production performant (+ de 2 milliards de CA). L'une des divisions située dans la Manche fabrique les différents composants électriques et électroniques pour notre groupe (1 million de pièces/jour).

Rattaché au directeur de la division, le Chef de Service assure la mise en oeuvre des nouveaux moyens de fabrication. Responsable de ses projets, il en assure la totale coordination, la gestion et le développement jusqu'au lancement des fabrications (composants électromécaniques et électroniques). Il supervise et anime une équipe de 20 personnes.

Ingénieur de formation, le candidat possède une solide expérience des problèmes de lancement des nouveaux produits et d'organisation de production acquise comme Responsable d'un bureau Méthodes ou d'un département Engineering dans l'industriel électromécanique ou éléctronique (automobile, électro-ménager ou similaire).
Le poste présente un réel tremplin pour évoluer vers une direction opérationnelle au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. M 30805 à Nicole Le Breuilly - TEG - 18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management — division de SYSTEMA — DESSEIN

SOCIÉTÉ ANGLAISE COTÉE A LONDRES ACTUELLEMENT EN PLEINE EXPANSION

recherche pour sa filiale française :

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stockinox S.A. est un des principaux distributeurs en France de visserie-boulonnerie en inox et en aluminium, à partir de son siège et de son entrepôt central situés dans la région parisienne, et de ses 6 dépôts installés dans les grandes villes de France.

Sa filiale, dont le siège social est également dans la région parisienne, est spécialisée dans la distribution de visserie-boulonnerie en aluminium.

Ces sociétés ensemble ont un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 80 millions de francs, emploient 85 personnes, et ont vu leurs C.A. augmenter de plus de 100 % en 4 ans.

Le directeur général sera seul responsable, auprès du président-directeur général, du fonctionnement de ces deux sociétés, avec une orientation toute particulière vers le contrôle financier.

Le candidat qui sera retenu possédera une bonne expérience financière avec des qualifications appropriées, et il devra pouvoir prouver son expérience de Direction dans un environnement commercial.

Il devra également pouvoir montrer des qualités nécessaires à la Direction d'une jeune et ambitieuse équipe de Direction qui a été constituée dans la société.

Le candidat devra parler couramment anglais.

Ecrire, en envoyant un c.v. détaillé en anglais, en précisant le salaire souhaité à :
RULE CONSEIL, 29, rue La Boétie, 75008 PARIS.

STÉ NORD DE LA FRANCE
recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Diplômé d'une école de gestion + DECS si possible, avec 5 ans d'expérience en comptabilité gestion, finance et fiscalité. Animation d'un groupe de travail.

Pour assurer :
- comptabilité générale et analytique ;
- Gestion trésorerie ;
- Contrôle budgétaire ;
- Plan comptable 1984.

Avec moyens informatiques

180.000 F.

Écrire sous/réf. 359/M à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 Paris qui trans.

VILLE DE RUEIL-MALMAISON
recrute

DIRECTEUR

pour assurer la direction des Relations Humaines.
Possibilité de logement.

Env. candidature et c.v. à :
Mairie de RUEIL-MALMAISON
92501 Rueil-Malmaison. Cedex

P.-D. G. depuis 1957 d'un
GROUPE DE SOCIÉTÉS
(*Promotion Immobilière* - membre FNPC. Lotissement-gestion et création de villages de vacances). Sérieuses référ. bancaires. Continuité assurée.
RECHERCHE
directeur 35-60 ans, ayant expérience JURIDIQUE FISCALE et ADMINISTRATIVE.
Ecrire lettre manuscrite + C.V. au siège : B.P. 128, 64203 BIARRITZ CEDEX.

A la campagne diriger notre production 250 000

210 *personnes*, 100 000KF, *nous sommes transformateurs de papier*, carton et kraft en produits pour grandes industries. Sur ces créneaux particuliers, nous sommes en France, depuis des années, parmi les trois premiers.

De nos deux usines c'est celle de Gironde (120 personnes en production) que vous auriez à diriger. L'essentiel de votre fonction : gérer au quotidien notre production, mais aussi prendre du recul et le temps de la réflexion pour l'optimiser et avec nous en renouveler l'informatique. Vous êtes aussi et *surtout le patron qui est présent* sur le tas et sait donner à ses hommes du coeur à l'ouvrage...

Suivre les stocks, participer aux achats, être en contact avec la clientèle pour tout ce qui touche à la qualité, fait aussi partie de vos attributions. *AM ou équivalent, environ 35 ans*, vous avez une expérience de responsable technique et production en usine (ou atelier), plutôt PME. Vous êtes aussi intéressé par l'informatique *appliquée à la production*. Le poste est basé dans un charmant village proche de Bordeaux.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous *référence 2939M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.*



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

directeur général

INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

Notre entreprise (300 personnes) fabrique et commercialise, sous une marque à forte notoriété, deux lignes de produits destinées à la Femme. Nos produits, positionnés moyen-haut de gamme, sont distribués auprès du circuit traditionnel (détaillants multimarques et grands magasins) et jouissent d'une image de tradition et de qualité. Notre outil de production modernisé permet aujourd'hui une bonne productivité. *Notre P.D.G. crée le poste de Directeur Général pour l'assister dans la direction de l'entreprise, en particulier* la prise en charge du développement commercial et la mise en œuvre d'une politique de diversification. Ce poste convient à un généraliste pragmatique, ayant déjà exercé avec succès la direction d'un centre de profit ou la direction commerciale (Marketing et ventes) au sein d'une entreprise du secteur habillement. Le poste est à pourvoir *dans une grande ville universitaire de l'Est de la France. Il comporte une large autonomie et ne peut convenir qu'à un professionnel désireux de s'impliquer fortement dans la direction d'une PME.*
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 369.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC — Organisation et Publicité

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres *qu'ils reçoivent et de* **restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

JEUNE DIRECTEUR

FROMAGES
50 km Est de Paris

Une PME spécialisée dans la commercialisation de produits laitiers et fromagers, recherche le DIRECTEUR d'une de ses filiales, elle-même spécialisée dans la vente de fromage d'appellation d'origine. Dans le cadre des objectifs du Groupe, mais avec une grande autonomie d'action, il sera particulièrement chargé d'élaborer et d'appliquer une politique commerciale dynamique permettant de développer le chiffre d'affaires de la Société et d'accroître ses parts de marché auprès d'une clientèle composée d'hypermarchés et de fromagers spécialisés d'une part, mais aussi d'introduire les produits de la Société dans les circuits de la grande distribution. Il sera également responsable de la gestion de la Société (budgets, suivi des prix de revient, du compte d'exploitation, de la trésorerie, etc...) avec l'assistance éventuelle des services fonctionnels de la Société mère. Il représentera sa Société auprès de divers groupements professionnels. *Le candidat retenu, âgé d'au moins 26-27 ans, possèdera une formation supérieure commerciale type ESC* de province et surtout une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans, acquise à un poste commercial au sein d'une société du *secteur agro-alimentaire. La connaissance des produits fromagers* serait particulièrement appréciée. Ecrire sous référence 588/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM




DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



emplois régionaux

Études stratégiques

Rejoignez l'équipe de la direction générale !

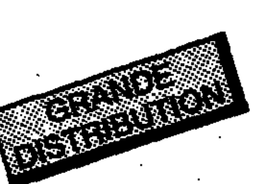
Nous sommes **une des premières sociétés d'assurances** et nous renforçons l'équipe de la Direction Générale chargée des études et du développement stratégiques. Rejoignez-nous si vous êtes diplômé de l'**enseignement supérieur** (grande école ou équivalent) avec une formation (éventuellement complémentaire) économique et si vous disposez dans ce domaine d'une **expérience** de quelques années en entreprise ou dans une société spécialisée.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3000 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



Directeur du contrôle de gestion et de la planification

Paris

Leader, spécialisé dans les techniques modernes de distribution, nous recherchons un homme d'action pour assurer la direction du contrôle de gestion et de la planification du groupe.

Définir des objectifs stratégiques qui assurent notre développement, fixer avec une large autonomie les orientations budgétaires et financières nécessaires à notre expansion : ce sont vos objectifs, à réaliser en étroite entente avec notre direction générale.

Votre expérience (audit financier, contrôle de gestion et conduite de projets) s'appuie sur de réelles qualités d'homme d'étude. 30/35 ans, une formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, ...), la volonté de réussir dans un groupe important.

UN POSTE POUR UN HOMME D'ACTION.

Les candidatures qui doivent être adressées à PIERRE MULOT PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 Paris,
sous référence 94086 seront traitées confidentiellement.



SALAISONS, CHARCUTERIE, CONSERVES DE VIANDE,
propose le poste de

directeur de production

de son usine de 400 personnes à PONTIVY (Morbihan).

Rattaché au Directeur Technique, le candidat assurera la coordination et la gestion des ateliers de fabrication, de l'ordonnancement, du contrôle des normes, des stocks matière et produits finis, *ainsi que l'animation du personnel.*

Une certaine expérience dans l'industrie alimentaire est souhaitable. Des qualités de commandement, de méthode et d'organisation sont indispensables.

Envoyer C.V. et photo à :
ONNO BRETAGNE
BP 52 - 56302 PONTIVY Cédex
discrétion assurée.

DIRECTEUR DES VENTES

Filiale PARIS

Constructeur (1000) personnes), leader
- ligne composants pneumatiques, hydrauliques, fluides,
- ligne automatismes et robotique,

large clientèle industrielle existante,
recherche, pour sa filiale parisienne, son

DIRECTEUR DES VENTES

Il sera responsable de l'organisation commerciale, des objectifs de vente annuel, des réalisations de l'animation et de la promotion des produits ; il proposera des développements de produits.

Le candidat idéal : Age : 30-35 ans environ.

Etudes : Ingénieur A.M., E.C.A.M., I.N.S.A... complétées par une *formation Marketing Management* comme le CESMA, expérience de vente industrielle réussie, *capacités :*
animateur de ventes, homme de dialogue, autorité naturelle, dynamisme, organisateur.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 7.876, *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE BANQUE REGIONALE
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Animateur d'une équipe de professionnels compétents, il proposera et coordonnera les opérations mises en œuvre par un réseau de 80 agences bien implantées sur un territoire étendu (5 départements).

Il sera présent sur le terrain pour soutenir, renforcer et suivre les actions menées par les Directions Régionales (10).

Pour nous *rejoindre*, il devra avoir réussi sa carrière bancaire étayée d'expériences solides et diversifiées (exploitation, engagements, titres, animations de lignes de produits et marchés, communications, négociations).

Bien entendu, il sera sensible tant aux technologies nouvelles qu'aux méthodes commerciales éprouvées.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST.

Envoyer C.V., prétentions et photo à N. 3939 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris - Discrétion assurée.

PROMOTEUR SOCIAL
ville universitaire de l'Ouest
recherche

1 DIRECTEUR ADJOINT

chargé de la commercialisation

pour :
- Animer l'équipe de vente chargée de commercialiser principalement des logements, mais aussi des commerces et bureaux produits par la société ;
- *Définir et conduire la politique de commercialisation de la société ;*
- Proposer avec l'équipe de promotion l'amélioration des produits.

Expérience réussie dans la commercialisation, notamment dans l'immobilier, indispensable.

Poste à pourvoir immédiatement.

Rémunération 220.000 F et + pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite + c.v. sous réf. 6.527 AT à HAVAS, 16, avenue de Crimée, 35100 RENNES.

ASSISTANT de DIRECTION GENERALE

PROVENCE : nous sommes une importante Société de Services, filiale d'un groupe international et nous poursuivons une politique d'expansion régulière et soutenue, fondée sur une forte décentralisation et une gestion budgétaire élaborée. Le développement important de nos directions régionales nous conduit à mettre en place un système décentralisé de traitement de l'information.

Relevant de notre Directeur Général, votre mission consistera, à partir de l'analyse des procédures et systèmes d'exploitation existants, à collaborer à la mise place des outils de gestion informatisés utilisant des techniques *nouvelles en matière d'informatique répartie et télématique. Vous devrez* également en assurer le contrôle et la fiabilité auprès des centres d'exploitation après avoir participé à la formation des utilisateurs.

Le poste conviendrait à un débutant avec première expérience, doté d'un diplôme d'ingénieur à dominante informatique + 3ème cycle de gestion ou Grande Ecole de gestion avec spécialisation informatique.

Saisissez l'opportunité de rejoindre un Grand Groupe en adressant votre dossier de candidature sous référence 415 / 84 à :



IS CONSEIL
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cédex 6

IS CONSEIL *PARIS - LYON - MARSEILLE*

SOCIÉTÉ DE SERVICES
RÉGION ALSACE recherche

– INGÉNIEURS ET PERSONNEL

de haut niveau, expérimenté dans les liaisons informatiques, les interfaces, les logiciels de base sur mini et micro-ordinateurs.

– INGÉNIEURS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS

en informatique ou électronique pour renforcer des équipes de développement en télécommunications.

Faire offre avec c.v. et prétentions sous nº 7.919 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

FILIALE DU GROUPE PECHINEY
recherche
pour ses usines
DES ALPES ET PYRÉNÉES

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN DÉBUTANT

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN CONFIRMÉ

(expérience 5 ans minimum)
(ICAM-ECAM, ARTS & MÉTIERS, CENTRALE)
I.N.P.G.

Adresser c.v. + photo sous nº T 45.652 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Rouen, novembre 1984

La Fnac

recherche

Responsable de la comptabilité

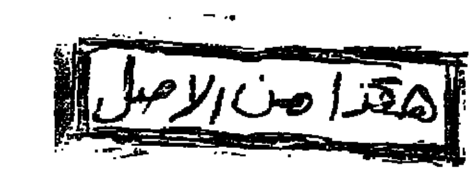
Notre réussite n'est plus à démontrer, nous avons à l'heure actuelle 14 magasins en province, 15 avec l'ouverture de Rouen, tous autonomes dans leur gestion.

Dès à présent, nous recherchons le cadre qui, rattaché au Directeur du magasin, prendra en charge la comptabilité générale et analytique, l'établissement du bilan, du compte d'exploitation, des déclarations fiscales et sociales, gèrera la trésorerie, sera en relation avec les banques.

Il aura également la responsabilité de la gestion et de l'animation d'une équipe composée d'aide-comptables et de caissières.

Les candidats, de formation ESCAE ou DUT de gestion des entreprises option finances-comptabilité, DECS ou équivalent, nous apporteront une expérience d'environ cinq ans acquise si possible en cabinet d'expertise et valorisée en entreprise.

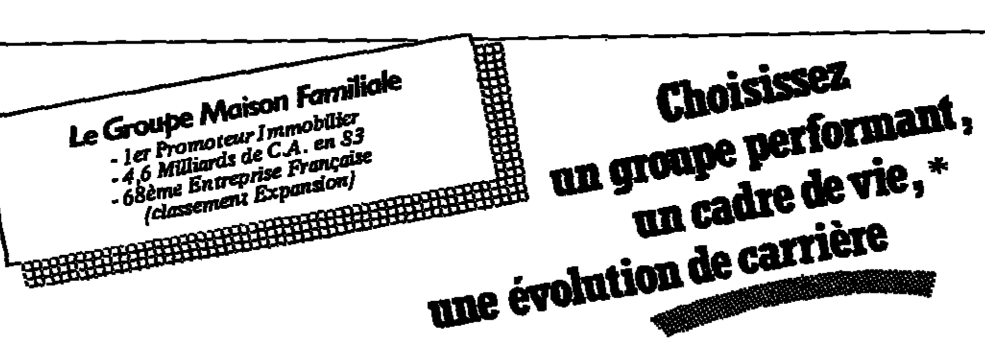
Le Service Recrutement et Formation de la FNAC - 101, rue du Cherche-Midi 75006 Paris - vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae.



هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Au sein de notre division Organisation Informatique, vous assurerez la conception et le développement de la gestion du financement de nos réalisations immobilières.
Votre profil : Ingénieur Grande Ecole, diplômé Ecole de Commerce ou MIAGE et une expérience de 2 à 3 ans d'encadrement d'une petite équipe de développement sur gros matériel IBM (MVS, CICS, DL/1,...). · Réf. 700/A.

CHEF DE SERVICE ORGANISATION COMPTABLE

Au sein de notre division Comptable Centrale (consolidation, révision, comptabilités holding,...), vous assurerez l'évolution du service comptable pour le mettre en harmonie avec le système d'information de gestion interne et la réglementation.
Il s'agira d'impulser, de coordonner les études informatiques des filiales et d'organiser les relations avec leur service comptable.
Votre profil : Ecole Supérieure de Commerce (option finance-comptabilité) et une expérience dans une fonction similaire acquise en cabinet ou en entreprise. Réf. 700/B.

Postes basés à **Cambrai*** 110 minutes de Paris.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions (en rappelant la référence du poste choisi) au
GROUPE MAISON FAMILIALE
Division Relations Humaines
1461, avenue du Cateau
59342 CAMBRAI Cédex.

Groupe Maison Familiale

THOMSON-TITN

Dans le cadre de la décentralisation de ses activités « MESSAGERIE ELECTRONIQUE », recherche pour **RENNES**

INGENIEUR INFORMATICIEN

2 à 3 ans d'expérience professionnelle axée sur le développement d'applications Temps Réel sur mini-calculateurs ou micro-processeurs.

INGENIEUR DEBUTANT

dont la formation et les stages ont permis d'acquérir une solide approche de l'informatique Temps Réel.

Ces ingénieurs participeront à la création et au développement d'une équipe « Commutation de message » au sein de notre Agence de **RENNES.**

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. SCO

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS
THOMSON-TITN - 22, rue de la Retardais
Z.I. de Lorient - 35000 RENNES

Pour faire face à son développement
GRAND RÉGIONAL, leader dans sa branche, recherche

Journalistes

Après une expérience d'au moins 5 ans, dans un quotidien de préférence, vous souhaitez poursuivre votre évolution au sein d'un Grand Journal Régional et participer activement à son élaboration et à son développement.

Si vous êtes un(e) jeune journaliste autonome mais animé d'un solide esprit d'équipe, avide de connaître et d'informer, disponible : contactez-nous. Nous étudierons confidentiellement votre candidature.

Merci d'adresser votre dossier à HAVAS CONTACT
ss réf. 35140 - 1, place du Palais-Royal,
75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

AFRIQUE DE L'OUEST

Nous sommes mandatés par un consortium international exploitant une des plus importantes mines de bauxite à ciel ouvert du monde.
Nous recherchons

UN CHEF D'ATELIER

Responsable de l'entretien du parc de véhicules lourds et légers et d'engins tous terrains. Placé sous les ordres du Directeur technique et en collaboration directe avec les autres responsables d'entretien du matériel, le titulaire aura la responsabilité de quelque 350 véhicules lourds et 600 véhicules légers et dirigera une équipe de 150 personnes dont 6 expatriés. Dans le cadre de sa fonction, le contremaître principal exerce des activités spécifiques de recrutement, de rémunération et d'encadrement des équipes de mécaniciens, ainsi qu'un rôle d'informateur auprès de la direction de l'exploitation. Il sera également responsable de la gestion des stocks en pièces détachées et garantira la conformité et la qualité des réparations au garage. Ce poste nécessite 10 ans d'expérience dans une action similaire et si possible une bonne connaissance des équipements miniers. Le titulaire devra en outre posséder des qualités relationnelles évidentes et de solides dons d'organisation. Il aura à proposer des méthodes de management concernant la planification de son service. Le candidat devrait être diplômé d'une école spécialisée et justifier d'un niveau équivalent à celui d'ingénieur. Une bonne pratique de l'anglais est exigée. Le poste se situe à un haut niveau de responsabilité technique et humaine et il tourne avec un budget de fonctionnement d'environ 10 MF annuel.

UN MÉCANICIEN INSTRUCTEUR

Sous l'autorité d'un contremaître chargé de l'équipement lourd, il formera le personnel africain à l'entretien courant d'un important parc de véhicules essence et diesel : camions lourds et bus. Le postulant possédera une bonne connaissance pratique des systèmes hydrauliques et électriques appliqués à ces matériels. La fonction exige une solide expérience professionnelle – *10 ans minimum* au niveau maîtrise – et elle demande des qualités particulières à la formation et à la pédagogie technique. Elle suppose un niveau de base équivalent à un BEI ou un BTS ou un apprentissage renforcé par des cours de haute spécialisation. La langue de travail est le français mais une lecture de la documentation technique en anglais serait très recherchée.

UN INSTRUCTEUR LOCOMOTIVE

Placé sous l'autorité du contremaître de l'atelier matériel roulant, il assumera une double fonction de planification de l'entretien et des réparations et de formation du personnel africain à la conduite et à l'entretien des locomotives diesel-électriques en service sur le périmètre de l'exploitation, mais aussi d'une grue demag 100 tonnes. Il veillera aussi à l'application du programme de sécurité et dirigera les opérations éventuelles en cas de déraillement. Une expérience d'au moins 5 ans sur matériel similaire est exigée avec un apprentissage hautement spécialisé sur le diesel. Lecture de manuel technique en anglais exigée.

* * *

Nous proposons
- une infrastructure et une organisation entièrement modernes, autorisant une vie de famille,
- une rémunération attractive en $ US ou FF,
- un logement de fonction meublé à air conditionné,
- une couverture médicale complète avec hôpital ultra-moderne,
- la scolarité gratuite sur place jusqu'à 13 ans et une aide pour les études hors Afrique,
- un approvisionnement assuré en nourriture occidentale.

La langue parlée est le français.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi, sous référence *2105 M* à

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



Cuiseaux - Saône et Loire

CHEF DE PROJET organisation comptable

Ce groupe, 2300 personnes, 2,4 milliards de C.A. est une des toutes premières entreprises françaises sur son secteur d'activité : charcuterie, salaisons et métier de la viande.
Compte tenu de son niveau de développement, la direction financière crée le poste de chef de projet, responsable de la mise en place des procédures informatiques des services comptables (comptabilité générale et analytique). Le titulaire du poste assure la responsabilité de l'ensemble du projet : définition des besoins, cahier des charges, choix du logiciel... Il en assure le contrôle et le suivi des applications.
Nous souhaitons confier cette responsabilité à un professionnel de la comptabilité possédant une formation adaptée (DECS, sup de co option finance ou équivalent) et justifiant d'une expérience significative de 3 années, au sein d'un service comptable (informatisé) d'une grande entreprise.
Le candidat était confronté à des procédures comptables informatisées soit en tant qu'utilisateur ou organisateur. L'entreprise utilise un IBM 38.
La réussite à court terme de ce projet permet d'accéder à des responsabilités très importantes dans la fonction administrative et comptable au niveau du groupe.
Les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 15/1093 A, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



THE DEXTER CORPORATION
MIDLAND DIVISION
SOCIÉTÉ DES VERNIS BOUVET

recherche 2 personnes expérimentées en PEINTURES INDUSTRIELLES et familiarisées avec la LANGUE ANGLAISE.
La connaissance de la technologie COIL - COATING et de l'allemand serait un plus

1 INGENIEUR CHIMISTE

Chef du Laboratoire Recherches et Développement, résidera dans la région de Chalon-sur-Saône et bénéficiera, dès son arrivée, d'un training aux U.S.A. Salaire selon expérience.

1 TECHNICIEN

Pour l'assistance technique à la clientèle européenne.
Position Cadre.
Il résidera dans la région Parisienne.
Salaire selon expérience.

Si vous êtes motivé par l'un de ces challenges, désirez rejoindre notre groupe International et participer à son expansion Européenne, veuillez rapidement prendre contact avec Monsieur Maurice PEALA, European General Manager au téléphone (3) 950.55.37 pour convenir d'un rendez-vous. Une discrétion totale sera assurée.

Contrôle Qualité: Bon premier poste pour jeune ingé.

Une bonne façon d'aborder le monde de la production pour celui (ou celle) qui préfère l'action immédiate à un poste d'études et veut néanmoins éviter la plongée directe en fabrication. Il sera en relation quotidienne avec l'ensemble des services de l'unité, étant garant du respect des normes sur toute la chaîne de production, y compris celles afférant aux matières premières et composants. Poste d'analyse et de contact, supposant rigueur dans les méthodes, fermeté et honnêteté intellectuelle, et tout autant souplesse, capacité et négociation, force de conviction. C'est aussi, pour notre jeune ingé., l'occasion de prendre d'entrée une responsabilité d'encadrement, puisqu'il aura une dizaine d'agents techniques qualifiés à animer.

Il pourra faire du bon travail : l'environnement est favorable. L'esprit qualité, comme l'esprit marketing doit, pour être efficace, être partagé par tous. Il semble que ce soit en bonne voie chez nous. Un signe : la motivation de nos cercles de qualité. Chez nous, c'est à la Roche-sur-Yon, en Vendée. Groupe ATLANTIC, 800 personnes, CA de 650 millions de francs. Nous réussissons dans un secteur considéré traditionnel, le chauffage, et nous sommes diversifiés dans des activités dites porteuses, la robotique et le négoce de matériel électronique.

Pour postuler : un diplôme d'ingénieur généraliste, type AM, INSA..., des connaissances en électronique, statistiques, beaucoup de stages intéressants à raconter, une personnalité ouverte et déjà bien affirmée et... une lettre motivée à notre conseil SIRCA, sous référence 163 552M. Merci de joindre CV et photo.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un chimiste et son usine normande

Pourquoi pas vous ? Après des études supérieures de chimie et cinq à six années de production. Vous aimez commander en atelier, prendre des initiatives, assumer des responsabilités de tous ordres, à l'égard de la maintenance, de la qualité, etc... Vous avez appris à vous soucier de vos collaborateurs, à maîtriser vos prix de revient et à faire face aux modifications de programme demandées par le commercial. Le moment est venu de devenir le chef de fabrication d'une usine qui va s'installer en région Rouennaise.

Une belle unité de 30 personnes qui, dans ce groupe multinational (langue de travail : l'anglais), va fabriquer des produits pour divers pays d'Europe. Tout est à faire. Vous irez vous initier au process dans une des usines puis, assisté par les spécialistes, vous installerez «vos» machines. Vous participerez au choix de votre personnel et ensuite il ne restera plus qu'à démarrer, monter en cadence (20 millions d'unités par an), assurer des normes de qualité et de prix particulièrement exigeantes et animer de façon moderne vos collaborateurs...

C'est donc une opportunité à ne pas laisser passer pour celui qui, capable de beaucoup d'autonomie, saura bénéficier de l'expérience des spécialistes du siège parisien. Bien sûr, ce ne sera pas de tout repos parce que vous serez vraiment responsable sur tous les plans mais, avoir la chance d'installer et de démarrer une usine, c'est plutôt rare à notre époque. alors pourquoi pas vous ? Ecrivez donc aux conseils en recrutement de Sirca, en toute confidentialité. Ils vous garantissent toute la discrétion nécessaire. Référence 150 452 M.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC



Centre Européen de Génie Logiciel

Le CERICS, créé à Sophia Antipolis par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, le groupe BULL, et l'INRIA, avec le soutien de l'Agence de l'Informatique, procède dans le cadre de son développement aux recrutements suivants :

INGENIEURS GRANDE ECOLE

(X, SUPELEC, TELECOM, ENSEEIHT, INSA ...) Débutant, toute option

Ingénieurs Grande Ecole ou Universitaires (Maîtrise scientifique, DESS, DEA): de grandes entreprises de l'industrie du logiciel (Groupe BULL, TELESYSTEMES, SESA, SOPRA, OMNIUM Informatique, INFORMATIQUE Internationale-Groupe CISI) ont confié au CERICS le recrutement et la formation de certains de leurs futurs ingénieurs logiciels. Elles vous proposent de prendre en charge les frais de neuf mois de scolarité du M.S. de génie logiciel du CERICS (soit une Bourse d'Etude de 50.000 F) et de vous payer 4.000 francs par mois durant cette formation de niveau international dans le cadre d'un engagement de deux ans.

Demander un dossier de candidature et d'information au **CERICS**
Sophia Antipolis BP 20 - 06561 VALBONNE Cedex Tél.(93) 33.95.95.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Développement produits nouveaux

Polyester-applications industrielles - Arabie saoudite - Cette société industrielle française en forte expansion (800 personnes - 5 filiales) désire étendre les activités de son unité de production située en Arabie Saoudite, spécialisée dans des fabrications à base de polyester. Elle recherche l'homme produit capable d'orchestrer ce développement. Directement rattaché au directeur général de la filiale, il aura pour mission de rechercher des marchés nouveaux et réaliser les études de faisabilité technique en liaison avec la fabrication, d'analyser la rentabilité financière de ces nouveaux produits et enfin d'en assurer la vente auprès du secteur public (Ministères, sociétés d'état) et privé (installateurs, autres fabricants). Le candidat que nous recherchons, jeune diplômé d'une grande école commerciale ou d'ingénieurs, aura déjà une première expérience réussie de la vente. La connaissance des produits polyester serait un atout très apprécié, toutefois, aucune compétence technique de fabrication n'est requise. L'anglais courant est indispensable. A une rémunération nette d'impôts, très attractive, s'ajoutent un logement et une voiture de fonction, des indemnités journalières de vie, 6 semaines de congés et 2 retours annuels payés par la société. Pour ce poste basé à Ryad, écrire à M. FABRE rappelant la référence A/T7038M.

MEMBRE DE SYNTEC



71 bis, Allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CRUISE AIR
36 bis, avenue de l'Opéra
75002 Paris
recherche

UN RESPONSABLE

capable diriger équipe française dans un hôtel club en Grèce. Bon relations publiques avec participation à l'animation. Sérieuses références exigées. Envoyer curriculum vitae avec photo d'identité pour RVS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Head of Operations - France

In less than 4 years over 3.5 million Sinclair designed computers have been sold making it Europe's leading home computer supplier by volume. Sinclair is now poised to enhance dramatically this already impressive performance.

We are seeking an exceptionally talented person who will make a significant contribution to the marketing of Sinclair products in France. With an existing growth rate of over 100% per annum, this is quite a challenge.

You will be responsible for developing the marketing strategy and for ensuring its implementation. Working alongside the existing distributor you will ensure the optimum development of Sinclair's business interests in France.

The successful candidate is likely to be in the 30-40 age range, totally fluent in French and English and have an outstanding record of success in his/her career to date. Personal qualities and skills are far more important than industry background. Attributes called for include considerable flair and flexibility, a high level of energy and drive, as well as highly developed intellectual and business skills.

Please send personal and career details, written in English, to John Graham at Cambridge Executive Search, 1a Rose Crescent, Cambridge CB2 3LL, England. Alternatively telephone 00744 223 311316 for an application form. Initial interviews will be held in Paris.

sinclair

La vie culturelle de votre ville, Rouen, Dijon, Lille,

vous la suivez depuis des années, quelles que soient jusqu'ici vos occupations : l'exercice d'une profession, tenir une galerie de peinture ou simplement élever vos enfants. Vous connaissez tout le monde, et tout ce qui se passe vous intéresse. Votre milieu familial, vos études, la fac ont développé en vous ce goût ; les livres, la musique, le théâtre, les expos également.

Nous vous invitons à pratiquer chez nous un métier : celui de la communication liée à la culture. Organiser des rencontres, débats, conférences... Plus même, les initier. En faisant *preuve d'imagination. Entretenir des liens avec tout ce qui dans votre ville* : Rouen, Dijon ou Lille compte au plan culturel. Et aussi communication, presse, radio, T.V. Votre titre : responsable des relations extérieures. Qui sommes-nous ? Vous l'avez sans doute deviné.

Nous avons confié au Cabinet CLEAS le soin de nous présenter votre candidature. Ils vous expliqueront. Ecrivez leur vos intérêts et vos expériences sous référence 8437 LM, et, passé l'été, vous nous rejoindrez.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)
950 personnes - 250 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION recherche
pour son Usine (350 personnes) de
(10) TROYES (160 km de PARIS)

ADJOINT
(futur successeur à un an)
DU CHEF DES Sces TECHNIQUES

Double action immédiate : Encadrer et développer le Sce METHODES et mises au point (6 pers.). Activer, au sein des Sces Techniques, la résolution des problèmes quotidiens posés par la Production. Poste plein au bout d'un an : METHODES, B.E., Outillage, Entretien, Devis (70 personnes).

POTENTIEL et VOLONTE DE PROGRESSER A MOYEN TERME VERS LA DIRECTION D'UNE USINE

Un homme de la production

- LA TRENTAINE - INGENIEUR MECANICIEN diplômé (indispensable) : AM, ECL, IDN,...
- EXPERIENCE (4-5 ans) principalement en METHODES et FABRICATION (mécanique de précision grandes et petites séries).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 8036 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS. 75017 PARIS

Bureau d'études agricoles régional de Basse-Normandie

recrute

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

- Maîtrise ou D.E.A. de sciences économiques + école sup. agriculture ou école sup. agric. + spécilisation économique agricole.
- Pour participer à des études et dossiers liés à l'économie agricole et agro-alimentaire régionale.
- Aptitude à l'animation de groupes de travail et facultés de synthèse essentielles.
- 2 à 3 *ans d'expérience dans fonction similaire appréciés.*
- Brut annuel 100.000 à 120.000 F.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo à M. le directeur de l'A.N.E.R.A. 6, promenade de Sévigné, 14039 CAEN CEDEX.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
recrute pour son service Formation

UN ASSISTANT

- Il sera chargé du contact avec les entreprises de la circonscription : analyse des besoins, mise en place et suivi pédagogique des actions correspondantes, éventuellement animation dans le domaine de compétence :
- Formation supérieure exigée de préférence commerciale et/ou gestion ;
- Expérience professionnelle de même nature indispensable ;
- Age : environ 32 ans ;
  Rémunération annuelle : 110.000/120.000 F.

Adresser c.v. et photo à : RÉGIE-PRESSE nº 288.655 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS qui transmettra.



CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-OUEST

recherche pour AIRE SUR ADOUR (40)

ORGANISATEUR H/F

Mission :
Sous la dépendance du chef du service organisation, le candidat devra :
- assurer des études d'opportunités et d'optimisation des circuits ou procédures
- conduire les actions d'organisation nécessitées par les développements informatiques
- participer à la mise en place des systèmes automatisés.

Profil :
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience d'organisateur en milieu bancaire. Des aptitudes aux contacts, un esprit d'analyse, de méthodes et de rigueur sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., prétentions à Monsieur le Directeur C.R.C.A.M. du Sud-Ouest - BP 169 - 40800 Aire sur Adour.

I.N.R.S. - NANCY
recrute

MATHÉMATICIEN-INFORMATICIEN

Ce poste convient à un ingénieur ou docteur ayant une expérience en acquisition et traitement statistique de données biologiques recueillies sur l'Homme.

Il possède une compétence dans la modélisation mathématique des phénomènes physiques et physiologiques.

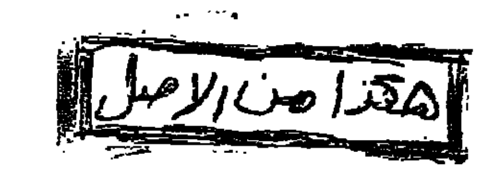
Pour ce poste, merci d'envoyer vos lettres manuscrites et C.V. à M. LÉONARD



12, place de la Croix-de-Bourgogne
54042 NANCY CEDEX.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef service comptabilité
220.000 F

Toulouse - Un important groupe industriel français, leader européen sur son marché, recherche pour un département industriel et commercial de l'une de ses branches d'activité *(5 milliards de francs de chiffre d'affaires)*, un chef de service comptabilité. A la tête d'une équipe de 6 personnes, il aura pour mission d'organiser et contrôler les procédures comptables de ce département composé de trois sociétés géographiquement distinctes. Il prendra en charge l'ensemble des problèmes comptables et fiscaux du département et participera à l'évolution de son système informatisé de gestion comptable. Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 32 ans, titulaire d'un DECS et justifiant d'une expérience similaire de quelques années acquise, si possible, dans une entreprise industrielle à établissements multiples. La rémunération, de l'ordre de 220.000 francs, sera essentiellement fonction des qualités et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7037M.



71 bis, Allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Relations extérieures
Collectivités

camif la coopérative d'achats des enseignants de France se situe dans les toutes premières places de la profession, avec un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs, un effectif de 1.200 personnes. Dans le cadre de son nouveau plan de développement, elle crée un poste de responsable des relations extérieures collectivités. Rattaché au directeur produits nouveaux et collectivités, il assurera au niveau national le développement des relations avec les grandes organisations de l'éducation nationale, la supervision des marchés traités avec ces organismes, la coordination des activités de promotion dans ce domaine (expositions,...). Sur un plan interne, il sera chargé de promouvoir l'activité "collectivités" auprès de l'ensemble des unités, et notamment des chefs de produits et des services régionaux. Ces fonctions seront confiées à un cadre de formation supérieure de type ESC ayant acquis une expérience des relations extérieures, connaissant le secteur associatif et celui des organismes publics (marchés, procédures, comptabilité publique,...) et souhaitant valoriser cet acquis dans un contexte dynamique. Le poste est situé à Niort, à proximité de l'atlantique, et la rémunération sera fonction de l'expérience. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence A/1268M.



1, rue Dugueschin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

CENTRE RÉGIONAL SUD-EST
DE LA MACIF
quartier Fourchon 13631 Arles
recherche

CADRE POLYVALENT

Production Auto IRD et sinistres auto
- Ayant plusieurs années d'expérience.
- Age souhaité environ 40 ans.

Adresser C.V. au CHEF DE CENTRE.

GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS
(Concours Commun Mines - Ponts - Télécom)
recrute

ENSEIGNANTS - CHERCHEURS

- Mathématiques - Statistiques
- Traitement de signal (images)
- Microélectronique
- Hyperfréquences
- Informatique
- Économie / Gestion de l'entreprise

Profil : ingénieurs diplômés Grandes Écoles expérimentés et/ou titulaires d'un Doctorat d'ingénieurs, de 3e Cycle, ou d'État.

Adresser candidature et C.V. à :
Direction de l'Enseignement-Recherche
E.N.S.T. de Bretagne,
B.P. 856, 29279 Brest Cedex - Tél. (98) 00 11 11

Ingénieur de fabrication
Nord-est

Chef de service tréfilerie - La première entreprise nationale de fabrication de fils et câbles d'acier recherche un chef de service fabrication pour l'une de ses unités située dans le nord-est de la France. Rendant compte au directeur de l'usine *il sera responsable d'un atelier de tréfilerie employant une centaine de personnes.* Il disposera d'un planning propre ainsi que d'un outil de gestion de production qui s'appuie sur des moyens informatiques. Le candidat recherché est un ingénieur diplômé pouvant si possible faire valoir une expérience de quelques années de production et/ou méthodes par exemple. Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée. Le niveau de rémunération offert est compétitif et les perspectives d'évolution du poste sont attrayantes. Des facilités de logement sur place sont également prévues. Ecrire à F. WILLIGSECKER en précisant la référence A/6245M.

PA

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de produits VPC
Collectivités

camif la coopérative d'achats des enseignants de France se situe dans les toutes premières places de la profession avec un chiffre d'affaires de *2,5 millions* de francs, un effectif de *1.200* personnes. *Dans le* cadre de son nouveau plan de développement, elle recherche un chef de produits collectivités. Rattaché au directeur produits nouveaux et collectivités, il créera le poste, secondé par deux collaboratrices. Il sera responsable de la recherche et de la sélection des produits à usage collectif, ainsi que de la négociation avec les fournisseurs. Son activité l'amènera à avoir également de nombreux contacts avec tous les services de la coopérative (catalogue, laboratoire, S.A.V., ...) et avec les collectivités de l'éducation nationale. Ce nouveau poste constitue une opportunité pour un cadre ayant une formation supérieure de type ESC et une première expérience de la fonction achats dans le secteur de la vente par correspondance. La connaissance du domaine des collectivités, serait un atout apprécié. Le poste est situé à Niort, à proximité de l'atlantique, et la rémunération sera fonction de l'expérience. Ecrire à Serge BAQUEDANO en précisant la référence A/1269CX



1, rue Dugueschin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE DE L'ARCHIVAGE ET DE LA DOCUMENTATION
(H./F.)

Côte atlantique ouest
un important établissement public à caractère administratif industriel et commercial

recherche

UN RESPONSABLE DES ARCHIVES
ET DE LA DOCUMENTATION

Rattaché au Directeur administratif, il aura notamment pour tâches de participer à la mise en place d'un système centralisé de tenue des archives.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur, niveau licence, et titulaire d'un diplôme de documentaliste, disponible à compter du 1er juillet 1984.

Une expérience dans la fonction est souhaitée. La rémunération annuelle brute de départ, de l'ordre de 100.000 F tiendra compte de la valeur et de l'expérience du candidat.

Ecrire sous nº 288.842 M, Régie-Presse,
7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

SYSTEMES DE MESURE — Sud de la France

Ingénieur électronicien

Cette entreprise aux activités internationales souhaite renforcer son équipe **Recherche et Développement** en recrutant un ingénieur d'essais. Sa mission sera de mettre au point en laboratoire des prototypes de système de mesure rassemblant *les paramètres de forage, de conduire les essais sur site et d'interpréter les résultats. Ce poste, à pourvoir* dans une équipe jeune, convient à un ingénieur au tempérament opérationnel et possédant une excellente connaissance des systèmes de mesure impliqués dans les forages. Les possibilités d'évolution sont réelles et liées au développement industriel des systèmes étudiés. Anglais courant impératif. *Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 4037M à Guy PELLAE qui vous assure une totale discrétion*, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 *rue du Musée Guimet* 69006 LYON Cédex.

Publival

sélé CEGOS

Région Lyonnaise

JEUNE CHEF DE FABRICATION
. 400 PERSONNES .

... qui n'en restera pas là.

Nous vous souhaitons ingénieur grande école, autonome, novateur, pressé..., avec deux ou trois ans de pratique en production.

Vous dirigerez la fabrication d'un atelier de 400 personnes en disposant de services d'appui : méthodes, entretien, appros, contrôle.

Faire réussir les équipes que vous animez est une de vos ambitions. Votre style : informer largement, dialoguer, responsabiliser, être présent.

La Société, 1500 personnes, produit en grande série des biens de *consommation durables.* Elle est en évolution permanente pour renforcer toujours sa position de leader.

Envoyez rapidement votre CV à Gérard SCHNEIDER qui vous informera davantage et vous garantit toute discrétion (référence EM/M).

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55, montée de Choulans
69323 Lyon cedex 05
tél. (7) 842.99.09.

AFCOREM



MOËT & CHANDON
LEADER EN EXPANSION DE SA PROFESSION
recherche

JURISTE HF

La Direction Financière accueillera ce Juriste pour lui confier la responsabilité de la cellule juridique à EPERNAY.

Sa mission permanente sera le conseil des Directions opérationnelles et fonctionnelles de l'entreprise avec la gestion de la Protection des Marques, des assurances, des baux, etc...

La formation sera Maîtrise de Droit Privé complétée par un DEA ou DESS + anglais pratiqué.

En raison des responsabilités confiées une expérience d'ENTREPRISE de 3 à 5 ans minimum est impérativement exigée.

Nous répondrons à toutes candidatures ayant CV complet,
photo (retournée) et prétentions
Direction Gestion Sociale
B.P. 140 — 51205 EPERNAY CEDEX.

JRP/Jean Régnier Publicité

SOCIETE DE SERVICES ET
D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(740 personnes - C.A. 280 M.F.)
filiale d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour postes à pourvoir à

BORDEAUX et TOULOUSE

INGENIEURS

- Diplômés Grandes Ecoles (spécialisation informatique) ou
- DEA INFORMATIQUE
- 0 à 2 ans d'expérience
- *pour conception et réalisation de* logiciel d'avionique.

Préférence sera donnée à candidats libres rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
N. 3681 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Nous sommes une société française, filiale d'un groupe international
leader dans le domaine de l'opto-électronique.
Nous recherchons pour le secteur RHONE-ALPES, un

ingénieur technico-commercial

Vous possédez une formation supérieure en électronique et /ou automatismes, *ainsi qu'une* expérience de plusieurs années dans la vente d'appareils de contrôle destinés à tous les secteurs de l'industrie.

Nous souhaitons vous confier l'organisation, l'*animation* et le *développement* d'une de nos agences.

Au sein de notre réseau commercial, vous aurez l'entière responsabilité des objectifs de votre secteur.

Vous savez travailler avec une grande autonomie et êtes habitué à de fréquents déplacements. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 9206 M à
VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.

LA VILLE DE POITIERS
pour la rentrée scolaire
1984-1985, recrute,
pour son Ecole régionale des Beaux-Arts, un plasticien chargé des cours pratiques et de la coordination générale du secteur :
« Formation des formateurs, département enfants ».
La clôture des inscriptions est fixée au 2 juin 1984
Recrutement sur dossier et *entretien. Renseignements :* Ecole régionale des Beaux-Arts, *16 (49) 88-96-53. Dépôt des* candidatures : Service du per*sonnel de la mairie de Poitiers* 16 (49) 88-82-07.

ENTREPRISE PUBLIQUE
recherche
INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE
3 à 5 ans d'expérience industrielle, qui serait chargé d'études et expertises en laboratoire.
Formation souhaitée : CNAM, docteur-ingénieur ou équivalent.
Lieu de travail : Besançon.
Contrat d'un an renouvelable.
Ecr. s/nº 7.900 *le Monde Pub.*, *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FABRICANT ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES AUTO
FILIALE C.G.E.

recherche

pour son usine de PERONNE (Somme) son

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
(POSITION CADRE)

Il aura en charge directe la comptabilité et le contrôle de gestion de l'Etablissement et assurera la responsabilité du Service du Personnel et des Services Généraux.

Le candidat sera âgé de 25 ans minimum.

Diplome : DECS, ISG, Sup de Co ou similaire avec une expérience comptable et contrôle de gestion de 3 à 4 ans dans milieu industriel.

Connaissance et expérience Droit Social appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 74965 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Label
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra.

emplois régionaux

BANQUE HERVET
recherche
pour son centre administratif de
BOURGES

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
Confirmé

Il devra, notamment :
- *Participer à la conception et à la réalisation de projets contribuant à* la rénovation de l'outil informatique du groupe (cahiers des charges, organisation, procédures administratives, jeux d'essais).
- Étudier les techniques nouvelles : vidéotex, bureautique, infocentre.

Nous souhaitons :
- *Formation supérieure (ingénieur et/ ou diplôme d'Économie).*
- La connaissance du milieu bancaire sera très appréciée.

Adresser C.V. détaillé, accompagné d'une photo, et *précisant votre salaire actuel, sous réf/BD 45 à :*

C.G.S. CARRIERES, 58, bd Gouvion Saint-Cyr, 75017 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.

BANQUE HERVET

- Notre groupe : Prestataire de service de haute technicité En forte expansion.
- Notre C.A. : + 4,5 milliards de francs.
- Nos effectifs : près de 6.000 personnes.

Nous renforçons la structure administrative de nos directions régionales situées dans plusieurs grandes villes de province et sommes amenés à CRÉER les postes de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE RÉGION

Agé de 30 ans environ, Sup de Co ou équivalent, vous avez choisi une option financière, voire préparé et réussi un D.E.C.S.

Une expérience de 4 à 5 ans d'audit ou de contrôle de gestion vous a permis de dominer l'organisation de l'entreprise et vous souhaitez aujourd'hui élargir vos compétences et votre horizon en assurant une direction administrative opérationnelle.

Nous vous offrons cette opportunité avec des perspectives de carrière intéressante.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 200 à 250.000 francs.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre candidature sous nº T 45.640 M à :
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

FILIALE DU GROUPE PECHINEY
recherche
POUR UNE USINE DE SAVOIE

INGÉNIEUR DE RECHERCHE CONFIRMÉ

(expérience 5 ans minimum)

(ÉCOLES CHIMIE-PHYSICO CHIMIE)

Envoyer c.v. + photo sous nº T 45.653 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Etablissement financier privé

recherche pour diriger des délégations régionales en pleine croissance

CADRES SPECIALISTES DU CREDIT IMMOBILIER

Ces postes comportent une GRANDE AUTONOMIE et requièrent une FORMATION SUPERIEURE et une SOLIDE EXPERIENCE du crédit immobilier aux particuliers.

Postes disponibles à ***Lyon, Nantes, Nancy, Lille***

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 7064 en précisant la ville souhaitée à Axial Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

TOULOUSE
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
cherche
INGÉNIEUR
(GESTION DE PRODUCTION)

- Chargé de la responsabilité du service ordonnancement, lancement.

Il aura pour tâche essentielle :
- l'expression des besoins ;
- la maîtrise des charges ;
- le développement d'une gestion informatisée.

- Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une Ecole d'ingénieurs ayant une expérience de quelques années dans la fonction.

Adr. lettre manusc., C.V. et photo, sous nº T 045.677 M. Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

La région Franche-Comté
recherche
pour exercer les fonctions de
Chargé de mission
en matière d'éducation, un *cadre possédant une formation* supérieure dans le domaine des techniques de la construction, doublée d'une aptitude à l'organisation administrative.

Ce Chargé de Mission
aura pour *fonction d'assurer* la programmation et le suivi des opérations transférées à la Région en matière d'éducation, à savoir la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement des constructions *du second degré.*

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées, pour le lundi 28 mai, dernier délai, à M. le président du Conseil régional de Franche-Comté, direction générale des *services de la Région*
8 bis, rue Charles-Nodier
25036 Besançon Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UN GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT (2.000 p., 3 usines, 7 succursales, plusieurs filiales et participations en France et à l'étranger) cherche pour son siège situé à 50 km au Sud de Paris

son responsable juridique et fiscal, *HF*

Son activité couvre le droit des sociétés, la fiscalité, le droit immobilier, les brevets, les assurances, enfin tout ce qui a trait à la vie fiscale et juridique de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un excellent professionnel ayant acquis son expérience en cabinet juridique ou (et) en entreprise et capable de travailler sans troupes.

Notre consultante, Mme M.-C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4512 LM).

■■■

avez-vous l'étoffe d'un futur responsable informatique ? 270.000 F/an +

Une banque privée (Paris) dont les dépôts avoisinent les 3.000 MF, se lance, avec l'aide de ses partenaires, dans la refonte de son système d'information autour d'un 43 XX et d'un réseau de terminaux financiers.

Vous participez, aux côtés du responsable actuel, à la mise en œuvre du plan informatique et l'aider à industrialiser les études comme à fiabiliser l'exploitation : vous vous préparez ainsi à prendre sa relève dans les deux ans.

Ingénieur de formation, vous avez acquis en 7 ans ou plus, une solide compétence bancaire et un savoir-faire technique *dans un environnement IBM/MVS*; votre ambition est d'assurer, à court terme, l'intégralité de la fonction informatique.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4424 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.

■■■

Direction informatique d'un ensemble d'entreprises (produits grand public) appartenant à un groupe industriel français de réputation internationale, nous disposons de plusieurs 30 XX, d'une quinzaine de 8100 et *implantons une centaine d'IBM PC. Notre département études accueille* (Paris-Ouest) :

un chef de projet orienté paie/gestion du personnel

Il conseille et assiste nos "clients" dans la mise en œuvre et l'utilisation d'un progiciel connu et fait évoluer cet outil. Jeune chef de projet, il a goûté à la gestion du personnel mais n'a pas nécessairement la pratique des matériels IBM. **(réf. 4514 LM).**

un chef de projet tenté par les techniques nouvelles

Il développe des applications commerciales tournées vers l'utilisateur final : le grand public, et se forme sur des techniques telles que TÉLÉTEL, écrans couleurs, IBM PC... C'est lui aussi un chef de projet mais son expérience peut être courte. **(réf. 4515 LM).**

***Tous deux sont INGÉNIEURS. A l'issue d'une première expérience de 3 ans ou plus, ils souhaitent changer de dimension* dans un groupe offrant de larges perspectives d'évolution.**

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante, à **"Carrières de l'Informatique"**.

■■■

deux ingénieurs débutants et entreprenants

Une affaire d'études (un millier de p.) proche des milieux aéronautiques et intervenant partout dans le monde vous propose de rejoindre sa division (Paris-Ouest) spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques sophistiqués.

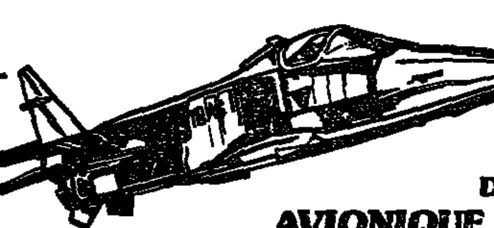
Ingénieur débutant, vos projets de stage et/ou vos goûts vous orientent vers la conception de logiciels et de systèmes de *traitement de l'information en milieu industriel.*

Vous parlez aisément l'anglais et/ou l'espagnol et visez à acquérir rapidement une solide compétence sur des techniques de pointe.

Notre consultante, Mlle A. HUAUME, vous remercie de lui écrire (réf. 4518 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.



MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES
AVIONIQUE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

La Division Équipements Avioniques conçoit et fabrique du matériel de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. L'important développement de ses activités implique des coopérations avec des Industries étrangères pour les prochaines années.

La conduite de ces affaires nous amène à recruter un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant au moins 5 ans d'expérience industrielle dans le domaine de la fabrication d'équipement électronique pour l'aéronautique, afin de prendre la responsabilité de la définition et de la mise en route des structures industrielles à l'étranger.

La fonction nécessite de nombreux déplacements de courte durée à l'étranger et l'habitude des contacts à tous les niveaux. *Langue anglaise indispensable.*
La réussite dans ce poste permettra à un candidat motivé de prendre rapidement des responsabilités d'affaires.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo sous référence IEM à Madame CHARRIER, THOMSON- CSF, 52, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

Informatique industrielle

BLOMMÉ Automation — *Département de la* **Société Nouvelle Verger Delporte**, recherche pour ses activités d'installation courants faibles et électroniques (télé-surveillance, vidéo, sonorisation, etc.) à base de micro-processeurs 6800 et Z 80 :

Ingénieur système chef de projet

A partir de la rédaction des cahiers des charges, il sera responsable, au sein d'une structure légère, de toutes les opérations d'étude, de conception et de mise en service sur *le site des systèmes à base de micro-processeurs développés par ce département.*

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur ou équivalent, 30 ans environ, qui justifie d'une expérience en conception hard et soft logique sur les applications de microprocesseurs dans le domaine industriel. Anglais technique souhaité. (Réf. 1253)

Analyste programmeur

Il participera à l'élaboration du programme en collaboration avec les concepteurs du système, en assurera la réalisation *et la mise en service.*

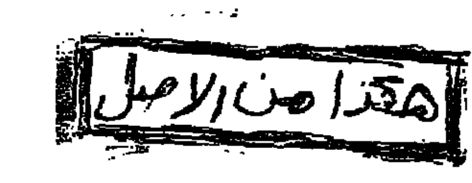
Ce poste s'adresse à un technicien en électronique ou informatique (ingénieur ou BTS confirmé) qui justifie d'une bonne connaissance des *microprocesseurs de la famille* 6800 et Z 80. (Réf. 1254)

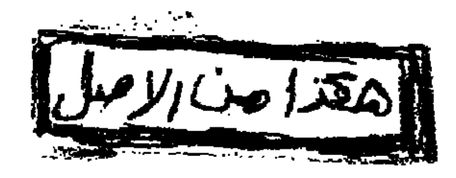
* * *

Ces deux postes sont basés à Maisons-Laffitte (78).

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à **Jean-Claude MAURICE S.A.** - 397 *ter, rue de* Vaugirard - 75015 PARIS.

MEDIAPA AFCOREM





Nous sommes un Groupe de Communication d'Entreprise et de Presse, centré autour d'équipes professionnelles, rigoureuses, dynamiques et pragmatiques. La progression de notre marché nous amène à créer de nouvelles filiales en province et à mettre en œuvre un nouveau système de gestion.

JEUNES RESPONSABLES DE COMMUNICATION
(NORD, EST, OUEST, SUD-OUEST)

Vous êtes un PRO, autonome, diplomate. Vous avez 28-35 ans, et une bonne expérience (5 ans au moins) de la Presse et de la Communication d'entreprise ainsi que de l'Audio-Visuel. Une formation supérieure. Une compétence de la vente et un sens de la gestion. Vous animerez une filiale en Province.

JEUNE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *(PARIS)*
(HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, IEP PARIS, DECS)

Vous êtes rigoureux, dynamique. Vous avez un esprit d'équipe et vous aimez les métiers de la communication. Une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans. Vous aurez la charge de mettre en place un système informatisé de gestion et d'être responsable de la gestion financière et administrative du Groupe.

Adressez votre candidature (C.V., photo, lettre) sous référence 45 532 à Régie Presse 7, rue de Monttessuy, 75008 Paris qui transmettra.

Audit, un senior à l'international

Après quatre, cinq ans dans un grand cabinet d'audit international et/ou dans le service d'audit interne d'une entreprise, vous souhaitez élargir votre horizon et préparer l'évolution de votre carrière.

C'est l'opportunité que vous trouverez en rejoignant notre groupe pratiquant aux quatre coins du monde des métiers variés, liés aussi bien au commerce qu'à l'industrie. Son service d'audit interne a toujours été une pépinière de futurs cadres dirigeants appelés à exercer des responsabilités importantes tant en France qu'à l'étranger. Pour ceux qui se destinent plutôt à l'expertise, ils apprécient de pouvoir, dans ces fonctions, valider leur stage.

Durant vos deux, trois premières années chez nous, vous effectuerez de nombreuses missions de certification de comptes, d'audit de procédures, d'audit opérationnel dans les différentes sociétés du groupe. Votre anglais vous sera utile comme il l'est à vos futurs collègues qui ont bien votre profil : la trentaine, DECS, une grande école de commerce... La rémunération sera fonction de votre expérience. Prenez rapidement contact, sous référence 8438 LM avec les conseils en recrutement du Cabinet CLEAS.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, *Organisme de tutelle et de contrôle des Banques et Etablissements du Groupe (métropole et outre-mer) recherche*

Jeunes diplômés grandes écoles

(ou équivalent : double diplôme universitaire).

Après une première période au cours de laquelle ils bénéficieront d'une solide formation aux techniques bancaires, ils seront intégrés dans des équipes jeunes et homogènes mettant en œuvre - lors des missions d'inspection des Banques et Organismes affiliés - des méthodes évoluées d'audit.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront, en province, des déplacements d'environ 3/4 mois chacun, alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, impliquant des contacts variés avec des interlocuteurs de haut niveau, nécessitent de réelles qualités relationnelles et peuvent conduire à terme, à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous référence M1 à Mr CASTETS.

Banque Populaire

Chambre Syndicale des Banques Populaires
131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

LA BANQUE HERVET
renforce l'équipe commerciale de sa
Direction Financière
pour faire face au développement général de son activité
et recherche un

CADRE H/F
Classe VI, VII

Dans le cadre de cette fonction, il assure :
- une mission d'assistance au réseau notamment par :
  - un appui aux exploitants dans les contacts de haut niveau pour la concrétisation de projets d'investissement importants,
  - le développement d'une activité de conseil sur les produits et leurs applications,
  - *une participation à l'animation commerciale des équipes d'exploitation.*
- une collaboration active à la conception et à la mise en place de nouveaux produits ou services financiers.

De bonnes connaissances pratiques financières et fiscales acquises de par son expérience bancaire diversifiée, notamment de l'exploitation (particuliers et entreprises), complètent sa formation supérieure économique et financière. Il associe à des qualités personnelles d'organisation et de contact une bonne capacité d'adaptation et un esprit créatif.

D. MARCADET vous remercie de lui adresser lettre manuscrite accompagnée d'un c.v., photo et prétentions à la Direction des Relations Sociales et du Personnel, BANQUE HERVET, 127, av. Ch. de Gaulle, 92201 NEUILLY-S/SEINE.



La filiale française d'un groupe de renommée mondiale (4 000 personnes) spécialisée dans le traitement de l'information, la production de systèmes et de matériel de communication à technologie de pointe, recherche *pour l'une de ses divisions en développement, située dans la grande banlieue Nord de Paris :*

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Responsable de la définition des traitements à mettre au point, il sera chargé de la recherche de nouvelles procédures et applications, dans les meilleures conditions de délai, coût et fiabilité. Il aura un rôle de coordination et de conseil auprès des responsables de l'entreprise sur tous les problèmes d'organisation informatique. *Ce poste de haut niveau implique une grande expérience de la fonction.* **Réf. 164 I**

ACHETEURS INTERNATIONAUX

Dans le cadre d'une diversification des sources internationales d'approvisionnements, ils négocient les commandes et ajustent dans les meilleures conditions de rentabilité les ressources de fabrication aux besoins des ventes pour l'ensemble des produits commercialisés. La composante technique étant *importante (électronique, mécanique) les candidats* (30 ans minimum) *seront ou ingénieurs diplômés ayant* une formation commerciale ou diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce ayant une formation technique. Une expérience dans les biens d'équipement serait souhaitable. L'anglais est impératif. **Réf. : 174 A**

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

En liaison avec les services utilisateurs, il participera à la conception et supervisera la réalisation d'une application informatique complète. Il aura la responsabilité budgétaire et administrative du projet, la responsabilité du planning des travaux et la coordination d'une équipe d'analystes et de programmeurs. **Réf. : 184 P**

INGENIEURS D'ETUDE

Ils seront chargés de lancer et suivre des études - amélioration, mise au point et développement de tout ou partie d'un ensemble (procédés et produits nouveaux) - en mettant en œuvre des techniques variées (mécanique, électronique, automatisme). Les candidats âgés de 28 ans minimum auront une formation ingénieurs grandes écoles (AM, ENSI, INSA ou équivalent). La connaissance de l'anglais est souhaitée. **Réf. : 194 E**

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, **NUMERO DE TELEPHONE** *et prétentions* en précisant la référence du poste choisi à Pierre Lichau s.a., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02.
Réponse et discrétions assurées.

Si, comme nous, vous pensez que la force d'une entreprise c'est autant la richesse de son capital humain que la qualité de sa technique ou la rigueur de sa gestion.

Si, après une première expérience réussie dans la fonction « Personnel » en établissement industriel, vous souhaitez la confirmer au sein d'une équipe motivée.

Si, âgé de 30 ans environ, vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et connaissez une langue étrangère (anglais - allemand).

Notre Société, filiale d'un très grand groupe chimique international peut vous proposer le poste de.

CHEF du PERSONNEL HF

de son établissement Paris Nord (250 personnes en Recherche et Production).

Sous l'autorité du Directeur de l'Etablissement, vous aurez à appliquer et à animer la politique humaine et sociale définie par la Direction Générale de la Société.

Responsable de la gestion et du développement du personnel, vous devrez également assister la hiérarchie dans le domaine des relations humaines, assurer le dialogue avec les partenaires sociaux et entretenir les contacts avec les organismes extérieurs.

Le développement et le dynamisme de notre Société, l'importance du Groupe en France (plus de 2 500 personnes) ouvrent de larges possibilités d'évolution.

Adreser C.V. et prétentions s / réf. 10486 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Sur les marchés nationaux et internationaux, notre compagnie poursuit son expansion, dans des domaines technologiques de pointe, dont le

Secteur bancaire

Les terminaux financiers, les distributeurs de billets, les guichets automatiques évoluent vers la notion d'agence automatique.

Dans ce cadre nous recherchons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

au sein de notre **Direction support**

(Interface entre la Direction Technique et les réseaux commerciaux et de maintenance)

Ils interviendront comme véritables conseillers et participeront aux activités nécessaires à l'introduction de nos produits sur les créneaux de marché :
- étude des produits et de leur comportement dans leur contexte d'utilisation et d'après-vente
- étude et mesure de maintenabilité
- *détermination des méthodes de maintenance.*

Nous recherchons des candidats qui, après une première expérience réussie dans le domaine de l'automatisme, souhaitent valoriser leur expérience au sein d'une informatique de pointe.

Ils sauront allier des compétences techniques sûres à des qualités d'hommes de contact. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à l'agence DESSEIN - *69 rue de Provence* - 75009 Paris, s/réf.4665.

SEIV MESURE

Société filiale de **RENAULT AUTOMATION,** banlieue Sud (30 km de PARIS), une des premières entreprises européennes fabriquant et commercialisant des biens d'équipements de haute technicité, recherche dans le cadre de son développement

POUR SON B.E. AUTOMATISMES

ingénieurs informatique industrielle

Ils posséderont de solides connaissances de systèmes multitâches et la maîtrise de la programmation FORTRAN. *Une première expérience de 3 à 5 ans est nécessaire.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel* - **SEIV AUTOMATION** - CE 1119 - 91031 EVRY Cedex

Organisation et Publicité

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE

recherche URGENT

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

2 ANS EXPÉRIENCE

INTÉRESSÉS PAR PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Pour conception et mise en place de système E.A.O.
Formation assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T 045.622 M, Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

CABINET DE RÉVISION

Membre d'une association internationale de firmes d'Audit

recherche

CHEFS DE MISSION

et

JEUNES DIPLOMÉS

(H.E.C., ESSEC, ESC, équivalent)

Les chefs de mission auront une expérience de 3 ou 4 ans dans un milieu international. Les jeunes diplômés seront titulaires du D.E.C.S. avec ou sans expérience professionnelle. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Adresser curriculum vitae à :
ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS,
47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

Centre hospitalier et de recherche

Banlieue sud PARIS

recherche pour son
SERVICE D'ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(même débutant)

Pour participer au sein d'une équipe à la maintenance et au développement des appareils médicaux.
(Le parc comprend une centaine d'appareils.)

Envoyer candidatures, C.V. détaillé et prétentions sous nº 288.830 M
Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Responsable des fabrications

260.000 F

Micro-électronique - Des moyens de production très sophistiqués, l'utilisation de toutes les filières technologiques permettant de faire du "sur mesure" mais *surtout le caractère entreprenant d'un personnel jeune ont hissé en quelques* années cette unité de production, filiale d'un important groupe industriel français, *au rang de leader européen dans le domaine des circuits hybrides. Assurer sous les* aspects coût, qualité, délai, l'ensemble de la production en petite, moyenne ou *grande série, définir les investissements à réaliser* sera votre *principale mission.* Cela implique pour réussir l'adhésion des 300 personnes dont une dizaine de cadres que vous animerez. *Ce poste nouveau, basé à proximité de Fontainebleau,* est rattaché au directeur de l'usine que vous devrez être rapidement capable de remplacer. *Il faut, pour cela que vous ayez élargi* une première expérience de responsabilité en fabrication en vous impliquant, par exemple, dans la planification et la conduite d'opérations industrielles. *C'est ce plus qui permettra à un ingénieur encore* jeune d'accéder à cette fonction et de prétendre à un salaire pouvant atteindre 260.000 francs. Ecrire à J. SCARINOFF en précisant la référence *A/2518M.*

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Cadre financier international

Un important groupe de travaux publics à vocation internationale, premier européen dans sa branche d'activité, recherche un cadre financier de fort potentiel. Rattaché au directeur financier dont il est destiné à devenir l'adjoint, son rôle consiste à définir et à négocier les montages financiers des affaires réalisées à l'étranger par l'entreprise et ses filiales. Ce rôle implique des contacts avec les banques, les *organismes financiers et les administrations ; il suppose également des déplacements* à l'étranger. Ce poste s'adresse à un diplômé de grande école de commerce ou équivalent, d'environ 30 ans, parlant anglais et ayant déjà une première expérience dans une société de TP ou d'ingénierie internationale ou encore dans une banque d'affaires. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences acquises, pourrait être de l'ordre de 200.000 francs. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5800M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Futur chef comptable

150.000 F

Un très important organisme de formation, employant 200 personnes en permanence et plus de 600 vacataires, disposant de 20 délégations régionales, et réalisant un chiffre d'affaires de 70 millions de francs, recherche son futur chef comptable. Dans un premier temps, rattaché au contrôleur de gestion, puis sous l'autorité directe du directeur financier, il aura la totale responsabilité du service comptabilité générale, soit une équipe de 6 personnes. Ce poste s'adresse à un candidat (ou une candidate), âgé d'au moins 28 ans, disposant d'un bon niveau de formation comptable (DECS) et possédant une solide expérience de la comptabilité générale. Une bonne maîtrise des relations avec l'informatique et des qualités d'animateur *sont indispensables. La rémunération de l'ordre de 150.000* francs par an, sera surtout fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé en très proche banlieue ouest. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2420M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue du Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable montages financiers

Exportation - industrie électronique - Membre d'un puissant groupe industriel français, nous avons dans le secteur de l'électronique professionnelle une réputation qui nous permet d'être compétitif sur les marchés internationaux. Nous vous proposons de créer la fonction de responsable des montages financiers à l'exportation. Basé en proche banlieue parisienne, au sein de la direction commerciale, vous aurez pour principales responsabilités en relations étroites avec les ingénieurs commerciaux que vous conseillerez, d'analyser les risques commerciaux, d'examiner les clauses administratives et de proposer les montages financiers liés aux importants contrats de vente export. Ce poste fonctionnel s'adresse à un jeune diplômé en sciences commerciales ou en gestion ayant acquis une première expérience similaire dans l'industrie ou la banque, éventuellement à un ingénieur commercial maîtrisant ces techniques. Envoyer curriculum-vitae et rémunération souhaitée à J. SCARINOFF en précisant la référence A/2516M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Filiale d'un important groupe international, nous recherchons, pour notre complexe industriel de **Beauchamp** (Val d'Oise)

4 Jeunes ingénieurs

A.M. E.N.S.I. I.N.S.A. U.T.C.

• 2 INGENIEURS PROCESS,

pour participer • *au développement et à la mise en place des procédés de fabrication,*
• à la définition du cahier des charges des équipements de production,
• à la coordination des actions des différents services (production, maintenance, packaging, ingénierie).

• 1 INGENIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE,

pour • mener des études sur les nouvelles méthodes de production,
• établir des contrôles de postes de travail, de modes opératoires, et de performances,
• assurer la fonction conseil au sein de l'usine.

• 1 INGENIEUR QUALITE,

avec de bonnes aptitudes en statistiques, pour,
• optimiser les méthodes de contrôle des produits existants,
• élaborer des plans de contrôle pour nos nouveaux produits,
• suivre la fiabilité des éléments de contrôle,
• mettre en place les actions nécessaires à l'optimisation du coût de la qualité,
• assurer la formation de notre personnel Qualité.

Ces 4 postes évolutifs s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle, la pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. M 21
à *Monsieur Boureau, Relations Humaines,* Avenue Boulé, 95250 Beauchamp

3M

Recrutons ingénieurs motivés pour techniques de pointe.

Serete, (800 personnes), est une importante Société d'ingénierie française. Grâce à ses outils de conception d'avant-garde *(CAO, bureautique...), et à son potentiel humain très qualifié, nous réalisons en France et à l'étranger des projets industriels* variés (industrie lourde, industrie de transformation, agro-alimentaire, techniques avancées, construction...).
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

Ingénieur automatismes confirmé

Vous animerez une équipe de jeunes ingénieurs spécialisés *dans la conception et la mise en oeuvre de systèmes* industriels automatisés appliqués à des projets diversifiés *(agro-alimentaire, manutention automatisée, chimie* fine...). Vous avez environ 5 ans d'expérience dans le *domaine des automates programmables, des micro et* micro-ordinateurs. (réf. : 84 34 M).

Ingénieur informatique gestion industrielle

Vous assurerez les études de conception pour la mise en oeuvre sur site de systèmes automatisés de traitement de l'information associés à la production (gestion des stocks, planification, bases de données...) selon les besoins de nos clients que vous aurez contribués à définir. Vous avez *environ 5 ans d'expérience d'une fonction analogue et* une bonne connaissance des produits logiciels associés. *(réf. : 84 28 M).*

Pistons, Gad'zarts, Supélec...

Directement rattaché aux responsables de nos services techniques (électricité, instrumentation, mécanique...) vous participerez à la réalisation de nombreux projets industriels pour l'industrie lourde, les industries de transformation et les techniques avancées au sein d'équipes *pluridisciplinaires. Nos équipements informatiques de* pointe (CAO, bureautique, réseau éthernet...) vous donne*ront les moyens réels d'acquérir de solides connaissances* des métiers de l'ingénieur. Vous êtes diplômé d'une *grande école* (ECP, ENSAM, ENSTA, ESE...). Une 1ʳᵉ expérience professionnelle sera appréciée. *(réf. : 84 00 M).*

Ingénieurs conseil en production confirmés

Pour permettre à nos clients d'accroître la productivité de leurs entreprises, vous mènerez, grâce à votre connaissance approfondie des procédés industriels et de la gestion des hommes, les études préalables à l'optimisation des différentes étapes de la production (conception, fabrication, distribution des produits). Vous animerez une équipe d'ingénieurs spécialisés. Vous possédez environ *10 ans d'expérience de l'industrie.*
Ces postes sont à pourvoir à Paris, Lille, Nancy, Lyon, *Clermont-Ferrand, Marseille, Toulon, Bordeaux, Nantes.* Réf. 8320 M.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la réf. choisie à Serete, Service Recrutement, 86 *rue* Régnault 75640 Paris Cédex 13.



Ingénierie Informatique et Télécommunications

Une des plus importantes sociétés d'ingénierie informatique, filiale de Thomson Télécommunications recherche pour son Département mini et micro-informatique temps réel.

Chefs de projet

Diplômés Grande Ecole ou DEA, vous avez une expérience dans la conception et la réalisation de logiciel et systèmes informatiques.
Nous vous offrons la responsabilité totale d'un projet dans les domaines suivants :

• Télécommunications • Réseaux
• Micro-informatique
• Logiciel de base • Robotique
• *Contrôle de Processus.*

Ingénieurs Logiciels

Vous interviendrez suivant votre affinité ou votre expérience sur des projets faisant appel aux techniques des applications temps réel sur mini et micro-ordinateur.

Ingénieurs Systèmes

DEC/RSX 11 M - SOLAR/RTESD
68000/UNIX - 8086/RMX 86

Les candidats retenus trouveront au sein de notre entreprise des possibilités de formation et d'évolution qui sauront les satisfaire

THOMSON ANSWARE Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf ICA/28 - 135 rue de la Pompe -75116 Paris

THOMSON TELECOMMUNICATIONS

VOUS TERMINEZ VOS ETUDES SUPERIEURES

dans une école ou une université a dominante
COMMERCE, CONSTRUCTION, BATIMENT-TP



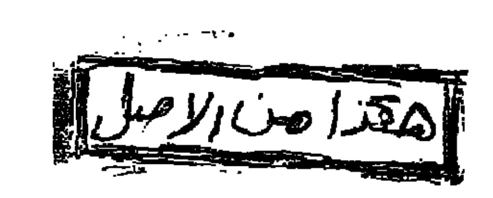
vous propose un 1er emploi

Nous vous offrons, après un temps de formation spécifique, des postes de
CHEF DE PRODUITS

Nous sommes un groupe de PME performantes, implantées en grande couronne parisienne, spécialisées dans la distribution de matériaux de construction et de décoration.
Nous vous confierons l'un des secteurs suivants : CONSTRUCTION - FERMETURES - AGENCEMENT INTERIEUR ET DECORATION - CONFORT TECHNIQUE - ENVIRONNEMENT EXTERIEUR - CARRELAGE, CUISINE, SALLE DE BAIN.

Notre politique : le dialogue, la responsabilité, l'ouverture.
Nous apprécions : le dynamisme, l'enthousiasme, le goût de l'effort en commun.
Nous proposons : un plan de carrière personnalisé, une rémunération stimulante dans un groupe où il fait bon travailler.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence JDV à COREP - Tour Defense 2000 - 92800 PUTEAUX





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CHASE

La bureautique, nous la vivons déjà...

THE CHASE MANHATTAN BANK NA. Filiale en France (400 personnes) d'une des toutes premières banques américaines, nous intensifions le développement de notre système bureautique et de télécommunications. Dans ce contexte et pour répondre aux besoins présents et futurs des utilisateurs (130 postes équipés), notre équipe bureautique, jeune et performante, souhaite accueillir dans une ambiance agréable :

Analyste programmeur bureautique

qui développera les logiciels et assurera le suivi des programmes existants (COBOL, BASIC) grâce à une expérience de 3 à 4 ans (DUT) ou à une formation grande école. (Réf. 3/APC/LM)

Opérateur maintenance et suivi du parc

qui sauvegardera les informations, assistera les utilisateurs (interventions directes ou interface avec les constructeurs) et gèrera le parc bureautique. (Réf. 3/OPC/LM)

Monitrice traitement de texte

qui répondra aux besoins de formation et perfectionnement du personnel (employés, secrétariat et encadrement), quant à l'utilisation optimale du matériel et des logiciels. (Réf. 3/MPC/LM)

Pour ces postes (H/F) évolutifs, rattachés à un Chef de Projet, vous alliez rigueur, autonomie et qualités de contact, y compris en anglais. Une connaissance du système WANG est un plus. Vous souhaitez saisir l'opportunité d'être en avance et de construire avec nous les systèmes d'information du bureau de demain.

Merci d'adresser, sous la référence choisie, un dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) qui sera traité avec la plus grande discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Société de construction électromécanique située à 100 km Ouest Paris recherche

– UN TECHNICIEN DE MÉTHODES. B.T.S. Construction mécanique, expérience minimum 10 ans.

– UN PRÉPARATEUR DE FABRICATION B.T.S. Construction mécanique ou équivalent spécialisé en décolletage sur tours à poupée mobile (TORNOS-BECHLER). Expérience minimum 10 ans.

Adr. C.V., photo et prétentions s/nº 7.903 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Société Bâtiment importante cherche pour son siège de RUNGIS

COMPTABLES 1 et 2
CADRES COMPTABLES

Conditions intéressantes

Téléphone : 687-22-36. poste 1377 ou poste 1906.

ÉT. FINANCIER

recherche

CADRE SUPÉRIEUR

10 ans d'expérience bancaire ou financière.
Habitué contacts haut niveau.
Mission exceptionnelle à durée limitée.
Titularisat. éventuelle possible.
Libre rapidement.

Écrire SAFECO, 50, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

Message à des professionnels de la fonction personnel.

RHONE-POULENC CHIMIE DE BASE

Division de 12700 personnes du Groupe RHONE-POULENC

Dans le cadre de notre développement industriel et social, nous nous adressons à ceux qui investissent leur dynamisme, leur savoir faire et leur passion de *l'humain dans l'une des fonctions les plus évolutives de l'entreprise.*

Nous proposons à ces **vrais professionnels** des postes au siège et en usine *recouvrant tous les aspects de la fonction :*

- Développement Social
- Formation
- Administration et Gestion du Personnel
- Information et Communication
- Relations avec les partenaires sociaux.

Si vous recherchez un poste évolutif à l'intérieur d'un Groupe *où le facteur humain a une importance prépondérante, adressez votre dossier de candidature à : RHONE-POULENC CHIMIE DE BASE SERVICE CADRES 25, QUAI PAUL DOUMER 92408 COURBEVOIE CEDEX*





Aller plus loin avec un leader

CHEF DE PRODUITS

Senior

Ce Groupe est premier dans son domaine : la distribution de radio, télé HIFI, électroménager. La gestion des produits étant un des points clés de l'entreprise, le Directeur du département HIFI, son, petit électro-ménager souhaite renforcer son service et recherche un chef de produits senior.

L'aspect classique de la mission consiste à construire une gamme, rechercher et sélectionner des fournisseurs, référencer les produits, négocier les conditions d'achat. Par ailleurs, il détermine les prix de vente, est responsable de la marge brute. Il gère les stocks et assiste la force de vente, participant aux études de merchandising, à la formation du personnel, au suivi des magasins...

Pour ce poste largement créatif et autonome nous recherchons une solide personnalité commerciale, possédant une expérience significative des produits de grande consommation (alimentaires, lessiviels, bureautique...). Une formation *supérieure est souhaitée mais nous privilégions le rayonnement personnel, l'ascendant,* l'imagination, associés à une bonne perception des réalités du terrain.

Pour un jeune cadre de valeur, ce poste offre la possibilité de mesurer son talent et de voir s'ouvrir au niveau du groupe de nombreuses possibilités de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2344 W. à :

EGOR PROMOTION
63, rue Ponthieu 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Challenge pour un **300 000 F**

Ingénieur d'affaires exportation

Nous sommes une société française, C.A. : 350 MF, leader sur le **marché des équipements d'armement sophistiqués** (contrats de 3 à 50 MF). Nous vous proposons de tripler en 3 ans nos ventes à l'exportation. Vous vous appuierez sur un réseau d'agents, à développer, et une solide logistique commerciale et technique. Nos matériels sont renommés et compétitifs.

Vous avez déjà une expérience de la négociation de contrats d'exportation à haut niveau (ministères, organismes officiels). De formation supérieure (technique ou commerciale), vous parlez l'anglais et une autre langue étrangère. Vous êtes très disponible pour des déplacements fréquents dans le monde entier. Nous cherchons une personnalité de premier plan, capable de mettre en œuvre une nouvelle stratégie, avec une large autonomie et le plein support de la hiérarchie.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo), sous la référence 1/IAE/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM  Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Filiale groupe multinational équipements automobiles

recherche

ingénieur commercial

Le candidat sera diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent...).

Une première expérience dans la vente de produits industriels est souhaitée.

Cet ingénieur commercial, fort de ses connaissances, devra être capable de concrétiser rapidement le potentiel acquis, au contact des professionnels de l'automobile.

SA MISSION :

- développer le C.A. des ventes de pièces détachées auprès des constructeurs automobiles.

Le candidat retenu sera dynamique, disponible et aura le sens des contacts humains.

Son salaire suivant expérience, sera de l'ordre de 120.000 à 130.000 F/an.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 94230 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Jeune ingénieur, entreprendre une carrière de patron.

Confirmé par une première expérience terrain, vous avez pu vous affirmer auprès d'une équipe. Vous avez aujourd'hui tous les atouts pour évoluer vers une fonction complète et autonome d'encadrement.

Nous sommes filiale d'un Groupe spécialisé dans la gestion de l'énergie. Notre métier a débuté avec l'exploitation de centrales thermiques urbaines et nous sommes devenus des professionnels du chauffage et de la maintenance de bâtiments à usage collectif et industriel.

Structurés en unitésdécentralisées et opérationnelles, nous apportons à nos clients un service efficace d'entretien et de dépannage.

Patron de notre agence parisienne, votre mission est de gérer techniquement, et dans le cadre d'un budget, un parc d'installations thermiques.

Responsable de la production calorique des appareils, vous définissez les actions d'entretien et de travaux en planifiant les interventions d'une équipe de techniciens. Vous avez l'initiative auprès de votre clientèle d'améliorer les installations existantes dans un souci de rentabilité.

De formation Grande Ecole, vous avez une expérience en production ou dans un service après-vente. Vos qualités techniques et humaines sont essentielles pour accéder progressivement à des responsabilités de patron.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et prétentions sous référence 1923 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



2 OSCARS A L'EXPORTATION
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX

recherche pour ses
CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de la Région Parisienne
(Argenteuil - Eragny-Pontoise)

Ingénieurs Logiciel
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Mécaniciens
Ingénieurs Qualité

de haut niveau

débutants ou expérimentés

pour études :
- **systèmes TELEMATIQUES**
- **systèmes INFORMATIQUES**
- **systèmes de NAVIGATION**

Formation complémentaire en France ou aux Etats-Unis appréciée.

Adresser CV manuscrit et photo sous réf. 110M à

SAGEM

Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16.

Juriste confirmé en droit bancaire

Importante Banque nationalisée recherche Juriste confirmé en Droit bancaire, ayant une expérience de quelques années lui permettant de bien connaître l'ensemble des opérations de banque.

La pratique des banques de données juridiques et du droit bancaire international serait également appréciée.

Le candidat retenu se verra confier rapidement des responsabilités opérationnelles au sein de la Direction des Affaires Juridiques.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et prétentions, en rappelant la réf. 49324 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra en toute discrétion.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE

recherche pour sa filiale parisienne spécialisée dans la maîtrise de l'énergie

INGENIEUR THERMICIEN

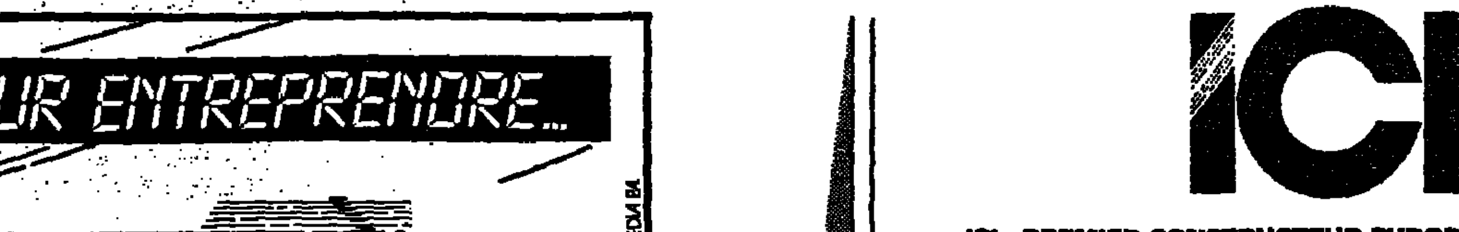
CONFIRME

Diplômé grande école, 30-35 ans minimum, pour prendre la responsabilité technique et commerciale *du développement de la société dans les secteurs résidentiel et tertiaire.*

La connaissance de l'anglais et de l'informatique serait appréciée.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 94346 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opera - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Voir demain offres d'emplois nationales



SOCIETE NATIONALE
Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs civils et militaires.
Largement exportateurs, nous appartenons à un GROUPE - 22000 personnes - *qui entend poursuivre* une politique de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons, pour notre Siège Social à Paris, un

CADRE FISCALISTE

qui prendra en charge l'étude des solutions relatives aux problèmes fiscaux du Groupe dans le cadre de ses activités tant en France qu'à l'étranger ainsi que la gestion des impôts locaux.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur **(LICENCE EN DROIT + DESS FISCAL ou équivalent).**

Une première expérience professionnelle ainsi que la pratique de l'anglais seront appréciées.



Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous la réf. 62/84 à
SNECMA - Département encadrement
2, boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15

Nous cherchons un chargé d'études pour lui confier des missions d'

Etudes et organisation comptables

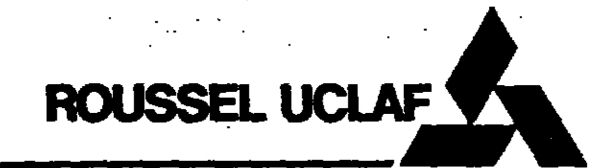
Au sein du département spécialisé de notre Direction Financière votre domaine d'intervention concernera

- la conception, le développement et la mise en place des méthodes et procédures comptables du Groupe.
- l'organisation, l'assistance et le conseil pour les services comptables des sociétés du Groupe.

De formation supérieure + DECS, vous possédez une première expérience acquise dans une fonction comptable. Vous maîtrisez l'Anglais et peut-être une autre langue.

Outre les qualités classiques demandées pour ce type de fonction - ordre, méthode, rigueur - nous apprécierons vos qualités rédactionnelles et relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature - lettre manuscrite + C.V. + rémunération souhaitée - sous réf. OC/332M à Marc DESGORCES ROUSSEL UCLAF B.P. 120.07 - 75323 PARIS CEDEX 07.





recherche pour ses
CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de la région parisienne
(Eragny - Pontoise)

Analystes
Maîtrise informatique

Techniciens Electroniciens
BTS ou DUT Electronique

Débutants ou expérimentés
pour études :
- Systèmes TELEMATIQUES
- Systèmes INFORMATIQUES

Adressez CV manuscrit et photo sous réf. 130 M à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16



ICL, PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'ORDINATEURS
conçoit, fabrique, commercialise toute une gamme de systèmes informatiques depuis le micro-ordinateur jusqu'aux plus grands systèmes, y compris des réseaux de télécommunications, ainsi que des terminaux spécialisés dans le domaine de la distribution, de l'industrie et de la banque.
Le Groupe **ICL**, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs, avec 23.000 personnes, recherche pour sa **filiale française** :

ingénieurs spécialistes

chargés de coordonner pour l'ensemble de la Société, les activités de :
- **TELECOMMUNICATIONS,**
- **GESTION DE PRODUCTION ET CAO/CFAO,**
- **GESTION BANCAIRE.**

Ces postes de haut niveau s'adressent à des ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, expérimentés et capables d'élaborer des plans Marketing pour les développements des activités précitées. **(Réf. JPB 01-M)**

directeur d'agence
A TOURS

Ce poste pourrait être confié à un cadre supérieur ayant une expérience minimum de 5 ans en tant que responsable d'une équipe de vente de systèmes informatiques. De formation commerciale supérieure, le candidat est aussi un gestionnaire efficace. **(Réf. JPB 02-M)**

ingénieurs commerciaux expérimentés
POUR LES 11 AGENCES REGIONALES

Ces postes conviennent à des candidats ayant une formation commerciale supérieure ainsi qu'une expérience réussie de la vente de systèmes informatiques.
Ces postes sont à pourvoir dans les villes suivantes :

PARIS	**RENNES**	**LILLE**	**LYON**
BORDEAUX	**TOURS**	**NANCY**	**MARSEILLE**
TOULOUSE	**NANTES**	**STRASBOURG**	**(Réf. JPB 03-M)**

. Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée pour les postes **JPB 01**, et sera appréciée pour les postes **JPB 02** et **JPB 03**.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence correspondante à ICL France (confidentialité et réponse assurées).

ICL FRANCE
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
16, Cours Albert 1er - 75008 Paris.

Marketing : vos désirs sont nos réalités



JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, SUP de CO, EAP, DAUPHINE...

Vous avez envie d'entreprendre, nous vous donnons les moyens de vous réaliser dans une branche dynamique : le marketing de produits semi-industriels, avec une entreprise commerciale efficace, forte de l'appui d'un des plus importants groupes industriels français.
Nous réalisons aujourd'hui en France et en Europe un CA supérieur à 450 MF et nous avons réuni en 9 ans 450 personnes dont 350 vendeurs.
Si vous souhaitez évoluer dans un contexte vivant et efficace en vous mesurant à des problèmes concrets, nous vous proposons des postes opérationnels qui font appel à votre goût du contact, à vos qualités d'écoute, votre sens de la *synthèse et à votre force de proposition dans un contexte de créativité et de responsabilité.*

ASSISTANT CHEF DE MARCHE EXPORT

Vous serez chargé d'analyser les résultats de nos forces de vente en Europe et participerez pleinement à l'élaboration de notre stratégie marketing.

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Votre mission : • Analyse des marchés. • Elaboration de nouveaux produits et suivi de la gamme existante. • Prévisions et stratégie : produit, volume, marge, promotion. • Gestion d'un important budget publicité - promotion.

Construire pour gagner, c'est notre esprit, celui d'une équipe jeune (moyenne d'âge : 30 ans), ambitieuse et réalisatrice, *celui que nous vous proposons de partager. Si vous voulez poursuivre avec nous une politique active de diversification :* création de nouvelles branches d'activité et de nouveaux produits, montage de filiales à l'étranger...
Vos désirs d'affirmation professionnelle sont nos réalités.

Pour un premier contact, adressez lettre manuscrite, CV + photo en précisant le poste souhaité à notre Responsable du Recrutement : Serge Saint-Andeux, BP 44, 92215 Saint-Cloud Cédex.



CIMSA

La compétence de CIMSA s'étend à des domaines très divers : espace, aéronautique, énergie, *défense,...* secteurs où la qualité des logiciels mis en œuvre ne tolère aucune faiblesse.

INFORMATICIENS CONFIRMÉS
GRANDES ÉCOLES

VOTRE EXPÉRIENCE (4 à 5 ans) EN RÉALISATION, MAINTENANCE ou MÉTHODES de LOGICIELS vous ouvre de nouveaux horizons :

LA QUALITÉ DU LOGICIEL

Vous possédez de bonnes aptitudes à la COMMUNICATION, à la CONCERTATION, et vous souhaitez aborder des problèmes nouveaux, *nous vous proposons :*

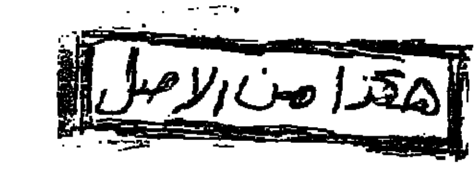
• à VÉLIZY :
• *des postes* **d'INGÉNIEURS "qualité logiciel"** *pour lesquels vos compétences d'avant-vente et de relation client-fournisseur seront appréciées.*

• à TOULOUSE :
• **l'ENCADREMENT** d'une équipe **"qualité logiciel"** avec pour mission : la définition et la mise en place des méthodes et des plans nécessaires pour assurer la qualité de nos logiciels en liaison avec le service "Assurance Qualité" de Vélizy.

Nous étudierons avec attention votre candidature (C.V., photo et prétentions) adressée sous réf. IQL/84 à Edwige Dacquay, Service Emploi de CIMSA - B.P. 44 - 78141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

HAVAS CONTACT





هكذا من الأصل

CENTRALE, MINES, PONTS, SUP'AÉRO, TÉLÉCOM, SUP'ÉLEC, ENSAM, ESTA, ENSI, IDN :

Pour vos débuts, Rendez-vous demain avec

CATIA®

HAVAS CONTACT

---

olivetti

Auditeur auprès de nos concessionnaires

Olivetti, premier constructeur européen de matériel et d'équipements bureautique et informatique recherche pour suivre son réseau de concessionnaires un auditeur confirmé par une première expérience.

De solides connaissances comptables et un sens affirmé des relations humaines l'aideront dans sa mission :

— jouer un rôle de conseil,
— réaliser les analyses financières,
— faire remonter toutes les informations nécessaires : synthèse annuelle des bilans, états économiques, litiges...

Basé à Paris, ce poste implique de nombreux déplacements sur la moitié de la France.

Les perspectives d'évolution sont celles que l'on peut attendre d'un groupe de dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Daniel Bassan,

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Promotion publicité

GROUPE PRESSE PARIS

Groupe de Presse de Loisirs et de Magazines Jeunesse (550 MF de CA), nous développons nos structures pour faire face à notre expansion, en créant un poste d'Adjoint au Directeur de la Promotion.

Interlocuteur permanent de chaque Directeur de Titre *ou de* Collection, *vous proposerez et* organiserez les actions de promotion et de publicité, participerez au lancement de nouveaux produits en animant les équipes internes ou les agences extérieures.

Votre formation supérieure commerciale, vos 4/5 ans en agence ou chez un annonceur performant vous ont permis d'affirmer votre créativité, de révéler vos talents de réalisateur et de gestionnaire et vous pouvez affirmer, sans rire, que votre notoriété commence à poindre...

Vous voulez faire plus, dans le rythme et les exigences de la presse ?

Nous menons une vie passionnée pour des titres bien connus.

Adresser CV détaillé et lettre manuscrite, sous réf. M 361 (mentionnée sur l'envoi), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, *qui transmettra.*

média-system

SLIGOS SLIGOS SLIGOS

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Au sein de la **Division MOYENS DE PAIEMENT du Groupe SLIGOS**, *la* **Direction "SYSTÈMES CARTES"** cherche des INGÉNIEURS pour concevoir et développer de nouveaux systèmes de moyens de paiement électronique : cartes magnétiques, cartes à mémoire, terminaux point de vente, autorisation en temps réel, banque à domicile, *transfert* électronique de fonds...

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans dans les domaines de la conception de systèmes et de la gestion en temps réel. Une connaissance des applications bancaires est un *atout* supplémentaire.

Si vous êtes attiré par les techniques avancées, la Monétique vous offre des possibilités de carrière dans un secteur en pleine évolution.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire,
ss réf. 1404, *à notre* Conseil,
INFORAMA - 7, rue Pasquier - 75008 PARIS.



HAVAS CONTACT

Chef des ventes

UN HOMME D'ACTION POUR DIRIGER NOTRE RESEAU NORD-EST

Filiale d'un groupe français (C.A. 3,5 Milliards) nous sommes négociant en combustibles. Nous offrons à notre clientèle une organisation commerciale *efficace au travers d'un réseau de distribution national , la sécurité d'un stock grâce à nos chantiers relais, les compétences d'un importateur. Le* developpement de notre force de ventes nécessite la création d'un poste d'encadrement pour organiser et diriger notre agence Nord-Est.

Rattaché au directeur des ventes ce vendeur confirme a pour mission de développer les tonnages de sa région au travers du suivi et de la prospection *d'industriels et de grossistes.*

Patron de son agence, il anime et forme une équipe de cinq vendeurs, définit les objectifs commerciaux, gère le budget de son réseau.

Il est administrativement responsable d'un chantier charbon et de son développement. Ce poste d'envergure convient à un professionnel de la vente, *diplômé d'études supérieures de commerce et âgé de 30 ans environ. Une solide expérience de la vente et de l'encadrement d'équipe est indispensable. La* connaissance des combustibles est un atout appréciable d'intégration.

Le niveau de responsabilites requiert une mobilité géographique.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 1893 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Pour le leader de la distribution pharmaceutique une avance technologique à la hauteur de ces chiffres

10 milliards de F. de CA
70 établissements employant près de 5000 personnes
15000 Clients

Notre souci de performance et de rentabilité nous conduit à rechercher et à mettre en œuvre sur un grand système IBM des solutions temps réel de haut niveau pour satisfaire notre clientèle.

Vous êtes un

INGENIEUR DEBUTANT Grande Ecole

Vous voulez acquérir une compétence en informatique de pointe et vous êtes intéressé par les problèmes de production, de gestion de stocks et de télématique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre CV s/réf. 01 à : O.C.P. REPARTITION - Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement - 24, rue des Ardennes - 75019 Paris.

OCP RÉPARTITION

Ingénieur Généraliste Grande Ecole, Centrale ou équivalent

pour CREER la FONCTION QUALITE

dans la Grande Distribution

Parmi les grands de la distribution, notre organisation, décentralisée, est *basée sur la responsabilité/initiative individuelles* ; nos gammes de produits recouvrent aussi bien l'alimentaire que l'équipement domestique, le textile, le bazar...

Afin de mieux maîtriser les nombreux produits que nous distribuons, nous développons une politique de Qualité et *recherchons l'homme qui en sera l'artisan c'est à dire qui en assurera la mise en œuvre et le développement.*

Rattachée à la Direction, la fonction Qualité doit être considérée dans son sens le plus large. Elle s'adresse à un ingénieur généraliste rigoureux, réaliste et convaincant, capable de créer un état d'esprit qualité aussi bien dans notre groupe que parmi nos partenaires ; il devrait avoir une expérience industrielle de 5 ans au minimum, acquise, en partie, dans un service Qualité et impliquant, de toute façon, la maîtrise des outils de la Qualité tels que l'analyse de la valeur, statistiques.... *Lieu de travail : région parisienne.*

Adresser lettre man., CV détaillé et photo, sous référence 71666/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX

sélé CEGOS

Publival

A.C.T. FRANCE APRICOT

La naissance d'un nouveau leader de la micro-informatique est une aventure passionnante !
Voulez-vous la vivre avec nous ?

Nous recherchons des hommes et des femmes parlant anglais, dynamiques, professionnels, responsables et créatifs, qui aiment travailler dans une ambiance amicale, moderne et détendue.

Voici la liste des postes que nous avons à pourvoir, tous dans la région parisienne :

- UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER *connaissant parfaitement la comptabilité et l'organisation britannique* et française.
- UN COMPTABLE (paye, gestion d'entreprise).
- DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX (avec expérience micro-ordinateur, si possible 16 bits).
- UN INGÉNIEUR LOGICIEL connaissant CP/M et MS-DOS.
- UN(E) SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION (relations publiques, relations presse, organisation d'expositions et foires, campagne de publicité).
- UN RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES (gestion des commandes, gestion du stock).
- DEUX SECRÉTAIRES BILINGUES CONFIRMÉES.
- UNE STANDARDISTE BILINGUE FRANÇAIS ANGLAIS.
- DEUX TECHNICIENS SAV (niveau BTS ou DUT).
- UN MAGASINIER.

A.C.T. APRICOT :
l'ALTERNATIVE DE LA MICRO-INFORMATIQUE.

Merci d'adresser lettre *manuscrite de candidature* avec photo + c.v. + *prétentions* à
M. LEBRUN, 11, rue FÉLIX-FAURE, 75015 PARIS.
Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Equipements électro-acoustiques de haute performance

Notre Société (C.A. : 60 MF) est en expansion et crée le poste de

Chef du service industrialisation

Vous êtes ingénieur mécanicien ou électro-technicien. Vous avez plusieurs années d'expérience (bureau d'études, méthodes, analyse de la valeur...) et vous voulez élargir vos responsabilités.

Vous serez le responsable des dossiers de production et de leur codification. Vous aurez à stabiliser les outillages et les procédés de réalisation, et vous collaborerez aux réalisations de maquettes et prototypes avec le Département Recherches. *Vous participerez à l'informatisation de la production dans le cadre d'un plan d'ensemble.*

Vous êtes actif et ambitieux, capable d'encadrer une équipe de dessinateurs ; la possibilité d'évoluer vers une responsabilité d'Adjoint au Directeur de Production vous motive.

Nous sommes la Société SEG ELNO à Argenteuil (Nord-Ouest de Paris).

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité), sous la référence 1/CSD/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Voir demain offres d'emplois nationales

MEDIA PA

GRETAG CX FRANCE

société du groupe CIBA–GEIGY, nous commercialisons en France, un matériel électronique de très haute technicité, destiné au tirage des photographies en couleur et utilisé par les plus grands laboratoires de traitement. Les performances de nos machines, leur fiabilité et le sérieux qui font notre renommée mondiale, sont le résultat d'un très haut niveau de qualité et de services. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons :

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE

H/F

pour encadrer une équipe composée d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau. La fonction se décompose en 50% de responsabilité de gestion du service et 50% de responsabilité de coordination technique à tous les niveaux. Les candidats que nous souhaitons rencontrer auront une formation d'ingénieur électronicien et une expérience de l'encadrement dans un domaine similaire. L'anglais est indispensable. Le salaire sera fonction du niveau de compétences acquises. Une formation à nos matériels est assurée.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo) à Stanislas ENGRAND
Département du Personnel
8 rue Lionel Terray – 92506 RUEIL–MALMAISON



Premier en Europe pour la conception et la distribution de logiciels d'aide à la décision, nous recherchons pour faire face à notre croissance :

INGENIEUR COMMERCIAL
(GROS SYSTEMES)

Il aura pour mission la vente de logiciels, ses interlocuteurs privilegies étant les Directions Financieres, Informatiques et du Contrôle de Gestion : il justifiera d'une experience de 2 à 6 ans.
(Réf. 66.61/ICG/615)

INGENIEUR COMMERCIAL
(MICRO-INFORMATIQUE)

Il aura pour mission de trouver et mettre en place les circuits de distribution des logiciels micro et devra justifier d'une bonne expérience des systèmes micro.

Un poste de **DIRECTEUR COMMERCIAL** pourra être proposé à un candidat de valeur pouvant justifier d'une expérience commerciale réussie. **(Réf. 66.61/ICM/615)**

INGENIEUR CONSULTANT

Interlocuteur Technique privilégié des prospects et clients : il assurera la fonction technico-commerciale en avant-vente et après-vente, organisera des séminaires, des cours de formation...

Le profil requis est celui d'un Ingénieur Grande Ecole de Gestion ou *d'Informatique ayant de très bonnes connaissances informatiques* et financières. Bonne maitrise de l'Anglais. **(Réf. 66.62/ITC/616)**

Envoyez C.V. + photo et salaire actuel sous référence respective à ADEQUATION, 62/64 av. Emile Zola 75015 Paris.





SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(740 personnes, C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.
Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'ingénieurs-informaticiens

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

SYSTEMES TEMPS REEL	INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
LOGICIEL DE BASE	SYSTEMES DE GESTION
SYSTEMES DE COMMUNICATION	SYSTEMES DE GESTION DE BASES DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 1950
GROUPE SYSECA - Service du Personnel - 315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

P.R.

Juriste

MAITRISE OU DOCTORAT EN DROIT
PARIS 8ème

Importante Société Paris 8è. recherche un(e) Juriste, maîtrise ou doctorat en droit.
Intégré dans l'équipe d'une quinzaine de personnes
d'un secteur de gestion de personnel, il sera associé aux travaux d'études relatifs à la préparation, à l'application et au suivi de toute décision en matière de gestion du personnel. Il aura un rôle de conseil en droit du travail.
Poste évolutif permettant l'accès à des fonctions de responsabilité au sein d'un organisme pratiquant la promotion interne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 1939 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

GROUPE SG2

Jeune diplômé, vous avez choisi un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Pourquoi pas vous réaliser dans une SSII ?
Des postes formateurs et évolutifs vous y attendent.

SG2, groupe puissant de 4500 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique, - Méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - Architecture de systèmes, - Génie logiciel, - Conception et utilisation de réseaux,
- Réseaux locaux, - Bases de données réparties,
- Monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.
Les postes sont à pourvoir à Paris.

Ingénieurs et universitaires option informatique, SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf. YR 25 M, à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

Spécialiste micro-filtration

Ingénieur grande école confirmé

Société industrielle de premier plan (5 000 personnes), nous recherchons un spécialiste en micro-filtration.

Votre mission comportera les 3 aspects suivants :
- développer des systèmes de filtration, ultra-filtration, osmoses inverses, électrodialyse et déminéralisation,
- définir et suivre des actions de recherche et développement,
- asssurer un rôle de conseil, dans votre domaine, au sein de la Société.

Nous souhaitons, pour mener à bien cette mission, un ingénieur avec 5 ans d'expérience dans une activité similaire.

La connaissance de l'anglais constituerait un atout appréciable.

Lieu de travail : PARIS-LA DEFENSE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2991/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

BAYARD-PRESSE JEUNE

recherche pour sa Régie intégrée

CHEF DE PUBLICITÉ junior H/F 3/5 de temps

chargé de la vente des pages publicitaires de POMME D'API – ASTRAPI – OKAPI auprès des agences et annonceurs.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure, débutant ou ayant une première expérience et disponible dans le courant de l'été 84.

Merci d'adresser C.V.,
photo et prétentions
sous référence CC 340 à :

BAYARD-PRESSE
Direction du personnel
3, rue Bayard - 75008 PARIS

ROBERT BOSCH (France) S.A.

GROUPE BOSCH
- équipements automobile
- appareils ménagers
- radio-téléphones
- caméras et projecteurs BAUER

recherche pour renforcer son activité
EQUIPEMENT INDUSTRIEL

INGENIEUR

FONCTION :
Il participera à l'étude et au développement de commandes numériques et automates.

PROFIL :
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure en informatique industrielle automatisme.

Pour ce poste la maitrise de l'anglais ou de l'allemand est souhaitée.

La connaissance du langage PASCAL sera un atout supplémentaire pour cet emploi qui est à pourvoir dans notre centre de recherche et de développement situé à SAINT-ETIENNE.



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au Département Gestion de Personnel 32, av. Michelet - 93404 SAINT-OUEN

CONSTRUCTEUR DE MACHINES POUR CAOUTCHOUC ET MATIERES PLASTIQUES
recherche :

1) Technico-Commercial

pour prospection auprès de la clientèle.
Les candidats devront avoir une formation de technicien, pouvoir justifier d'une expérience de la vente de machines et biens d'équipement et connaître l'industrie du caoutchouc, du plastique et de la câblerie.

2) Technico-Commercial

sédentaire pour élaboration des devis.

3) Spécialiste

EN ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE ET AUTOMATISME,
pour renforcer le service technique.

4) Monteurs-Electroniciens

(ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE)
pour mise en service et maintenance. Ce dernier poste nécessite des déplacements à l'étranger de *longue durée.*

Adresser C.V. et photo à N. 3942
PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire
75011 PARIS qui transmettra.

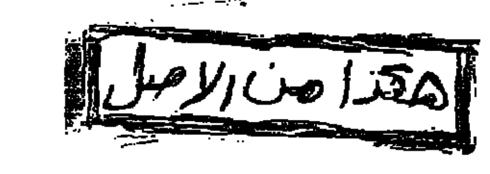


Notre activité
L'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
(Machines d'essais, Doseurs de Gaz, Dilatomètres)
Nous recherchons, un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

- *Il aura pour mission l'animation et le soutien technique d'un réseau d'agents sur* un certain nombre de zones geographiques,
- *Le poste* conviendrait à un Jeune Ingénieur ayant une bonne connaissance des essais des matériaux et pouvant justifier d'une première expérience technico-commerciale,
- La pratique courante de la langue anglaise est indispensable,
- Le poste basé banlieue Sud implique des déplacements fréquents à l'étranger.

Envoyer CV et prétentions s/réf. 94208 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra





Psychologue HF

Nous sommes une société du Tertiaire – l'un des leaders dans son secteur d'activité – qui se caractérise par son dynamisme et sa stabilité.

Notre service du Recrutement souhaite compléter son équipe par un jeune diplômé (PSYCHO-PRAT, DESS) ayant une première expérience réussie de la fonction recrutement, acquise en entreprise ou en Cabinet.

Nous sommes prêts aussi à étudier les candidatures de débutants motivés et dont le potentiel garantirait une évolution rapide.

Après une période d'adaptation et de formation de quelques mois, nous proposons au candidat retenu la prise en charge progressive du recrutement de Cadres.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence ST.00.6. à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DISA FILIALE FRANÇAISE
Sté vente Équipements recherche scientifique technologie de pointe - laser

DOMAINE : – MÉCANIQUE DES FLUIDES
– MÉCANIQUE DES SOLIDES.

pour faire face à son expansion et au développement de nouvelles techniques de mesures.

cherche

2 INGENIEURS

(INSAM, A.M...)
(DÉBUTANT à QQES ANNÉES EXPÉRIENCE

POUR ACTIVITÉS TECHNICO-COMMERCIALES.
– Prospection - ESSAIS - suivi clientèle - assistance technique.
– Organisation stages, conférences.
• Connaissances en opto-électronique, électronique, informatique.
• Anglais.

POSTE A POURVOIR A PALAISEAU (91) NÉCESSITANT :
– Dynamisme - disponibilité (déplacements - voiture fournie).
– Sens pratique - contacts humains.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
DISA ÉLECTRONIQUE
ATT. P. BAUCHE, 2 bis, rue Léon-Blum
91120 PALAISEAU.



N° 1 du contrôle technique en France
recherche
pour ses services centraux

ASSISTANT(E) d'INGÉNIEUR (IUT ou BTS)

ayant de l'expérience dans le domaine du levage, de la manutention ou des machines.

Le poste nécessite de participer à des réunions de groupes de travail techniques et de rédiger les comptes rendus de ces réunions. Il nécessite des connaissances techniques et des capacités de synthèse et de rédaction.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Mme Durand, Groupement des APAVE, 102, rue des Poissonniers, 75018 PARIS.

JE PENSE, J'AGIS, JE VIS...

Penser, agir, vivre à TELESYSTEMES c'est développer mes connaissances et prendre *mes responsabilités au sein d'une équipe.*

Notre stratégie et *notre* structure nous permettent d'être à l'écoute permanente du marché et d'y être adapté.

Nos métiers : la gestion temps réel, la communication électronique et l'information automatisée font de nous, en 1984, le leader en systèmes et *services télématiques.*

Notre croissance, ce sont les 200 ingénieurs *qui nous rejoignent cette année.*

Vous êtes l'un d'eux :
- **spécialiste Bull DPS7. DPS8. Mini 6...**
- **IBM grands et moyens systèmes.**
- **Micro...**

C'est vous qui confirmerez notre avance technologique en vidéotex, carte à mémoire, bureautique, réseaux...

...C'EST L'HARMONIE

Harmonie de la vie privée et de la vie professionnelle.
Harmonie avec les clients TELESYSTEMES.
Harmonie du savoir-faire et de la rigueur.
Harmonie née de la collaboration de tous.
Ainsi, naissent les produits et services TELESYSTEMES : harmonieux parce que *conçus et appliqués dans l'équilibre.*



Prenez contact en écrivant à :
TELESYSTEMES S.A.
Service Gestion et Recrutement
115, Rue du Bac 75007 PARIS
Tél : (1) 544.38.98.

telesystemes
DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.

GEMAP-OUEST

LA VILLEGUERIN AUDIT

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE
recherche

CHEFS DE MISSIONS

HEC, ESSEC, ESC, IEP, UNIVERSITAIRES 2è et 3è CYCLE

• Expérience Cabinet, minimum 4 ans et titulaire certificats supérieurs.
• Anglais, lu, parlé et écrit couramment apprécié.

Pour participer aux missions variées d'un Cabinet important. *Perspectives d'avenir. Séminaires internes* animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à LA VILLEGUERIN AUDIT - Département Recrutement - 100, rue Lafayette - 75010 Paris.

CCM SULZER
à MANTES (YVELINES)
recherche pour
ses Services de Comptabilité Industrielle

AGENT DE CONTROLE BUDGETAIRE

BTS ou DUT

Expérience Comptabilité Industrielle exigée.

Il participera à la mise en place de nouveaux *moyens de gestion adaptés* à l'évolution de nos produits qui sont définis dans le cadre du redéploiement de nos activités dans les domaines de grosse mécanique, énergie thermique, chimie, agro-alimentation.

Adresser candidature et CV sous réf. 93799 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Important groupe de presse recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour occuper le poste de

JOURNALISTE TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant deux ans d'expérience industrielle ou bénéficiant d'une expérience équivalente dans la presse professionnelle.

Qualités requises:
aptitude naturelle à écrire, bon enquêteur, esprit de synthèse, goût pour le travail d'équipe, grande disponibilité personnelle.

Envoyer CV, photo et prétentions sous n° 288.279 M.
Régie-Presse - 7 rue Monttessuy 75007 Paris

GROUPE INDUSTRIEL
2 milliards F - 7000 pers.

LA DIVISION INFORMATIQUE
DE CE GROUPE FRANÇAIS
AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES
(dont des secteurs de pointe)
recrute pour Siège PARIS (8e)

Jeune Ingénieur

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

POUR APPLICATION
Gestion industrielle Usine
(ORDONNANCEMENT-SUIVI DE FABRICATION)

• La TRENTAINE. Formation INGÉNIEUR avec spécialisation informatique.
• 2 à 4 ans d'EXPÉRIENCE (sinon s'abstenir) de CHEF DE PROJET
Gestion de production
(nomenclatures, stocks, ordo,...) sur système IBM 43
Connaissances progiciel COPICS très appréciées.
• *2 jours par semaine à l'usine* : à 250 km Ouest de Paris

POSTE ÉVOLUTIF

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. *dét., rémunér. et photo ss réf.* 8018 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Société phonographique
(disques musicassettes)
en pleine expansion,
recherche

jeune assistante juridique HF

Vous serez chargée de l'élaboration, de la rédaction et du suivi de l'ensemble de nos contrats et documents juridiques et plus particulièrement des contrats d'enregistrement avec nos artistes.
Vous participerez à la mise en place de notre service juridique sous la supervision de notre directeur administratif et financier dont vous assurerez également le secrétariat.
Nous souhaitons rencontrer des candidates titulaires d'une licence de droit, disposant de réelles capacités rédactionnelles, d'un excellent esprit d'analyse et capable *d'initiative et d'autonomie dans leur fonction.*
Une première expérience de 2 à 3 ans dans le service juridique d'une société internationale est souhaitée mais n'est pas exigée. Une bonne *connaissance de l'anglais et du secrétariat est indispensable.*
Vous travaillerez à Paris dans une ambiance de travail décontractée mais efficace.
Ce poste pourrait évoluer vers un poste de secrétaire générale pour une candidate de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 84137 à **VIRGIN FRANCE** 65, rue de Belleville 75019 Paris

---

ORGANISME PROFESSIONNEL
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

PARIS

recherche

POUR RENFORCER SON SERVICE D'AUDIT

• RÉVISEURS COMPTABLES

Ayant 2 à 3 ans d'expérience en cabinet de préférence.
Ils *seront chargés, dans des entreprises de toute taille, de missions* :
– d'audit comptable ;
– d'études d'organisation administrative et informatique ;
– d'animation de stages de formation.

• RÉVISEURS COMPTABLES DÉBUTANTS

Qui, à partir d'une formation interne, s'intégrera à l'équipe en place.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et rémunération actuelle à : F.F.C.A.C.
11, rue des Halles, 75001 PARIS.

FILIALE FRANCAISE GROUPE
INDUSTRIEL MULTINATIONAL
PERFORMANT, SECTEUR AUTOMOBILE
(équipement électromécanique)
recherche

2 INGENIEURS DEBUTANTS

Formation A.M. ou équivalent,
pour bureau d'études

Anglais souhaité
Dégagés des O.M.
Lieu de travail : LEVALLOIS-PERRET
et Région ORLEANS

Adresser CV et prétentions s/réf. 94070
à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

BANQUE REGIONALE FORTEMENT IMPLANTEE DANS L'OUEST DE PARIS
recherche pour faire face à son développement

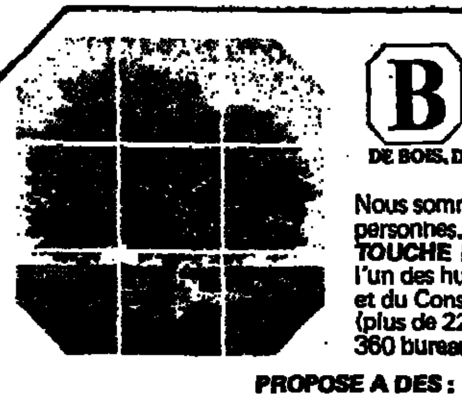
Gradés et Cadres d'exploitation

Une expérience de quelques années en agence est indispensable *pour mener à bien les missions qui leur seront confiées.*

Ils seront jugés sur leur performance et leurs facultés à adhérer à *des méthodes et techniques évolutives.*

Les perspectives de carrière motivante leur sont assurées tant en exploitation directe qu'en animation au sein du réseau.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 3940 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra.



BDA

DE BOIS, DIÉTERLÉ ET ASSOCIÉS

Nous sommes un cabinet de 350 personnes. Nous représentons **TOUCHE ROSS INTERNATIONAL** l'un des huit grands de l'Audit et du Conseil dans le monde (plus de 22.000 personnes dans 360 bureaux et 84 pays).

PROPOSE A DES :

AUDITEURS CONFIRMES

- **HEC - ESSEC - ESCP - ESC ou équivalent**
- ***2 à 4 ans d'expérience en audit externe ou interne***

DES POSSIBILITÉS DIVERSIFIÉES D'ÉVOLUTION DE CARRIERE DANS UN GROUPE PROFESSIONNEL, DYNAMIQUE ET CONVIVIAL.

- Disponibilité souhaitée : Septembre 1984
- Responsabilités à pourvoir à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à

B.D.A. Direction des Ressources Humaines
185, avenue Charles de Gaulle
92201 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Ingénieurs

Faites carrière dans l'assurance!

Nous sommes la branche française de FACTORY MUTUAL SYSTEM, un des premiers groupes américains d'assurance en risques industriels. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie des risques est largement reconnue.

Après formation interne aux techniques de prévention, nos INGENIEURS CONSEIL analysent les risques Incendie et Divers et proposent aux Directions de notre clientèle des programmes d'amélioration.

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons plusieurs INGENIEURS GRANDE ECOLE, parfaitement bilingues français (langue maternelle)/anglais, *disponibles pour de fréquents déplacements (de courte durée)* en France et à l'étranger, ayant déjà acquis une expérience d'au moins un an dans le domaine industriel. Une expérience dans le domaine de la prévention des risques serait un atout supplémentaire.



Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à

Factory Mutual International

Monsieur COURNIER
114, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine.

PMP

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche dans le cadre de son développement pour sa **Direction Internationale**

un(e) Responsable de zone géographique Europe Centre (RFA, Benelux, Suisse, Autriche)

Il(elle) aura pour mission :
- proposer une politique de développement pour les pays de la zone;
- analyser les risques pays, banques et entreprises;
- *développer et entretenir le réseau de correspondants;*
- apporter un soutien à la clientèle française pour ses besoins financiers et commerciaux sur l'étranger.

Il est demandé :
- un diplôme d'études supérieures économiques;
- une expérience de 10 ans en exploitation bancaire dont 3 à 4 ans en RFA;
- *anglais et allemand courants.*

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. SD 51 à CNCA
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

INGENIERIE INFORMATIQUE

Chef de département

300 000 +

Le candidat recherché est un informaticien connaissant bien le domaine des Télécommunications. Une expérience réussie en tant que Responsable de Centre de Profit lui aura permis de mettre en valeur ses qualités de manager tant sur le plan technique et commercial que sur le plan humain.

Groupe d'ingénierie informatique, nous lui proposons un poste en totale autonomie et la perspective d'une carrière de haut niveau dans *une entreprise dynamique et de taille humaine.*

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 5048 à mog carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Société d'ingénierie à vocation internationale
recherche dans le cadre du
développement d'un progiciel de gestion à implanter à l'étranger :

1 Chef de Projet Informatique

responsable du développement sur matériel Microméga 32, à la tête d'une petite équipe d'analystes-programmeurs. Niveau Ingénieur. Expérience nécessaire dans un projet de type multi-utilisateurs (CF. Banques).
Connaissances souhaitées : assembleur MC 68000 -langage C - système d'exploitation UNIX.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Travail à Paris + missions à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite et CV + prétentions sous réf. 8195 à
Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche :

1) Pour sa Direction Organisation et Informatique :

UN CHEF DE PROJETS CONFIRMÉ

(Réf. DOI-28)

Chargé de la conduite de projets d'envergure développés sur IN 5000 et de l'encadrement de responsables de projets intervenant dans divers domaines de la gestion. Les techniques de mise en œuvre (base de données réparties, réseaux, bureautique ...) offrent de larges perspectives de développement personnel.

Le candidat retenu sera Ingénieur Informaticien grande école et aura quelques années d'expérience dans la conduite de projets.

Lieu de travail : PLAISIR.

2) Pour sa Direction des Etudes Informatiques, dans le cadre de l'expansion de ses activités informatiques tant sur les marchés nationaux qu'à l'exportation et pour le développement de ses nouveaux produits :

INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES DEA INFORMATIQUE

(Réf. DB-29)

Ayant une expérience dans le ou les domaines suivants :

- Bureautique (messagerie, traitement de texte ...) ;
- Systèmes d'exploitation ;
- Systèmes de télécommunications ;
- Systèmes de gestion de bases de données ;
- Techniques de compilation.

Lieu de travail : PLAISIR.

3) Pour sa Direction du service Clients :

INGÉNIEURS (ENSAM, ISEN, SUDRIA, CNAM options électronique/informatique)

(Réf. SC-30)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour *prise en charge des méthodes de maintenance des* systèmes de bases de données réparties.

Ces fonctions incluent la prise en charge technique des matériels et logiciels, y compris les relations avec la Direction Technique dans les domaines des systèmes et réseaux.

Lieu de travail : PLAISIR.

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(Réf. SC-31)

Ayant quelques années d'expérience pour renforcer ses équipes de support technique.

Lieu de travail : PLAISIR.

4) Pour son laboratoire d'études UHF :

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(Réf. DE-32)

Titulaires du BTS ou DUT, ayant quelques années d'expérience en instrumentation, dans le domaine des liaisons par fibres optiques... et connaissant les microprocesseurs.

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Déplacements envisagés.

Lieu de travail : PLAISIR.

5) Pour son département Télémesure et Systèmes :

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(Réf. UL-33)

Niveau BTS ou DUT, pour mise au point de matériels hyperfréquences.

Lieu de travail : LES ULIS.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE ÉTRANGÈRE
PARIS
recherche

COMMERCIAUX HF

- Expérience d'au moins cinq années indispensable (clientèle particulière et entreprises).
- Très bonne formation générale.
- Bilingue ESPAGNOL

Envoyer C.V. + photo + prétentions TELEX P.A. JONCTION 34, bd Haussmann PARIS qui transm. Réf. 9563

Exporter Vogica

Cuisines VOGICA est un des fabricants français leaders du marché du mobilier de cuisines équipées. L'effectif est de 360 personnes, le CA de 150 millions de francs dont 11 % à l'export, part que VOGICA souhaite développer en créant le poste de Responsable Export.

Directement rattaché au Directeur Marketing, ce responsable aura à définir la stratégie de développement à l'étranger, à prévoir moyens et budgets pour atteindre les objectifs définis, à mettre en place et à animer les structures nécessaires.

Agé de 35 ans environ, négociateur de haut niveau, disponible, organisateur rigoureux, plutôt diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez une solide expérience de la fonction. Vous parlez parfaitement l'anglais, et possédez des bases d'allemand. Bénéficiant d'une large délégation, vous disposez des moyens nécessaires à la réussite de votre mission. La rémunération selon l'expérience des candidats, sur la base d'un fixe important et d'un intéressement ne sera pas inférieure à 250000F. Le poste est basé en région parisienne Sud.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 2924M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

ETUDIER, PROPOSER, AGIR

Au sein d'une importante société de transport maritime à vocation internationale, le

RESPONSABLE ETUDES/MARKETING

Sera âgé d'environ 32 ans. De formation de type ESC, il a acquis de solides compétences techniques dans un service marketing.
Sa maturité, son autorité intellectuelle, son aisance dans les contacts, mais aussi son goût du challenge lui offrent l'opportunité d'élargir son champ d'action au sein de notre direction marketing.

Avec une équipe de 7 personnes, ses analyses précises (structure de la clientèle, de la concurrence, études de marché) le conduiront à préconiser et à suivre les actions en matière de choix commerciaux pour la France et l'Europe (marchés potentiels, objectifs de vente, lancement de produits).

Cette *fonction-clé située au coeur d'une division marketing en plein développement* permettra à un candidat de valeur de réussir et d'évoluer dans un environnement international motivant.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8436 à notre Conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 Paris.
Tél. 553.84.73.

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

TRES IMPORTANT ORGANISME PUBLIC FINANCIER
recherche

expert-comptable ou mémorialiste

27 ans minimum, de formation supérieure (type Ecoles Supérieures de Commerce) ayant une expérience de la révision comptable de plusieurs années dans un important Cabinet.

Il sera responsable du suivi du plan comptable, de la définition et de la mise en place des procédures nouvelles, en liaison avec les nombreux services comptables décentralisés.

En qualité d'Adjoint du Responsable de la Comptabilité Générale (équipe d'environ 30 personnes) il devra également participer à la rédaction de rapports de synthèse périodiques et s'intéresser à la *mise en place et au fonctionnement de nouvelles applications* informatiques.

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions.
sous réf. N 170
à PAJ Conseil
8, avenue de Camoëns 75016 Paris

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

Lion Publicité

Une importante société d'ingénierie informatique, filiale d'un grand groupe industriel, recherche

ingénieur commercial

De formation grande école, votre passé professionnel et votre potentiel personnel vous ont déjà permis (après une première expérience consacrée à l'étude de systèmes temps réel, réseaux, informatique industrielle...) *de faire évoluer votre* carrière vers des responsabilités commerciales ou de suivi d'affaires.

Après vous être familiarisé avec nos activités (clés en main en contrôle-commande de processus rapides, systèmes d'imagerie numérique de hautes performances, télématique vocale...), vous serez chargé de mener à bien les *activités commerciales depuis leur amont* jusqu'au suivi des clients.

Ecrire avec C.V., lettre, photo et prétentions s / réf. 8793 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société holding d'un important groupe privé français à vocation tertiaire (3 400 personnes, 2 milliards de C.A.) recherche

RESPONSABLE CONSOLIDATION

Rattaché au chef du département comptabilité /finances, il sera principalement chargé de :
— l'élaboration trimestrielle du C.A. consolidé,
— la consolidation semestrielle des états financiers des 30 sociétés composant le groupe.

Ce poste s'adresse à un candidat de 30 ans qui possède une expérience de 3 ans environ, orientée sur la consolidation.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 532 M à INTER P.A., BP 506, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ETABLISSEMENT BANCAIRE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son siège à Paris

un Cadre spécialiste de la réglementation des changes française

Le candidat retenu devra exercer une mission permanente de conseil et d'études pour le compte du siège, des succursales régionales du groupe et de leur clientèle.

Profil recherché :
- âge minimum : 35 ans
- études supérieures à caractère juridique ou bancaire (DES Droit, ITB, CESB)
- parfaite maîtrise des relations financières avec l'étranger et de leur réglementation
- bonne connaissance des techniques bancaires
- connaissances en matière juridique et fiscale
- 10 ans d'expérience d'une fonction analogue sont un minimum

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. JH/5492 à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

S'INFORMER POUR CONSEILLER

Telle est la mission que nous vous proposons si vous êtes

juriste de niveau DESS - droit social

Notre Fédération des Industries Peintures, Vernis et Couleurs, située à PARIS 8è, recherche son ADJOINT AU DELEGUE DES QUESTIONS SOCIALES.
Votre mission sera d'apporter à l'ensemble de nos adhérents un conseil complet et efficace, de les aider dans la résolution de leurs problèmes. Vos connaissances et votre expérience acquise dans un service social d'entreprise ou un service du personnel (au moins 5 ans), doivent vous permettre de réussir dans cette fonction et de devenir, vous-même, Délégué aux Questions Sociales. Ce poste à responsabilités et autonome requiert, outre d'excellentes compétences professionnelles, une personnalité ouverte, attentive ainsi qu'un excellent sens des relations. Connaître la convention collective de la chimie sera un atout.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur Tezenas du Montcel, F.I.P.E.C., 42, avenue Marceau 75008 PARIS

Organisation et Publicité

FILIALE
GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

2 INGENIEURS QUALITE

LES CANDIDATS : seront diplômés d'une école d'ingénieurs (U.T.C., A.M., ENI...) et auront une expérience de 3 ans minimum dans un service qualité d'une entreprise de la métallurgie produisant en grande série.

MISSION DU PREMIER INGENIEUR : Responsable de l'audit interne qualité, il sera chargé des liaisons entre le service qualité centrale et des différentes usines du Groupe.

MISSION DU DEUXIEME INGENIEUR : responsable de l'audit externe qualité, il assurera les relations avec nos différents clients et le service qualité centrale. Il effectuera de nombreux déplacements en France.

Le lieu de travail pour ces 2 postes est la banlieue NORD EST DE PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 94035 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

---

apave

N° 1 du contrôle technique en France
recherche
pour ses services centraux, son

CHEF DU SERVICE LEVAGE-MANUTENTION

Ingénieur grandes écoles, électromécanicien de préférence, spécialiste des méthodes modernes de manutention, doué de qualités d'autonomie, d'animation et de relations.

Ses fonctions recouvrent, au sein de la direction technique :
- L'animation de l'activité levage de l'organisme ;
- Le développement d'activités nouvelles de conseil et d'assistance technique, dans les domaines du stockage et de la manutention, en particulier automatisés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Mme Durand, Groupement des APAVE, 102, rue des Poissonniers, 75018 PARIS.

LA FILIALE FRANÇAISE
D'UNE GRANDE BANQUE EUROPÉENNE
recherche

RESPONSABLE (H.F.)

DE SON DÉPARTEMENT DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE
(position cadre)

Fonctions :
- Mettre en place les procédures administratives du département.
- Choisir les produits les plus adaptés à la clientèle.
- Gérer une clientèle à développer par des actions de prospection appropriée.

De formation supérieure et/ou bancaire, expérience de quelques années dans une fonction similaire. Bonne connaissance de différents produits bancaires ainsi que des marchés boursiers, le goût des contacts et de l'animation commerciale ainsi que des qualités d'ordre et de méthode.
Maîtrise de l'anglais obligatoire.
Possibilité de développement de carrière intéressant.

Env. C.V., lettre manusc., photo et prétent. sous le nº 7917, *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

POSTE à pourvoir à responsabilités importantes au sein d'une revue spécialisée en informatique et micro-informatique (P.M.E./P.M.I.), hard et soft. Candidat souhaité, niveau ingénieur-informat. Env. c.v. et prétentions sous nº 288.782 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75015 PARIS.

Sté secteur pétrolier rech. ANALYSTE-PROGRAMMEUR connaissant Fortran 77 pour dév. porog. scientifique exp. HP 1000 et syst. RTEA souhaitable, anglais exigé. Envoyer c.v. et prétent., s/réf. 288.776 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75015 PARIS.

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCE

engage
GESTIONNAIRE
Sinistres, risques *d'entreprises*

MAITRISE EN DROIT

Il ou elle suivra les *dossiers y compris le* contentieux devant les *tribunaux.*
Expérience professionnelle *même courte appréciée.*
Situation stable.

Ecrire lettre manuscrite *plus* C.V. à M. SOUBEYROUX
M.A.T.M.U.T.
13, rue des Petites-Ecuries
75010 PARIS.

STÉ D'ÉLECTRONIQUE

(P.M.I. en forte expansion)
recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Vous êtes diplômé, avec quelques années d'expérience en microprocesseurs.
Vous possédez une compétence logiciel ou matériel.
Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dynamique pour l'étude de produits originaux et performants.
Lieu de travail : PARIS
Envoyer C.V. *au* Service du Personnel, réf. 237
S.M.E.
88, rue Didot, 75014 PARIS.

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL
affiliée à un Groupe financier ayant des exploitations outre-mer, offre un poste de

Responsable du service documents

à un cadre (H.F.) connaissant le commerce international avec si possible une expérience de plusieurs années chez un transitaire ou dans une société de négoce de matières premières.

Travail varié comportant des relations permanentes avec Compagnies de navigation, transitaires, transporteurs, banques et Compagnies d'assurances et des fonctions d'administration de ventes, de comptabilité et statistiques.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitable.

Poste disponible immédiatement.

Adressez C.V. et prétentions sous référence 1506 à CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 Paris.

Bureau d'études
Architecture, architecture intérieure, esthétique industrielle, graphisme
recherche

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

en collaboration directe avec le directeur général

SA MISSION :
- La recherche de marchés ;
- La participation à la négociation de ces marchés ;
- La gestion de la clientèle concernée ;
- La coordination avec les différents services du bureau.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances dans le domaine correspondant à nos activités.

Position cadre.
Anglais écrit et parlé indispensable.

Adresser lettre manuscrite,
c.v., rémunération souhaitée, photo à :

CONRAN ASSOCIÉS
52, boulevard du Montparnasse, 75015 PARIS.

Nous sommes l'un des Leaders Européens de Constituants pour Automatismes Industriels
– 11 000 personnes – C.A. 4 milliards de francs –
Recherchons
pour notre Réseau Commercial International
le

Responsable Organisation de la Logistique

A l'aide d'une équipe d'Agents de Méthodes Spécialisés dont il aura la responsabilité, sa mission, de nature fonctionnelle, s'exercera tant en France qu'à l'étranger, dans les domaines suivants :
- organisation administrative ;
- administration des ventes ;
- Interface avec le Service Informatique pour l'étude et la *mise en place des moyens appropriés.*

Ce poste, rattaché au Directeur de la Distribution des *Produits*, est basé à Paris (banlieue ouest) et *nécessite :*
- une formation supérieure plutôt scientifique ;
- une expérience d'au moins 4 à 5 ans de logistique, d'administration des ventes et des connaissances solides en traitement de l'information ;
- une bonne connaissance de l'anglais en vue de nombreux déplacements dans les *filiales* étrangères.

Pour toute candidature, adresser C.V., photo et prétentions à *PUBLI DENO*, 14, rue Civiale, 75010 PARIS, qui transmettra.

Teillage agricole du LIN

Sa Fédération Syndicale Nationale rech. pour base à PARIS *mais* 4 jours sur 5 chez les Coopératives adhérentes (rayon de 200/250 km N.O. et N. Paris)

Ingénieur textile CONSEILLER TECHNIQUE

POUR ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRÈS DES ADHÉRENTS : *dossiers d'investissements, amélioration des procédés et matériels, contacts avec les Instituts Techniques de la branche et les fabricants de matériels,...*

INDISPENSABLE
- INGÉNIEUR TEXTILE
- EXPÉRIENCE *professionnelle* en FILATURE (ou TISSAGE)
- Bonnes connaissances des fibres, de leur transformation, des milieux agricoles *(ou bonne affinité).*

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 8021 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIETE ELECTRONIQUE
EN FORTE CROISSANCE
recherche pour EVRY (91)

un CHEF COMPTABLE

CADRE POSITION II

30 ans environ, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il prendra en charge tous les aspects de la fonction et animera une équipe de 5 personnes.

Le poste, à pourvoir rapidement, exige :
- le D.E.C.S. (ou équivalent),
- une expérience significative dans une entreprise industrielle,
- la connaissance de l'outil informatique (indispensable).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 9204 M à VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.
(discrétion assurée).

FILIALE GROUPE ALLEMAND
recherche

l'Assistant du Président

En charge des dossiers administratifs, financiers, législatifs.

Profil :
- Environ 30 ans.
- Diplomes : École Supérieure de commerce plus DECS.
- *Connaissance de l'allemand.*
- Expérience cinq ans environ de l'audit ou du contrôle de gestion groupe industriel *international (préférence chimie* ou pharmacie).

Ce poste convient à un candidat dynamique *et entreprenant.*

Il est situé à 50 km de Paris (Sud).

Ecrire avec photo et prétentions sous réf. 75144 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex

---

IMPORTANTE CHARGE
D'AGENTS DE CHANGE
PARIS
recherche son

Chef de service Bourse

Il devra avoir les qualités humaines pour encadrer 15 personnes, être âgé de 35 ans minimum, être de formation supérieure et avoir l'envergure pour développer les contacts avec la clientèle.

Si vous êtes motivé et si vous possédez une solide expérience boursière et financière, écrivez-nous

JET Conseil
21, Place des Vosges - 75004 Paris

Importante Société région Sud de Paris
recherche

INGENIEURS AUTOMATICIENS INFORMATICIENS

DE HAUT NIVEAU (5 à 10 ans d'expérience)

pour :
- développement matériels et logiciels de systèmes asservis temps réel,
- élaboration cahier des charges,
- choix techniques,
- appels d'offres,
- contrôle.

Anglais et aptitudes aux déplacements France et étranger souhaités.

Envoyer C.V., photo, prétentions s/réf. 1289 à
SIETAH
42/48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

SIEGE SOCIAL - PARIS
IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIELLE
recherche

AUDIT INTERNE SUP-ELEC ou DECS

5 à 10 ans d'expérience

Au sein d'une petite équipe, il assurera, à la source, dans nos établissements de la région parisienne et de province, toutes les vérifications nécessaires en comptabilité générale et analytique.
En outre, il participera à l'élaboration, à la rédaction et au contrôle des procédures.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 94226 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
SUD-OUEST/PARIS
Nous sommes une Banque privée ayant *son siège dans le Sud-Ouest et des* Agences à PARIS
Filiale d'une banque privée française d'importance nationale
nous recherchons pour assurer notre *développement*
4 jeunes exploitants débutant (e) s
dont 2 pour le Sud-Ouest
et 2 pour PARIS
de formation commerciale supérieure
(U.E.C., E.S.S.E.C., Sup de Co, Dess Banque.
Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé
et photo K 6.422 Agence Havas, 33075 BORDEAUX.

Nous sommes une
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE MARCHÉS
banlieue OUEST

nous recherchons le

RESPONSABLE

du Service Codification et Contrôle des données

Il est organisé, apte à diriger et motiver son personnel.
Il élabore et gère son budget.
Age indifférent.
Bonne connaiss. des marchés de gde consom. souhaitée.

Envoyer C.V. + photo + *prétentions*
ss nº 45.373 HAVAS CONTACT
1, pl. du Palais-Royal
75001 Paris.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de porte à porte)
Si :
- vous avez min. 23 ans ;
- le goût des contacts humains ;
- un bon niveau de culture générale.

Votre candidature nous intéresse.
Tél. à M. MAYORKAS au *539-66-73.*

PROF. MATHS ET/OU PHYSIQUE

motivé, ambitieux pour travail pédagogique sérieux auprès d'élèves sportifs. C.V. + photo à M. ACKERMANN, 18, rue Paul-Bert 94160 ST-MANDÉ.

CABINET D'ÉTUDES
recherche

ÉTUDIANTS

En sémiotique/sémantique pour travaux à temps partiel
Téléphone : 745-69-93.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
Si vous souhaitez encadrer *un séjour linguistique cet été* en Grande-Bretagne
téléphonez-nous au 251-50-22.

Vous êtes dynamique à la recherche d'une situation stable et évolutive. Une Importante Société Suisse vous propose de devenir

CHARGÉ DE MISSION

A PARIS ET EN
RÉGION PARISIENNE

La rémunération est motivante et la formation assurée par ses soins.

Adr. votre C.V., photo à son Service « ORGANISATION »
41, rue de Châteaudun
75009 PARIS.

VILLE BANLIEUE SUD
(+ 40.000 habitants)
RECRUTE

1 ANIMATEUR (TRICE)
MAISON DE QUARTIER
titulaire du B.A.F.D.
expérience professionnelle similaire souhaitée.
Env. candidature s/nº 7.889
le Monde Pub, service
ANNONCES CLASSÉES
5, r. des Italiens, 75009 Paris.

AUGUSTE THOUARD S.A.

1er GROUPE CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

recherche
pour commercialisation
de bureaux à Paris

COLLABORATEURS

DROIT, HEC, ESSEC, ESCP
libre de tout engagement ayant esprit d'équipe, dynamique, bon contact.
Rémunération progressive liée aux résultats.

Env. lettre manus. av. C.V. et photo à AUGUSTE THOUARD
17, rue d'Astorg
75008 PARIS.

Notre groupe de construction et de promotion continue son développement.
Il recherche un

RESPONSABLE COMMERCIAL

(adjoint au chef de service des ventes)
sérieux, dynamique, ayant le goût de la vente, en vue de prendre la responsabilité du secteur ouest de la région parisienne, afin de commercialiser plusieurs programmes d'appartements neufs.
Haute rémunération et avantages sociaux réels
pour homme
ou femme ayant réellement *l'étoffe de très bon vendeur* et organisateur.
Tél. ou écrire A.C.I.S.
9, av. Matignon, 75008 Paris
Téléphone : 225-09-92.

Organisme professionnel
(industrie de biens
de consommation durables)
recherche
pour ses services généraux

ADJOINT DE DIRECTION (H. ou F.)

Solide formation juridique ou économique *(Droit ou Sciences Po)* et expérience 2/3 ans en entreprise exigées.

Le poste ne peut convenir à un débutant le titulaire devant être rapidement opérationnel et capable d'assumer des fonctions polyvalentes.

Situation évolutive en fonction de la compétence *et de l'efficacité personnelles*

Envoyer lettre manuscrite, C.V. précis et photo avec enveloppe à votre nom.
Ecr. s/nº 7.902 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

secrétaires

VOUS ÊTES :

SECRÉTAIRE

VOUS maîtrisez parfaitement la sténodactylo et les techniques de secrétariat.
VOUS possédez une expérience professionnelle de 5 ans et si possible au sein d'un service du personnel.
VOUS avez des qualités humaines certaines.
VOUS êtes libre rapidement et désireuse de vous intégrer dans une société dynamique (8e arrondissement).

Envoyez c.v., photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE
sous nº 46.643 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J'AI 50 ANS

15 ans de carrière dans des sociétés multinationales. Expérience en organisation et animation de réseaux de vente, marketing, formation commerciale.
recherche
Direction commerciale
(ou poste similaire)

Etudes supérieures.
Espagnol, allemand, anglais.
Une disponibilité rapide.
Une mobilité absolue.

Rencontrons-nous.
Appelez-moi au (76) 90-56-53.
ou écrire s/nº 7914, *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHIRURGIEN FRANÇAIS TITRÉ

EXPÉRIENCE DE L'AFRIQUE NOIRE

- Chirurgie générale
- Urologie, Gynécologie.

Etudierait toutes propositions
pour exercer **OUTRE-MER.**

Ecrire Docteur DUPONT,
10, rue Peclet,
75015 PARIS.

JEUNE FEMME, 28 ANS

BAC G3, anglais courant.

10 ans d'expérience

- *Comptabilité analytique.*
- *Statistiques.*
- *Gestion du personnel.*
- *Déclarations sociales et fiscales.*

Cherche place à responsabilité.
LIBRE RAPIDEMENT.

Ecr. s/nº 6.624 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Prof. d'italien, langue maternelle, propose à gde école ou université son expérience éprouvée et diversifiée dans l'enseignement de haut niveau. Téléphone : 548-07-44.

J.F., 31 ans, attachée de presse rel. publ. et document., 10 ans exp. en France et Afrique. Ch. empl. de préf. à l'étr. Ecrire sous nº T 045-673 M, *Régie-Presse* 7, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

J.F. 32 ans, comptab., 1 an exp. niv. DECS, rech. pl. stab. Paris et banl. sud-est, *lib. de suite*, Mᵉ Ngassam, tél. : 339-93-71.

COUPLE 32 ET 24 ANS H. 10 ans exp. prof. dans impts, écurie de courses (Chantilly), élevage. Forte exp. prof. et form. cuisine, rech. emploi de responsabilité en rapport. Libre de suite (65) 45-05-15.

J.H. franco-amér. bi-ling. biculturel, diplômé LO russe, *univ. amér., rel. bilingue intern.*, 5 ans expérience prof. langues/comm. ch. poste terminologue/trad. ou comm. intl. Étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 3371 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AT ÉLECTRONICIEN
41 ans, italien naturalisé Français, à l'issue d'un stage FPA (*dip. équiv. BT F2*) *cherche emploi ou mission*. Débutant. Di Bartolomeo, 80, bd Serurier, 75019 Paris, tél. : 249-18-29.

CADRE, 33 ans, IDRAC maîtrise de gestion CNAM, option finance langage Cobol, 2 années d'ITB. *10 ans d'expérience* dans l'industrie surtout services gestion (+ marketing, comptabilité, achats), utilisateur passionné de l'outil informatique (*langage APL*). *Le goût* d'entreprendre l'enthousiasme, l'analyse, la curiosité d'esprit, la volonté d'aboutir font partie de mon caractère. Je cher. un *poste où les mots : initiative*, responsabilités et provoquer l'événem. ne sont pas étrang. Ecr. s/nº 3365 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

Cad. 54 a., mté. sig., *jur.*, exp. en drt trav. et stés gest., personal. text. jur. conv. adm, sces gén. Ét. ttes prop. par. bl. Ecr. s/nº 3372 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F. 40 ans formation secrétaire. trad. anglais/italien cherche remplacement août. Ecr. s/nº 3.374 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GARDE DU CORPS
Anc. légionnaire 25 ans très sportif recherche emploi même chauffeur maître. T. : 16 (1) 836-59-13.

H.E.C. 30 ans solides références
CHERCHE
direction générale à l'étranger ou création filiale. Ecr. s/nº 3.336 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL
32 ans, ÉCOLE DES CADRES. 7 ans exp. prof. dans *multinationale* sect. auto (exports marketing, commerciale) sens créativité GDE DISPONIBILITÉ recherche *situation dans P.M.E.* (Paris, province, étranger), désirant dével. potentiel commercial. Tél. H. Chevallier, 525-06-16. 416, bd Exelmans, 75016 Paris.

F. 35 ans. trilingue franç.-espag.-angl., formation univ.-gestion, tiers secteur et secrétariat de direction cherche poste à *responsabilité, libre dès* juillet 1984. Écrire M. CHARPENTIER. 7, rue Paul-Cortin. 93360 Neuilly-Plaisance.

J.F. 38 a., agent administ. compt. ch. pl. stab. Lib. de ste 780-53-41 et/ou écrire Mᵐᵉ Pichevant, 32, r. d'Estienne-d'Orves, 92700 Colombes.

F. 43 ans, cadre, *expér. diverse multilingue, cherche travail* 35 h, 3-4 *jours sur week-end*, nuit exclus, région parisienne. Ecr. s/nº 7.901 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens*, 75009 Paris.

PATRON DE PME/PMI cadre (DECS + maîtrise gestion) vous offre sa collaboration pour alléger votre emploi du temps et augmenter votre efficacité. Prendre rendez-vous à partir de 19 heures à 702-97-61 ou Ecr. s/nº 3.340 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTIONNAIRE 30 ans, formation supérieure gestion PME, préf., région Ouest. Tél. pour rendez-vous (43) 23-38-24.

Enseig. en ÉLECTRONIQUE et MICROPORCESSEUR cherche emploi mi-temps de préf. EN-SEIGNEMENT, 558-33-04.

JURISTE D'ENTREPRISE

VOUS
êtes une société de taille humaine basée à Paris/r.p. et vous souhaitez vous adjoindre *un collaborateur, véritable* conseil audit, apte à prendre en main la vie juridique de votre entreprise.

JE
suis diplômé de droit privé maîtrise + CAPA, 10 ans expérience dont 3 ans de barreau dynamique, sérieux, homme de *dossier, terrain, excellent* contact/négociateur, anglais courant, 37 ans.

NOUS
sommes faits pour travailler ensemble.

TÉLÉPH.-MOI AU 410-83-17.

J.H. 28 ans, droit, DESS information et communication, exp. presse écrite et audio. Actuellement collaborateur ag. de presse. Étudierait toutes propositions journalisme ou communication interne. Écrire s/nº T 045 655 M *RÉGIE-PRESSE* 7, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

D.E.A. économie, F. 33 ans, 10 ans exp. CONTROLE FISCAL, CONTROLE GESTION, préparant DECS, ch. missions à temps partiel dans cab. expertise ou autre. Tél. : 207-63-65.

Psychologue, J.F. 32 ans. Maît. + dip. psy. ind., niv. cert. ét. Prép. compt./fin., bon angl. *p.l.é., 7 ans Pacif. sud* (2 *au* serv. pers.). cher. empl. : recrut., cab. psy. (enf./ad.)... poss. rech. vue thèse 3ᵉ cycle apprec. S. ROUGIER. 16, rue du Regard. 75006 Paris. Tél. : 222-81-29.

Fonct. organ. int. 30 ans, form. universitaire traductrice français-anglais-italien-allemand-espagnol. Sens contact. Cherche emploi *motivant à Paris, grande mobilité*. Tél. Bruxelles 770-85-30.

J.H. 23 ans BAC G 3 + DUT., marketing. Libéré O.M. exp. professionnelle informatique, anglais courant (commercial et technique) recherche poste d'*ASSISTANT-MARKETING*. Paris et région parisienne. Disponible pour formation et déplacements. Faire proposition s/réf. 83.800. CONTESSE, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

formation professionnelle formation professionnelle

RENAULT Automation

FORMATION sur Ordinateur Personnel I.B.M.

Stages d'initiation - Tél.: (1) 608.90.88 - (1) 608.91.56

SIRTES (Renault Automation) vous propose :

Apprenez à utiliser un micro-ordinateur		21-25 Mai 84
La pratique de l'I.B.M. Personnel	5 jours	18-22 Juin 84, 24-28 Sept. 84
Système d'exploitation sur disque D.O.S. sur I.B.M. Personnel	1 jour	5 Juil. 84, 17 Nov. 84
Traitement de texte Volkswriter ou Wordstar sur I.B.M. Personnel	2 jours	20-21 Juin 84, 18-19 Sept. 84
Gestion de données dBase II sur I.B.M. Personnel	3 jours	4-6 Juin 84, 9-11 Oct. 84
Les tableaux financiers prévisionnels		18-19 Juin 84
Multiplan sur I.B.M. Personnel	2 jours	25-26 Sept. 84
Apprenez à programmer en Basic (niveau I) et exercices sur I.B.M. Personnel	5 jours	18-22 Juin 84, 10-14 Sept. 84
Programmer en Pascal	5 jours	18-22 Juin 84, 8-12 Oct. 84

Ces stages peuvent être réalisés en Entreprise pour un groupe de 6 à 12 personnes.

APPEL AUX CHEFS D'ENTREPRISES.

ACCESS SYSTEM INFORMATIQUE "SKYTRONIC"
Sollicite des stages pratiques, non rémunérés
Durée minimum : 2 mois
Pour ses candidats ayant suivi une formation de Programmeur ou d'Analyste
Languages acquis : COBOL, FORTRAN, GAP II, ASSEMBLEUR,
sur matériel : I.B.M. 43-41 et MICRO. Système : DOS-VSE sous ICCF.

Renseignements et documentation : téléphoner à Mʳ **AMIMEUR 360.12.01** ou **360.13.03**
ou écrire à : ASI SKYTRONIC : 78,80 avenue Galliéni, tour Galliéni 1, 93170 Bagnolet.
Télex : SKYTRONIC MAINT 2313 48 F.

IAE

UNIVERSITÉ PARIS 1 - PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
47, rue des Bergers 75740 PARIS Cedex 15

CERTIFICATS SUPERIEURS DE L'EXPERTISE COMPTABLE

RÉVISION COMPTABLE, JURIDIQUE ET FISCAL
DEUX FORMULES

INTENSIVE (5 jours)	ACCELEREE (3 jours)
JURIDIQUE ET FISCAL du 18 au 22 juin 84 RÉVISION COMPTABLE du 25 au 29 juin 84	RÉVISION COMPTABLE 29, 30 et 31 août 84 JURIDIQUE ET FISCAL 3, 4 et 5 septembre 84
• Formation assurée par : - *des praticiens spécialistes des disciplines enseignées* - des membres des Jurys d'Expertise Comptable	• Utilisation de cas pratiques : - entrainement intensif aux epreuves de l'examen • Groupes limités à 25 stagiaires

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS auprès de Karin RIPOCHE
I.A.E. FORMATION PERMANENTE - TEL. 558.02.28 ou 557.28.41

L'INSTITUT DES TECHNOLOGIES ET DES MATÉRIAUX AVANCÉS DE L'UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE propose à de jeunes ingénieurs des bourses de 7.000 F par mois pour préparer des thèses de docteur-ingénieur dans les domaines suivants :

SUBSTITUTION DES MATÉRIAUX
DURABILITÉ
ÉTUDE DES SURFACES
ENDOMMAGEMENT

Ecr. ou tél. : UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE div. Mécanique BP 233, 60206 Compiègne Cedex. Tél. : (4) 420-99-60, poste 2389.

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN

La solution de l'intensif en immersion réelle :
AU TEXAS – EN NORMANDIE.
Tous âges et tous niveaux. Juillet-août.
B.P. 176, 14104 LISIEUX.
Tél. (31) 31-22-01.

École des mines de Saint-Étienne

ANNÉE SPÉCIALE INFORMATIQUE GÉNIE LOGICIEL

ENSEIGNEMENT OUVERT AUX INGÉNIEURS AGRÉÉ PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
Clôture des inscriptions le 15 juin 1984.
Téléphone (77) 25-20-23.
158, cours Fauriel, 42023 Saint-Étienne Cedex.

ismea

Institut supérieur de microélectronique appliquée de Marseille
avec le concours de : IBM - SNIAS - SEMA - SESA STERIA - EUROTECHNIQUE - TELEMECANIQUE VALEO *recrute*

Ingénieurs et diplômés de l'enseignement supérieur scientifique.
débutants ou expérimentés.

Pendant un an *vous recevrez une formation* théorique et opérationnelle aux applications *de la microélectronique* dans les produits et les procédés industriels.
Vous participerez également à la réalisation d'un projet industriel.
Renseignements et inscriptions :
M. Ros ou Mme Hatchouel ISMEA 28 rue des Electriciens 13012 Marseille. Tél. (91) 49.91.40.

iper Institut portuaire d'enseignement et de recherche du Havre

organise en association avec l'A.F.T. le programme de spécialisation CESTI
Certificat d'Etudes Supérieures de transport international
(niveau 3ème cycle)
du 8 Octobre 1984 au 30 Juin 1985
Inscriptions : I P E R - 1, rue Emile Zola 76090 LE HAVRE CEDEX

La Chambre de commerce de Saint-Malo

organise
DES COURS INTENSIFS PAYANTS EN 16 SEMAINES
D'ANALYSTES PROGRAMMEURS
3 modules à compter de septembre 1984.
Niveau Bac + 2.
Demande de dossier :
INSTITUT DE FORMATION
rue Claude-Bernard, 35400 SAINT-MALO.

STAGE 3

INSTITUT D'INFORMATIQUE
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BASES DE DONNEES
INITIATION A L'INFORMATIQUE
DU 4 AU 15 JUIN
26, rue Bergère Paris 9ème
Mᵒ Montmartre / R.E.R. Auber
824.45.25 +

Vous travaillez dans une entreprise.
Vous cherchez un emploi.
Titulaire d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme d'ingénieur *(ou niveau équivalent)*.
Vous voulez acquérir une spécialisation ou une *nouvelle compétence.*
EN INFORMATIQUE :
– *CFAO*
– GESTION DE PRODUCTION
EN ÉLECTRONIQUE
et la valider par un DIPLOME NATIONAL de niveau ingénieur.
UNIVERSITÉ LYON-I
vous propose des STAGES DE 10 MOIS A PARTIR D'OCTOBRE ouvrant droit à RÉMUNÉRATION.
Dépôt des candidatures AVANT LE 15 JUIN.
Téléphone : (7) 889-81-24 poste 30-34.

FORMEZ-VOUS AU FUTUR AVEC LE :

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205.24.63 - 241.83.83
Résidence Le Belvédère
118 - 130 Av. Jean Jaurès – 75019 PARIS
Formation Professionnelle continue agréée C.P.E. aux techniques et emplois de :
- ANALYSTES PROGRAMMEURS Gestion ou Industrie
- PROGRAMMEURS - PUPITREURS
- OPERATRICES EN TRAITEMENT DE TEXTE
- PREPARATION AU BTS

Cours du jour et du soir — sessions d'été

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

FILLES-DU-CALVAIRE
Dans bon immeuble s/r. et cour, expo. SUD, Beau 3 p. refait nf SACRIFIÉ. 470.000 F. SIRMA 335-08-40.

5ᵉ arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GRAND LUXE. Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX. Visite témoin tous les jours 14-19 h, sauf mercredi et dimanche.

6ᵉ arrdt

BONAPARTE 75 m²
caractère, calme, 703-32-31.

7ᵉ arrdt

TOURVILLE 180 m²
soleil, caractère, 703-32-44.

9ᵉ arrdt

30, rue Grenier-Saint-Lazare 4-5 p. (style MAISON). Jardinet bow-window, sympa, tt cft, cave voûtée, *1.350.000 F.* Voir sam. 13/16 h 563-41-11.

15ᵉ arrdt

DUPLEIX
Beau 3 pièces ensoleillé, faibles charges, parking, 4ᵉ étage, asc. possible, 640.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

16ᵉ arrdt

DIVERS 16ᵉ
dans immeuble pierre de taille pptaire vend 2/3 p. LIBRES : 2, 3, 4, 5 p OCCUPÉES et dernier étage à aménager. RC1758-12-21.

17ᵉ arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
QUARTIER PEREIRE
rue Laugier, dans hôtel particulier de caractère, 19ᵉ siècle, 9 pièces, surface habitable 271 m², cour pavée, parking 57 m², libre. Mise à prix 3.000.000 F. Mᵉ RIVALLAND notaire. Tél. : (1) 500-81-16.

Province

LAMORLAYE-LE LYS-CHANTILLY appts neufs 2, 3, 4 pièces, *grand living, haut standing en* construction, 6.500 F le m² TTC. Visite sur rendez-vous. (4) 421-54-79 (4) 421-59-27.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER, APPTS de 5 à 8 PIÈCES, PIED-A-TERRE. *TÉL. : 624-93-33.*

Recherche 1 à 3 pièces, PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. *PAIE COMPTANT chez notaire.* T. 873-20-67, même le soir.

Rech. urgent 110 à 140 m² Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ. Paie compt. chez not., 873-57-80 même soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER *Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.* OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude cherche pour cadres, villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66 – 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008. PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. *pour sa direction beaux appts de standing* 4 pièces et plus. 285-11-08.

maisons individuelles

VENDS VAR, RIANS près AIX, maison de village. S. *séj.* + chem. + poutres, coin cuis., 4 ch., s.d.b., cellier. Chauf. cent., gd grenier. 1 ch. à finir. Terrasse couv. Prix : 585.000 F. (90) 32-30-79 ap. 19 h 30.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIᵉ. Tél. 355-61-68. *Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.*

immeubles

PARIS MAGENTA
Immeuble de rapport 916 m² utiles, 2 appartements libres, *3.700.000 F. J.-M. LEVET S.A.*
TÉL. : 225-12-03.

bureaux

Locations

ARTISAN 100 F.R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. SDM 21, rue Fécamp (12ᵉ) *340-24-54, 8, fg Poissonnière* 9ᵉ-10ᵉ. Tél. : 770-54-66.

VOTRE SIEGE à PARIS-17ᵉ domiciliation R.M.R. SARL Constitution Sté 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services *ou votre siège social, tél., télex,* secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE — 562-66-00.

SIÈGE SOCIAL 8ᵉ
REDACTION D'ACTES
Télex tous services bureau
BCE 294-23-93.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secret. télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE SIEGE SOCIAL R.C. 160 F. SARL 180 F. Constitution rapide de sté. *G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues*, 13ᵉ. 586-85-11. 54, rue de crimée, 19ᵉ. Téléphone : 607-62-00.

locaux commerciaux

Locations

FAUBOURG POISSONNIÈRE *local commercial de 100 m²*, 2ᵉ étage, 63.000 F par an.
TÉL. : 225-67-02.

villégiature

Juin, juillet, août, balades Bretagne sud à bord à bord Cotre, 10 m 50, 1.000 Francs la semaine + nourriture. T. : (97) 21-64-56 répondeur.

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC-MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE *3ᵉ SEMAINE GRATUITE.* Ecrire AGENCE MERCURE, 34300 CAP-D'AGDE (C).

propositions diverses

L'INFORMATIQUE
c'est l'avenir ! Demandez catalogue *gratuit nº 2. Tous livres.* Libr. FORMATOR. 6, rue Carville, 76000 ROUEN. Tél. (35) 70-82-51.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses *et variées. Demandez une documentation* sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 – 09 PARIS.

L'État *offre des emplois* stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. *Demandez* une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIERES (C 16). B.P. 402 – 09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Votre secrétariat personnalisé à MARSEILLE (en plein ctre des affaires). Création stés, domiciliations, Télex, etc. SUDATEL, 16, r. Pavillon, 13001 Marseille. *Tél. : (91)* 54-92-02. Télex : SUDATEL 430875 F.

PROPOS INVESTISSEMENT SPÉCULATIF. Nombreuses possibilités. 236-12-30.

automobiles

ventes

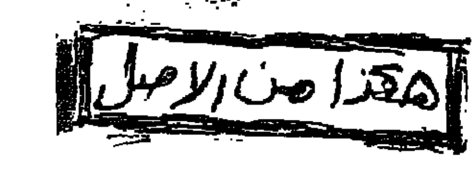
de 5 à 7 C.V.

A vendre Renault 18 break GTL avec attache remorque, 3.500 km, année 84. Px 55.000 F. Tél. 402-22-08.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84 peu roulé garantie. *Auto Paris XV.* 533-69-95. 63, r. Desnouettes, PARIS-15ᵉ.

Invite tous les pptaires de CITROEN GTI 2500 mod. 84 non au point techniquement en ce qui concerne les vibrations sur l'échappement et/ou la consommation d'huile à prendre contact avec moi. Ecrire sous nº T 045.658 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– Mireille et Joël BAUBIGNY laissent à Astrid la joie d'annoncer la venue de son petit frère

Aurélien,

né le 16 mai 1984 à Versailles.

8, rue Pierre-Brossolette,
78210 Saint-Cyr-l'Ecole.

Décès

– M. et Mme Jean Brigouleix,
Mlle Madeleine Brigouleix,
M. et Mme Bernard Brigouleix,
Bénédicte et Guillaume,
M. et Mme Jean-Michel Brigouleix,
M. Didier Brigouleix,
M. et Mme Olivier Hessenet
et Clotilde,
M. François Brigouleix
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Mme Martial BRIGOULEIX,
née Alice Dessagne,
ancienne élève
de l'école normale supérieure
de Fontenay,
médaillée de la Résistance,

veuve du compagnon de la Libération

Martial BRIGOULEIX,

survenue à Paris, le 18 mai, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

– La Guilde européenne du raid a la tristesse d'annoncer le décès survenu le 16 mai 1984, de

Mme Andrée CHABOUD,
chevalier de l'ordre du Mérite,
fondatrice des galas du ski
de la montagne et de la mer
salle Pleyel.

Une messe sera célébrée à son intention.

Depuis la disparition de son mari, René Chaboud, et durant plus de trente ans, elle a animé par sa personnalité exceptionnelle et jusqu'à la fin de sa vie ces manifestations mondialement connues.

La Guilde européenne du raid, qui, depuis trois ans, en assure l'organisation, s'associe à l'hommage de ses nombreux amis.

– Les pharmaciens des hôpitaux de Paris ont la tristesse de faire part du décès de leur ami et collègue,

François COLLIGNON,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
pharmacien-chef
des hôpitaux Lariboisière
et Saint-Lazare,

survenu le 10 mai 1984.

– Licques.

M. Henri Collette,
sénateur du Pas-de-Calais,
son époux,
M. et Mme Pierre-Charles de Lassus-Saint-Genies,
M. et Mme Florent-Xavier Collette
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Gelot
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Collette,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacques Noyon
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Evrard
et leurs enfants,
Mme Gilles Dalle
et ses enfants,
M. et Mme Ginsburger,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Les familles Collette, Evrard, Martinet, Declemy, Dalle et Munsch,
Et tous ceux qui l'ont entouré de leur affection et de leur dévouement,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Henri COLLETTE,
née Christiane Evrard,
maire de Licques,

pieusement décédée le samedi 19 mai 1984, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 mai, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Licques, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ardres.

Réunion à l'église, à 15 heures.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.

62850 Licques.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Noël DEJEAN de la BATIE
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,

survenu le 14 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche (13e).

De la part de
Mme Noël Dejean de la Bâtie,
M. et Mme Jean-Marc Dejean de la Bâtie, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël Dejean de la Bâtie
et leurs enfants,
Mme Raymond Dejean de la Bâtie.

28, passage Trubert-Bellier,
75013 Paris.

104, boulevard Arago,
75014 Paris.

14, rue Boileau,
38700 La Tronche.

Villa Buen Oustau,
83380 Les Issambres.

[Né à Saint-Denis (Réunion) le 15 mai 1894, docteur en droit, lauréat du concours de la magistrature en 1919, Noël Dejean de la Bâtie, après divers postes dans le Nord et l'Est, est procureur de la République à Bayonne lorsque éclate, fin 1933, le scandale Stavisky dont il déclenchera les poursuites. Juge d'instruction, puis, à la libération, doyen des juges d'instruction à Paris, il est nommé, en 1947, conseiller à la cour d'appel de Paris.

A ce titre, il présidera successivement les deux tribunaux militaires de Paris, dirigeant les débats d'importants procès de crimes de guerre, d'espionnage ou de collaboration (ceux des généraux allemands du Grand Paris, des aviateurs Dieudonné Costes et Henri Déricourt, etc.). En 1951, il préside, à la cour d'assises de Seine-et-Marne, le fameux procès dit des « J 3 » dans lequel on a vu le drame d'une certaine jeunesse du moment.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, membre du Conseil supérieur de la magistrature élu par les magistrats des cours d'appel de 1952 à 1958, il fut nommé cette année-là conseiller à la Cour de cassation où il siégea à la chambre criminelle jusqu'à sa mise à la retraite en 1964. Noël Dejean de la Bâtie était officier de la Légion d'honneur et fut, en outre, pendant vingt ans, chargé de conférences et examinateur à la faculté de droit de Paris.]

– Mme Alexandre de Miroschedji,
son épouse,
M. et Mme Alexandre de Miroschedji,
M. et Mme Pierre de Miroschedji,
ses enfants,
Véronique, Nadège, Kyra, Alexandre et Stéphane,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Alexandre de MIROSCHEDJI,
ancien médecin capitaine
des Forces aériennes françaises libres,

survenu le 10 mai 1984, à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
35, rue Victor-Massé,
75009 Paris.

– Mme Pierre Dumonceaux,
née Jacqueline Mangou, son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort soudaine de

M. Pierre DUMONCEAUX,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
à l'université de Nantes,

survenue le 11 mai 1984, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Nantes, le 14 mai, et l'inhumation à Azy-sur-Marne (Aisne), le 15 mai.
24, rue Harouys,
44000 Nantes.

– Mme Jean Garnier,
Le docteur Jean-Claude Garnier,
cardiologue,
Mme et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Garnier
et leurs enfants,
M. Christian Garnier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GARNIER,
ingénieur général honoraire
de la SNCF,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 19 mai 1984.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 mai, à 8 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être faits aux œuvres de l'Oratoire.
L'inhumation aura lieu à Saint-Hilaire-de-Bretmas, le jeudi 24 mai, à 14 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

– Magalas. Alger.
Zoria Telaïche et ses enfants
font part du décès de leur chère

Yvette GASTON.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Patrick Pascal,
née Navarro,
Leurs enfants, famille et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pura NAVARRO,
antiquaire,

survenu le 12 mai 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 14 mai 1984 en l'église de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Maison de la Tour,
45, rue de la Tour,
13990 Fontvieille.

– Bône. Casablanca. Aix-en-Provence.

Mme Paule Pitaud,
Ses enfants Jean-Michel, Philippe et Marie,
M. Michel Tomasini,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean PITAUD,
professeur,

survenu le 13 mai 1984.
Les obsèques ont eu lieu le 15 mai, à Aix-en-Provence (Grand Saint-Jean).

– Marie-Claire TRYSSESOONE
a reçu les adieux de son mari

Louis-Marcel,

décédé le 17 mai 1984, dans sa cinquante-huitième année, pour elle, ses enfants, sa famille et tous leurs amis.

L'incinération aura lieu le mercredi 23 mai 1984, à 10 h 30, au crématorium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse.
Pas de fleurs, hormis celles des champs.

Anniversaires

– Le 22 mai 1980 disparaissait

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

– Le 21 mai 1983, à vingt ans, nous quittait

Laurent CATIER,

avec sa gentillesse, son intelligence et son courage.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

– Lux. Villeurbanne.

Jean SAINT PAUL,

est toujours vivant dans l'esprit et le cœur de tous ses amis et de tous les siens. Premier anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

– Séminaire « Humour juif et inconscient ». Cheim soulève des montagnes au centre Rachi, 30, boulevard Port-Royal, 75005 Paris.

Mardi 22 mai, à 20 h 30, avec Max Kohn et Richard Zrehen.

Soutenances de thèses

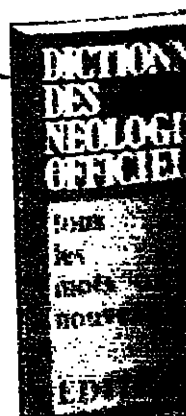
DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, lundi 21 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Lumwamu : « Recherches sur la Koiné-Kongo ».

– Université Paris-IV, samedi 26 mai, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Yves Madouas : « Critique et régénération chez Joseph de Maistre ».

– Université Paris-VIII, samedi 26 mai, à 14 heures, salle C 426, M. Marc Plenat : « Recherches sur les catégories verbales (et autres). Etudes de morphologie française ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Le Monde

économie

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le mirage des trente-cinq heures

(Suite de la première page.)

Figure aussi le fait que, dans l'ensemble, le niveau des salaires est, dans cette partie *du monde*, trop élevé, ce qui, très grossièrement, signifie que la part du produit national consommé reste trop grande par rapport à celle qui est disponible (profits) pour la formation du capital.

S'il en est effectivement ainsi, comme l'affirment les analyses convergentes de maintes institutions nationales et internationales (OCDE notamment), la réduction de la durée du travail avec, à la limite, diminution correspondante du salaire, comme le très puriste *Edmond Maire serait dans certains* cas prêt de l'accepter, ne changerait rien au fond de l'affaire puisque le coût de l'heure de travail resterait au même niveau après comme avant.

Des raisons d'espérer

De cette analyse ne tirons pas pour l'avenir de conclusions trop *moroses, du genre de celles qui sont* associées aujourd'hui à la doctrine de la rigueur pour la rigueur. Une économie d'échanges libres est normalement promise à l'expansion. Il n'y a aucune raison de penser que le mouvement ne reprendra pas, et, avec lui, une nouvelle augmentation du pouvoir d'achat si on supprime progressivement les blocages qui s'opposent au bon fonctionnement de la machine. Tant l'expérience historique (la désastreuse mise en vigueur de la semaine de quarante heures sous le Front populaire en 1936) que l'observation des faits et le raisonnement inclinent malheureusement à voir dans une marche forcée vers les trente-cinq heures une obstacle plus qu'un adjuvant.

L'idée que le partage du travail puisse être un remède au chômage se fonde sur l'hypothèse peut-être moins vérifiée que jamais en cette période d'innovation technique accélérée que chaque emploi est substi*tuable à un autre emploi. Supposons* un atelier composé de 600 personnes dont 100 sont des travailleurs hautement qualifiés et 500 des OS. La modernisation pourra impliquer que 300 personnes seront suffisantes dans l'avenir pour fournir la même production, dont 200 hautement qualifiées et parmi elles un certain nombre de techniciens supérieurs capables de contrôler des robots dont la mise en service réduira mettons à 100 le nombre des OS.

Une des raisons d'espérer est précisément qu'il est arbitraire de supposer la production destinée à rester égale. Force est de reconnaître que les syndicats ouest-allemands, qui ne manquent pourtant pas d'experts ni d'économistes pour les conseiller, ont engagé avec une certaine légèreté un combat lourd de conséquences.

Où sont les enquêtes et les études solides qui leur permettent de soutenir, comme ils le font, que puisque la République fédérale compte environ 2,35 millions de chômeurs – pas très loin de 10 % de la population active – en abaissant d'un pourcentage identique la durée hebdoma*daire du travail on doit pouvoir pro*curer un emploi sinon à tous, du moins à plus de 1,5 million d'entre eux ?

Bornons-nous à constater que l'argumentation, qu'elle s'appuie ou non sur les résultats de modèles économétriques, repose tout entière sur l'idée *réfutée magistralement par* Alfred Sauvy selon laquelle la quantité de travail à accomplir est une donnée fixée pour une bonne période de temps et qu'il suffit d'en distribuer *les parts entre les ayants droit.*

Une histoire édifiante

Mais pour juger sous toutes ses facettes l'impact de la mesure préconisée, le point essentiel est ailleurs. Il est de constater qu'elle va directement à l'encontre de ce qui est encore aujourd'hui *dans* les pays d'Occident, et à plus forte raison dans les pays industrieux de l'Extrême-Orient, considéré comme le comportement normal de tout *individu menacé de perdre son* emploi. Supposons que Pierre soit dans ce cas, quelle sera sa réaction ? Va-t-il travailler davantage pour essayer de prouver qu'il est sinon *indispensable du moins utile à son* entreprise, ou bien au contraire va-t-il relâcher son effort dans la vague idée que si on n'a plus besoin de ses trente-neuf heures de travail on *pourrait bien le garder s'il consent* à travailler moins longtemps ?

Si, comme il est probable, il prend le *premier parti – qui ne voit que* c'est en agissant de la sorte qu'il a le plus de chances quant à lui de rester ? – les partisans du partage du travail nous somment de nous poser au moins sur le plan des principes une autre question. En évitant pour lui le licenciement, Pierre n'a-t-il pas *rompu la solidarité* avec ses camarades en leur retirant, si l'on peut dire, le travail des bras et les condamnant par son zèle au chômage ? Là encore, on se trouve en *présence d'un raisonnement qui* contredit le sens commun et d'un réflexe qui dans ces temps de crise a plus souvent l'occasion de s'exercer qu'on veut bien le dire.

On n'aime plus les histoires édifiantes, mais c'est un fait que beaucoup d'entreprises ont été sauvées de la disparition parce que, à un moment donné l'ensemble du per*sonnel, direction et employés* confondus, ont accepté de donner le fameux coup de collier.

La fable de Mandeville

Le cas du diligent Pierre *et de* notre équipe modèle illustre un des plus grands *débats de l'économie* politique commencé il y a deux siècles et qui sans doute n'a jamais été autant d'actualité qu'à notre époque. Ce qui mérite d'être encouragé chez un individu, chez une famille ou dans une petite collectivité – le goût du travail, par exemple, et de l'épargne – est-il encore bon pour le gouvernement de la société tout entière ? *Un écrivain anglais*, Bernard de Mandeville, avait scandalisé beaucoup de ses contemporains en publiant au début du dix-huitième siècle un poème didactique, connu sous le nom de *Fable des abeilles ou Vice privé et avantages publics (Fable of The Bees, Private Vice, Public Benefits)*, dans lequel il soutient que, en se montrant fidèle aux vertus de frugalité et d'épargne, une famille travaille pour son enrichissement mais pas pour celui de la nation car l'agriculture et les manufactures ne se développeront que dans un climat de dépenses et de luxe.

Keynes, dans sa célèbre *Théorie générale* (1936), cite abondamment ce texte pour l'approuver et remarque que c'est probablement en pensant à lui qu'Adam Smith écrivait soixante et onze ans plus tard en sens contraire que *« ce qui est prudence dans la gestion des affaires domestiques peut difficilement passer pour déraison dans la conduite du royaume »*.

La doctrine de Mandeville-Keynes aura été appliquée jusqu'à aujourd'hui inclusivement sur une *échelle beaucoup plus vaste qu'*à aucun autre moment du passé. Le déficit qu'on ne pardonne ni à un particulier (voir la sévérité des lois réprimant les chèques sans provi*sion) ni* à une PME a *été élevé* au rang d'instrument privilégié de la politique économique pour stimuler l'activité.

Ajoutons que le prestige dont a joui pendant longtemps la doctrine marxiste n'a pu qu'accentuer encore le divorce entre connotations positives sur le plan individuel de certaines qualités ou aptitudes et négatives *sur le plan collectif. Pour* un marxiste, un chef d'entreprise qui a réussi est aussi un exploiteur du travail d'autrui.

La révolution conservatrice dont il est tant question aujourd'hui et *qui fait sentir son influence dans* tous les secteurs d'opinion, y compris dans les partis de gauche, n'est pas autre chose qu'une vaste tentative de réconciliation des valeurs individuelles et collectives. Elle est favorisée par la crise parce que les fantaisies dépensières de la puissance publique ont cessé d'apparaître comme un facteur d'expansion, l'inflation qui en résulte étant perçue non plus comme un euphorisant mais comme une menace depuis que les salaires ne suivent pas automatiquement les prix et que les taux d'intérêt élevés annulent pour les emprunteurs les avantages d'une *monnaie fondante.*

Ce processus de réconciliation ne peut manquer d'avoir des conséquences sur l'attitude vis-à-vis du travail. Il est vrai que jusqu'à maintenant on a eu tendance à porter presque exclusivement l'attention sur le fait que le progrès technique *permettait un raccourcissement de* la durée de certaines tâches. Il est encore rarement question de cet autre fait que la complexité croissante de la vie sociale, l'abondance des informations utiles et nécessaires à assimiler, ont pour conséquence inverse d'allonger cette durée.

Même si demain la semaine de trente-cinq heures *était décrétée*, un grand nombre de cadres supérieurs et moyens, d'ingénieurs, de chefs d'atelier, sans bien sûr parler des chefs d'entreprise et des non-salariés, continueraient par nécessité de travailler cinquante, soixante heures, voire davantage. *Peut-on* penser qu'ils accepteraient de partager sérieusement la part de pouvoir qu'ils détiennent avec ceux qui en seraient quittes avec trente-cinq heures ou moins ? Et l'exercice d'une responsabilité quelconque n'exige-t-il pas un minimum de présence ?

La *réduction du temps de travail* serait-elle grosse de nouvelles divisions sociales ? A supposer que l'étape des trente-cinq heures, puis des trente heures, soit franchie, il est possible que, ce faisant, on se serait libéré du tabou du travail mais ne serait-ce pas pour déboucher sur une société plus déchirée que jamais et vouée à d'autres silences et à d'autres mépris ?

PAUL FABRA.

Le conflit sur la durée du travail en RFA

Patronat et syndicats pourraient se rencontrer mardi

L'organisation patronale de la métallurgie ouest-allemande *Gesamtmetall pourrait rencontrer*, lundi 21, le syndicat IG-Metall, afin de fixer une date pour une rencontre au sommet entre les deux organisations, a annoncé, dimanche 20 mai *un porte-parole du patronat à Francfort.*

Cependant, à la différence de l'IG-Metall, qui revendique la semaine de trente-cinq heures sans perte de salaire dans la métallurgie, le patronat souhaite des négociations au *niveau fédéral*. Le syndicat veut, lui, négocier au niveau régional. Cette rencontre au sommet pourrait avoir lieu dès mardi.

A partir de lundi, le conflit dans la métallurgie ouest-allemande va se durcir, puisque l'IG-Metall appelle *32 000 de ses syndiqués à cesser le* travail dans la région de Francfort. Ceux-ci s'ajouteront aux quelque 24 000 personnes déjà en grève près de Stuttgart. De son côté, le patronat va répliquer par le lock-out et fermera toutes les usines de plus de 2 000 *personnes*, à partir de *mardi*, dans le nord du Bade-Wurtemberg.

Cette grève, *la plus importante* en RFA depuis 1978, risque de paralyser très rapidement l'ensemble de la production automobile ouest-allemande, la majorité des usines où *elle est observée étant des sous*-traitants de cette industrie. – *(AFP.)*

● RECTIFICATIF. – Dans l'article du « Monde de l'*économie* » du 15 mai sur la progression de FO aux élections professionnelles, deux coquilles ont rendu incompréhensibles les évolutions de certaines organisations syndicales. Ainsi, aux Verreries mécaniques champe*noises*, dans le premier collège au comité d'entreprise, la CGT a reculé de 13,6 points par rapport à 1982 (et non de 136 points). Au comité d'établissement de la SNIAS de Toulouse, la *CFDT* a reculé de 3,2 points et non de 1 105103,2... comme cela a été aussi écrit par erreur.

M. Mauroy presse les partenaires sociaux d'engager des négociations

(Suite de la première page.)

Deux mois plus tard, M. Mauroy annonçait au CNPF une pause de la réduction de la durée légale de travail *jusqu'à la fin 1983. L'objectif* des trente-cinq heures en 1985 n'était plus repris par le gouvernement, même si M. Mauroy avait menacé, début 1983, de quitter le gouvernement *s'il n'était pas suivi* dans sa volonté de relancer le mouvement. Le IX[e] Plan parle bien de la nécessité d'aller vers les trente-cinq heures mais *« de façon sélective, décentralisée et contractuelle »*.

La position *gouvernementale n'a* pas bougé sur ce point. Il n'est pas question de nouvelle réduction par la voie légale. L'État, cependant, agira par le biais de nouveaux *contrats de solidarité plus avanta*geux et moins contraignants pour les entreprises. Mais M. Mauroy, s'il ne fixe plus de date, espère que le mouvement des métallurgistes allemands *va permettre par contagion d'avan*cer en France, sachant par ailleurs qu'une initiative pourrait être lancée par la Confédération européenne des syndicats.

Mais un double obstacle demeure.

Les syndicats ne sont pas d'accord sur la compensation salariale (même si la CFDT semble évoluer *vers une démarche à l'allemande, la* baisse d'horaire étant compensée intégralement, mais les augmentations salariales pour 1984 se traduisant à un certain niveau par une *légère baisse de pouvoir d'achat)*.

Par ailleurs, l'opinion ne semble guère prête à se mobiliser pour les trente-cinq heures. Toutes les dernières tentatives syndicales se sont soldées par des échecs jusqu'à présent et selon une enquête du CREDOC, 62 % des actifs (contre 55 % en 1982) préféreraient une *« amélioration de leur pouvoir d'achat »* à un *« temps libre plus long »*. Voilà qui ne peut qu'inciter au réalisme.

MICHEL NOBLECOURT.

SOCIAL

Le travail reprend chez Citroën

Le travail reprend cette semaine chez Citroën : dès ce lundi 21 mai à Asnières, où une partie des ateliers sont en chômage technique (1) mardi à Nanterre, où il y a eu lundi matin un peu de confusion, mardi (pour la mécanique) et mercredi (pour la carrosserie et le montage) à Levallois. A Aulnay, la reprise aura lieu mercredi, après une journée de chômage technique et une journée de préparation. Les ouvriers qui occupaient l'usine depuis le 11 mai l'ont quittée samedi en fin d'après-midi, après un meeting où M. Akka Ghazi, secrétaire du syndicat CGT, fêté par ses camarades, a annoncé : *« Nous allons tout faire pour contraindre la direction à négocier. »*

Pour sa part, le secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, M. André Sainjon, a précisé que la fin de l'occupation était *« une adaptation de la lutte à un moment donné ». « Il faut maintenant discuter de tout*, a-t-il ajouté... *Une discussion constructive devrait permettre de résoudre correctement le problème de l'emploi et d'éviter les licenciements qui n'ont aucune justification. »* M. Sainjon a rappelé que sa fédération contestait l'existence de « sureffectifs » dans l'entreprise : *« Aucun élément n'est apporté par Citroën pour la justifier. Le gouvernement* (qui a reconnu l'existence de sureffectifs dans l'automobile, NDLR) *n'en sait pas plus que nous. »* Mais *« si la direction est capable de justifier sa thèse, nous sommes réalistes, nous verrons bien... »*

M. Jacques Calvet, président de la firme, devait être reçu par le premier ministre lundi, avant la réunion du conseil d'administration (prévue mardi). La direction de Citroën va entamer une nouvelle consultation cette semaine pour recenser le nombre définitif de salariés étrangers prêts à rentrer dans leur pays en bénéficiant de la convention signée la semaine dernière avec l'Office national d'immigration. Lors de la première consultation, quatre cent neuf personnes seulement s'étaient déclarées intéressées. Le ministère des affaires sociales, s'appuyant sur des indications de la direction, en espère sept cents.

Mais le Maroc – pays d'où sont originaires la plupart des ouvriers étrangers de Citroën – n'encourage pas ses nationaux à rentrer : *« Il est de l'intérêt de l'Etat marocain et des immigrés que ceux-ci restent travailler en France »*, a déclaré, dimanche soir, M. Youssef Ben Abbès, ambassadeur marocain à Paris, au cours de l'émission Mosaïque diffusée sur FR3.

(1) Les grèves dans les usines parisiennes entraînent une journée de chômage technique à l'usine de Metz-Trémery, qui fabrique des moteurs pour la CX, et trois à cinq jours, selon les ateliers, à Borny, qui fabrique des boîtes de vitesses, indique la direction.

● **Les retraités de l'Etat veulent être mensualisés.** – La Fédération générale des retraités civils et militaires de l'Etat (FGR), qui déclare 120 000 adhérents, a réclamé, au cours de son quarante et unième congrès, réuni à Limoges du 14 au 19 mai, une accélération de la mensualisation du versement des retraites. Actuellement, sur 2 100 000 retraités, 800 000 sont encore payés trimestriellement, dans vingt départements.

M. LE GARREC A LA CLOTURE DU 26e CONGRÈS DE LA CGC

Querelles de petites phrases

M. Paul Marchelli était fougueux et imprévisible lorsqu'il était délégué général de la CGC. Désormais président de la Confédération française de l'encadrement, il demeure imprévisible et fougueux. La mutation du langage n'a pas suivi le changement de fonction. La séance de clôture du 26e congrès de la CGC, le 19 mai à Versailles, a illustré l'étendue du malentendu entre le gouvernement de gauche et la centrale des cadres. Représentant le gouvernement, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, avait à accomplir une mission périlleuse. Il savait que le nouveau président avait menacé d'une manifestation dans la rue, le 15 octobre – qui n'a été évoquée à la tribune par aucun congressiste – si on ne modifiait pas son projet sur la représentativité de la CGC au Conseil économique et social. Il avait également pu noter l'appréciation plutôt positive portée par le dirigeant syndical sur la politique économique et industrielle actuelle du gouvernement.

Accueilli froidement, écouté dans un silence glacial, applaudi poliment *in fine*, M. Le Garrec a prononcé habilement un discours sans concession. S'il y a eu quelques coups de pattes, la tonalité n'était pas polémique. Mais M. Marchelli, en lui répondant, sans notes, ce qui multipliait les risques de dérapage verbal, est allé crescendo dans la dureté du ton, tout en reconnaissant au secrétaire d'Etat une *« volonté sincère d'ouverture ». « Je n'ai pas l'intention*, attaqua-t-il d'emblée, très applaudi, *de fournir beaucoup de petites phrases. (...) J'attendais beaucoup par ce que nous avons une impression d'urgence. Nous avons aussi l'impression que le dialogue de sourds devient une constante dans la nation. J'espère que si par malheur il m'arrivait de déraper un instant, le mécanisme de votre oreille sélective jouerait pleinement. »* Chassez le naturel, il revient au galop : M. Marchelli a accumulé les petites phrases et il a, avec M. Le Garrec, joué à cache-cache.

Quelques exemples illustrent ce rendez-vous manqué. Demandant aux partenaires sociaux de ne pas rester « figés » face à la montée du chômage, M. Le Garrec avait affirmé : *« Il s'agit, en effet, pour la France de rechercher les conditions de la croissance la plus forte possible, sans quoi il est exclu d'espérer un renversement de la tendance actuelle. Pour atteindre cet objectif, le plus court chemin n'est pas le renoncement à la politique de rigueur. »* Loin de renouveler en réponse son appui au plan Delors et aux orientations budgétaires de 1985, le nouveau président de la CGC a dénoncé le niveau de l'endettement, le retard des investissements technologiques et le *« formidable recul »* des Français *« par rapport à leur travail, parce qu'on leur a expliqué que l'important c'était les congés ».*

La solution ? *« Il faut passer par la croissance »*, concluait-il sur ce point, alors qu'on ne trouvait nulle trace d'un tel plaidoyer pour la croissance dans le rapport d'orientation du candidat emprunt d'une rigueur plutôt delorienne.

M. Le Garrec avait évoqué longuement le *« contrat de confiance »* du gouvernement avec l'encadrement, précisant, en réponse à une critique essentielle de la CGC, qu'il concernait *« tous ceux qui veulent bien se sentir interpellés »* parmi lesquels les agents de maîtrise (la CGC compte parmi ses adhérents une moitié d'agents de maîtrise).

M. Marchelli n'en a tenu aucun compte : *« L'encadrement, c'est l'ensemble des catégories que nous représentons. Si vous essayez de dissocier ce que nous avons mis des années à bâtir, nous vous ferons la guerre. »* Plaidant en faveur de la mobilisation et de l'effort, du *« dialogue construction »*, M. Le Garrec a souligné le *« décalage »* entre *« la capacité d'innovation des Français »* et *« l'existence d'égoïsmes et de repliements sur soi dont à terme on peut craindre qu'ils soient destructeurs pour notre pays ».* Et, ajoute-t-il, *« la concertation peut être franche, voire rude, mais elle a besoin, pour progresser, d'un climat d'où soient bannis les jugements hâtifs et les petites phrases. Méditez, en tout cas, cette formule du cardinal de Retz :* « On est plus souvent dupé » par la défiance que par la » confiance. »

Le successeur de M. Menu (qui a été élu président de l'assemblée confédérale) a encore soufflé le chaud et le froid, mêlant petites ouvertures et sévères mises en garde.

« Peut-être l'heure est-elle venue d'essayer de nous comprendre réellement (...). Permettez-moi de vous faire remarquer que le problème n'est pas de créer la confiance du gouvernement vis-à-vis de l'encadrement, mais exactement le contraire (...). Je suis prêt à contracter avec le gouvernement, mais, je vous le dis solennellement devant mon congrès : personne ne me fera prendre des vessies pour des lanternes (...). Faites attention de nous écouter suffisamment, c'est-à-dire en prenant le poids exact de ce que nous représentons, de notre influence dans le pays, de notre indépendance politique, qui nous permettra à tout moment de vous faire la guerre si nous l'estimons utile, de vous faire la paix si nous l'estimons intéressant. » Les congressistes ont ovationné leur nouveau président. Ce congrès, qui a voté une motion « musclée », mais n'a pas été appelé à se prononcer sur une manifestation à l'automne, ne restera-t-il que comme celui du sacre ? Le triomphe électoral ne saurait faire oublier à M. Marchelli, confronté seul à l'épreuve du pouvoir, que les écarts de langage ou de programme pardonnent moins à un président qu'à un délégué général. La voie royale ressemble déjà à une ligne de crête.

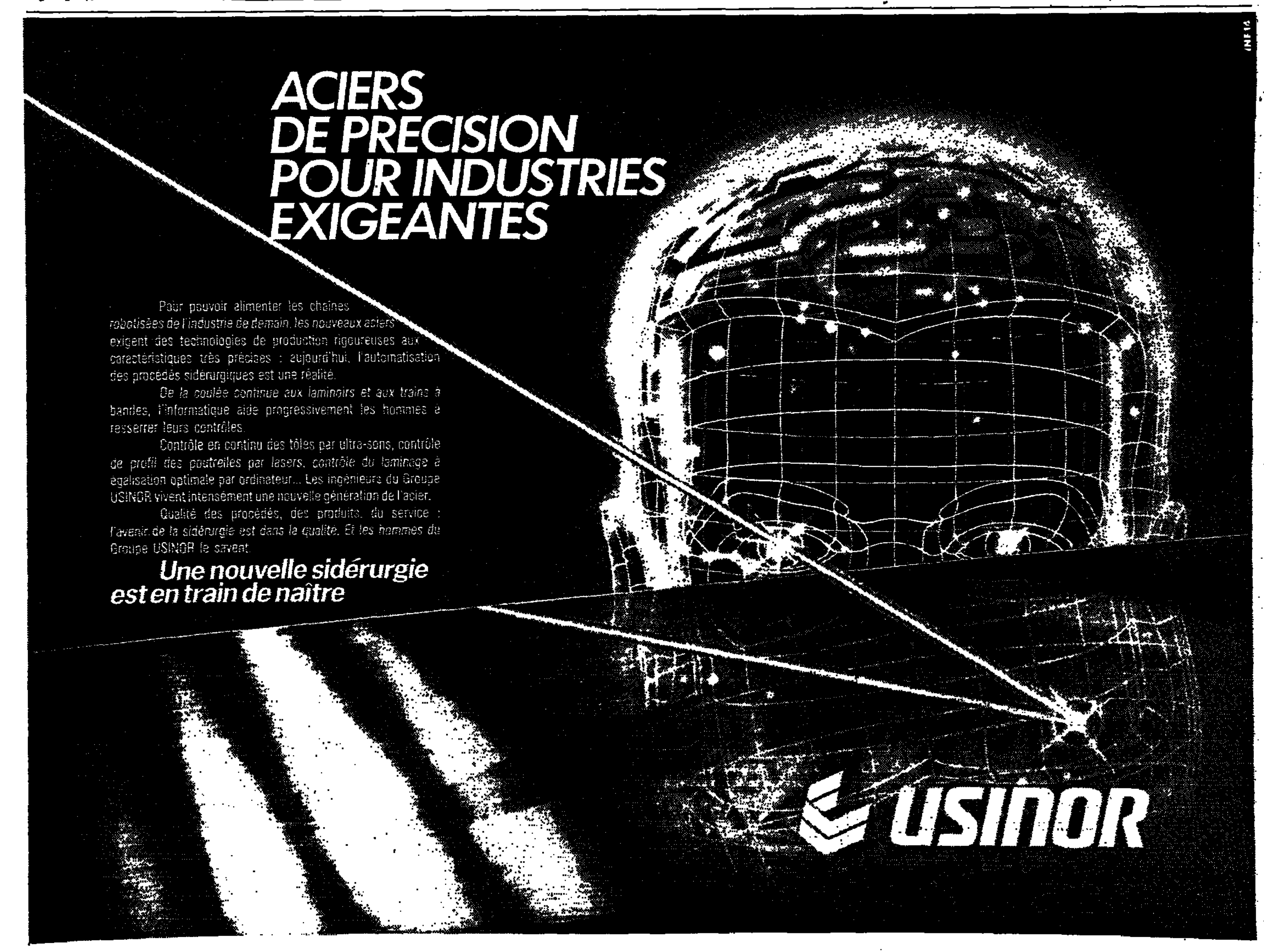
M. N.

ÉNERGIE

● **Chinois et Brésiliens signent un accord de coopération nucléaire.** – Le Brésil et la Chine vont signer, lors de la visite à Pékin, à compter du 27 mai, du président João Figueiredo, une lettre d'intention sur la prospection en commun d'uranium et la construction de réacteurs nucléaires. Aucun des deux pays n'est signataire du traité de non-prolifération nucléaire.

● **Accord entre la Chine et le Japon sur la prospection d'uranium dans le Yunnan.** – La Chine et le Japon ont signé un accord pour la prospection des ressources en uranium de la région de Tengchong dans la province du Yunnan (sud-est de la Chine). La prospection sera réalisée par les Chinois, mais les Japonais fourniront financement et technologie. – *(AFP.)*

● **L'Italie aurait conclu l'accord sur l'importation de gaz sibérien.** – L'Italie aurait, la semaine passée, conclu un accord sur l'achat de 4 milliards de mètres cubes de gaz sibérien par an dans un premier temps, de 8 milliards de mètres cubes éventuellement quelques années plus tard. Cet accord devrait être signé officiellement à Moscou dans dix jours. C'est ce qu'affirme le quotidien italien *la Repubblica*, qui ajoute que l'Italie a obtenu un bon prix (un prix-plancher qui serait inférieur à 3,80 dollars par million de BTU (British Thermal Unit).



CONJONCTURE

La consommation des ménages en produits manufacturés continue de baisser fortement

La consommation des ménages en *produits manufacturés (textile, électroménager, automobile, ameublement, électro-acoustique, ...)* a continué de baisser en avril. Selon les statistiques de l'INSEE, la baisse a atteint 2,2 %. Par rapport à avril 1983, la consommation a diminué de 4,4 % en volume.

Depuis la mi-1982, la consommation des ménages est en baisse. A quelques variations près (fin 1983), cette tendance ne s'est jamais infirmée depuis maintenant presque deux ans.

Globalement – c'est-à-dire avec les services, dont la demande continue, elle, de progresser – la consommation stagne, comme le montrent les comptes trimestriels de la nation. *Et cela malgré une baisse du taux* d'épargne des ménages.

● **L'indice mensuel de la production industrielle**, calculé par l'INSEE, s'est inscrit à 133 en mars, contre 131 en février (base 100 en 1970), soit une hausse de 1,5 %, après correction des variations saisonnières, dans le bâtiment et les travaux publics. En un an (mars 1984 comparé à mars 1983), l'indice mensuel progresse de 4,7 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5000	8,5020	+ 90	+ 110	+ 95	+ 125	– 10	+ 110
$ can.	6,5635	6,5670	+ 69	+ 100	+ 84	+ 122	+ 13	+ 121
Yen (100)	3,6440	3,6465	+ 185	+ 198	+ 328	+ 346	+ 1024	+ 1086
DM	3,0705	3,0720	+ 174	+ 184	+ 310	+ 324	+ 889	+ 940
Florin	2,7325	2,7345	+ 145	+ 155	+ 267	+ 281	+ 770	+ 818
F.B. (100)	15,1245	15,1325	+ 66	+ 128	+ 75	+ 182	– 45	+ 331
F.S.	3,7400	3,7420	+ 282	+ 297	+ 514	+ 534	+ 1484	+ 1555
L (1 000)	4,9853	4,9880	– 159	– 132	– 308	– 269	– 987	– 877
£	11,8470	11,8560	+ 347	+ 392	+ 583	+ 651	+ 1465	+ 1669

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 11/16	10 1/2	10 7/8	11 1/16	11 7/16	12	12 3/8
DM	5 1/8	5 1/2	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16	6 1/8	6 1/2
Florin	5 7/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 3/16	5 9/16
F.B. (100)	10	11	10 7/8	11 7/16	11 1/8	11 3/4	11 3/4	12 3/8
F.S.	7/8	1 1/8	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16	4	4 3/8
L (1 000)	14 1/2	16	14 3/4	15 3/4	15	16	15 7/8	16 1/2
£	7 3/8	8 1/8	8 9/16	8 15/16	8 7/8	9 1/4	9 5/8	10
F. franç.	11 7/16	11 15/16	11 11/16	12 3/16	11 15/16	12 7/16	13 3/8	13 7/8



AFFAIRES

DERNIÈRE ÉTAPE DU PROCESSUS DE NATIONALISATION

Les dirigeants des groupes du secteur public seront connus à la fin juin

D'ici la fin du mois de juin, les six cent quarante-trois entreprises (et les filiales) du secteur nationalisé concernées par *la loi de démocratisation* et leurs deux millions deux cent *mille salariés seront dotés de* leurs nouveaux conseils d'administration où se cotoieront les *représentants* élus du personnel (en *général* un tiers des sièges), ceux de l'État *et* des « *personnalités qualifiées* ». Cette vaste procédure, dernière étape juridique du processus de nationalisation, ne devrait pas entraîner de grands bouleversements à la tête des entreprises concernées.

Renault avait ouvert le bal le *15 mars. Air France le clôturera le* 16 juin, la plupart des consultations *ayant lieu dans* la seconde *quinzaine* de mai (1). Même s'il est encore trop tôt pour *faire* un bilan, l'intérêt suscité jusqu'à présent par ces élections a *généralement* surpris. Il se traduit par une forte participation au scrutin (70 % voire 80 %) et des débats internes animés sur les vices et les vertus de la cogestion.

Une fois les représentants du personnel élus, *les pouvoirs publics* désigneront leurs représentants et *les « personnalités qualifiées »*. La liste complète des administrateurs *par entreprise sera ensuite publiée* au *Journal officiel*. Lors de leur première *réunion, les conseils choisiront* en leur sein un président dont la *nomination, pour devenir effective,* devra être approuvée par le conseil des *ministres, ce dernier n'ayant, en* théorie, qu'un pouvoir de veto. En pratique, les choix auront été faits au préalable par le gouvernement et l'Elysée. Sauf cas particulier, la lecture de la liste des représentants de l'Etat et des « *personnalités qualifiées* » nommées par lui devrait donc donner le nom des futurs PDG. Ainsi, la nomination de M. Bernard Hanon comme administrateur de la régie Renault laisse à penser qu'il a toutes les chances d'être confirmé dans ses fonctions.

Dans la majeure partie des cas, les PDG en place depuis deux ans se succéderont à eux-mêmes. Ayant engagé, notamment dans les groupes industriels, de vastes réorganisations, un « nettoyage » des lieux et des comptes, une remise en ordre de *la gestion quand c'était nécessaire,* un changement de direction au *milieu d'un tel processus serait pré*judiciable aux entreprises. En outre, deux ans est un délai trop court pour juger de l'action d'un homme ou d'une équipe. D'autant qu'après des débuts laborieux pour quelques-uns les choses iraient plutôt en s'améliorant.

Dans les banques, on devrait enregistrer quelques changements dans *les petits établissements, notamment* régionaux, et dans l'une des principales *banques de dépôt nationalisées* en 1982. Quant à M. Mayoux, *critiqué pour certaines de ses positions* abruptes vis-à-vis des groupes industriels en difficulté (Creusot-Loire), il devrait rester à la Société générale.

Le cas de la CGE

C'est dans l'« ancien » secteur public que les choses pourraient le plus bouger. M. Giraudet partant à la retraite, le nom de M. Marceau Long, actuel PDG d'Air inter, est le plus souvent prononcé. Reste à lui trouver un remplaçant. Plusieurs noms sont avancés. De M. Elsen, délégué général de la régie Renault, à M. Hubert Prévost, écarté cavalièrement du commissariat général au Plan. Les cas d'EDF et de la SNCF seraient toujours en suspens. Pour la première, cela dépend surtout de M. Boiteux et des nouvelles fonctions qu'il pourrait éventuellement exercer. *Pour la seconde, il n'est un* secret pour personne que la gestion *de M. Chadeau n'a pas que des par*tisans... Mais d'autres paramètres, *notamment* politiques, *entrent en* jeu.

Les changements dans les grands groupes industriels devraient être l'exception. Si le sort des deux « sidérurgistes » a été un instant en balance, on s'orienterait vers leur maintien. Reste le cas de la Compagnie générale d'électricité.

En février 1982, M. Brunet, ambassadeur de France, avait pris le fauteuil de M. Ambroise Roux, M. Pebereau, entré dans le groupe en 1968, demeurant numéro deux. Toutefois, il était plus ou moins acquis que ce dernier succéderait – si tout « *se passait bien* » – à M. Brunet, qui aura soixante-cinq ans (limite d'âge qui va être légalisée pour les dirigeants des nationalisées) le 20 janvier prochain. A *l'automne, la cause paraissait entendue*. Tout auréolé de son « coup » dans le *téléphone (la reprise des* activités de Thomson dans ce secteur) et des perspectives séduisantes de développement de la CGE qu'il avait fait miroiter à ses interlocuteurs officiels, M. Pebereau semblait destiné à la présidence.

Or le climat a changé ces derniers mois. Les méthodes de direction et de gestion du groupe, la troublante présentation des comptes *1983* (avec, par exemple, le tour de passe-passe *sur les pertes de la Société* générale d'entreprise), la non-*concrétisation des promesses de per*cée à l'étranger, (notamment aux Etats-Unis), *et de « grands accords internationaux »*, ont amené le pouvoir à s'interroger. D'autant que la manière dont M. Pebereau s'est comporté sur un certain nombre de dossiers a suscité une irritation croissante à son égard, ans les administrations aux PTT ou aux finances comme dans certains milieux industriels français et étranger. Si M. Pebereau conservait des partisans, le nombre de ses adversaires résolus s'était donc singulièrement accru.

L'affaire de la « rente à vie », révélée il y a un mois (2), n'a fait qu'*accroître le malaise et les interro*gations, des parlementaires de la *majorité, au gouvernement* – M. Labarrère a jugé « *choquant* » à la tribune de l'Assemblée un tel procédé, – en passant par les syndicalistes de l'entreprise. Ainsi, tous les administrateurs « *salariés* » de la CGE (à l'exception du représentant *de FO) ont protesté et adressé des* lettres ouvertes à M. Brunet sur le sujet.

Depuis, M. Pebereau, sans doute sermonné, a renoncé à sa rente, et M. Fabius a pris acte de cette décision qui « *honore ce responsable d'un grand groupe qui a obtenu en France et à l'étranger des résultats remarquables* ».

Une phrase à double sens, qui résonne pour les uns comme un éloge funèbre, mais... annonce pour les autres sa prochaine nomination. Réponse dans quelque jours.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Les élections à la SNCF, qui ont un statut spécial, auront lieu plus tard.

(2) M. Pebereau s'était vu octroyer par le conseil d'administration de la *principale filiale du groupe, CIT-*Alcatel, une rente à vie annuelle de 400 000 F indexée, dans le cas où il quitterait sa fonction de PDG de CIT-Alcatel.

ÉTRANGER

L'ACCORD ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON SUR L'INTERNATIONALISATION DU YEN POURRAIT ÊTRE PROCHAINEMENT SIGNÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — Réunis à Rome, samedi 19 mai, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des dix pays industriellement les plus avancés ont décidé un calendrier pour freiner l'instabilité monétaire. Cette réunion essentiellement de consultation a surtout été marquée par la déclaration du secrétaire au Trésor américain, M. Donald Regan. Celui-ci a annoncé que l'accord entre les États-Unis et le Japon sur l'internationalisation du yen pourrait être signé dans les prochains jours.

M. Regan a notamment précisé qu'existait déjà un document qui n'attendait plus que l'aval des autorités financières des deux pays : « *On peut considérer que les deux tiers de l'accord sont d'ores et déjà acquis* », a-t-il affirmé.

Sur la question des liquidités internationales, la décision a été remise à septembre prochain. Les Dix ont surtout reconnu la nécessité de renforcer les procédures de surveillance multilatérale des politiques économiques. Ils se sont donné jusqu'au milieu de 1985 pour harmoniser leurs positions. Les États-Unis ont manifesté sur ce dernier point une certaine disponibilité, les propositions de réforme du système actuel étant venues précisément de la délégation américaine. Celle-ci a notamment avancé l'idée de confier non pas seulement aux fonctionnaires du FMI en mission, mais aussi aux représentants politiques des pays membres, la tâche d'évaluer les politiques économiques nationales ainsi que de rendre publiques leurs recommandations, afin de stimuler les pressions sur les gouvernements.

En fait, plus que les conclusions de cette réunion des Dix, ce sont les déclarations de M. Regan sur l'internationalisation du yen qui ont retenu l'attention. La rencontre de Rome a été, semble-t-il, l'occasion pour Américains et Japonais de mettre la dernière main au futur accord. Les Japonais ont longtemps manifesté une certaine résistance à l'internationalisation de leur monnaie. Le 1er avril dernier, date du commencement de l'exercice budgétaire au Japon, ont été prises un certain nombre de mesures de libéralisation du marché financier, répondant partiellement aux demandes américaines. L'internationalisation du yen et l'ouverture du marché financier nippon ont été au centre des entretiens qu'a eus M. Regan lors de sa récente visite à Tokyo.

PHILIPPE PONS.

● **Reprise des exportations brésiliennes de soja.** — L'embargo sur les exportations brésiliennes de soja, décidé le 9 mai, a été levé le 18 mai, selon la direction du commerce extérieur de la Banco do Brasil. Toutefois, ces exportations seront contingentées et ne devront pas dépasser 1 295 000 tonnes, soit l'équivalent du volume exporté l'an passé. Comme ces exportations ont atteint avant l'embargo 800 000 tonnes, il reste disponible 495 000 tonnes, dont la moitié sera exportable d'ici au 31 juillet et le solde entre juillet et octobre. L'embargo avait été décidé pour ne pas perturber le marché intérieur et contenir l'inflation, dans la mesure où le prix du soja au Brésil suivait l'envolée du cours international. Le contingentement et l'échelonnement des exportations ont les mêmes objectifs.

GRANDE-BRETAGNE

● **Forte hausse des prix.** — Le coût de la vie en Grande-Bretagne a augmenté de 1,3 % en avril, alors qu'il ne s'était accru que de 0,1 % en mars. Calculé sur douze mois, le taux annuel est toutefois resté stationnaire à 5,2 %. Le résultat mensuel s'explique par l'augmentation des impôts locaux et des loyers payés aux municipalités, ainsi que par la plus lourde imposition de l'alcool et du tabac, malgré l'abaissement des taux d'intérêt hypothécaires. — *(AFP.)*

● PRECISION. — La SA Mix Richier Béton, soucieuse de préserver son image de marque, tient à rappeler, dans un communiqué à sa clientèle, qu'elle n'a aucun lien juridique avec la société Richier récemment mise en liquidation de biens (*le Monde* du 12 mai).

A partir de son usine de Villeurbanne, elle continue la fabrication et la distribution de l'ensemble des matériels et pièces de rechange de son activité béton (bétonnières, centrales à béton, malaxeurs portés) sous la marque déposée Richier Béton. Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la direction de Villeurbanne : (7) 853-10-68.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 16 mai 1984 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont pour statuer sur les comptes de l'exercice 1983.

Dans son rapport le conseil a indiqué que cet exercice était exceptionnel car plusieurs événements sont intervenus pour en affecter le résultat dans un sens favorable.

Les comptes de l'exercice se soldent en effet par un bénéfice de 72 592 868,87 F qui incorpore des plus-values nettes de cession à long terme pour 39 490 744,46 F. En 1982 le résultat avait été de 47 674 968,12 F dont 26 635 839,59 F de plus-values à long terme. Le résultat de l'exercice 1983 inclut un solde exceptionnel de dividendes de 11 660 448,60 F comptabilisé dans les revenus du portefeuille de titres de participation et un montant de 21 323 269,82 F de plus-values nettes à long terme relatives aux cessions de titres de la Compagnie de distribution de matériel électrique (CDME).

L'introduction en bourse au second marché le 8 décembre 1983 de CDME, principale filiale de la Compagnie Lebon, a été réalisée dans de bonnes conditions au cours de 410 F. Depuis lors, le titre CDME a enregistré une hausse sensible.

D'autre part, au cours de cet exercice la Compagnie Lebon a acquis 30 % du capital de la S.A. Forces motrices de Chancy-Pougny qui exploite à la frontière franco-suisse un barrage hydroélectrique dont la majeure partie de la production est livrée à la ville de Genève.

Sont intervenues également en 1983 la cession par la Compagnie Lebon de sa participation dans la société des Gaz liquéfiés de l'Afrique (GALIAF) et par sa filiale DAP-France de sa participation dans DAP-Tunisie. Les autres filiales et le patrimoine immobilier ne suscitent aucun commentaire particulier.

Les arbitrages effectués pour le financement de l'acquisition de la participation dans la S.A. Forces motrices de Chancy-Pougny ont conduit à une valeur comptable du portefeuille de titres de placement de 94 272 906,65 F au 31 décembre 1983 contre 144 999 553,47 F au 31 décembre 1982. Toutefois, malgré les ventes enregistrées, la valeur boursière des titres cotés est demeurée pratiquement stable à 229 135 335,47 F contre 239 840 403,69 F à la fin de l'exercice précédent et la plus-value potentielle s'est sensiblement accrue en 1983 pour atteindre 140 392 621,93 F contre 99 870 627,57 F au 31 décembre 1982.

M. Roger Paluel-Marmont a prononcé une allocution au cours de laquelle il a notamment déclaré :

« Vous constaterez que les principales opérations réalisées au » cours de l'exercice sont dans le droit fil de la politique que je vous » ai exposée en 1982. Elles répondent à mon triple souci d'assurer à » terme à notre filiale CDME les moyens de son développement, d'alléger votre Compagnie des investissements à faible rentabilité ne lui » offrant pas de perspectives suffisantes, et de commencer à accroître » le nombre et la diversité de ses participations. L'action CDME a été » offerte au public sur le second marché le 8 décembre 1983. Nous » avons choisi la procédure de l'offre publique de vente, pour permettre au plus grand nombre de candidats actionnaires d'acheter des » titres au cours minimum d'introduction de 410 F. Depuis, le cours a » progressé dans un marché régulier de plusieurs centaines d'actions » par jour. Il évolue actuellement entre 500 et 550 F. A la bonne » image de l'entreprise CDME, nous pensons ainsi avoir juxtaposé » une bonne image boursière de son titre.

» Répondant à ma seconde préoccupation, des participations ont » été cédées dans des conditions satisfaisantes au cours de l'exercice : » Galiaf qui distribue des gaz liquéfiés de pétrole au Sénégal et DAP-Tunisie.

» L'achat de 30 % du capital des Forces motrices de Chancy-Pougny marque la volonté de votre conseil de diversifier les activités de votre compagnie. Il témoigne aussi, par la nature de l'activité à laquelle nous nous sommes intéressés et les conditions de » l'achat, de notre souci de prudence. Les FMCP exploitent une centrale hydroélectrique aux environs de la ville de Genève à laquelle » elles fournissent la majeure partie de l'électricité produite. Cette » acquisition a représenté environ 106 millions de francs et s'est effectuée en francs français. Le montant de cet investissement a été » pris, en grande partie, sur les bénéfices de la gestion du portefeuille » et vous constaterez que le montant cumulé de la valeur réelle du » portefeuille et de la trésorerie de votre compagnie est resté stable » d'un exercice à l'autre. C'est dire que, malgré cette importante opération, nos moyens disponibles sont restés intacts.

» Cette diversification n'est, dans mon esprit, qu'une première » étape et le souci d'agir sans précipitation n'exclut ni recherches actives ni études permanentes de participation possibles.

» Le cours des actions de votre compagnie a évolué de 354,90 F à » 740 F entre le début et la fin de l'exercice ; il est aujourd'hui de » 751 F. Cette hausse traduit une appréciation progressivement plus » exacte de la valeur de votre compagnie et de ses possibilités futures.

» Notre titre dont le volume de transaction a sensiblement augmenté, sera admis sur le marché à règlement mensuel à partir du » 23 mai. Nos actionnaires, notamment institutionnels, bénéficieront » ainsi d'une liquidité accrue du marché de notre action. ».

Après affectation de 39 490 744,46 F à la réserve spéciale de plus-values à long terme, le résultat disponible, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, s'élève à 45 981 6578,53 F et a été affecté pour 14 098 000 F à la distribution d'un dividende de 19 F par action assorti d'un avoir fiscal de 9,50 F pour 10 000 000 de francs aux autres réserves et pour 21 883 578,53 F au report à nouveau.

Le dividende de 19 F par action représente avec l'avoir fiscal de 9,50 F une répartition globale de 28,50 F qui sera mise en paiement à compter du 1er juin 1984. Il prend en compte les recommandations gouvernementales concernant la modération de l'évolution des dividendes mais représente une augmentation de 13,10 % sur celui de 1983.

L'assemblée a ensuite autorisé la Compagnie Lebon à opérer en bourse sur ses propres actions afin d'en régulariser le marché dans les conditions et limites définies par les lois du 24 juillet 1966 et du 30 décembre 1981.

Enfin, elle a ratifié la nomination faite à titre provisoire en qualité d'administrateur de M. Didier Pfeiffer et a élu au poste d'administrateur M. Gilles Brac de la Perrière.

CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 3 AVRIL 1984

La situation au 3 avril 1984 s'établit à 666 079 millions contre 641 876 millions au 29 février 1984.
Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 29 628 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 259 095 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 232 906 millions de francs.
A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 252 511 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 251 587 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 33 712 millions de francs.

Europartenaires: Commerzbank
Banco Hispano Americano - Banco di Roma

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 mars 1984, l'actif net de la société s'élevait à 292 116 386,32 francs et la valeur liquidative de l'action à 459,99 francs.

L'actif net se répartissait comme suit :

– Obligations françaises	30,66
– Actions françaises	19,36
– Actions étrangères	48,44
– Autres éléments d'actif	1,54

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 avril 1984 sous la présidence de M. François Berdot, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1983 ainsi que les autres résolutions qui lui ont été proposées.

D'autre part, cette même assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 30 avril 1984, d'un dividende net de 17,16 francs qui s'accompagne d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,37 francs.

Le paiement des coupons s'effectue sans frais aux guichets de la Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris.

Les souscriptions effectuées en réemploi du dividende, se font en franchise de droit d'entrée, pendant les trois mois qui suivent la date de mise en paiement.



elf gabon

Société anonyme au capital de 22 500 000 000 F CFA
Siège social : Port-Gentil
(République gabonaise)

CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la société ELF-Gabon sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 7 juin 1984 à 10 heures dans les bureaux de la société à Libreville à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 1983 et rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

– Approbation des dits comptes et conventions ;

– Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;

Affectation et répartition des bénéfices ;

Renouvellement de mandats d'administrateurs ;

Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, déposer au siège de la société à Port-Gentil ou à ses bureaux en France (Tour générale, CEDEX 22, 92088 Paris La Défense), au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé en constatant le dépôt dans un établissement bancaire ou chez un agent de change.

Les actionnaires désirant se faire représenter devront déposer leur pouvoir au siège de la société à Port-Gentil ou à ses bureaux en France (Tour générale, CEDEX 22, 92088 Paris La Défense), trois jours au moins avant la réunion.

société nationale elf aquitaine

Société anonyme au capital de 910 048 000 F
Siège social : tour Aquitaine, 92 Courbevoie
RCS Nanterre B 552 120 784
Direction générale : 7, rue Nélaton, PARIS 15e

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la Société nationale Elf Aquitaine sont convoqués le :

MERCREDI 6 JUIN à 14 h 30
au HILTON INTERNATIONAL PARIS
18, avenue de Suffren - 75015 PARIS

I. — *En Assemblée générale ordinaire*

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° — Rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1983 et rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice. Approbation de ces comptes et quitus aux Administrateurs ;

2° — Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 ; approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées ;

3° — Affectation du bénéfice et fixation du dividende ;

4° — Nominations d'Administrateurs.

II. — *En Assemblée générale extraordinaire*

à l'issue de l'Assemblée générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Approbation des contrats de fusion intervenus entre les sociétés SOCANTAR et EFA SA et la Société nationale ELF Aquitaine ; augmentation de capital correspondante de cette dernière.

A — Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 10 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assister à cette Assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

● Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de cette Assemblée.

● Si les actions sont au porteur :

– Soit en les déposant cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée à la Banque PARIBAS, 3, rue d'Antin.

– Soit, si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'Assemblée et d'en informer l'établissement précité, cinq jours avant la date de l'Assemblée.

Le service des Assemblées de la Banque PARIBAS tiendra des formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

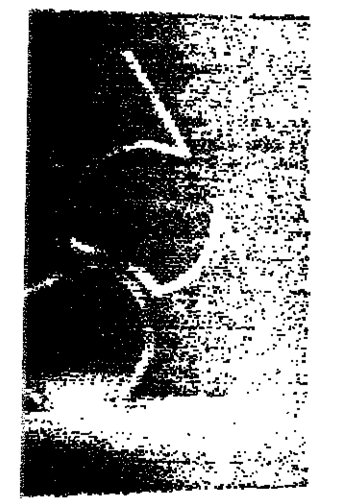
B — Le mandataire, désigné par un actionnaire, en vue de le représenter à l'Assemblée générale doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque PARIBAS trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Chaque membre de l'Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de 10 F, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux Assemblées générales seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction financière, service des actionnaires, 7, rue Nélaton, PARIS-15e ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera à l'Assemblée générale un jeton de présence de 30 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente tant pour lui-même que comme mandataire.

Le Conseil d'administration.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 10-5-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	390 161
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	36 088
ECU	79 782
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 310
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 674
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	207 421
dont :	
Effets escomptés	90 594
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	78 725
5) DIVERS	7 983
Total	698 966

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	191 390
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 786
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	5 968
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 738
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	21 534
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	15 051
Total	698 966

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	11 mai	18 mai
Valeurs franç. à revenu variable	1490,6	1469,9
Valeurs étrangères	3613,5	3441,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	215,1	212,1
Dont valeurs industrielles	221,4	219
Valeurs étrangères	499,9	465,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	186,9	184,3
Dont valeurs industrielles	193,7	191,6
Pétroles-Energie	179,2	181,6
Métallurgie	100,6	106
Chimie	208,8	205,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	123,7	120,6
Constructions mécaniques	124,9	123,6
Matériel électrique	201,1	198
Automobile et accessoires	134,8	131,1
Industr. de consom. non alim.	287,2	290,2
Agro-alimentaire	258,1	252,9
Distribution	114,8	110,9
Transports	171,7	171,3
Services	221	218,6
Assurances	166,8	165,5
Banques	221,1	218,2
Immobilier et foncier	165,3	163,6
Investissement et portefeuille	201,1	197
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,3	105,1
Emprunts d'État	106,1	105,8
Emprunts garantis et assimilés	105	104,8
Sociétés	105,8	105,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,3	92,1
Sociétés	100,6	100,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	178,9	176,3
Produits de base	179,4	180,3
Construction	124,4	121,6
Biens d'équipement	138,1	134,9
Biens de consom. durables	182,4	177,8
Biens de consom. non durables	253,8	249,8
Biens de consom. alimentaires	255,3	250
Services	147,1	144,2
Sociétés financières	209,3	206,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	154,4	151,9
Valeurs industrielles	183,8	181,4
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	148,7	145,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AMREP. – Interrompue le 19 mai, la cotation d'Amrep devait reprendre normalement le 21 mai suivant, le conseil d'administration de cette société devant tenir une réunion extraordinaire le 24 mai prochain. Dans un communiqué, publié en fin de semaine dernière, Amrep précisait que, à l'issue des négociations menées auprès des pouvoirs publics, des banques et des anciens actionnaires, *« les fonds qui pourraient être recueillis ne permettent pas d'aboutir »*. Affirmant que *« la survie du groupe Amrep est en jeu »*, la société indique que *« l'apport des banques serait de l'ordre de 500 millions de francs à 600 millions, celui des anciens actionnaires de 100 millions. Il manque donc environ 400 millions de francs »*.

OLIVETTI A TRIPLÉ SES BÉNÉFICES EN 1983. – Le groupe italien a réalisé des bénéfices nets de 295 milliards de lires en 1983 (1 475 millions de francs), contre 103 milliards de lires en 1982. Ce *bénéfice représente 8 % du chiffre* d'affaires du groupe, qui a atteint 3 736 milliards de lires (18,7 milliards de francs).

SPHÈRE SA. – Cette société de promotion hôtelière, du groupe Accor, vient d'ouvrir l'hôtel Urbis-Paris République, ce qui porte à cinq le nombre des établissements Urbis. *Spécialisée dans la rénovation* d'hôtels anciens, cette nouvelle chaîne deux étoiles NN a été créée en 1983 par Sphère SA en complément d'Ibis première chaîne de deux étoiles NN qui représente déjà 700 chambres. En France, toute ville d'environ 10 000 habitants peut justifier l'implantation d'un hôtel Urbis. Si, *aujourd'hui, Urbis compte cinq hôtels* (Toulon, Rennes, Paris-18e, Metz, Paris-République), soit 278 chambres, il existe un potentiel de quatre-vingts Urbis en France dans la mesure où pour plus de 60 % le parc hôtelier français est constitué d'une hôtellerie indépendante. Une dizaine de projets sont en négociation autant à Paris qu'en province. D'ici à la fin 1985, quinze Urbis devraient être ouverts ou en chantier. Pour son développement, Urbis compte sur l'intervention d'investisseurs franchisés qui exploiteront eux-mêmes leurs hôtels (ce qui est *déjà le cas de trois hôtels Urbis*). Dans le cas présent, Urbis Paris-République est le résultat de la rénovation de l'ancien hôtel Bon Génie, et il compte 66 chambres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	17 mai	18 mai
Valeurs françaises	115,2	114,1
Valeurs étrangères	95,5	93,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 mai	18 mai
Indice général	178,1	176,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 mai .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 mai	21 mai
1 dollar (en yens)	233,85	233,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 MAI

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent.

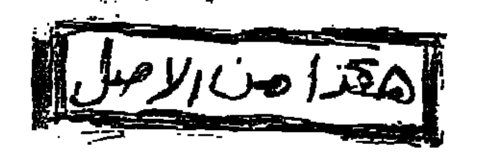
[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 465	8 526	8 250	8 650
Allemagne (100 DM)	307 210	306 990	292	312
Belgique (100 F)	15 106	15 123	14 250	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	273 270	273 330	261	281
Danemark (100 krd)	84 020	84 010	79	87
Norvège (100 k)	108 140	108 140	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 808	11 819	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 815	7 820	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 983	4 986	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	372 090	373 400	361	382
Suède (100 krs)	104 640	104 820	99	106
Autriche (100 sch)	43 740	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 497	5 510	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 025	6 040	5 600	6 900
Canada ($ can 1)	6 535	6 570	6 330	6 670
Japon (100 yens)	3 641	3 653	3 520	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	102300	102500
Or fin (en lingot)	102050	102250
Pièce française (20 fr)	611	614
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	605
Pièce latine (20 fr)	582	585
Souverain	732	739
Pièce de 20 dollars	4195	4060
Pièce de 10 dollars	1980	2012 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3840	3860
Pièce de 10 florins	615	613



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 mai 1984 a été tiré à 428 542 exemplaires

AU CONGRÈS D'ESSEN

Les dirigeants sociaux-démocrates allemands tentent de ramener le parti à plus de réalisme

M. Willy Brandt, soixante-dix ans, a été réélu le dimanche 20 mai à la présidence du Parti social-démocrate (SPD) qu'il dirige depuis vingt ans, par 391 voix contre 19 et 12 abstentions. M. Hans-Jochen Vogel a, pour sa part, été désigné à la vice-présidence du parti en remplacement de *M. Helmut Schmidt*.

De notre envoyé spécial

Essen. – Les sociaux-démocrates allemands n'ont pas tout à fait terminé leur « *révolution culturelle* ». Que ce soit dans le domaine de l'économie ou dans celui de la défense, l'aile gauche du parti a montré tout au long du congrès d'Essen, qui s'achevait ce lundi 21 mai, qu'il fallait encore compter avec elle. Dans l'ensemble, cependant, l'effort de la direction pour insuffler au parti un certain sens du réalisme a porté ses fruits. « *Le SPD ne deviendra ni le Parti travailliste britannique, ni le Parti socialiste néerlandais* », constatait, dimanche, avec soulagement, l'un des rescapés de l'équipe Schmidt.

L'ancien chancelier, auquel M. Brandt a adressé, dimanche matin, au nom du parti, un adieu émouvant, peut quitter les instances dirigeantes partiellement rassuré sur les intentions de ses successeurs. Entraînés à la dérive depuis le congrès de Munich en 1982, les dirigeants du parti, suivant l'exemple de M. Brandt lui-même, ont repris pied dans le concret. Tout n'est pas allé sans difficulté. Les pacifistes ont livré, en matière de défense, une bataille acharnée sur leur propre projet de résolution, qui réclamait des initiatives unilatérales de désarmement et dénonçait non seulement la course aux armements nucléaires mais une nouvelle course aux armements conventionnels.

Leurs efforts n'ont pas été tout à fait vains. Pour éviter une offensive de M. Oskar Lafontaine, le maire de Sarrebruck, en faveur du blocage des dépenses militaires, M. Vogel, a proposé une formule de compromis, limitant la part du budget militaire à 18 % du budget total de l'Etat. En outre, la résolution adoptée par le congrès consacre l'abandon officiel par le SPD de la doctrine de dissuasion nucléaire et son remplacement « *progressif* » par une stratégie « *conventionnelle défensive* ».

La mutation des sociétés industrielles

Après le refus du déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en RFA, la direction du parti avait elle-même développé, au début de l'année, un concept de défense conventionnelle permettant de relever le seuil d'utilisation des armes nucléaires et d'envisager, à terme, le retrait de toutes les armes atomiques stationnées en RFA. Le passage d'une stratégie à l'autre reste cependant extrêmement flou et chacun y trouvera vraisemblablement de quoi conforter ses propres convictions. Ces concessions ont, en revanche, permis le ralliement de personnalités comme M. Eppler, l'un des leaders de l'aile pacifiste du SPD.

Si le vote a montré que l'aile gauche constituait encore une minorité importante, la direction du parti dispose désormais d'une majorité décidée à *ne pas se laisser* entraîner vers une sorte de neutralisme déguisé.

Les discussions au sein du SPD peuvent se concentrer, désormais, sur ce qui était, au fond, le thème essentiel de ce congrès, c'est-à-dire les mutations auxquelles se trouvent confrontées toutes les sociétés industrielles. Face aux dirigeants de la *démocratie chrétienne*, pour qui toute modernisation doit être au service des traditions conservatrices, qu'il s'agisse de la famille ou de l'entreprise individuelle, la tentation est grande chez certains sociaux-démocrates de rêver à des projets de société utopiste ou, au contraire, de se replier sur de vieux schémas.

C'est un peu ce qui arrive à l'heure actuelle aux syndicats, dont la revendication générale de la semaine de trente-cinq heures, avec salaire égal, se heurte à des réticences dans une partie du SPD. Le conflit de la métallurgie et de l'imprimerie, surtout en raison de l'attitude rigide adoptée par le patronat et le gouvernement, ne pouvait que conduire le congrès à apporter un soutien vibrant aux grévistes, comme l'a fait M. Brandt dimanche.

Mais beaucoup de dirigeants sont conscients de la nécessité pour le parti, s'il veut un jour revenir au pouvoir, de ne pas se laisser enfermer dans ce type d'attitude et de développer des conceptions originales. Les « modernistes », comme M. Peter Glotz, secrétaire général du parti, qui souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur des thèmes comme le nouvel « *individualisme de gauche* » ou une nouvelle organisation du temps de travail, se heurtent pourtant à beaucoup de méfiance. Tenu pour responsable de la révision de l'attitude du parti à l'égard des nouveaux médias, qui a rencontré samedi une très vive opposition des défenseurs du service public, M. Glotz a payé ses audaces intellectuelles par une réélection difficile au comité directeur.

Une importante responsabilité repose désormais sur M. Vogel. Il est considéré comme un « rassembleur », et c'est à lui qu'incombera en grande partie la charge de mener les troupes social-démocrates contre la coalition au pouvoir à Bonn.

HENRI DE BRESSON.

● *Retour à la normale à la SNCF.* – Tôt dans la matinée du lundi 21 mai, le service omnibus sur les lignes Paris-Bécon et Etampes-Brétigny a été perturbé par suite des mouvements de grève du personnel. D'autres lignes ont été touchées. D'autres arrêts de travail sont prévus, mais le service semble pratiquement normal sur l'ensemble du réseau de la banlieue parisienne.

Après une enquête de la Commission des opérations en Bourse

UN INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ARMEMENT EST SUSPENDU

Le ministère de le défense a *décidé de suspendre provisoirement* de ses fonctions un ingénieur en chef de l'armement, M. Jean-Marie Carnet, chargé du secteur Proche-Orient-Afrique à la direction des affaires internationales de la délégation générale pour l'armement, à la suite d'une enquête de la Commission des opérations en Bourse (COB) sur un mouvement anormal des cours de l'action de Thomson-CSF après la conclusion, en janvier dernier, d'un important contrat d'armes entre la France et l'Arabie Saoudite portant sur environ 35 milliards de francs.

Cette mesure est dite conservatoire, c'est-à-dire qu'elle revient à décharger l'intéressé de ses fonctions – tout en lui maintenant le versement de sa solde – le *temps que* l'instruction judiciaire ouverte, après enquête de la COB et transmission du dossier au parquet, établisse si des acheteurs d'actions disposant d'informations confidentielles sont ou non les auteurs de transactions inhabituelles en Bourse.

Dès la signature du contrat entre Paris et Ryad, la COB – comme c'est l'usage lorsqu'elle observe une forte hausse sur des transactions relatives à un titre – a commencé ses investigations en janvier dernier sur des achats importants d'actions de Thomson-CSF, l'une des sociétés impliquées dans l'achat d'armements électroniques par l'Arabie Saoudite à la France. Selon la COB, le mouvement anormal des cours en *Bourse aurait pu* être le fait de personnes « initiées », c'est-à-dire disposant d'informations confidentielles, du fait de leurs fonctions, sur la conclusion proche du contrat.

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND A MOSCOU EST MAL PRÉPARÉ estime M. Chirac

Au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 20 mai, M. Jacques Chirac a estimé : « *Il doit y avoir un entretien au sommet entre la France et l'Union soviétique* », ajoutant : « *Ensuite, cela pose un problème de procédure. M. Mitterrand a cru devoir annoncer, de façon un peu rapide et insuffisamment réfléchie, en France et aux Etats-Unis d'ailleurs qu'il irait en Union soviétique. Il aurait été mieux inspiré probablement de laisser la diplomatie faire son travail, c'est-à-dire préparer complètement les conditions de ce voyage, qui est difficile, avant de l'annoncer. Il a été un peu trop rapide...*

» *Si je suis, bien entendu, totalement solidaire de ceux qui sont horrifiés par le sort que subit actuellement M. Sakharov, qui est un grand savant – je rappelle au passage qu'il est le père de la bombe à hydrogène soviétique dont j'espère qu'elle ne nous tombera pas un jour sur la tête, – il faut reconnaître que M. Sakharov n'est pas le seul dans ce cas. Nous savons parfaitement qu'il y a des milliers, des milliers et probablement des dizaines de milliers de Sakharov en Union soviétique et, hélas ! il y en a aussi dans bien d'autres pays. On ne peut pas non plus soumettre les relations diplomatiques entre Etats à des problèmes exclusivement des droits de l'homme. Nous devons tout faire pour dénoncer les atteintes portées aux droits de l'homme, pour soutenir, notamment à l'Est, les droits de l'homme qui sont honteusement bafoués mais ce ne peut pas être le seul élément à retenir pour juger si l'on doit ou non avoir un contact avec l'Union soviétique.* »

Sur le vif

La Chambre muette

Allez, c'est décidé, aux prochaines législatives, je me présente. Je veux faire député. C'est-à-dire ne rien faire, ne rien dire. *Regarder passer les trains* de mesures prises par le gouvernement. Sans broncher. Comme une vache dans un pré. *Ce n'est* pas merveilleux, ça ? On nous assène une pub à tout casser, on nous tire, on nous pousse à aller *aux urnes le mois prochain pour* renouveler l'Assemblée européenne. On nous explique en long, en large et en travers que c'est *vital*, que *notre avenir* et celui de nos enfants en dépendent.

Et pendant ce *temps-là*, à *Paris, nos quatre cent* quatre-vingt-dix représentants restent assis là, les bras ballants. Au lieu de se lever et de s'acquitter de ce *dont* on les a *chargés* : exprimer nos points de vue, défendre nos intérêts. Et notre intérêt pour *l'école, croyez-moi, il* est énorme. On aimerait tout de même avoir notre mot à dire sur la question de savoir dans quel *bahut on va pouvoir envoyer nos* mômes. On en a déjà beaucoup parlé dans les médias, c'est vrai. Et alors ? Un débat dans la presse ne remplace pas *un débat* à la Chambre. Ça n'a aucun rapport.

A quoi ça sert de se déplacer, d'aller voter, *si*, chaque fois que se pose à la nation un gros problème de société, nos porte-parole sont priés de la boucler. La fameuse loi Debré qui instituait l'aide à l'enseignement privé, *on en a bien discuté avec* fièvre, avec véhémence, avant de se prononcer, en décembre 1959. Pourquoi n'aurait-on pas le droit d'en faire autant aujourd'hui ?

D'ailleurs, cette polémique, si Mitterrand croit la court-circuiter avec son article 49 *alinéa 3, il se met le doigt* dans l'œil. Le Palais-Bourbon n'est pas une étable où l'on puisse enfermer un troupeau de moutons à l'engrais. Leurs petites idées – et Dieu sait s'ils en ont ! – sur la question, nos élus ne vont pas les garder pour eux, faites leur confiance. S'ils *n'ont pas accès à la tribune*, ils vont prendre d'assaut la radio et la télé. On n'entendra parler que de ça, d'ici au 17 juin, vous verrez.

Pour leur permettre de se défouler, pourquoi ne pas organiser au Palais omnisports de Bercy une super-séance, six jours *au Parlement comme si vous y* étiez. Ça vaudrait peut-être mieux que de les voir descendre dans la rue et prendre la tête de *manifs et de défilés, histoire* de nous prouver qu'on ne les paye pas pour se taire.

CLAUDE SARRAUTE.

ASSOCIANT L'ÉTAT, LA RÉGION ET PECHINEY

Un accord est signé sur la reconversion de l'usine de L'Argentière

Un accord a été conclu le dimanche 20 *mai* entre le ministère de l'industrie, la direction de Pechiney, la région Provence-Alpes-*Côte-d'Azur, représentée* par son président M. Michel Pezet (PS), et l'Association de développement économique de la Haute-Durance, présidée par M. Robert Caumont, député (PS) et maire de Briançon. Après huit heures de *négociation, les parties sont tombées* d'accord sur le principe d'une reconversio de l'usine d'Aluminium Pechiney de L'Argentière-la Bessée.

Le protocole négocié comprend l'engagement du maintien d'activité des trois séries d'électrolyse, jusqu'à ce que les *emplois correspondants* aient été effectivement créés ou « *fait l'objet d'un accord de toutes les parties* ». On estime qu'en comptabilisant les emplois directs (trois cent trente) et les emplois induits, ce sont au total quelques six cents postes de travail qui sont concernés. Pechiney va contribuer au plan de reconversion à hauteur *minimum de 70 millions de francs* et céder gratuitement les installations devenues inutilisables aux entreprises *amenées à s'installer sur* le site.

Un « comité de pilotage » rassemblant l'Etat, les représentants de la *région*, les élus locaux, la CFDT (majoritaire la CGT, les cadres et la maîtrise de l'usine, et Pechiney, devra gérer la reconversion du site, en ayant pour objectif le « *maintien d'un potentiel économique et social au moins équivalent à celui qu'Aluminium Pechiney envisage de supprimer* ». Pour M. de Caumont, « *jamais on n'a signé un accord de ce genre, qui lie autant une société nationalisée, l'Etat et une région, avec une obligation d'objectifs aussi précise* ». Il a, en conséquence, cessé sa grève de la faim commencée le 13 mai. Les salariés de l'usine, qui continuent à occuper les locaux, devaient porter un jugement sur le projet, ce lundi 21 mai.